

42/10
2

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR
M. JACQUES CRÉPET

TOME IV

Novembre 1861-1864



PARIS
ÉDITIONS LOUIS CONARD
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

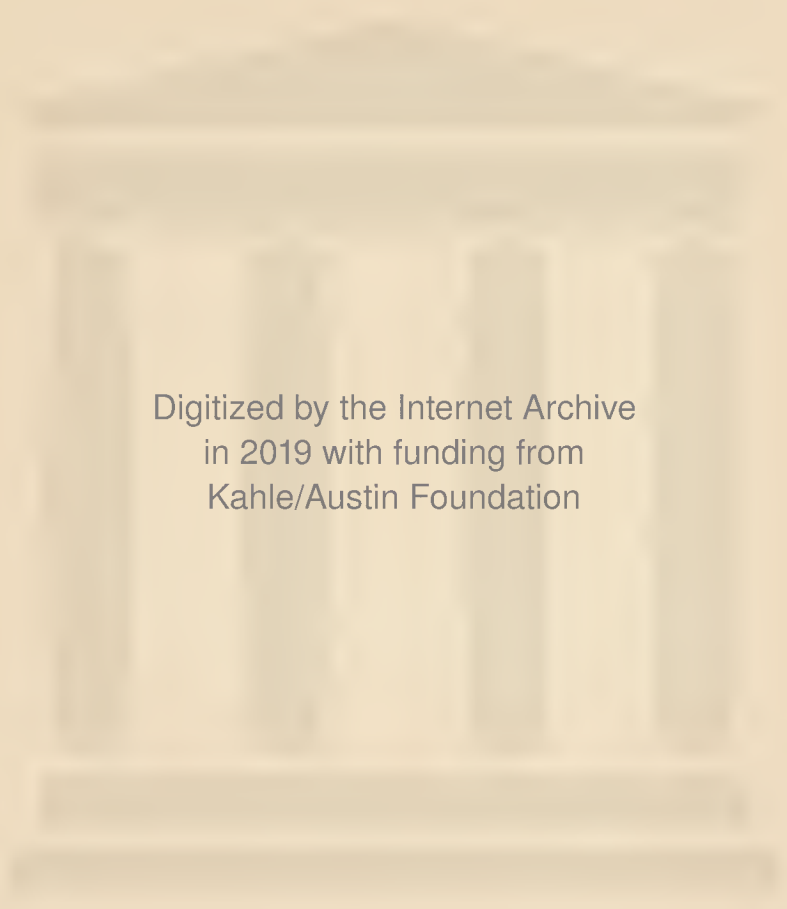
MCMXLVIII

Tous droits réservés

NUNC COGNOSCO EX PARTE



TRENT UNIVERSITY
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Kahle/Austin Foundation

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION
DES
ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE
A ÉTÉ TIRÉE
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
EN VERTU D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES
EN DATE DU 26 MARS 1917.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR
M. JACQUES CRÉPET

TOME IV
Novembre 1861-1864



PARIS
ÉDITIONS LOUIS CONARD
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MDCCCCXLVIII
Tous droits réservés

PQ 2191.A1 1922 t.6

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE

DE

CHARLES BAUDELAIRE

1861 (*Suite*).

678. À MONSIEUR ?⁽¹⁾

5 nov. 1861.

Monsieur,

Je vous fais mille excuses, et je vous prie de vouloir bien me pardonner si je n'ai pas lu les compositions en prose que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer. Je suis absolument

⁽¹⁾ Nous avons donné dans le *E.-J. CRÉPET*, pages 421-422, une lettre d'un M. L[ouis] Reynard qui, se recommandant d'un ami commun, Alfred Delvaux, demandait à Baudelaire, en septembre 1859, de le recevoir pour lui soumettre «une série d'études d'un projet dans lesquelles l'influence des *Fleurs du Mal* joue un rôle important», et en tête de laquelle il avait inscrit le nom de notre poète. L'intéressé insistait si gentiment dans sa requête, malgré un premier refus, qu'il est presumable que Baudelaire, finalement, avait satisfait son désir.

Peut-être le destinataire du billet qui nous occupe mainte-

accablé de besognes arriérées et urgentes. Guidé par le bon souvenir des charmants vers que vous m'avez récités, je suis allé tout droit à la poésie, et je dois vous confesser, si vous me permettez la franchise, que ceux-là sont bien loin des premiers, et ne me paraissent pas faits pour être imprimés.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes excuses renouvelées, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

679. À PHILIBERT ROUVIÈRE.

Poulet-Malassis
Libraire-Editeur
97, rue Richelieu, 97
Paris.

Paris, le 6 nov. 1861.

Mon cher Rouvière,

Voici encore un enthousiaste, dont peut-être vous connaissez le nom, et qui veut absolument que vous lui permettiez de faire votre portrait en pied (portrait avec costume de théâtre) pour l'Exposition.

M. Legros est un de mes amis. Il est l'auteur de l'*Angélus*, dont j'ai écrit moins de bien encore

nant, était-il ce même Louis Reynard duquel nous ne savons rien si ce n'est qu'il collabora au *Moniteur du Puy-de-Dôme* dont son frère, Francisque Reynard, plus tard sous-préfet et plus tard encore lecteur chez Alph. Lemerre, fut quelques années le directeur ou le rédacteur en chef?

Mais c'est là une hypothèse trop aventureuse pour nous permettre d'inscrire son nom au-dessus de ce billet.

que j'en pense⁽¹⁾, et de deux grands tableaux que vous pouvez voir à l'exposition du boulevard des Italiens⁽²⁾. Vous vous entendrez parfaitement tous deux, *je le sais*⁽³⁾. M. Legros sait que vous êtes peintre. Demandez-lui en même temps à voir ses grandes eaux-fortes. Ça vous intéressera.

Tout à vous. Mes respects à Madame Froiture⁽⁴⁾.

J'ignore votre nouvelle adresse. J'envoie ceci au Théâtre⁽⁵⁾.

M. Legros demeure Rue S^t Jacques, 289.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Voir dans *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* les pages 287-289 qui sont parmi les plus chaleureuses du *Salon de 1859*.

(2) C'est-à-dire à l'exposition Martinet. Ces deux tableaux seront bientôt décrits dans un article anonyme de la *Revue anecdotique* (1^{er} janvier 1862) où M. W. T. Bandy (*The Romanic Review*, February, 1938) a cru, à bon droit, pensons-nous, devoir reconnaître la manière de Baudelaire. Voici le passage en cause :

« M. Legros, toujours épris des voluptés âcres de la religion, a fourni deux magnifiques tableaux, l'un, qu'on a pu admirer à l'Exposition dernière aux Champs-Élysées (les femmes agenouillées devant une croix dans un paysage concentré et lumineux); l'autre, une production plus récente, représentant des moines d'âges différents, prosternés devant un livre saint dont ils s'appliquent humblement à interpréter certains passages. Ces deux tableaux, dont le dernier fait penser aux plus solides compositions espagnoles, sont tout voisins d'une célèbre toile de Delacroix, et cependant, là-même, dans ce lieu dangereux, ils vivent de leur vie propre. C'est tout dire. »

(3) Il ne semble pas qu'Alphonse Legros ait jamais fait le portrait de Rouvière.

(4) Probablement la compagne de l'auteur. Mais ce ne devait pas être une comédienne, car nous avons en vain cherché son nom dans le *Dictionnaire* d'Henri Lyonnet.

(5) Rouvière jouait alors au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

680. À MADAME AUPICK.

13 novembre 1861.

Je t'écrirai longuement demain.

Tu me rends bien malheureux en supposant toujours que je ne t'aime pas.

Je t'embrasse.

C. B.

Je suis très affairé. L'argent, des travaux non terminés, préparer mon retour à Honfleur, l'académie, etc...

681. À AUGUSTE LACAUSSE.

[Monsieur —
11, rue des Beaux-Arts
Paris.]
C. B.

[Novembre 1861 ?⁽¹⁾
Cachet postal.]

Cher Monsieur,

Je ne veux pas avoir l'air de vous jouer un mauvais tour. En recopiant mes dernières pages, de nouvelles suggestions me sont venues qui sont l'occasion d'un nouveau retard. Renvoyons donc cela au numéro du 30. Seulement, ce sera tout

⁽¹⁾ Dans le cachet postal la seule lettre lisible, quant au mois, est la troisième, et c'est un V. Il faut donc rapporter ce billet à février ou à novembre. Baudelaire mentionnant ici de nombreuses tergiversations, novembre semble s'imposer, et il se serait agi du *Peintre de la vie moderne* qui finalement ne passera pas à la *Revue européenne*. Voyez la lettre suivante.

prêt avant le 15. Ma seule excuse pour tant de tergiversations, ce sera la qualité de l'article.

Merci pour vos livres. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai commencé par les paysages de l'île Bourbon⁽¹⁾.

Bien à vous

CH. BAUDELAIRE.

682. À ÉDOUARD DENTU.

E. DENTU
Libraire-Éditeur
Palais-Royal.

2 décembre 1861.

J'autorise M. Dentu⁽²⁾ à réclamer à M. Malassis ou au journal *l'Illustration* la somme de 300 francs que je lui dois sur un manuscrit intitulé *Constantin G.* lequel paraîtra à coup sûr avant trois mois⁽³⁾.

CH. BAUDELAIRE.

Dans le cas où le n° du 15 de la *Revue Européenne* paraîtrait⁽⁴⁾, je lui tiendrais compte des frais de composition déjà faits.

C. B.

⁽¹⁾ Voyez *Poèmes et paysages* (1851) que Dentu venait de rééditer, et *Les Épaves* (1861).

⁽²⁾ Edouard Dentu, nous l'avons dit, était propriétaire et directeur de la *Revue européenne*.

⁽³⁾ Assertion téméraire! *Le Peintre de la vie moderne* ne paraîtra pas plus à *L'Illustration* qu'à la *Revue européenne*, mais au *Figaro*, et deux ans plus tard.

⁽⁴⁾ Le 15, la *Revue européenne* de Lacaussade était morte. Calonne triomphait. On lit dans la *Revue anecdotique* (première quinzaine de décembre 1861):

« Il n'est bruit que du revirement subit qui place M. de

683. À MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ⁽¹⁾.

11 décembre 1861.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous instruire que je désire être inscrit parmi les candidats qui se présentent pour l'un des fauteuils actuellement vacants à l'Académie française, et je vous prie de vouloir faire part à vos collègues de mes intentions à cet égard ⁽²⁾.

Il est possible qu'à des yeux trop indulgents, je puisse montrer quelques titres. Permettez-moi de vous rappeler un *livre de poésie* qui a fait plus de bruit qu'il ne voulait, une traduction qui a popularisé en France un grand poète inconnu, une étude sévère et minutieuse sur les jouissances et les dangers contenus dans les *Excitants*, enfin un grand nombre de brochures et d'articles sur les principaux artistes et hommes de lettres de mon temps.

Calonne à la tête de la *Revue européenne*. On sait que cet organe, dont la fondation entraîna des frais considérables, n'avait pas été créé dans le but de servir la *Revue contemporaine*. Bien au contraire! Tout autorisait à supposer que celle-ci succomberait dans une lutte inégale. Mais on comptait sans le vouloir et la ténacité d'un adversaire qui lançait, il y a dix-huit mois déjà, cette affirmation prophétique : «*Elle me reviendra*».

(1) En 1861 c'était M. Villemain.

(2) Deux fauteuils étaient alors vacants, celui de Scribe, mort le 20 février, et celui du Père Lacordaire, mort le 21 novembre. Les candidats s'appelaient Joseph Autran, Camille Doucet, Belmontet, Jules Lacroix, Léon Gozlan, Gérusez, Cuvillier-Fleury, Mazères, Octave Feuillet, Léon Halévy, Albert de Broglie et Louis Marcein de Carné. Voyez à ce sujet *C. Baudelaire et Alf. de igny candidats à l'Académie*, étude par Et. Charavay (1879).

Mais, à mes propres yeux, Monsieur, c'est là un compte de titres bien insuffisants, surtout si je les compare à tous ceux, plus nombreux et plus singuliers, que j'avais rêvés. Croyez donc, Monsieur, et je vous supplie de le répéter, que ma modestie n'est pas simulée. C'est une modestie commandée non seulement par la circonstance, mais aussi par ma conscience qui est aussi sévère que celle de tous les grands ambitieux.

Pour dire toute la vérité, la principale considération qui me pousse à solliciter vos suffrages est que, si je me déterminais à ne les solliciter que quand *je m'en sentirais digne*, je ne les solliciterais jamais. Je me suis dit, qu'après tout, il valait peut-être mieux commencer tout de suite; si mon nom est connu de quelques-uns parmi vous, peut-être mon audace sera-t-elle prise en bonne part, et quelques voix *miraculeusement* obtenues seront considérées par moi comme un généreux encouragement et un ordre de mieux faire.

CHARLES BAUDELAIRE.

684. À ALFRED DE VIGNY.

[Monsieur
Monsieur le Comte —
rue des Ecuries d'Artois, 6
Paris.]

[Environ 12 décembre.]

Monsieur,

Pendant de bien nombreuses années, j'ai désiré vous être présenté, comme à un de nos plus chers

maîtres. Ma candidature à l'Académie française me fournissait un prétexte pour me présenter moi-même chez vous, dans ces derniers jours. Seulement j'ai appris votre état de souffrance, et j'ai cru devoir m'abstenir, par discrétion. Hier cependant M. Patin⁽¹⁾ m'a dit que vous éprouviez une amélioration sensible, et alors je me suis décidé à venir vous fatiguer quelques minutes de ma personne.

Je vous en prie vivement, congédiez-moi tout de suite et sans cérémonie⁽²⁾, si vous craignez qu'une visite, si brève qu'elle soit, ne vous fatigue, fût-ce celle d'un de vos plus fervents et dévoués admirateurs.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres et membre de l'Académie dont il devait devenir le secrétaire perpétuel à la mort de Villemain.

⁽²⁾ Dans l'intéressant ouvrage auquel nous avons renvoyé (note 2 sous le précédent numéro), Étienne Charavay, après avoir reproduit cette lettre (pages 84-85), poursuivait sa relation comme suit : « La réponse de Vigny fut favorable : Baudelaire *se rendit* chez le maître qui l'accueillit avec sa bonté accoutumée ». Ainsi Charavay prétend que Baudelaire, avant que de se rendre chez Vigny, allait attendre une réponse à sa lettre. Mais pourquoi ne pas admettre bien plutôt que Baudelaire s'était présenté chez Vigny avec sa lettre dans sa poche et la lui avait fait remettre ? Le présent texte n'indique-t-il pas que les choses durent se passer ainsi ? Est-il vraisemblable d'ailleurs qu'une lettre de Vigny à Baudelaire, et la première, ne nous eût pas été conservée ?

685. AU MÊME.

[12 ou 13 décembre.]

Monsieur.

Je suis rentré chez moi tout étourdi de votre bonté, et comme je tiens vivement à être connu de vous, je vous envoie quelque chose de plus que ce que vous m'avez demandé.

Dans les deux brochures (*Richard Wagner, Théophile Gautier*), vous trouverez quelques pages qui vous plairont.

Voici les *Paradis*, auxquels j'ai la faiblesse d'attribuer quelque importance. La première partie est entièrement de moi. La seconde est l'analyse du livre de De Quincey auquel j'ai ajouté par-ci par-là quelques idées qui me sont personnelles; mais avec une grande modestie.

Voici les *Fleurs*, le dernier exemplaire sur bon papier⁽¹⁾. La vérité est qu'il vous était destiné depuis très longtemps. Tous les anciens poèmes sont remaniés⁽²⁾. Tous les nouveaux, je les marque au crayon à la Table des Matières. Le seul éloge que je sollicite pour ce livre est qu'on reconnaisse qu'il n'est pas un pur album et qu'il a un commencement et une fin. Tous les poèmes nouveaux ont été faits pour être adaptés à un cadre singulier que j'avais choisi.

⁽¹⁾ Cet exemplaire (sur vélin fort) a passé en vente plusieurs fois au cours des dernières années. Il porte la dédicace suivante : « A M. le Comte Alfred de Vigny. Témoinage d'admiration et de sympathie. — C. E. »

⁽²⁾ Voyez tome III, page 221, note 2.

J'ajoute un vieux numéro de revue et où vous trouverez un commencement de tentative nouvelle, qui peut-être vous intéressera. Jules Janin et Sainte-Beuve y ont trouvé quelque ragoût⁽¹⁾. Quant à mes articles sur les beaux-arts et la littérature, je n'en ai pas un seul sous la main.

Si je peux dénicher un exemplaire de la vieille édition des *Fleurs*, je vous l'enverrai.

Enfin, voici les poésies de Poe. Je ne vous recommande rien; tout est également intéressant. Ne me rendez pas ce volume; je possède un second exemplaire.

Monsieur, je vous remercie de nouveau pour la manière charmante dont vous m'avez accueilli. Quelque grande que fût l'idée que je m'étais faite de vous, je ne m'y attendais pas. Vous êtes une preuve nouvelle qu'un vaste talent implique toujours une grande bonté et une exquise indulgence⁽²⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Évidemment des *petits poèmes en prose* et sans doute ceux que le *Présent* avait publiés dans son fascicule du 24 août 1857. Quant au ragoût qu'y avaient trouvé Sainte-Beuve et Janin, il doit s'agir de compliments oraux, car c'est seulement le 20 janvier 1862 (*Constitutionnel*) que le *Lundiste* accordera des louanges publiques au *Vieux Saltimbanque* et aux *Veuves*, et nous ne nous souvenons point que J. J. ait parlé des *petits poèmes*.

⁽²⁾ Cf. la lettre 688, pages 20-21.

686. À CHARLES ASSELINEAU.

[Décembre 1861?]

Mon cher ami,

Tâchez de savoir, non pas si je peux mettre Émile Augier de mon bord (je crois cela impossible), mais si je peux me présenter chez lui *avec sécurité*, c'est-à-dire sans me manquer à moi-même.

Est-il lié avec Ponsard⁽¹⁾?

— Croyez-vous que je pourrais, sans indiscretion, et avec chances, prier Janin de dire quelques mots de mon affaire⁽²⁾? Tout à vous.

C. B.

22, rue d'Amsterdam.

Vous savez qu'il (Augier) a changé d'adresse.

⁽¹⁻²⁾ Chaque fois qu'il en avait eu l'occasion, Baudelaire avait violemment attaqué Ponsard et Augier, les deux représentants les plus en vue de cette *Ecole du bon sens* qui lui devait son nom. Quant à Jules Janin, il lui avait dédié quelques traits fort acérés, eux-ci par exemple :

« Il y a deux méthodes d'éreintage : par la ligne courbe et par la ligne droite [...]. On trouvera suffisamment d'exemples de la ligne courbe dans les feuillets de J. Janin (*Conseils aux jeunes littérateurs*, 1846). »

« Si M. Janin tombait trop souvent dans la vérité, il la pourrait bien compromettre (*Philibert Rouvière*, 1855). »

687. À VICTOR DE LAPRADE.

Lundi 23 décembre 1861.

Monsieur,

Je suis tellement ahuri et accablé d'affaires que je n'ai pas encore trouvé un instant pour vous dire, comme j'en eus tout d'abord l'intention, combien j'avais été affligé et offensé, en tant que poète, de la violence ministérielle qui a frappé tout récemment en vous un de nos meilleurs et de nos plus sérieux poètes⁽¹⁾. Je suis d'autant plus sincère en ceci que je sens que la rigueur en question va, par un phénomène de récurrence, frapper (aux yeux des gens superficiels) celui qu'on appellera votre dénonciateur⁽²⁾. Et celui-là est un de mes plus vieux amis. Le ministre qui vous frappe⁽³⁾ le compromet. Et cependant la violence de la critique littéraire n'implique pas le désir for-

(1) Victor de Laprade occupait depuis quatorze ans la chaire de littérature française à la Faculté des Lettres de Lyon quand, ayant publié une satire politique en vers : *Les Muses d'État* (*Le Correspondant*, 25 novembre 1861), il se vit révoquer brutalement (décret du 14 décembre).

(2) C'est de Sainte-Beuve qu'il s'agit. Le *Lundiste* avait pris Laprade vivement à partie dans le *Constitutionnel* du 30 septembre 1861, et c'est à son article qu'avaient répondu les *Muses d'État* où on lisait :

*O grand siècle! O bonheur dont nous ferons l'épreuve!
Un jour viendra, ce jour rêvé par Sainte-Beuve,
Où les Muses d'État, nous tenant par la main,
Enrégimenteront chez nous l'esprit humain.*

Sainte-Beuve se trouvait donc faire figure, en l'espèce, d'un suppôt du régime, et pouvait passer pour avoir provoqué la mesure qui frappait le poète de *Psyché* (voir à ce sujet, d'Edmond Biré : *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, et de Jules Troubat : *La salle à manger de Sainte-Beuve*).

(3) Gustave Rouland.

mel de nuire. Il est innocent et puni à la fois. — J'ai eu occasion, ces jours derniers, de causer de cette affaire avec MM. Patin et de Vigny, et j'ai vu que le principal sentiment qui chez eux en résultait était la tristesse. Malgré la théorie du ministre, nous ne nous accoutumerons jamais, en France, à considérer un professeur comme un domestique, toute notre éducation nous le défend.

— J'ai rencontré récemment M. Paul Chenavard et je l'ai prié de vous écrire un mot en ma faveur. Vous ignorez peut-être que je me suis avisé de poser ma candidature à l'Académie, comme si je n'avais pas eu assez d'aventures douloureuses dans ma vie, déjà si compliquée, et comme si je n'avais pas subi déjà assez d'outrages. Ah! Monsieur, quelle besogne que celle que je me suis mise sur les bras! On m'a dit : «la plupart de ces messieurs vous ignorent et quelques-uns *malheureusement* vous connaissent.» Si j'avais osé, j'aurais opté pour le fauteuil du père Lacordaire, parce que c'est un homme de religion et parce que c'est un *Romantique*; mais on m'a dit que ma candidature était un scandale déjà bien suffisant sans y ajouter celui de vouloir succéder à un moine, alors j'ai refoulé mon admiration pour le père Lacordaire et j'ai fait semblant d'aspirer au fauteuil de Scribe.

Chenavard a fait ce qu'il a pu pour me détourner de ma folie; mais comme elle est commencée il faut y persévérer. Il m'a dit aussi que vous apparteniez à un parti (j'ignore quels sont les partis qui divisent la population du Parnasse, et *dussé-je passer pour un niais, je ne veux pas m'en enquérir*). Cependant je lui ai répondu que je

croyais bien que vous étiez royaliste, et que malheureusement j'étais situé à l'antipode de votre idée, mais que j'usais rigoureusement du droit d'être absurde, et que, malgré l'obligation apparente pour tout républicain d'être athée, j'avais toujours été un fervent catholique, ce qui créait un rapport entre vous et moi, sans compter celui du rythme et de la rime. Alors mon ami Chénard, je dois l'avouer, a éclaté de rire; le philosophe, le subtil raisonneur n'avait jamais flairé le catholique sous *Les Fleurs du Mal*⁽¹⁾. Toutefois, en supposant que l'ouvrage soit diabolique, existe-t-il, pourrait-on dire, quelqu'un de plus catholique que le Diable?

Pour parler sérieusement, Monsieur, j'ai fait une grosse sottise, et j'y persévère pour lui donner l'apparence d'une action sage. Réduit à parler de mes titres, je me présente avec les trois premiers volumes de ma traduction d'Edgar Poe; le quatrième (sciences pures sous ce titre monstrueux : *Eureba*) est sous presse⁽²⁾; — avec mes déplorables *Fleurs du Mal* (peut-être n'avez-vous pas la dernière édition refondue et augmentée de 35 morceaux nouveaux adaptés au cadre général. Je tâcherai de vous l'envoyer⁽³⁾); — avec mon traité sur les Excitants (*Paradis artificiels*) qui m'a valu de M. Villemain cette énorme sottise débitée avec une solennité

(1) Cf. dans la lettre du 1^{er} avril 1861 le paragraphe relatif à l'abbé Cardinne.

(2) Assertion osée : le manuscrit d'*Eureba* ne sera remis à Michel Lévy que dix-huit ou vingt mois plus tard.

(3) Baudelaire devait se souvenir de sa promesse : M. Jacques de Laprade, petit-fils du poète de *Psyché*, a pu nous montrer un exemplaire de la deuxième édition, portant la dédicace : « Hommage à M. V. de Laprade. — Ch. Baudelaire. »

inqualifiable : « La Toxicologie, Monsieur, n'est pas la Morale ! » Sans doute ; cela est trop clair ; mais n'est-il pas indispensable de parler Morale à propos des Toxiques ? — avec une quantité très considérable d'études sur les hommes de lettres de ce temps, les peintres, les statuaires, les graveurs, les musiciens, etc...

Tout cela, je l'avoue, n'est presque rien, surtout en comparaison de mes rêves.

Pardonnez-moi, Monsieur, de vous écrire si longuement, mais je me soulage auprès de quelqu'un que je ne connais pas, et chez qui je devine quelque sympathie, de la fatigue que m'ont causée mes premières visites. En vérité, elles m'ont brisé les nerfs. Je suis bien puni de mon intempestive ambition. Peut-être n'aurai-je pas le plaisir de vous voir quand vous viendrez à Paris. Peut-être vais-je me sauver au bord de la mer après que je me serai fait sermonner ou injurier chez tous les académiciens que les convenances m'obligent à voir. (Toutefois je ne partirai pas sans avoir été rendre hommage à Monseigneur d'Orléans⁽¹⁾. Je veux accomplir ma sottise minutieusement et en conscience). Je vous prie donc d'agréer cette lettre comme équivalente à une visite officielle. S'il est un cas où les formules républicaines ne soient pas ridicules, à coup sûr, c'est entre poètes ; à ce titre, Monsieur, veuillez recevoir mes salutations fraternelles.

CHARLES BAUDELAIRE.

Si vous êtes lié avec M. Joséphin Soulyard et M. Armand Fraisse, présentez-leur mes amitiés.

(1) M. Dupanloup.

Si vous connaissez M. Janmot⁽¹⁾, dites-lui que j'aspire depuis longtemps à lui rendre justice, et que je prépare un gros travail qui s'appellera les *Peintres philosophes*, les *Peintres qui pensent*, ou quelque chose d'approchant. L'atmosphère de Lyon que je connais parfaitement⁽²⁾ est une atmosphère particulière⁽³⁾.

1

⁽¹⁾ En vérité on ne saurait trop admirer l'éloquence et l'ingéniosité que déploie ici Baudelaire pour convaincre Laprade, dont assurément le talent ni les tendances n'étaient pour lui plaire (voyez tome I, page 322, note 2, et tome II, page 302, note 2), qu'ils ont des affinités et des relations communes! — Laprade n'était pas positivement Lyonnais, étant né à Montbrison. Mais son père avait fait à Lyon une honorable carrière de médecin, et lui-même, on l'a rappelé page 12 (note 1), avait occupé la chaire de littérature française à la Faculté de cette ville. — Voyez *L'ART ROMANTIQUE*, pages 471-473.

⁽²⁾ On se rappelle que Baudelaire avait fait ses études à Lyon pour partie (1830-1836). — Sur les Lyonnais, voyez *L'ART ROMANTIQUE*, pages 471-472.

⁽³⁾ Laprade répondit-il à cette lettre? ce semble peu probable. Ce qui est en revanche certain, c'est qu'il la communiqua à ses amis, car, dans un article paru quelques années plus tard (*L'Emancipation* de Bruxelles, 20 avril 1865), article aussi sévère qu'un réquisitoire, on pouvait lire sous la signature de Victor Fournel : «M. Baudelaire [...], le chantre du hideux, de l'ignoble, du cynisme raffiné et quintessencié, compte bien rallier un jour les suffrages de tous les poètes de la compagnie, et même, ce qui est plus joli, de tous les catholiques. C'est lui qui écrivait à l'un de ces derniers, en posant sa candidature : «On dit que je ne suis pas catholique; on dit que ma poésie est infernale et démoniaque. Quelle contradiction! Y a-t-il rien de plus catholique que le diable?» Et il développait ce thème avec la même gravité qu'il avait déjà mise à le soutenir devant le tribunal de police correctionnelle, quand elle lui demandait compte des audaces de sa poésie.» (Cité par M. Gustave Charlier dans : *Baudelaire et le « Cercle Artistique et Littéraire »* (*Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*, Bruxelles, juin 1945).

688. À MADAME AUPICK.

Noël 25 décembre 1861.

Pauvre chère maman si délaissée ! Ta dernière lettre m'a bien affligé, et au long temps que j'ai laissé écouler avant de te répondre, on ne dirait pas que j'en ai été si frappé, n'est-ce pas ? Comment ! ce misérable petit voyage à Paris a pu agir sur toi à ce point, que maintenant tu t'ennuies, toi qui ne t'ennuyais jamais. J'ai été très étonné par ta lettre, parce que je m'étais accoutumé à te considérer comme douée d'une très grande énergie, à ce point que je peux te dire que dans mon affection pour toi il entre beaucoup d'admiration. Je ne veux pas te flatter ; mais je suis semblable à tous les autres hommes ; j'admire surtout ce que je ne possède pas ; et de plus, il n'y a pas chez moi d'affection possible sans une certaine admiration. (Ce qui, pour le dire en passant, t'explique ma froideur à l'endroit de mon frère. Sans compter que j'ai passablement de griefs contre lui ; car il n'a pas, comme tu l'as fait, cherché à apaiser mes rancunes par un immense dévouement)⁽¹⁾. Voici, à ce sujet, la page de Mad. Bâton⁽²⁾ que je te renvoie.

Si tu me demandes comment je puis avoir la barbarie de te laisser si longtemps sans nouvelles et sans consolation, moi qui suis tout pour toi et qui n'ai pas d'autre moyen de te remercier et de t'amuser que de te parler de moi, je te répondrai

⁽¹⁻²⁾ Voyez tome I, page 365, et tome III, page 330, note 3.

d'abord que j'ai été plusieurs fois malade, ensuite, et (ceci est la grande et déplorable raison) que quand j'ai le malheur de négliger un devoir, le lendemain le devoir est plus difficile à remplir; qu'il devient ensuite, de jour en jour, de plus en plus difficile, jusqu'à ce qu'enfin le devoir m'apparaisse comme une chose impossible à exécuter. Cela tient à l'état d'angoisse et de terreur nerveuse dans lequel je vis perpétuellement et mon observation s'applique à tous les devoirs possibles, même à celui si doux et si naturel d'écrire à ma mère. Je ne sors jamais des situations difficiles que par explosion; mais ce que je souffre en vivant, vois-tu, c'est inexprimable! — Enfin, il m'est tombé en novembre, deux catastrophes, coup sur coup, sur la tête⁽¹⁾. Et maintenant, comme si je n'avais pas assez d'embarras accumulés, je viens d'en ajouter un nouveau, celui de ma candidature. Ah! si j'avais su! quel supplice! quelle fatigue! Tu ne saurais te douter quels ennuis, que de lettres, que de démarches exige cette étrange fantaisie. Je n'ai vu que quelques académiciens; j'en ai déjà les nerfs brisés. Il y a cependant quelque chose d'heureux dans cet épisode fatigant, c'est que je m'y intéresse. Or, on ne peut pas vivre sans manie, sans un *dada*. Et je vois toujours devant moi le suicide comme l'unique et surtout la plus facile solution de toutes les horribles complications dans lesquelles je suis condamné à vivre depuis tant, tant d'années. La plupart du temps, je me dis : si je vis, je vivrai toujours de même, en damné et quand la mort naturelle viendra, je serai vieux,

(1) Baudelaire les définira plus loin dans cette même lettre.

usé, passé de mode, criblé de dettes, et toujours déshonoré par cette infâme tutelle. Tandis que, si j'en finissais d'un bon coup, après avoir trouvé l'énergie suffisante pour dresser un compte exact de mes affaires, il faudrait bien que le débris de ma fortune fût consacré à payer. D'ailleurs, la vie, en elle-même, même sans dettes, me paraît tout à fait dénuée de plaisirs.

D'autres fois je me dis : mais vraiment, *il y a ma mère*, à laquelle il faut penser, et que je devrais bien rémunérer par quelques joies. Ce combat perpétuel dans mon esprit me fatigue ; ma mélancolie use mes facultés ; ajoute à cela que je trouve souvent qu'on ne me rend pas justice, et que je vois que tout réussit à souhait pour les sots.

La seule bonne nouvelle que tu me donnes (et crois bien que cela m'inquiétait et que j'y avais pensé) c'est qu'enfin tu digères bien. La seule bonne que je puisse te donner, c'est que j'ai toute ma tête, et que dernièrement, au milieu des plus vives inquiétudes, j'ai trouvé la force de travailler, et d'achever une longue étude, dont je suis très content, et qui n'a servi que d'occasion pour me brouiller un peu plus avec la *Revue des Deux Mondes*⁽¹⁾. — Actuellement il m'est impossible de travailler, à cause de tout ce tintouin académique.

Je dis les choses pêle-mêle ; j'ai tant de choses à dire. Crois-moi si tu veux ; je t'affirme que si j'ai commis ce coup de tête, c'est surtout à cause de toi. La seule chose qui m'intéresse, moi, c'est les pauvres émoluments attachés à la fonction et dont je ne sais pas même le chiffre exact. Car tu devines

⁽¹⁾ *Le Peintre de la vie moderne.*

bien que je n'éprouve pas, dans ma conscience, le besoin de l'approbation *de toutes ces vieilles bêtes*. (Je me sers du terme dont quelques-uns même d'entre eux se servent pour caractériser les autres). Mais je me suis dit que tu attachais une immense importance aux honneurs publics, et que si *par miracle*, c'est le mot, je réussissais, tu en ressentirais une immense joie. Il est vrai que je me suis dit aussi : si par extraordinaire je réussissais, ma mère comprendrait peut-être enfin⁽¹⁾ que je ne peux pas rester dans une situation déshonorante. Peut-être alors, pourrions-nous découvrir une solution. Une de mes grandes préoccupations était celle-ci : je suis si haï, et il y a de si méchantes gens qu'un beau matin je vais trouver dans un petit journal quelque phrase comme celle-ci : Depuis quand les interdits ont-ils le droit de siéger dans les assemblées? — Ou bien : Il est bien naturel qu'un *interdit* veuille siéger parmi tous *ces vieillards en enfance*. — Dieu merci, cela n'a pas *encore* eu lieu. — Ce maudit conseil judiciaire m'a toujours rendu timide et maladroit. Il me semble que je porte sur moi une plaie honteuse, et que tout le monde la voit. Juge ce que j'endure depuis dix-sept ans.

Quand je te verrai, je te ferai peut-être rire en te racontant quelques-unes de mes visites. Mais cela ferait un volume sur le papier. Lamartine a voulu me détourner de mon projet, en me disant qu'à mon âge on ne devait pas s'exposer à recevoir un soufflet (il paraît que j'ai l'air jeune). De Vigny, que je ne connaissais pas, s'est fait fermer pour être seul avec moi et m'a gardé trois heures. C'est

(1) Mot omis antérieurement.

le seul qui jusqu'à présent s'intéresse à mon affaire, et la preuve, c'est qu'il m'a fait dire hier de retourner chez lui dans dix jours, après avoir vu quelques autres membres, afin de lui rendre compte de mes impressions. Comme Lamartine, il a d'abord voulu me dissuader, mais quand je lui ai dit que, d'après le conseil de Sainte-Beuve j'avais commencé par déclarer officiellement ma candidature au Secrétariat, il m'a dit que puisque le mal était fait, il fallait absolument persévérer. Mérimée, avec qui je suis lié, a évité de me recevoir. (Il est évident qu'il a son candidat, pour lequel il travaille. Lié, comme il l'est, avec le Château, il a en vue un candidat impérialiste)⁽¹⁾. Ma visite à M. Viennet a été une comédie à faire un volume. M. Villemain est un cuistre et un sot, un singe solennel, à qui je ferai peut-être payer fort cher, si Dieu me prête vie, la manière dont il m'a reçu. M. Patin, contre qui on m'avait prévenu, a été charmant⁽²⁾. Dès le commencement, déjà plein de découragement, de dégoût et de rage, je fus pris d'une idée que je crus lumineuse. Voyant combien je perdais de temps, je voulus que mes visites me fussent payées comme celles des médecins, non pas par *mes malades*, mais par le public; c'est-à-dire que je conçus le projet d'en rédiger le compte rendu jour

(1) En somme on ne sait à peu près rien des rapports de Baudelaire avec Mérimée sinon que le premier semble s'être fait bien des illusions sur son crédit auprès du second qui pourtant, il faut le dire, lui témoigna de l'intérêt par deux fois au moins : lors du procès des *Fleurs du Mal* et quand, ramené de Bruxelles à Paris, le malheureux poète tomba complètement à la charge de sa mère.

(2) Pour Viennet, voyez E.-J. CRÉPET, page 147, et, pour Villemain, dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, *L'Esprit et le Style de M. Villemain*. — Patin, on

à jour, d'en faire ainsi *un livre bouffon* qui aurait été publié au beau milieu des discussions relatives à l'élection, ou après l'élection. Tu devines le résultat : l'académie barrée à jamais, d'abord, et puis accusation de déloyauté. On m'aurait accusé de m'être introduit chez les gens dans le but préconçu de les faire poser pour moi dans une attitude comique. Alfred de Vigny, à qui j'ai eu l'effronterie de faire part de ce beau projet, m'a dit que je n'étais pas le premier inventeur de l'idée ; que Victor Hugo autrefois avait eu la même tentation, mais que son élection ayant enfin réussi, il n'avait pas publié son livre⁽¹⁾.

En somme, je dois dire que ma candidature a paru beaucoup moins scandaleuse que je ne craignais. Beaucoup de gens même l'ont trouvée toute naturelle, et même m'ont loué de mon courage.

Il y a deux fauteuils vacants, Scribe et Lacordaire. Les candidats sont innombrables ; on en compte, dit-on, dix-sept. Je me souviens de ceux-ci : Dufaure, avocat. De Carné, écrivain politique. De Broglie, petite marionnette de la *Revue des Deux Mondes*, qui veut siéger à côté de son papa, qui fait partie de l'Académie, *sans doute à titre d'ancien ministre*⁽²⁾ ; l'archevêque de Paris (!!!!), etc., etc. Candidats littéraires : Gozlan (pas de chances, je crois) ; Jules Lacroix, le frère du bibliophile

l'a vu plus haut (lettre 684), avait reçu une des premières visites de notre candidat.

⁽¹⁾ Vigny ne se faisait-il pas là l'écho d'un bruit sans fondement ? Le certain, nous affirme M^{me} Daubray dont on sait l'autorité en cette matière, est qu'on n'a rien retrouvé dans les papiers d'Hugo qui ait trait à un tel livre.

⁽²⁾ C'est pourtant « la marionnette » qui allait remplacer le Père Lacordaire (20 février 1862).

Jacob; — Cuvillier-Fleury, le journaliste des *Débats*; mon ami Octave Feuillet (grandes chances)⁽¹⁾; Camille Doucet (auteur de détestables comédies⁽²⁾, chef de division au ministère d'État), etc., etc. Théophile Gautier, le seul dont l'élection réhabiliterait l'Académie, ne veut pas compromettre sa dignité, et ne se présente pas. — Et que d'intrigues! Et que de mystères! Et je me suis fourré dans tous ces nuages sans y voir clair.

(*As-tu été assez liée avec M. Lebrun, pour lui écrire un mot pour moi? Mais, dans ce cas, je voudrais voir ta lettre.*)

J'omets deux autres petits supplices. Je fais mes visites à pied, en guenilles (ceci toutefois m'est indifférent) et j'ai toutes les peines du monde à carotter quelques exemplaires de mes livres à Malassis et à Michel Lévy pour les donner à ceux qui expriment le désir de les lire⁽³⁾. Je ne parle que des académiciens littérateurs. Car, quant aux hommes politiques, les Thiers, les Guizot, et autres graves intrigants, j'ai bien envie de ne pas même aller les voir.

C'est un grand malheur pour moi que de ne pas m'être appliqué à mettre M. Mérimée de mon côté, il y a quelques mois; car il est évident qu'il a une forte action sur ses collègues. Il m'aurait sans doute dit d'attendre. Mais il se serait peut-être engagé à me servir pour une autre élection.

(1) Ici Baudelaire avait vu juste : Octave Feuillet succédera à Scribe le 3 avril de l'année suivante.

(2) Notre auteur parlait en connaissance de cause : voyez la lettre 601.

(3) Cf. le numéro 693, page 37.

Ouf! parlons d'autre chose. Voici maintenant mon épopée de novembre, triste épopée, comme tu vas voir.

Je t'avais donc dit que j'espérais retourner près de toi au commencement de novembre, et essayer enfin l'accomplissement de mes trop anciens projets : vie sédentaire et incessamment laborieuse ; rares et courts voyages à Paris, seulement pour traiter les affaires de vive voix. Voilà tout d'un coup, en quelques jours, que les deux revues sur lesquelles je m'appuyais, la *Fantaisiste* et l'*Européenne*, disparaissent. (De Calonne a été le plus fort, et les ministres, en lui rendant la subvention, lui ont sacrifié l'*Européenne*. Je ne peux pas retourner auprès de lui ; nous sommes à couteaux tirés⁽¹⁾, et d'ailleurs je sais qu'il ne paiera pas. Il mangera, ou plutôt sa femme mangera en toilettes les 140.000 fr. destinés à un autre but). — Me voilà donc avec des manuscrits sur les bras, fort difficiles à placer. — D'abord, je n'ai pas trop perdu la tête. — Je ne t'avais pas dit (pour t'être plus agréable, je te le cachais) que j'avais trouvé le moyen de retirer le fameux châte⁽²⁾. Je me dis alors qu'après tout j'avais ainsi sous la main un millier de francs ; qu'avec une pareille somme on faisait patienter bien des gens, et que j'atteindrais tout doucement le moment, où, mes visites faites, je pourrais me mettre à travailler, renouer d'autres rapports, et finalement m'en aller.

Puis je fis une visite à la *Revue des Deux Mondes*, où je fus fort bien reçu. (Depuis, comme je te le

⁽¹⁾ A preuve les lettres 624, 626, 629 et bien d'autres.

⁽²⁾ Voyez les numéros 518 et 520.

disais, brouille complète, aggravée par une de ces lettres, comme je sais en écrire, quand je suis pris par la colère)⁽¹⁾.

Et me voilà, me promenant avec mon châle. Il paraît que le tissu en est vraiment fort beau, mais que l'ancienneté des dessins est un obstacle invincible à la vente. Cependant je me disais : après tout, avec 300 fr., on gagne toujours du temps, et je retrouverai toujours bien les 300 francs primitifs dans le *même* bureau, qui les a prêtés DEUX fois déjà. J'y retourne — 100 fr ! — Inexplicable, n'est-ce pas ? J'ai voulu absolument connaître la raison. — On m'a dit qu'il y avait dans les bureaux encombrement de cachemires, aux approches du jour de l'an, et qu'on cherchait à dégoûter le public d'en apporter. Résultat net de ma spéculation : une perte de 200 francs.

Ces 100 fr. sont le seul argent que j'aie touché depuis notre séparation. Je suis *sans journal*, menacé au jour de l'an *d'une crise énorme*, obligé de vivre, et accablé sous les fatigues résultant de ce que j'appelle mon *coup de tête*, c'est-à-dire ma maudite candidature, sans compter celles qui résultent d'une femme toujours malade, qu'il faut soutenir et consoler, et à qui je ne pourrais facilement donner quelque argent qu'en ne vivant plus à Paris⁽²⁾. — Cependant *j'ai juré* que je m'appliquerais à ne pas tomber dans un de ces affaissements horribles où tu m'as vu si souvent, et que je tâcherais de faire face à tant de choses à la fois. Mais je ne sais pas comment.

(1) Nous n'avons pas cette lettre.

(2) Jeanne Duval.

Tu t'imagines évidemment que je veux encore *te voler*, JAMAIS. Recommencer une pression sur Ancelle? non plus. Joyeusement je sacrifierais toute ma fortune pour payer enfin *mon repos et ma liberté*; mais continuer à ronger, à grignoter le capital, sans obtenir un grand résultat, je ne le veux pas.

Quoi donc? diras-tu. — Peux-tu trouver chez toi quelques objets sur lesquels je pourrais recommencer (plus heureusement) la spéculation du châte? Deux conditions sont indispensables; *il faut des objets qui te soient absolument INUTILES, et qui ne comportent pas pour toi un souvenir précieux à un titre quelconque*. Dans ce cas-là, tu ferais bien de me donner quelques renseignements sur la valeur approximative; car je ne me connais bien qu'en livres, tableaux et gravures.

Je t'écrirai plus tard pour te dire les phases de ma ridicule tentative (toujours l'Académie). Il faudrait que je dénichasse, après de Vigny, deux ou trois autres académiciens qui voulussent bien me patronner vigoureusement. De Vigny, que je n'avais jamais vu, a été admirable. Décidément, la naissance donne des vertus, et je crois qu'un grand talent implique une grande bonté⁽¹⁾. Quant à moi, je suis trop malheureux pour marcher vers la bonté, et si je vis, je crois que je finirai par écrire quelque livre atroce qui me fera chasser de ce vilain paÿs [*sic*].

Lamartine m'a fait un compliment si monstrueux, si colossal, que je n'ose le répéter; mais je crois qu'il ne faut pas se fier à ses belles paroles.

(1) Cf. la fin de la lettre 685.

Il est un peu *catin*, un peu prostitué (il m'a de mandé de tes nouvelles⁽¹⁾). C'est une politesse dont je lui sais gré. Après tout, c'est un homme du monde).

Ta chère lettre, qui m'a tant attendri, à cause même de sa tendresse ne m'a apporté que de la tristesse. Il est si douloureux de se sentir impuisant à soulager, à consoler, à reconforter ceux qu'on aime. C'est certainement là une des afflictions les plus difficiles à supporter. Et elle tombait dans de cruels moments.

Il faut qu'avant minuit j'aie encore écrit beaucoup de lettres, et il est quatre heures. Je veux faire flèche de tout bois et m'adresser à plusieurs personnes avant le 30. J'interromps mes visites pendant quelques jours ; *il n'y a pas moyen de faire autrement.*

Si je pouvais, par le travail, me redresser en janvier, en faisant marcher de front mon *ambition*, je partirais après avoir achevé mes visites. Je crois que l'élection aura lieu fin janvier ou au commencement de février. Je t'embrasse. Prends-moi pour le plus misérable fou qui soit, mais non pour un ingrat, ou pour un être sans tendresse.

CHARLES.

(1) En 1839 (tette 3), Baudelaire mandait à son beau-père que Lamartine avait déposé sa carte chez lui, et, en 1848, c'est Lamartine qui envoya le général à Constantinople. Voilà tout ce qu'on sait de ses rapports avec le ménage Aupick.

689. À ARSÈNE HOUSSAYE.

Noël. 1861.

Mon cher Houssaye,

Vous qui, avec l'air inoccupé, savez si bien remplir une journée⁽¹⁾, trouvez quelques instants pour parcourir ce spécimen de poèmes en prose que je vous envoie. Je fais une longue tentative de cette espèce, et j'ai l'intention de vous la dédier. A la fin du mois je vous remettrai tout ce qu'il y aura de fait (un titre comme : *le promeneur solitaire*, ou *le Rodeur*⁽²⁾ *Parisien* vaudrait mieux peut-être). Vous serez indulgent; car vous avez fait aussi quelques tentatives de ce genre⁽³⁾, et vous savez combien c'est difficile, particulièrement pour éviter d'avoir l'air de montrer le plan d'une chose à mettre en vers⁽⁴⁾.

(1) Arsène Houssaye qui mettait sa coquetterie à garder les dehors d'un dandy, fut en réalité l'un des hommes les plus actifs de son temps. Il n'est pour s'en convaincre que de lire sa biographie, ou simplement ses *Confessions*, *Souvenirs d'un demi-siècle*.

(2) Baudelaire oubliait le plus souvent les accents circonflexes, ou en mettait à tort, écrivant, par exemple : chute et Philoxéne.

(3) Dans sa dédicace des *Petits Poèmes en prose*, Baudelaire se montrera plus précis : «Vous-même, n'avez-vous pas tenté de traduire en une *chanson* le cri strident du *Vitrier*», etc.

(4) «Le plan d'une chose à mettre en vers.» C'est précisément ce que plusieurs qui ne manquent pas toujours de goût ni de sens littéraire, ont dit trouver dans les *Petits Poèmes*, notamment Pierre Louÿs. Celui-ci même soutenait que Baudelaire n'était pas poète, parce qu'il pensait en prose. Sans vouloir aborder ici un problème qui ne saurait être traité dans une courte note, résumons notre sentiment : Baudelaire pensait souvent en vers,

J'ai jugé à propos de commettre une lourde folie; je veux parler de ma candidature à l'Académie. Vous qui avez, m'a-t-on dit, passé par là,⁽¹⁾ vous savez quelle odyssée horrible c'est, odyssée sans sirènes et sans lotus. Vous me seriez très agréable si vous pouviez annoncer cette candidature inouïe dans votre Courrier de l'Artiste et dans votre *Pierre de l'Estoile*⁽²⁾. Vous êtes peut-être candidat⁽³⁾. Mais je vous jure que vous pouvez être pour moi généreux sans danger. D'ailleurs, vous le seriez *avec* danger. — Vous me comprendrez facilement d'ailleurs si je vous dis qu'étant, personnellement, sans espérances, j'ai pris plaisir à me faire *bouc* pour tous les infortunés hommes de lettres⁽⁴⁾.

Je voulais vous porter deux manuscrits : un pour la *Presse* (dont nous avons parlé), un pour l'Artiste, celui-là est le plus avancé. Il y a plusieurs années que je rêve à mes poèmes en prose⁽⁵⁾.

Je vous demanderai en même temps de me payer la partie déjà faite, ou la totalité faite; car la chute [*sic*] soudaine et coïncidente de la *Fantai-*

mais presque toujours, dans sa méfiance de l'inspiration et son effort vers la synthèse, il rejetait, pour la creuser et la refondre, la forme qui s'était d'abord présentée à son esprit.

⁽¹⁾ Nous n'avons rien retrouvé à ce sujet.

⁽²⁾ Sous ce pseudonyme et sous le titre : *L'Histoire en pantoufles*, Houssaye donnait chaque semaine un feuilleton littéraire à la *Presse*. Il avait de plus repris la direction de l'Artiste qui avait périclité sous celle de son frère. Dans ce périodique il allait, le 1^{er} février 1862, donner satisfaction à son ami.

⁽³⁾ Houssaye ne l'était pas ni ne pouvait l'être, du fait de sa retentissante *Histoire du quarante et unième fauteuil* où il s'était amusé, cinq ans auparavant, à faire défiler tous les grands écrivains que l'Académie n'avait pas accueillis dans son sein.

⁽⁴⁾ Cf. la lettre à Flaubert numéro 702.

⁽⁵⁾ Les premiers avaient été publiés en 1855.

siste et de l'*Européenne* m'a mis sur la paille⁽¹⁾; mais comme c'est le jour de l'an; comme vous serez peut-être gêné; que d'ailleurs il n'est pas permis de tomber ainsi sur les gens à l'improviste, et qu'enfin je voudrais accorder la satisfaction immédiate de mon besoin avec toutes vos aises, — à défaut d'argent, je vous demanderai un mot d'écrit me promettant l'insertion des poèmes; dans ces conditions-là, j'ai une bourse d'ami qui m'est toujours ouverte⁽²⁾.

Le bon côté de ce travail est qu'on peut le couper où l'on veut⁽³⁾. J'ai dans l'idée qu'Hetzel y trouvera la matière d'un volume romantique à images⁽⁴⁾.

Mon point de départ a été *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand, que vous connaissez sans aucun doute; mais j'ai bien vite senti que je ne pouvais pas persévérer dans ce pastiche et que l'œuvre était inimitable. Je me suis résigné à être moi même⁽⁵⁾. Pourvu que je sois amusant, vous serez content, n'est-ce pas?

Il y a déjà quelque temps que je voulais vous

(1) La *Revue fantaisiste* était morte avec sa livraison du 15 novembre et l'*Européenne* venait d'être absorbée par la *Contemporaine*, on l'a vu.

(2) Baudelaire avait-il réellement un tel ami? Nous croirions plutôt qu'il pensait à l'un de ses escompteurs habituels, à Tenré, un ancien camarade de collège qui se montrait complaisant envers lui quand des garanties sérieuses lui étaient offertes.

(3) Cf. l'exorde de la *Dédicace des Petits Poèmes en prose*.

(4) Hetzel, le 13 janvier 1863, achètera l'ouvrage qui d'ailleurs ne lui sera jamais livré; mais dans le traité passé à cette occasion il ne sera nullement question d'un livre illustré.

(5) Cf. à nouveau la *Dédicace*, page VI de notre édition : « J'ai une petite confession à vous faire... » et plus bas : « Sitôt que j'eus commencé le travail, je m'aperçus... »

offrir ce petit volume, et⁽¹⁾ j'apprends que vous opérez un miracle, ou du moins que vous voulez l'opérer, en rajeunissant *L'Artiste*. Ce serait bien beau; ça nous rajeunirait nous-mêmes⁽²⁾.

Enfin, quoi qu'il en soit, et si peu que vous fassiez pour moi, merci d'avance. Tout à vous.
— CH. BAUDELAIRE.

690. À JULES ROZIER⁽³⁾.

[Décembre 1861.]

L. a. s., 2 pages 7-12.

Il invoque ses talents de restaurateur (de tableaux), de pasticheur, pour lui demander de se mettre en rapport avec Edmond About⁽⁴⁾ et avec M. Lydis Sauvage, qui ont quelque chose à lui montrer. Baudelaire ajoute

⁽¹⁾ Ici l'autographe montre trois lignes et demie biffées, où on lisait, croyons-nous, ceci :

«... je m'attendais primitivement à un salaire forcément médiocre, car vous m'avez dit une fois que *l'Artiste* était pour vous une plaie rongeuse. Mais j'apprends...»

⁽²⁾ C'est dans *l'Artiste* que Baudelaire avait débuté en tant que poète (voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUILÆ*, page 407).

⁽³⁾ (1821-1882) élève de Bertin et Delaroche, grand ami de Murger.

⁽⁴⁾ Ce billet est tracé sur un papier aux initiales d'Edmond About. Nous ignorons qui était M. Lydis Sauvage. Au Bottin de 1860-1861 figure bien un « Sauvage, homme de lettres, faubourg Saint-Denis, 108 », mais son prénom n'est pas indiqué.

qu'il profite de l'occasion pour se recommander lui-même :

.....
 ...Vous savez : *le Noir, le Rouge, le Blanc!* et le *fixatif!* Vous savez le prix et la raison du prix que j'attache à ce détestable dessin...⁽¹⁾

691. À MICHEL MASSON⁽²⁾.

Paris, le 27 décembre 1861.

Bon pour cent francs.

Au quinze juillet prochain, je paierai à l'ordre de M. Michel Masson, délégué du Comité de la Société des gens de lettres, la somme de cent francs, valeur reçue en espèces⁽³⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Il s'agissait bien probablement d'un dessin de François Baudelaire qualifié précédemment de « détestable artiste » mais dont son fils honorait la mémoire. — Voyez le tome II, pages 110-111 et 168.

⁽²⁻³⁾ Romancier et auteur dramatique (1800-1883). Le 25 décembre, par une lettre que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* (août-septembre 1939), il avait réclamé à Baudelaire une somme de 412 fr. 50, correspondant principalement à des avances de la Société, et l'avait prié de s'acquitter de cette dette avant le 1^{er} décembre 1862, lui laissant d'ailleurs toute liberté pour en échelonner le règlement. — Au bas de ce billet : « Pour acquit, le 15 juillet 1862. — Michel Masson ». — En le publiant (voyez *Figaro*, 13 novembre 1937), M. André Billy formait le vœu qu'on l'accrochât au mur de la salle du Comité, à l'Hôtel de Massa, derrière le fauteuil du président ou du délégué. Nous ignorons s'il fut exaucé.

692. À ARSÈNE HOUSSAYE ⁽¹⁾.[Fin décembre 1861 ⁽²⁾.]

Mon ami,

Je vous porterai demain quelque chose, quelque chose à quoi j'attache peut-être une importance exagérée, en raison du mal que je me suis donné pour bien faire. Enfin! je me pique qu'il y a là *quelque chose de nouveau*, comme sensation ou comme expression.

Je crois que j'ai trouvé le titre qui rend bien mon idée : *La Lueur et la Fumée*, poème en prose, au minimum 40 poèmes, au maximum 50. Dont 12 sont faits : *L'Étranger*. — *Le Désespoir de la vieille*. — *Le Confiteur de l'Artiste*. — *La Femme sauvage*. — *Eros, Plutus et la Gloire*. — *La Belle Dorothee*. — *Souper avec Satan*. — *Un Joueur généreux*. — *La Chambre double*. — *La Fin du Monde*. — *Le Nouveau Mitbridate*. — *Du haut des Buttes-Chaumont* ⁽³⁾.

⁽¹⁻²⁾ Cette lettre est-elle antérieure ou postérieure à celle au même qui est datée Noël 1861? Il paraît bien difficile d'en décider. Elle commence comme si elle apportait une surprise à son destinataire, et donne à croire qu'Houssaye n'était pas au courant des intentions de Baudelaire. Si bien qu'on serait tenté d'abord de la placer avant la lettre de Noël. En revanche notre poète y parle de sa candidature à l'Académie comme s'il continuait les propos tenus dans l'autre lettre, et même y parle de notes sur sa candidature comme si Houssaye, dans l'intervalle, lui en eût demandé pour ses journaux.

⁽³⁾ Il s'agit ici non de douze poèmes, comme l'écrivait Baudelaire, mais de onze, *Un Joueur généreux* étant le simple sous-titre de *Souper avec Satan*, — onze dont les huit premiers se retrouveront à la table des *Petits Poèmes en prose*, et les neuvième et

Votre idée de placer les choses alternativement dans l'*Artiste* et la *Presse* me sourit beaucoup⁽¹⁾.

Les notes pour la candidature sont faites. (Le bruit m'est revenu que ma candidature étant un outrage à l'Académie, plusieurs de ces Messieurs ont décidé qu'ils ne seraient pas visibles pour moi⁽²⁾. Mais c'est trop fantastique pour être possible.)

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Il y a longtemps que j'ai reçu un paquet de *japonneries*. Je les ai partagées entre mes amis et amies, et je vous en ai réservé trois. Elle ne sont pas mauvaises (images d'Épinal, du Japon, 2 sols pièce à Yeddo). Je vous assure que sur du vélin et encadré de bambou ou de baguettes vermillon, c'est d'un grand effet⁽³⁾.

onzième dans les listes de projets que nous avons données dans notre édition de cet ouvrage (pages 251 et 254). Du dixième seul nous ne savons rien, bien qu'il soit donné ici pour achevé. Quelle en pouvait être la donnée? Peut-être un nouvel apologue du poète qui, ayant épuisé toutes les coupes empoisonnées du malheur, est parvenu à une immunité souveraine?

⁽¹⁾ Ces deux lignes n'avaient pas été données dans les recueils antérieurs.

⁽²⁾ «Le bruit», à s'en rapporter à la lettre 695, aurait eu pour truchements Rozier et Wallon.

⁽³⁾ Il nous a été donné de voir, chez le fils de l'éditeur Maurice Dreyfous, plusieurs de ces estampes japonaises, encadrées de «baguettes vermillon» veinées d'or, qui avaient été offertes à Fantin-Latour par notre auteur; elles sont réellement «d'un grand effet».

693. À MONSIEUR DE SAUX⁽¹⁾.

30 décembre 1861.

Monsieur,

Il serait tout naturel que vous eussiez oublié que je vous ai rencontré deux fois, dans ces derniers temps, et que je vous ai exprimé l'intention de m'adresser à vous et à M. le Ministre pour obtenir un soulagement à des gênes non méritées. J'ai beaucoup tardé, jusqu'au dernier jour de l'année, comme vous voyez. Il y a dans ma conduite beaucoup de pudeur, une grande répugnance à m'adresser à un autre que moi-même pour des besoins d'argent, et enfin la conviction, *détestable sans doute*, qu'il n'y a rien de moins intéressant qu'un savant, un poète ou un artiste. Depuis que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer, de nouveaux faits sont venus aggraver ma situation, particulièrement la dégringolade de deux *Revues*, coup sur coup, dans le même mois, deux *Revues* sur lesquelles je m'appuyais, dont l'une est la *Revue Européenne*⁽²⁾. Il ne m'appartient pas de discuter si une administration fait bien en sacrifiant un journal

(1) Le destinataire de cette lettre n'était point M. Pelletier, comme l'ont cru nos prédécesseurs, mais Jules de Saux, chef de cabinet du comte Walewski, aucun doute là-dessus, car 1° à l'heure où elle fut écrite, M. Pelletier avait rejoint M. Fould aux Finances; 2° dans le troisième des rappels dont elle fera l'objet (numéros 697, 707 et 710), on verra Baudelaire écrire : « C'est de votre cabinet que partent les lettres d'audiences », et ceci ne peut s'entendre que de M. de Saux puisque c'est auprès du comte Walewski que le poète demandait à être introduit.

(2) L'autre était la *Revue fantaisiste*, on l'a vu.

qu'elle a fondé; elle fait peut-être bien; mais je sais qu'il y a des écrivains de quelque mérite qui ne peuvent pas retourner auprès de M. de Calonne; Moi, par exemple, qui lui ai remboursé une somme très considérable pour avoir le droit de m'éloigner de lui, et qui ne puis pas, à cause de mon nom, de mon rang et de mon âge, accepter les prix ridicules qu'il offrira à ses collaborateurs. D'ailleurs je n'ai contre lui aucune haine, aucune rancune, et pour rien au monde je ne voudrais lui nuire⁽¹⁾.

Enfin, Monsieur, ma situation est telle que je suis contraint de m'adresser à vous. Je n'ai jamais douté de votre bienveillance, mais vous devinez qu'il est vraiment dur pour un parfait ouvrier d'avouer que son métier ne le fait pas bien vivre. Une fois, *une seule fois, exceptionnellement* je désirerais que M. le Ministre voulût bien m'attribuer une de ces sommes qui tirent vraiment d'affaire un homme gêné, en lui laissant un loisir un peu long. Mille francs, par exemple. Pour moi ce serait une sécurité de trois mois. Il y a plus de trois années qu'un drame, destiné à un gros théâtre du Boulevard, dort dans ma chambre — mal fait, mal construit, et toujours inachevé, par suite des mille tracasseries de la vie, — un grand drame politique (sans niaiserie courtesanesque) patriotique, et où je voulais fondre l'élément littéraire

⁽¹⁾ Cf. la lettre 688, page 24. — Il est piquant de rapprocher de ces lignes les assurances que Baudelaire avait envoyées à Calonne en 1859, notamment dans sa lettre du 1^{er} février (numéro 410), mais il faut admirer aussi l'audace avec laquelle notre étonnant solliciteur représentait à l'administration des Beaux-Arts ses inconséquences et ses responsabilités.

avec le plaisir des grands spectacles⁽¹⁾. Certainement c'est une bonne idée, et nous autres, poètes, nous sommes contraints à ces idées-là, nous sommes contraints de nous réfugier dans des milieux *ex-centriques*, puisque les centres littéraires (comme la *Comédie française*) ne veulent plus jouer que de grands Vaudevilles sans couplets⁽²⁾.

Si je pouvais obtenir de M. le Ministre ce que je lui demande par votre entremise, je me sauverais bien vite dans ma solitude, pour venir décidément à bout de l'entreprise.

Je crois, Monsieur, que je tombe dans un mauvais moment. Vous pourrez m'alléguer un budget épuisé, les lenteurs inséparables de toute administration, et enfin les dix jours de délai exigés entre la signature ministérielle et le paiement aux Finances. Mais je compte sur votre éminente bonne grâce pour vaincre beaucoup de difficultés, même celles avoisinant toujours le commencement d'une nouvelle année.

Par l'insistance que je vous montre, vous devinez l'urgence du service que je sollicite. Je puis vous avouer, pour joindre la chose comique à la chose triste, que dans ces derniers temps, ayant posé officiellement ma candidature à l'Académie, je me suis vu, et pour cause, privé du plaisir d'offrir une collection de mes œuvres aux membres de l'Académie qui auraient pu avoir envie de les lire⁽³⁾. Ce détail comique, si un homme est comique,

(1) Cette définition de l'effort qu'il poursuivait avec *Le Marquis du 1^{er} bouzards* se trouvait déjà, à peu près, dans la lettre 592.

(2) Dans les textes antérieurs le *que* exclusif avait été omis. — L'administrateur de la *Comédie française* était alors Edouard Thierry.

(3) Cf. la lettre 688, page 23.

qui veut qu'on lui rende justice, suffit à vous prouver que cette lettre (d'un caractère un peu grognon peut-être) est écrite pour vous seul, — à moins que vous ne jugiez bon de la montrer à M. le Ministre. Mais j'étais connu de M. Fould; je ne le suis pas de M. Walewski. En somme, je vous serai infiniment obligé de n'en communiquer à M. Bellaguet que la substance. Sans⁽¹⁾ avoir l'honneur d'être lié avec vous, je vous ai écrit d'une façon presque intime. J'espère que j'ai bien fait, sachant à quel esprit je m'adressais.

— Avec ma gratitude, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

694. À EDMOND TEXIER.

30 décembre 1861.

Mon cher Texier, je n'avais pas vu dans votre chronique hebdomadaire du *Siècle* (qui n'a pas paru un dimanche) l'excellente phrase qui me concerne. On me l'a montrée depuis, et je vous en remercie. Il était impossible de dire mieux : « Voilà une candidature qui échouera certainement et qui pour nous n'est pas ridicule. » Vous avez pourvu au danger⁽²⁾.

⁽¹⁾ « Sans avoir l'honneur... » et non « Pour avoir l'honneur », comme on avait lu antérieurement.

⁽²⁾ Voici ce qu'avait écrit Texier dans le *Siècle* du 23 décembre : « Je reviens à Paris tout exprès pour m'enquérir de cette double élection académique, qui vaut tant de visites à

Voici janvier. Il est nécessaire que je vous donne mon adresse pour les épreuves du *Guys*. J'aurai à avertir immédiatement Malassis, qui tient peut-être toujours à faire une brochure, pour qu'il ait à s'entendre avec votre imprimerie. On ne restera pas les lignes, on coupera simplement une colonne en deux ou en trois⁽¹⁾.

(Si nous avions eu du loisir et si on avait pu consacrer quelque argent à cette fantaisie, il y avait moyen de faire, à propos de cet article, une exhibition des dessins de *Guys*, des plus énormes et des plus singuliers. Mais ceci est un rêve à envoyer au diable, d'abord parce qu'il est trop tard, ensuite parce que nous ne pourrions pas trouver de traducteurs pour traduire sur bois la bizarrerie de *Guys*, et enfin parce que nous aurions, en ce cas, besoin de *Guys* lui-même, qui est le moins maniable et le plus fantastique des hommes).

Tout à vous

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

MM. les Quarante [...] Jamais du reste, la liste des candidats n'avait été plus nombreuse : on parle de Théophile Gautier, d'Autran, de Jules Janin, de Cuvillier-Fleury, de M. Feuillet, et aussi de M. Baudelaire, un poète audacieux, traducteur d'Edgar Poe, et qui est lui-même l'Edgar Poe du vieux monde. Le jour où M. Baudelaire fera son entrée solennelle sous la coupole, si toutes les vitres de ce vénérable palais Mazarin n'éclatent pas en mille pièces, il faudra croire que le dieu de la tradition classique est décidément mort ou enterré.»

⁽¹⁾ Cette lettre est, à notre connaissance, la seule où il ait été question de faire une brochure avec *Le Peintre de la Vie moderne* qui d'ailleurs, finalement, ne paraîtra pas dans l'*Illustration*, on l'a dit.

695. À POULET-MALASSIS.

[27, rue Neuve Bréda.
(En cas d'absence
laisser la lettre)].

[Décembre 1861.]

Mon cher ami,

Pour une raison quelconque je ne peux pas sortir. Pouvez-vous venir à mon hôtel à l'heure du dîner? Vous m'épargneriez la fatigue d'une longue lettre. Texier⁽¹⁾ à qui j'écris encore renvoie *notre* *Guys*⁽²⁾ de semaine en semaine; la fin de février va amener vos 600 fr. D'un autre côté les *poèmes en prose*, auxquels je travaille, paraîtront de mois en mois moitié à l'*Artiste*, moitié à la *Presse* (vendus à Houssaye)⁽³⁾. Je voudrais trouver un moyen de tirer des *poèmes en prose* la totalité approximative de leur valeur (en journal) et vous laisser les 600 fr. nécessaires.

Le premier numéro sera le 1^{er} février.

En tout cas, venez me voir, et dites à ce garçon si c'est pour ce soir. — Toute démarche acadé-

(1) Voir la lettre précédente.

(2) Les pourparlers avec l'*Illustration* au sujet du *Peintre de la vie moderne* allaient durer plusieurs mois, sans aboutir. Baudelaire dit ici « *notre* *Guys* » soit pour marquer que le prix de l'article — il ne l'oublie pas — doit revenir à Poulet-Malassis, soit pour rappeler à celui-ci sa promesse de recueillir ces pages-là dans une brochure.

(3) A l'heure où il traçait ces lignes, son désir, comme il arriva souvent, anticipait sur le cours des choses : c'est seulement à la fin d'août 1862 que la *Presse* commencera de publier des « petits poèmes en prose ». Quant à l'*Artiste*, il n'en donnera jamais que trois (1^{er} novembre 1864).

mique se trouve forcément interrompue par cette nécessité de travail.

A ce propos, Rozier m'a dit tenir de Wallon qu'un très grand nombre d'Académiciens avaient décidé que ma candidature devant être tenue pour un outrage à l'Académie, ils auraient soin de n'être pas visibles pour moi⁽¹⁾.

Une pareille sottise est-elle possible ?

Tout à vous.

C. B.

1862

696. À MADAME AUPICK.

[Environ 15 janvier 1862.]

Ma Chère Mère, je me suis toujours défié de la poste d'Honfleur. Cependant, je ne sais pas si l'insuffisance est constatée à Paris ou à Honfleur. Pour la dernière lettre, je me suis évidemment trompé, c'est-à-dire que j'ai été distrait. L'avant-dernière, la longue, portait quatre timbres-poste de deux sous, donc huit sous. Tu as payé un surplus de 16 sous, total 24 sous. Est-ce vraiment possible ? Elle aurait donc payé *autant* que le *Boulevard* pour lequel tu as payé 24 sous et qu'on [a] voulu considérer, je ne sais pourquoi, comme lettre.

Ceci est encore plus obscur. Tout grand jour-

⁽¹⁾ Cf. la lettre 692, *in fine*.

nal s'affranchit avec *un sol*. Le *Boulevard* n'est qu'une feuille comme la *Presse* ou le *Siècle*, pliée en deux, en quatre ou en huit. Or, il était affranchi d'un timbre de *deux sols*, ce qui est un sol de trop. Et il coûte en arrivant 24 sols de supplément; il est donc considéré et payé comme lettre; pourquoi? Il faut le demander au facteur la première fois qu'il viendra chez toi, surtout si tu as conservé le journal. Tu auras ainsi l'explication, et tu me la transmettras.

Remarque bien que le *Boulevard* était, non pas sous enveloppe, mais *sous bande*, et affranchi comme imprimé, de deux sols un sol de trop. Je suis convaincu que dans les bureaux de province, il y a une foule de petites irrégularités.

Ne m'envoie pas de lettre pour M. Guizot. Je le ferai prévenir de ma visite par son fils, avec qui j'ai été lié⁽¹⁾.

Le travail dont je t'ai parlé s'appelle : *Constantin G., peintre de mœurs*. On me promet qu'il paraîtra prochainement à *l'Illustration*, journal dont on regarde les images, mais qu'on ne lit pas. Et puis ce sera morcelé en 4 fois.

Je n'ai certainement pas renoncé à mes projets de retraite, non plus qu'au plaisir de te rapporter successivement de l'argent; mais il faut que cette crise soit calmée.

Je vais passer un mois terrible, ayant sur les bras les créanciers, l'affaire de mes visites, et la nécessité de travailler. Il faut que je trouve moyen, chaque jour, de calmer les gens, de travailler, de faire mes visites, et enfin de placer le travail et de

(1) Voyez tome II, page 58, note 2.

le faire payer tout de suite. Tout cela demande une grande fixité de caractère, et pas de distraction.

Ma santé? dis-tu. Toujours la même chose. Une santé robuste, traversée à chaque instant de douleurs et de faiblesses nerveuses. Je me suis aperçu que très souvent, les angoisses, les peurs, les mauvais sommeils, et même les maux de reins, coïncidaient avec des mauvaises digestions. Voilà à quoi se bornent mes découvertes. Mais l'accident a lieu deux jours sur trois. Je t'écrirai sans doute Dimanche et te dirai s'il y a du nouveau.

Je t'envoie deux feuillets où il n'est nullement question de moi, mais qui m'ont amusé; je présume qu'ils t'amuseront. Je les affranchis de deux sols, ce qui fait un sol par journal, ce que paye tout le monde, ce que payait M. Émon, quand il t'adressait le journal.

Je t'embrasse et te remercie de nouveau.

CHARLES.

697. À MONSIEUR DE SAUX⁽¹⁾.

Dimanche 19 janvier 1862.

Monsieur,

Il y a un peu plus d'une vingtaine de jours que je vous ai écrit pour solliciter une somme d'argent de M. le Ministre par votre entremise⁽²⁾. Le chiffre que je me suis permis d'indiquer était un peu fort; mais je crois que, sans compter votre bienveillance, j'avais quelques raisons plausibles pour aller

⁽¹⁻²⁾ Voyez page 35, note 1.

jusque là, ainsi que je l'expliquais, dans cette lettre d'un caractère presque confidentiel, et où je vous suppliais de sauter, s'il était possible, par-dessus toutes les lentes formalités d'un ministère.

Ces vingt jours écoulés, j'ai commencé à craindre que la poste n'eût égaré ma lettre, ou que quelqu'un ne l'eût prise au ministère; vous faire une visite, vous savez, Monsieur, combien c'est difficile. Vos huissiers exigent une lettre d'audience ou barrent le passage. Et en vérité, vous êtes tellement ahuri d'affaires qu'il faut être discret à l'endroit de votre temps.

Considérez seulement, Monsieur, quelle est la situation d'un homme *qui vous demande un service*, et qui peut *rester vingt jours, quarante jours même*, sans savoir *si sa demande a été agréée, si même elle est parvenue*. Je connais, Monsieur, votre gracieuseté et votre obligeance; et je sais que vous êtes vous-même gêné par cette loi de lenteur qui gouverne toutes les administrations. Cependant je me recommande encore une fois à vous pour activer la solution de mon affaire, quelque [*sic*] puisse être cette solution, et de [*pour*] jeter un coup d'œil sur ma lettre primitive (fin Janvier)⁽¹⁾ si elle est encore entre vos mains.

C'est avec une parfaite confiance dans votre bonne grâce que je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, Rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Lapsus évident; il faut lire : fin décembre.

698. À SAINTE-BEUVE.

[Environ 25 janvier 1862.]

Encore un service que je vous dois! Quand cela finira-t-il? — Et comment vous remercier?

L'article m'avait échappé⁽¹⁾. Cela vous explique le retard que j'ai mis à vous écrire.

Quelques mots, mon cher ami, pour vous peindre le genre particulier de plaisir que vous m'avez procuré. — J'étais très blessé (mais je n'en disais rien) de m'entendre, depuis plusieurs années, traiter de loup-garou, d'homme impossible et rébarbatif. Une fois, dans un journal méchant, j'avais lu quelques lignes sur ma répulsive laideur, bien faite pour éloigner toute sympathie (c'était dur pour un homme qui a tant aimé le parfum de la femme). Un jour une femme me dit : « C'est singulier, vous êtes fort convenable; je croyais que vous étiez toujours ivre et que vous sentiez mauvais. » Elle parlait d'après la légende⁽²⁾.

Enfin, mon cher ami, vous avez mis bon ordre à tout cela, et je vous en sais bien du gré, — moi qui ai toujours dit qu'il ne suffisait pas d'être savant, mais qu'il fallait surtout être aimable.

⁽¹⁾ *Des prochaines élections à l'Académie*, article paru au *Constitutionnel* le 20 janvier. Cette date implique que la lettre à Sainte-Beuve doit être placée non pas avant la lettre à de Saux, comme on la voit dans la *Correspondance*, mais après.

⁽²⁾ Nous ne savons de quel « journal méchant » il s'agit. Quant à la femme, ce pourrait bien avoir été M^{me} Paul Meurice chez qui une exquise bonté compensait des audaces parfois brutales.

Quant à ce que vous appelez *mon Kamtschatka*⁽¹⁾, si je recevais souvent des encouragements aussi vigoureux que celui-ci, je crois que j'aurais la force d'en faire une immense *Sibérie*, mais une chaude et peuplée. Quand je vois votre activité, votre vitalité, je suis tout honteux; heureusement j'ai des soubresauts et des crises dans le caractère qui remplacent, quoique très insuffisamment, l'action d'une volonté continue.

Faut-il maintenant que moi, l'amoureux incorrigible des *Rayons jaunes* et de *Volupté*⁽²⁾, du Sainte-Beuve poète et romancier, je complimente le journaliste? Comment faites-vous pour arriver à cette certitude de plume qui vous permet de tout dire et de vous faire un jeu de toute difficulté? Cet article n'est pas un pamphlet, puisque c'est une justice. Une chose m'a frappé, c'est que j'ai retrouvé là toute votre éloquence de conversation, avec son bon sens et ses pétulances⁽³⁾.

(Vraiment, j'aurais voulu y collaborer un peu

⁽¹⁾ La phrase est célèbre, où Sainte-Beuve résumait l'impression que lui avaient faite les *Fleurs du Mal* :

«Ce singulier kiosque, fait en marqueterie d'une originalité concertée et composite, qui, depuis quelque temps, attire les regards à la pointe extrême du Kamtschatka romantique, j'appelle cela la *folie Baudelaire*.»

Et Fernand Vandérem n'avait certainement pas tort quand il relevait toute l'injustice et la malice que voilaient de telles louanges (voir sa plaquette : *Baudelaire et Sainte-Beuve*, Leclerc, 1917, où l'envie et le mauvais vouloir du Lundiste à l'égard de notre poète sont montrés avec une implacable logique).

^(2 3) On sait que, non content de cette lettre de remerciements, Baudelaire, quelques jours plus tard, dans un article anonyme : *Une Réforme à l'Académie*, qui parut dans la *Revue anecdotique*, deuxième quinzaine de janvier, et que nous avons reproduit dans le tome I de notre édition des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*, rendait à Sainte-Beuve les éloges qu'il

(pardonnez cet orgueil); j'aurais pu vous faire don de deux ou trois énormités que vous avez omises par ignorance. Dans une bonne causerie, je vous contera cela.)

Ah! et votre utopie! le grand moyen de chasser des élections *le vague, si cher aux grands seigneurs!* Votre utopie m'a donné un nouvel orgueil. Moi aussi, je l'avais faite, l'utopie, la réforme; — est-ce un vieux fond d'esprit révolutionnaire qui m'y poussait, comme aussi, il y a longtemps, à faire des projets de constitution?⁽¹⁾ Il y a cette grande différence que la vôtre est tout à fait viable, et que peut-être le jour n'est pas loin où elle sera adoptée.

P. Malassis brûle de faire une brochure avec votre admirable article, mais il n'ose pas vous aller voir; il croit que vous lui en voulez⁽²⁾.

Promettez-moi, je vous prie, de trouver quelques minutes pour répondre à ce qui suit :

Un grand chagrin, la nécessité de travailler, des

en avait reçus. Plusieurs passages d'*Une Réforme* sont à rapprocher de sa lettre, par exemple :

«Ceux qui ont l'honneur de connaître intimement l'auteur de *Joseph Delorme* [...], savent apprécier en lui [...] une conversation dont l'éloquence [...] n'a pas d'analogue, même chez les plus renommés causeurs. Eh bien! toute cette éloquence familière est contenue ici. Rien n'y manque [...]. Tout y est, même l'utopie. M. Sainte-Beuve, même pour chasser des élections *le vague, si naturellement cher aux grands seigneurs*, désire que l'Académie française, assimilée aux autres Académies, soit divisée en sections : langue, théâtre, poésie, histoire, éloquence, roman [...]. Ainsi, dit-il, il sera possible de discuter, de vérifier les titres et de faire comprendre au public la légitimité d'un choix.»

⁽¹⁾ Allusion à sa courte participation au mouvement révolutionnaire de 1848.

⁽²⁾ Dans sa réponse (26 janvier), Sainte-Beuve dira cette crainte dénuée de tout fondement; cependant Poulet-Malassis ne fit pas la brochure en cause.

douleurs physiques, dont une vieille blessure⁽¹⁾, ont interrompu mes opérations.

J'ai enfin 15 exemplaires de mes principaux bouquins. Ma liste de distribution, très restreinte, est faite⁽²⁾.

Je crois de bonne politique d'opter pour le fauteuil Lacordaire. Là, il n'y a pas de littérateurs. C'était primitivement mon dessein, et, si je ne l'ai pas fait, c'était *pour ne pas vous désobéir*, et pour ne pas paraître trop excentrique. Si vous croyez mon idée bonne, j'écrirai avant mercredi prochain une lettre à M. Villemain, où je dirai brièvement qu'il me semble que l'option d'un candidat ne doit pas être seulement dirigée par le désir du succès, mais aussi doit être un hommage sympathique à la mémoire du défunt. Aussi bien Lacordaire est un prêtre *romantique*, et je l'aime. Peut-être glisserai-je dans la lettre le mot *romantisme*, mais non sans vous consulter⁽³⁾.

Il faudra bien que ce terrible rhéteur, cet homme si grave et si peu aimable, lise ma lettre; cet homme

⁽¹⁾ «... un grand chagrin», le même sans doute qu'il mentionnera dans sa lettre à sa mère du 17 mars suivant (ou faudrait-il penser à la mort de J. G. F. qui, d'après la dédicace des *Paradis artificiels*, était très malade au mois de mai précédent?) — «... une vieille blessure», le réveil de son affection vérolique? Peut-être convient-il de se souvenir ici du navrant passage de *Fusées* : «J'ai cultivé mon hystérie avec jouissance et terreur. Maintenant, j'ai toujours le vertige, et aujourd'hui 23 janvier 1862, j'ai subi un singulier avertissement, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité.»

⁽²⁾ De distribution à des Académiciens.

⁽³⁾ Dans sa réponse ci-dessus mentionnée, Sainte-Beuve lui déconseillera absolument de «poser par une lettre cette antithèse Lacordaire» : «ce choix exprès du Lacordaire, le *catholique-romantique*, paraîtrait excessif et choquant, ce que votre bon goût de candidat ne veut pas faire.»

qui prêche en causant, avec la physionomie et la solennité (mais non pas avec la bonne foi) de M^{lle} Lenormant. J'ai vu cette demoiselle⁽¹⁾ en robe de professeur, ramassée dans son fauteuil comme un Quasimodo, et elle avait sur M. Villemain l'avantage d'une voix très sympathique.

Si, par hasard, M. Villemain vous est cher⁽²⁾, je retire immédiatement tout ce que je viens de dire; et, pour l'amour de vous, je m'appliquerai à le trouver aimable.

Cependant, je ne puis pas m'empêcher de penser que, comme papiste, je vaud mieux que lui..., et cependant je suis un catholique bien suspect.

Je veux, malgré ma tonsure et mes cheveux blancs, vous parler en petit garçon. Ma mère, qui s'ennuie beaucoup, me demande sans cesse les *nouveautés*. Je lui ai envoyé votre article. Je sais quel plaisir maternel elle en tirera. Merci pour moi et pour Elle.

Votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

(1) Dans son billet du 3 mai 1860 à Poulet-Malassis, nous avons vu Baudelaire mentionner une tireuse de cartes dont une prédiction s'était déjà réalisée. Mais à moins de supposer qu'il ne s'agit là d'une prédiction fort ancienne, ce ne pouvait être l'illustre devineresse, celle-ci étant au tombeau depuis 1843.

(2) Non, Villemain n'était pas cher à Sainte-Beuve, bien au contraire : dans ses *Cahiers* on voit le Lundiste faire provision de venin pour le cas où il en viendrait, avec le Secrétaire perpétuel, aux hostilités déclarées; mais il le ménageait.

699. À GUSTAVE FLAUBERT⁽¹⁾.

[Environ 25 janvier 1862.]

Mon cher Flaubert, j'ai fait un coup de tête, une folie, que je transforme en acte de sagesse par ma persistance. Si j'avais le temps suffisant (ce serait fort long), je vous divertirais beaucoup en vous racontant mes visites académiques.

On me dit que vous êtes fort lié avec Sandeau (qui disait, il y a quelque [temps], à un de mes amis : M. Baudelaire écrit donc en prose?) Je vous serais infiniment obligé si vous lui écriviez ce que vous pensez de moi. J'irai le voir et je lui expliquerai le sens de cette candidature, qui a tant surpris quelques-uns de ces messieurs.

Il y a bien longtemps que je désire vous envoyer une brochure sur Wagner, et puis, je ne sais plus quoi. Mais, ce qui est bien ridicule pour un candidat, je n'ai pas un livre de moi chez moi.

Sainte-Beuve a fait lundi dernier, dans *Le Constitutionnel*, à propos des candidats, un article

⁽¹⁾ La réponse de Flaubert datée «Dimanche soir», a été donnée par le *Manuscrit autographe*, numéro spécial consacré à Charles Baudelaire (1927, Blaizot, éd.). L'ermite de Croisset y marquait le plus vif étonnement : «Malheureux ! vous voulez donc que la coupole de l'Institut s'écroule ! Je vous rêve entre Villemain et Nisard».

Il acquiesçait néanmoins : «Le premier devoir d'un ami est d'obliger son ami. Donc sans rien comprendre à votre lettre, je viens d'écrire à Sandeau en le priant de voter pour vous».

chef-d'œuvre, un pamphlet à mourir de rire⁽¹⁾.
 Tout à vous. Votre bien dévoué.

C. B.

22, Rue d'Amsterdam.

700. À ALFRED DE VIGNY.

Dimanche 26 janvier 62.

Monsieur,

Je suis bien persuadé que vous ne m'avez pas cru capable d'oublier un instant votre admirable accueil⁽²⁾, ni la permission que vous m'avez donnée de compter sur vos conseils. Dans la fin de décembre et au commencement de ce mois, j'ai fait quelques efforts inutiles pour trouver quelques-uns de ces messieurs que je tenais vivement à voir, MM. Sandeau, de Sacy, Ponsard, Saint-Marc Girardin, Legouvé. Puis, je me suis senti repris par mes névralgies périodiques (*mes seuls titres auprès de M. Viennet*); puis par une grosse douleur morale, une de celles *qui ne veulent pas être dites*⁽³⁾ (comme disent les Anglais); puis par un accident physique⁽⁴⁾; puis, enfin, par l'impérieuse nécessité de travailler. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le découragement dans une tentative aussi paradoxale que la mienne. Cependant je vais m'y remettre activement. Je possède maintenant un nombre suffisant d'exemplaires de mon

(1) Voir la lettre précédente.

(2-4) Voyez le numéro 685, et la note 1, page 48.

petit bagage littéraire pour en faire quelques hommages.

Je consacrerai tout le commencement de février à mes visites.

Tout bien considéré, je ne suis pas fâché d'avoir tant lambiné; cela m'a permis de réfléchir sur une foule de choses que je ne connaissais guère.

Avant de prendre une décision définitive, j'ai voulu avoir votre avis. Selon votre réponse⁽¹⁾, j'écrirai, avant mercredi, une lettre à M. Villemain, destinée à être communiquée à MM. de l'Académie.

Cette lettre, d'une forme un peu abandonnée, comme peut l'être celle d'un novice, dira en substance que, à défaut d'une ressemblance complète entre les ouvrages du défunt et ceux du candidat, l'enthousiasme du dernier me paraît une raison suffisante d'option, dans le cas de deux fauteuils vacants;

Que, d'après cette théorie, le candidat le plus parfait qu'on puisse supposer devrait s'abstenir, s'il ne trouvait pas dans la vie et les ouvrages du défunt autre chose que des motifs d'admiration raisonnée, c'est-à-dire la sympathie et l'enthousiasme;

⁽¹⁾ La réponse de Vigny, datée du lendemain même, 27 janvier, et qu'on trouvera reproduite in E.-J. CRÉPET, pages 441-442, allait être des plus cordiales. Le poète d'Eloa y protestait d'abord contre le titre des *Fleurs du Mal*: «J'ai besoin de vous dire combien de ces *Fleurs* sont pour moi des *Fleurs du Bien* et me charment; combien aussi je vous trouve injuste envers ce bouquet souvent si délicieusement parfumé de printanières odeurs». Puis, se méprenant sur le sens de la lettre de Baudelaire, et croyant comprendre que la candidature de son jeune émule n'était encore qu'à l'état de projet, il déconseillait formellement de la pousser plus loin, ajoutant qu'au cours d'un prochain entretien, il en donnerait ses motifs. Et il concluait: «*Venite ad me*».

Que, le père Lacordaire excitant en moi cette sympathie, non seulement par la valeur des choses qu'il a dites, mais aussi par la beauté dont il les a revêtues, et se présentant à l'imagination non-seulement avec le caractère chrétien, mais aussi avec la couleur romantique (j'arrangerai cela autrement), je prie M. Villemain d'instruire ses collègues que j'opte pour le fauteuil du père Lacordaire⁽¹⁾.

Par ce moyen, il me semble que je gagne quelques jours de plus, que je pourrai peut-être, me trouvant seul en face de M. de Broglie, puisque Philarète Chasles se retire, obtenir quelques voix d'hommes de lettres⁽²⁾.

Et enfin, le sentiment et l'instinct me persuadent qu'il faut toujours se conduire *utopiquement*, c'est-à-dire comme si on était sûr d'être élu, quand même on est certain de ne pas l'être.

La première fois que je parlai de mon projet à Sainte-Beuve, il me dit, en riant : « C'est fort bien, je reconnais votre caractère; votre tentative ne m'étonne pas; je parierais que, pour compléter votre audace, vous allez opter pour le fauteuil de Lacordaire ». En vérité, c'était mon intention; mais cette plaisanterie me déconcerta, et je craignis de paraître trop excentrique, surtout aux yeux des gens qui ne me connaissent pas du tout.

Si je voulais pousser ma démonstration de la

(1) La lettre à Villemain, dont le canevas finit là, ne fut jamais écrite.

(2) Baudelaire se flattait ici, très certainement, d'un vain espoir. Il n'aurait pas mieux réussi le 21 février qui vit le prince Alfred de Broglie succéder au P. Lacordaire, que le 6 où son nom ne fut pas même prononcé au cours des treize scrutins qui firent renvoyer à deux mois de date l'élection au fauteuil de Scribe.

nécessité de sympathie jusqu'à l'extrême rigueur, je composerais une étude critique et biographique sur le père Lacordaire, et je la ferais imprimer au moment de la réception du candidat; mais c'est là une gageure de prodigue, et il suffit qu'il y ait dans ce projet un peu d'impertinence pour que je le repousse.

Je ne prendrai pas de décision avant d'avoir reçu votre avis. Je dois vous dire que j'ai écrit une lettre à peu près analogue à mon excellent ami Sainte-Beuve, et que j'attends également une réponse de lui⁽¹⁾.

J'ai été sérieusement malade, mais, abstraction faite de la santé, de la paresse, du travail et de plusieurs autres considérations, j'éprouvais un certain embarras à me retrouver devant vous, après vous avoir envoyé mes livres.

Songez, Monsieur, à ce que peuvent être, pour nous autres littérateurs de quarante ans, ceux qui ont instruit, amusé, charmé notre jeunesse, nos maîtres, enfin!

Vous n'avez peut-être pas deviné la raison pour laquelle je vous ai adressé un petit journal contenant quelques vers de moi⁽²⁾ : c'était simplement à cause d'un sonnet sur un *certain coucher de soleil*, où j'avais essayé d'exprimer *ma piété!*

Parlez-moi sans façon, je vous en prie, car, dans des matières dont j'ai si peu l'expérience, il n'y aurait pas de honte pour moi à mal raisonner.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, une fois de

(1) Voyez la note 3, page 48.

(2) *Le Boulevard* (12 janvier) où avait paru *Le Coucher du Soleil romantique*.

plus, l'expression de ma gratitude et de ma sympathie toute dévouée.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

701. AU MÊME.

[Fin janvier?]

Monsieur,

Voici le terrible article Sainte-Beuve, le manifeste⁽¹⁾.

Voici, en outre, deux sixains d'excellentes ballades de Th. de Banville, qui certainement vous intéresseront⁽²⁾.

Je puis bien, sans honte, mettre des sonnets dans le *Boulevard*, puisqu'un poète tel que Banville veut bien m'y tenir compagnie⁽³⁾.

Tous les effroyables compliments dont vous avez bien voulu accabler mes vers me donnent à craindre pour mes élucubrations en prose⁽⁴⁾. Mais

(1) L'article du 20 janvier : *Des prochaines élections à l'Académie* (voyez la lettre 698).

(2) Ces deux sixains de ballades, parus au *Boulevard* (5 et 19 janvier), avaient en effet de quoi intéresser Vigny, car, ainsi que l'a fait remarquer M. Jean Pommier (*Dans les chemins de Baudelaire*, page 227), le premier exprimait les regrets de Banville pour l'an 1830 et renfermait de plus un souvenir à l'adresse tant de Vigny que de Marie Dorval.

(3) Voyez la lettre précédente, note 2.

(4) Dans sa réponse, Vigny était resté muet quant aux poèmes en prose que Baudelaire lui avait envoyés un mois et demi auparavant (lettre 685).

vous m'avez donné la soif de votre sympathie.

On s'oublie si bien à côté de vous, Monsieur, que j'ai négligé hier de vous parler de la bonne ale et de la mauvaise ale. Puisque vous voulez essayer de ce régime, défiez-vous comme de la peste (ce n'est point exagérer; j'en ai été malade) de toute bouteille portant l'étiquette *Harris*. C'est un affreux empoisonneur.

Bien qu'*Allsopp* et *Bass* soient de bons fabricants (*Bass* surtout), il faut bien se défier de même de leurs étiquettes, parce qu'il doit exister des contrefacteurs. Le plus raisonnable est de vous adresser à l'un des deux endroits honnêtes que je vais vous indiquer et de prendre leur ale, de confiance.

Rue de Rivoli, presque auprès de la place de la Concorde, un nommé *Gough*, qui tient un bureau de locations d'appartements, et vend en même temps des vins espagnols et des bières avec des liqueurs anglaises.

Puis, à deux pas de chez moi, sans doute au 26, *rue d'Amsterdam*, à la taverne *Saint-Austin* ⁽¹⁾. Il ne faut pas la confondre avec une autre taverne qui la précède et qui est tenue par des Allemands; bière et porter y sont excellents et à bon marché.

Je crois que *Gough* vend aussi de très vieille ale, outre ses ales ordinaires, mais elle est d'une force extrême.

Vous ne trouverez pas mauvais, n'est-ce pas? que je m'ingère dans ces petits détails qui intéres-

⁽¹⁾ Les tavernes de la rue d'Amsterdam sont maintes fois nommées dans le *Carnet*.

sent votre hygiène et que je vous fasse part de mon expérience parisienne.

Votre bien dévoué et bien reconnaissant.

CHARLES BAUDELAIRE.

Il m'est, pour le moment, impossible de retrouver *Le Corbeau*, avec la *Méthode de Composition* qui lui sert de commentaire ⁽¹⁻²⁾.

702. À GUSTAVE FLAUBERT.

31 janvier 1862.

Mon cher Flaubert,

Vous êtes un vrai guerrier. Vous méritez d'être du Bataillon Sacré. Vous avez la foi aveugle de l'amitié ⁽³⁾, qui implique la vraie politique [*sic*].

Mais, parfait solitaire, vous n'avez donc pas lu le fameux article de Sainte-Beuve sur l'Académie et les candidatures. Ça a fait la conversation d'une

⁽¹⁾ Sous le titre collectif: *La Genèse d'un poème*, ces deux morceaux avaient paru dans la *Revue française* le 20 avril 1859. On les a recueillis, dans cette collection, à la suite d'*EUREKA*.

⁽²⁾ En publiant cette lettre, Etienne Charavay qui en avait sous les yeux le manuscrit autographe, signalait qu'elle présente «une particularité qui n'est pas insignifiante. Elle est coupée et comme hachée d'alinéas très courts. Beaucoup de mots y sont soulignés [observation qui s'applique pareillement à la lettre au même en date du 26 janvier]. Or, les médecins aliénistes ont, remarqué que, dans la première phase des affections mentales, le malade ne peut écrire sans éprouver le besoin de mettre les mots en vedette, de les détacher et de les souligner».

⁽³⁾ Voyez page 50, note 1.

semaine et ça a dû retentir d'une façon violente dans l'Académie ⁽¹⁾.

Maxime du Camp m'a dit que j'étais déshonoré ⁽²⁾, mais je persiste à faire mes visites, bien que certains académiciens aient déclaré (mais est-ce bien vrai?) qu'ils ne me recevraient même pas chez eux ⁽³⁾. J'ai fait un coup de tête, dont je ne me repens pas. Quand même je n'obtiendrais pas une seule voix, je ne m'en repentirai pas. Une élection a lieu le 6 février, mais c'est à propos de la dernière (Lacordaire, le 20 février) que je tâcherai d'arracher deux ou trois voix. Je me trouverai seul (à moins qu'il ne surgisse une candidature raisonnable) en face du ridicule petit prince de Broglie, fils du duc, académicien vivant ⁽⁴⁾. Ces gens-là finiront par faire l'élection de leurs concierges, si ces concierges sont orléanistes.

À bientôt, nous nous verrons sans doute. Je rêve toujours la solitude, et si je partais avant votre

⁽¹⁾ Un billet adressé par Sainte-Beuve à la direction de la *Revue anecdotique* en remerciement des pages anonymes où Baudelaire avait célébré son article : *Des prochaines élections à l'Académie* (voyez les notes 2-3, page 46), témoigne que si l'émoi avait pu être grand au quai Conti, on n'en avait du moins rien laissé paraître :

«Ce 3 février. — Je suis bien touché et reconnaissant de la manière dont l'auteur de la *Revue anecdotique* a bien voulu parler de l'article sur l'Académie et de l'appui qu'il vient me donner dans cette question.

«Il n'y a eu, à la séance qui a suivi, rien de particulier, aucune interpellation, et les choses se sont passées comme à l'ordinaire.

«Je salue et respecte le bienveillant anonyme.»

⁽²⁾ Du Camp sera reçu à l'Académie en 1880.

⁽³⁾ Voyez la note 2, page 22.

⁽⁴⁾ On sait que, dans l'intervalle, Baudelaire allait retirer sa candidature.

retour, je vous ferais une visite de quelques heures là-bas ⁽¹⁾.

Comment n'avez-vous pas deviné que Baudelaire, ça voulait dire : Auguste Barbier, Théophile Gautier, Banville, Flaubert, Leconte de Lisle, c'est-à-dire littérature pure ? Ç'a été bien compris tout de suite par quelques amis et ça m'a valu quelques sympathies.

Merci et tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Avez-vous observé qu'écrire avec une plume de fer, c'est comme si on marchait avec des sabots sur des pierres branlantes⁽²⁾ ?

703. AU MÊME.

Paris, 3 février 1862.

Mon cher ami,

M. Sandeau a été charmant, sa femme a été charmante, et je crois bien que j'ai été aussi charmant qu'eux, puisque nous avons fait à nous tous un concert d'éloges en votre honneur, si harmonieux que cela ressemblait à un véritable trio exécuté par des artistes consommés.

Pour mon affaire, Sandeau m'a reproché de le prendre à l'improviste. J'aurais dû le voir plus tôt.

⁽¹⁾ Cette visite ne devait jamais prendre place.

⁽²⁾ Comme la plupart des écrivains de sa génération, Baudelaire usait de plumes d'oie.

Cependant il parlera pour moi à quelques-uns de ses amis de l'Académie : « et *peut-être, peut-être* pourrai-je, dit-il, arracher quelques voix de protestants dans le vote pour le fauteuil Lacordaire ⁽¹⁾ ». C'est tout ce que je désire.

Sérieusement, l'enthousiasme de Madame Sandeau pour vous est grand, et vous avez en elle un avocat, un panégyriste plus que zélé. Cela m'a mis en grande rage de rivalité, et je suis parvenu à trouver quelques motifs d'éloges qu'elle avait oubliés.

Voici la lettre de Sandeau ⁽²⁾. Voici un petit journal qui vous amusera peut-être ⁽³⁾.

— Tout à vous. A bientôt.

CH. BAUDELAIRE.

704. À SAINTE-BEUVE.

Lundi soir [3 février 1862].

Mon cher ami,

Je m'applique bien à deviner les heures qui sont pour vous des heures de vacances, et je n'y puis réussir.

Je n'ai pas écrit un mot, suivant votre conseil ;

(1) Cf. la lettre à Sainte-Beuve qui suit celle-ci.

(2) La réponse de Sandeau à Flaubert et que ce dernier avait aussitôt envoyée à Baudelaire avec prière de la lui retourner (*E.-J. CRÉPET*, p. 364).

(3) Sans doute un numéro de la *Revue anecdotique* (février) qui venait de conter avec beaucoup de verve les visites de Baudelaire aux membres de l'Académie.

mais je continue patiemment mes visites, pour bien faire comprendre que je désire, à propos de l'élection en remplacement du Père Lacordaire, ramasser quelques voix d'*Hommes de lettres*.

Je crois que Jules Sandeau vous parlera de moi; il m'a dit fort gracieusement : *Vous me surprenez trop tard, mais je vais m'informer s'il y a quelque chose à faire pour vous*⁽¹⁾.

J'ai vu deux fois Alfred de Vigny, qui m'a gardé chaque fois trois heures. C'est un homme admirable et délicieux, mais peu propre à l'action, et dissuadant même de l'action. Cependant il m'a témoigné la plus chaleureuse sympathie. — Vous ignorez que le mois de janvier a été pour moi un mois de chagrins, de névralgies accompagnées d'une blessure⁽²⁾. Je dis cela pour expliquer l'interruption dans mes démarches.

J'ai vu Lamartine,
Patin,
Viennet,
Legouvé,
de Vigny,
Villemain (horreur!)⁽³⁾,

(1) Cf. la lettre précédente.

(2) Voyez la note 1, page 48.

(3) La *Revue anecdotique* (février) venait de donner cet échantillon du dialogue du secrétaire perpétuel avec le candidat :

« M. VILLEMMAIN. — Vous vous présentez à l'Académie, monsieur; combien avez-vous de voix ? »

« M. BAUDELAIRE. — M. le secrétaire perpétuel n'ignore pas, non plus que moi, que le règlement interdit à MM. les Académiciens de promettre leurs voix. Je n'aurai donc aucune voix jusqu'au jour où, sans doute, on ne m'en donnera pas une. »

« M. VILLEMMAIN, avec insistance. — Je n'ai jamais eu d'originalité, moi, monsieur. »

« M. BAUDELAIRE, avec insinuation. — Monsieur, qu'en savez-vous ? »

Sandeau.

Ma foi, je ne me souviens plus des autres. Je n'ai pu trouver ni Ponsard, ni M. Saint-Marc Girardin, ni de Sacy :

J'ai enfin envoyé quelques exemplaires de quelques livres à dix de ceux dont je connais les ouvrages. Cette semaine, je verrai quelques-uns de ces messieurs.

J'ai fait dans la *Revue anecdotique* (sans signer; mais ma conduite est infâme, n'est-ce pas?), une analyse, telle quelle, de votre excellent article ⁽¹⁾. Quant à l'article lui-même, je l'ai envoyé à M. de Vigny, qui ne le connaissait pas et qui m'a témoigné l'envie de le lire.

Quant aux politiciens, chez qui je ne puis trouver aucune volupté, j'en ferai le tour en voiture. Ils n'auront que ma carte et non pas mon visage.

J'ai lu ce soir votre *Pontmartin* ⁽²⁾. Pardonnez-moi de vous dire : « Que de talent perdu ! » Il y a dans votre prodigalité quelque chose qui parfois me scandalise. Il me semble que moi, après avoir dit : « Les plus nobles causes sont quelquefois soutenues par des Jocrisses », j'aurais considéré mon travail comme fini. Mais vous avez des talents particuliers pour suggérer et pour faire deviner. — Même envers les bêtes les plus coupables, vous êtes délicieusement poli. Ce monsieur Pontmartin est un grand hâsseur de littérature. (Savez-vous

⁽¹⁾ Voir la note 2-3, page 46.

⁽²⁾ L'article du 3 février 1862 (*Constitutionnel*), reproduit dans les *Nouveaux Lundis*, tome II. Son auteur venait de se rapprocher de Pontmartin que Baudelaire haïssait. (Voir page 83, note 2.)

qu'on dit qu'il est le fils d'un homme qui s'est enrichi en achetant des biens d'émigrés? C'est peut-être une calomnie; mais si c'est vrai, ça rend sa thèse bien plus comique⁽¹⁾).

Je vous ai envoyé un petit paquet de sonnets. Je vous enverrai prochainement plusieurs paquets de *Révasseries* en prose, sans compter un énorme travail sur les *Peintres de mœurs* (crayon, aquarelle, lithographie, gravure)⁽²⁾.

Je ne vous demande pas si vous vous portez bien. *Cela se voit suffisamment.*

Je vous embrasse et vous serre les mains⁽³⁾. — Je sors de chez vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Ce passage (depuis : « Savez-vous... ») avait été omis dans les recueils antérieurs. — On ne lit rien de cet ordre dans l'ouvrage qu'Edmond Biré a consacré à *Armand de Pontmartin, sa vie et ses œuvres* (Garnier frères, 1904).

⁽²⁾ L'envoi poétique : sans doute les sept pièces parues, sous le titre collectif : *Sonnets*, dans *Le Boulevard* du 12 janvier, savoir : *Le Couvercle* et *Le Coucher du Soleil romantique* encore inédits, et cinq poèmes reproduits : *La Prière d'un païen*, *Le Rebelle*, *Recueillement*, *L'Avertisseur*, *Epigraphe pour un livre condamné*. — Les « *Révasseries* en prose », des « petits poèmes ». — Quant à l'essai sur les *Peintres de mœurs*, Baudelaire paraît en avoir poursuivi le projet quelque temps sans se mettre sérieusement à l'œuvre.

⁽³⁾ Dans sa réponse (9 février, *Correspondance*, I, page 283), Sainte-Beuve exhortait Baudelaire à abandonner sa folle candidature :

« Laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge au sujet

705. À MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Lundi, 10 février 1862.

Monsieur,

Je vous prie de rayer mon nom de la liste des candidats aspirant au fauteuil du R. P. Lacordaire, et de vouloir bien instruire vos collègues de mon désistement.

Permettez-moi, Monsieur, d'emprunter en même temps votre voix pour remercier ceux de ces messieurs, que j'ai eu le plaisir de voir, pour la manière toute gracieuse et cordiale dont ils ont bien voulu m'accueillir. Qu'ils soient bien convaincus que j'en garderai le précieux souvenir⁽¹⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

d'un homme comme Lacordaire. Vous êtes un homme de mesure et vous devez sentir cela.»

Et il ajoutait, quant aux critiques qu'avait osées Baudelaire à propos de son dernier article :

«Vous êtes sévère pour Pontmartin et indulgent pour sa cause. Si les causes sont *nobles*, il ne fait pas mal de les défendre, et il s'en tire avec assez d'élégance; mais si les causes sont *fausses*, il faut établir sa batterie autrement. — Et puis on ne fait pas un article dans un bon mot, comme un homme d'esprit fait en causant.»

⁽¹⁾ Le 15 février, Sainte-Beuve écrira à Baudelaire :

«Votre lettre a été lue avant-hier; votre désistement n'a pas déplu; mais, quand on a lu votre dernière phrase de remerciement, conçue en termes si modestes et si polis, on a dit tout haut : *Très bien!* Ainsi vous avez laissé de vous une bonne impression : n'est-ce donc rien?» (*Correspondance*, I, pages 285-286.)

706. À TAXILE DELORD ⁽¹⁾.

[Environ 10 février 1862.]

[L. a. s., 1 page in-12.]

Il le prie de faire passer dans son journal une note informant le public que M. Ch. Baudelaire s'est désisté de sa candidature à l'Académie française, pour le fauteuil vacant du P. Lacordaire.

707. À MONSIEUR DE SAUX ⁽²⁾.

12 février 1862.

Monsieur,

Je comprends parfaitement que votre lettre, en affirmant votre bienveillance à mon égard, m'interdisait toute réclamation nouvelle. Je ne vous écris donc que pour vous prier d'augmenter, s'il se peut, cette bienveillance. A la fin de Décembre ⁽³⁾, ma situation était grave; jugez ⁽⁴⁾ *combien elle est tendue maintenant*; depuis quatre mois, je n'appartiens à aucun journal.

Je tiens très vivement à ne pas vous ennuyer inutilement, et en même temps, à chaque secousse

⁽¹⁾ Collaborateur littéraire du *Siècle*. — Il ne semble pas que cette prière ait été entendue, tout au moins pour la période s'étendant du 10 au 20 février.

⁽²⁻³⁾ Voyez les lettres 693 et 697. — Nous n'avons pas la lettre à laquelle Baudelaire se réfère.

⁽⁴⁾ Et non «Voyez», comme il avait été lu par les publicateurs antérieurs.

nouvelle, je ne puis pas m'empêcher de tourner mon souvenir de votre côté.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes excuses, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

708. À ALFRED DE VIGNY.

[Février 1862?]

Monsieur,

Je vous ai vu souffrir, et j'y pense souvent.

Un de mes amis, *dont l'estomac est dans un état fort triste* ⁽¹⁾, m'a dit que Guerre, le pâtissier anglais, dont la maison fait *le coin de la rue Castiglione et de la rue de Rivoli*, fait des gelées de viande combinées avec un vin très chaud, Madère ou Xérès sans doute, que les estomacs *les plus désolés* digèrent *facilement et avec plaisir* ! C'est une espèce de confiture de viande au vin, plus substantielle et nourrissante qu'un repas composé.

J'ai présumé que ce document méritait de vous être transmis.

Votre bien dévoué.

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Baudelaire devait tenir cette adresse-là de Théodore de Banville, car dans *Mes Souvenirs* (1882, p. 418) on lit, à propos d'un malade qui, comme leur auteur, était alors soigné à la maison hydrothérapique du D^r Fleury et qui, comme Vigny, souffrait d'un cancer à l'estomac : « Il ne pouvait rien manger, si ce n'est des gelées au rhum qu'on faisait venir de chez le pâtissier anglais de la rue de Rivoli ».

709. À MADAME AUPICK.

17 mars 1862.

Je n'ai pas besoin de tes conseils sur l'*bonnêteté*, non plus que de mettre *ma main sur ma conscience*.

Généralement je cache ma vie, et mes pensées, et mes angoisses, même à toi.

Je ne peux pas et je ne veux pas raconter mes griefs. D'abord, cela ferait 50 pages au moins. Ensuite je souffrirais pendant 50 pages.

Je me borne à dire ceci :

Étant donné mon caractère, que tu connais en partie, sensible, prodigue, violent, mettant l'orgueil au-dessus de tout, *est-il vraisemblable que je commette un acte de barbarie par pure avarice ? Avarice !* mais qu'ai-je fait pendant 17 ans, si ce n'est pardonner ? (j'avoue que la femme étant belle, on peut soupçonner que mon indulgence était très intéressée.) Mais quand la maladie et la vieillesse l'ont frappée, qu'ai-je fait pendant trois ans ? J'ai fait ce que l'égoïsme des hommes ne fait généralement pas. J'ai même apporté dans la charité un enthousiasme d'orgueil.

Deux jours après la catastrophe, je voulais mettre à la porte une servante intrigante et insolente, qui achetait des remèdes de portière et contrecarrait les ordres des médecins. Jeanne m'a signifié que c'était à moi de sortir de chez elle et qu'elle garderait cette fille. Je suis sorti, et j'ai continué à battre le pavé pour lui trouver de l'argent.

Autre exemple : un jour, à Honfleur, il y a déjà presque trois ans, je reçois une lettre d'elle où

elle se plaint de ce que la pension de la maison de santé n'a pas été payée et qu'elle court risque d'être renvoyée⁽¹⁾. — Furieux, j'écris à Malassis, qui s'était engagé à payer pour moi. Il me répond par l'envoi du *reçu* de l'administration du chemin de fer. — Alors, j'écris une lettre fort injurieuse à l'administration. On me répond par l'envoi du *reçu* du directeur de la maison de santé. J'ai été ridicule. Jeanne avait, dans sa pauvre imagination d'enfant, inventé ce moyen de me faire payer deux fois, — sans se soucier le moins du monde de l'inquiétude que ce mensonge pouvait me causer, sans se soucier du ridicule dont elle me couvrirait, sans se soucier des querelles où elle pouvait me jeter.

Telles sont les femmes; tels sont les enfants; tels sont les animaux. Cependant les animaux n'ont pas de livres, pas de philosophie, pas de religion; donc, pas d'honneur. Ils sont donc moins coupables.

Je t'ai soutiré de l'argent, il y a 18 mois, et j'en ai soutiré à Ancelle pour faire un établissement à Neuilly⁽²⁾; — et quand je suis allé m'y installer, j'ai trouvé un frère qui pendant 18 ans n'était jamais venu au secours de sa sœur, et qui, par sa présence assidue, m'a suffisamment témoigné qu'il ne comprenait pas que j'étais pauvre. Je me sers de termes modérés. — Alors, je me suis sauvé⁽³⁾.

(1) Voyez nos numéros 434 et 435.

(2) «... il y a dix-huit mois». Plus exactement dix-sept, croyons-nous. Du moins ne voyons-nous rien de positivement relatif à ce *soutirage* dans les lettres de septembre 1860; tandis que celles d'octobre (590 et 592) nous semblent en laisser deviner l'amorce.

(3) Tout cela, on l'a vu déjà dans nos numéros 614, 617 et 618.

En janvier dernier il s'est passé un fait monstrueux, qui m'a rendu malade; — je n'en ai rien dit à personne — et je n'en veux rien dire. — Cela m'écouterait la gorge⁽¹⁾.

Il y a quelques jours, Malassis me dit que Jeanne est venu [*sic*] le prier de lui acheter des livres, des dessins. Malassis n'est pas bouquiniste. Il fait des livres neufs. Il y a à Paris plusieurs centaines de bouquinistes. Je soupçonne vaguement qu'elle choisissait Malassis pour m'intimider, pour blesser ma vanité. Qu'elle vende les souvenirs que tout homme laisse chez une femme avec qui il a longtemps vécu; cela m'est égal. Mais j'ai eu l'humiliation d'être obligé de donner à mon éditeur des explications vagues comme celles que tu me contrains à te donner aujourd'hui.

Le commencement de ta lettre me donne à croire que tu as failli être dupe; tu as la prétention d'être plus généreuse que moi. Au moment où j'ai signifié à Jeanne qu'il fallait compter sur tout autre que moi, je venais de lui donner tout ce que j'avais, me fiant à mon génie et à mon étoile pour obtenir ce qui m'était nécessaire.

Si tu cèdes, voilà le danger : — le mois prochain, la semaine suivante, tu recevras une nouvelle demande, et cela indéfiniment⁽²⁾. Au moment

(1) Le « fait monstrueux », n'aurait-ce pas été l'abandon de Jeanne aux bras de ce prétendu frère qui vivait à ses crochets? Cette hypothèse nous paraît bien vraisemblable.

(2) M^{me} Aupick, après la mort de son fils, dut convenir qu'il avait raison. On la voit alors écrire à Charles Asselineau : « La Vénus noire l'a torturé de toutes les manières. Oh! si vous saviez! Et que d'argent elle lui a dévoré! Dans ses lettres, j'en ai une masse, je ne vois jamais un mot d'amour [...]. C'est toujours de l'argent qu'il lui faut, et *immédiatement*. » (E.-J. CRÉPET, page 267.)

même où j'apprenais par Malassis ce parti pris d'obsessions et d'intimidation, je me disais : « Si, prochainement, je puis ramasser quelques sommes, je LUI enverrai quelque chose⁽¹⁾, mais d'une manière si bizarre et si détournée qu'elle ne pourra pas deviner que cela vient de moi. Car, si elle le devinait, elle prendrait ma faiblesse pour un droit concédé et pour un encouragement. »

Tu vois bien que je ne suis pas une bête féroce.

Ta candeur, ta facilité à être dupe, ta naïveté, ta sensibilité me font rire. Crois-tu donc que, si je le voulais, je ne pourrais pas te ruiner et jeter ta vieillesse dans la misère ? Ne sais-tu pas que j'ai assez de ruse et d'éloquence pour le faire ? Mais je me retiens, et à chaque crise nouvelle, je me dis : « Non ; ma mère est vieille et pauvre, il faut la laisser tranquille ; il faut tirer de moi-même l'industrie nécessaire pour me tirer d'affaire. »

Je ne connais rien de plus stupide que le *pur sentiment*, qui est la seule inspiration des femmes et des enfants. — Le sentiment pousse l'enfant, s'il est très énergique, à tuer son père pour un pot de confitures, ou pour acheter des dentelles pour une fille, s'il a 18 ans ; pousse la femme à tuer son mari pour acheter des bijoux ou pour entretenir un drôle ; — exactement comme il pousse le chien

(1) Il est certain que Baudelaire fit tout son devoir envers Jeanne, et qu'il eût désiré faire davantage encore. La preuve s'en trouve dans les *Journaux intimes* souvent : « Ma mère et Jeanne. — Ma santé par charité, par devoir ! — Maladie de Jeanne. Infirmités, solitude de ma mère. » — « Jeanne 300, ma mère 200, moi 300... » — « Le Salut, c'est l'argent, la gloire, la sécurité, la levée du C[onseil] J[udiciaire], la vie de Jeanne. »

à tout bousculer pour s'emparer d'un morceau de viande; — quant à ce raisonnement si simple : — « Il ne faut pas que mes caprices ou même la satisfaction de mes besoins gêne la liberté d'autrui » — il n'est à la portée que des *hommes*.

Je te demande pardon de faire le pédant et le misanthrope avec toi. Je suis convaincu de tout ce que j'affirme. J'ai reçu une éducation terrible, et il est peut-être *trop tard* pour que je puisse me sauver moi-même. Ce qui est démontré pour moi, c'est que les femmes ne sont intéressantes que quand elles sont très vieilles.

Ceci me mène à madame Bâton⁽¹⁾; — elle a trois béatitudes et elle est ingrate. Elle est VIEILLE; donc, elle est débarrassée des sottises passions. Elle est SEULE : donc elle n'a de comptes à rendre à personne. Elle est RICHE : donc elle a plus de facilités pour élever son esprit. Qu'elle adopte des passions viriles, la science ou la charité. Vraiment, je n'ai pas le temps de m'attendrir sur des misères fictives.

Quant à mad. de Montherot; je savais qu'elle était à Honfleur par un de mes amis, le directeur de *l'Illustration*⁽²⁾. Comme je sais que tu veux tou-

(1) Une amie de M^{me} Aupick, qui villégiaturait parfois chez elle, à Honfleur. — « Elle est vieille, donc... » Ceci fait penser à Ronsard mandant à Charles IX :

*Heureux, trois fois heureux si vous aviez mon âge,
Vous seriez délivré de l'importune rage
Des chaudes passions, dont l'homme ne vit franc
Quand son gaillard printemps lui eschauffe le sang.*

(2) Le directeur de *L'Illustration* était alors Auguste Marc. Nous croyons qu'il devait s'agir plutôt d'Edmond Texier, le rédacteur en chef de ce périodique, avec lequel Baudelaire était en rapport depuis au moins une dizaine d'années. Quant à M^{me} de Montherot, nous ne savons rien d'elle.

jours prêter ma chambre, j'ai manifesté une certaine frayeur; alors il m'a répondu que je pouvais être tranquille, parce que mad. de Montherot était une femme trop nulle pour avoir envie de remuer des livres et des gravures.

Je viens d'écrire à Jeanne. Donc, ne réponds pas. Je suis contraint de renvoyer à un autre jour l'ennui de parler de moi et de mes affaires.

Je persiste à vouloir retourner à Honfleur; mais que de choses à faire auparavant!

Mon coup de tête académique ne m'a pas fait de mal. Il s'est passé divers incidents que je te raconterai. — Il va sans dire que je ne suis pas intéressé dans l'élection *Scribe*, qui est renvoyée en avril.

Je n'ai de rancunes que contre M. Villemain, à qui je vais le faire *publiquement* savoir⁽¹⁾.

M. Biot est mort, et sera remplacé par M. Littré⁽²⁾.

Je suis tellement en arrière avec toi pour les nouvelles!

Ma lettre de désistement, avant l'élection *Lacordaire*, a produit à l'*Académie* une certaine sensation, — *pas mauvaise*⁽³⁾.

Je t'embrasse. — CHARLES. —

⁽¹⁾ Allusion à l'article déjà projeté : *L'Esprit et le style de M. Villemain*, dont il sera question page 75.

⁽²⁾ Baudelaire se trompait dans cette prévision : l'opposition de M. Dupanloup allait faire obstacle à la candidature de Littré qui n'entrera à l'*Académie*, où il remplacera Villemain, qu'aux derniers jours de l'année 1871.

⁽³⁾ Voyez la note 1, sous la lettre 705.

710. À MONSIEUR DE SAUX⁽¹⁾.

19 mars 1862.

Monsieur,

J'aurai l'honneur d'aller vous voir dans deux ou trois jours, et je vous serai très-obligé de vouloir bien me recevoir. Ma visite aura pour but de vous consulter sur l'opportunité de demander *moi-même une audience à M. le Ministre*, — *ce que je ne veux faire que d'après votre conseil*. Quand même je n'obtiendrais du ministre qu'un refus absolu, *même au bout de trois mois d'attente*, ce serait un vrai bienfait⁽²⁾.

Bien des hypothèses m'ont traversé le cerveau qui, en somme, n'expliquent rien. J'ai pensé d'abord à la possibilité d'une antipathie particulière de M. le Ministre contre moi. Ceci est trop absurde. Ensuite, j'ai imaginé une antipathie générale du ministre contre tous les littérateurs. Le ministre ignore peut-être même mon nom, et il a l'esprit trop délicat pour haïr la littérature. Ensuite j'ai tâché de supposer que le Ministère était tout à fait sans argent; mais ceci est également absurde, puisqu'il y a un budget spécial.

Tout en reconnaissant l'admirable serviabilité dont vous nous avez si souvent donné des preuves, j'ai pensé à me servir de quelques amis,

(1) Voyez la note 1, page 35.

(2) C'est le 30 décembre 1861 que Baudelaire avait introduit la requête qu'il renouvelle ici, après l'avoir rappelée par ses lettres des 19 janvier et 12 février; elle allait lui valoir, le 2 avril, une «indemnité à titre éventuel» de trois cents francs.

tels que MM. Sainte-Beuve et Mérimée. Mais Sainte-Beuve est effroyablement occupé, et Mérimée, pour des raisons que j'entrevois, refuserait peut-être de me servir en cette occasion, bien qu'il m'ait donné, en une autre, le signe d'une vive sympathie⁽¹⁾. Donc j'ai résolu d'affronter M. le Ministre moi-même, de lui exposer ma situation et pourquoi je juge ma demande très-légitime. La crainte de vous ennuyer et de vous fatiguer de moi plus longtemps entre pour quelque chose dans cette résolution. Car je soupçonne qu'il doit vous être très-désagréable de ne pas accorder autant de services qu'on vous en demande et que vous le voudriez. — C'est de votre cabinet que partent les lettres d'audiences; mais je vous le répète, je ne vous en demanderai une qu'après vous avoir consulté sur l'opportunité de la démarche.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Et non : « dont vous [m']avez... », comme il avait été lu antérieurement. — Pour les rapports de Baudelaire et de Mérimée, voyez tome II, page 80, note 3 et ici, page 21, note 1. Quant aux raisons que pouvait avoir Baudelaire, de penser que Mérimée n'était pas alors disposé à l'obliger, nous ne savons rien positivement; peut-être se souvenait-il tout simplement avec quelque amertume que l'auteur de *Carmen*, quatre mois auparavant, avait « évité de le recevoir ».

711. À MADAME AUPICK.

29 mars 1862.

Ma chère mère, je viens te prier très instamment de venir à mon secours, *si tu peux*, pour cette fin de mois. J'ai promis à mon maître d'hôtel 300 fr. pour après-demain (*avant tout, il faut que j'aie la paix ici*). Je lui destinais 375 fr. que j'ai à toucher à la *Presse*. (*L'esprit et le style de M. Villemain*, trois articles, commandés, finis et livrés⁽¹⁾.) La discussion de *l'adresse*⁽²⁾ a été si longue et a si bien rempli les journaux qu'il n'y a pas de place pendant longtemps pour la littérature. Enfin, c'est fini; mes trois articles vont paraître en avril, en trois fois, une fois par semaine sans doute. Si tu peux faire cela, je te renverrai l'argent que je destinais au maître d'hôtel. (Entre parenthèses, je me considère toujours comme devant te remettre le plus tôt possible 500 fr., puisque tu m'as renvoyé au jour de l'an les 200 fr. que je t'avais rendus.) *Nous arrangerons cela quand je serai auprès de toi.*

Je t'assure qu'il n'y a pas de désordre dans ma vie. L'ordre y prend chaque jour un peu plus de place. Je suis triste, résigné à tout, même à souffrir jusqu'à la fin de ma vie, résigné au conseil judi-

(1) Cet article fut-il réellement «fini et livré»? Ce qui est certain, c'est qu'il ne nous en a été conservé qu'un canevass, d'ailleurs assez poussé, voyez *JUVENILIA*, *ŒUVRES POSTHUMES*, *RELIQUIÆ*, tome I.

(2) Le droit d'*adresse* n'avait été restitué aux Chambres que sur la fin de l'année 1860; on comprend que l'opposition en ait profité, s'en étant vue privée depuis le coup d'état.

ciaire et décidé à faire simplement tout ce que je dois faire pour le faire détruire. — Je vais avoir 4 vol. à publier cette année. Je parierais que ces 4 vol. passeront *inaperçus* [*sic*] ⁽¹⁾. On ne me rend pas justice. Aussitôt que j'aurai passé des marchés pour ces volumes, et que j'aurai placé les articles — les uns finis, les autres, pas encore, — qui les complètent, je retournerai près de toi. Je n'ai même pas besoin d'en toucher l'argent pour m'en aller là-bas. Je laisserai commission à quelqu'un pour toucher à ma place et pour payer avec le prix les gens à qui je destine de l'argent.

Les *Poèmes en prose* passeront aussi à la *Presse* ⁽²⁾ 1.000 fr. ! mais, hélas ! *ce n'est pas FINI*. Les *Dandies littéraires* ⁽³⁾ passeront à la *Presse*, et *peut-être* aussi, les *Peintres philosophes* ⁽⁴⁾. Il faut rester à Paris pour finir tout cela. Et puis pour conclure. Je crois qu'Hetzel m'achètera la réimpression, en volume, des *Poèmes en prose* ⁽⁵⁾.

L'argent de tout cela est distribué à l'avance.

J'ai encore deux autres ressources, mais moins sûres que le travail. Comme il faut des années de fatigue et de châtiment pour apprendre les vérités les plus simples, par exemple que le travail, cette chose si désagréable, est l'unique manière de

⁽¹⁾ Baudelaire les énumère plus loin, ici-même. (Les *Réflexions*, contenant en somme les matières qui entreront dans les *Curiosités esthétiques* et *L'Art romantique*, devaient former deux volumes.)

⁽²⁾ Vingt d'entre eux (dont six en reproduction) y passeront en août et septembre.

⁽³⁻⁴⁾ Voyez tome III, page 21, note 1.

⁽⁵⁾ Le 13 janvier 1863, Hetzel, en effet, allait acheter *Les Fleurs du Mal* et les *Poèmes en prose* pour cinq ans.

ne pas souffrir, ou de moins souffrir de la vie!

Il paraît qu'il faut que je fournisse à Ancelle d'une manière ou d'une autre un peu plus de 1.000 fr. pour l'opération de la conversation⁽¹⁾. — C'est fort ennuyeux; il aurait bien mieux fait de vendre, et de chercher un autre placement. Je désire ne pas être aidé par toi dans cette affaire.

Donc, je reviendrai bientôt, non pas pour faire des économies (comme tu me l'insinues brutalement), mais *pour le plaisir d'être auprès de toi* et de vivre en *bonne société*. Je te dirai que plus je vis, plus toute société et toute conversation me devient fatigante et obsédante.

Tu trouveras cette lettre moins désolée que les autres. Je ne sais pas d'où le courage m'est revenu : je n'ai pas lieu cependant de me réjouir de la vie.

Dernièrement j'ai lu chez Flaubert quelques chapitres de son prochain roman; c'est admirable; j'en ai éprouvé un sentiment d'envie fortifiante⁽²⁾. Hugo va publier ses *Misérables*, roman en 10 vol. Raison de plus pour que mes pauvres volumes, *Eureka*, *Poèmes en prose* et *Réflexions sur mes contemporains* ne soient pas vus.

Avoir plus de 40 ans, payer mes dettes et faire fortune par la littérature, dans un pays qui n'aime que les vaudevilles et la danse ! quelle atroce destinée !

Tu m'as reproché de ne t'avoir montré aucune tendresse dans ma dernière lettre. Mais, chère mère, tu aurais dû réfléchir que par tes questions sur Jeanne, tu ravivais en moi d'insupportables

(1) Lapsus évident, lire *conversion*.

(2) *Salammbô* probablement.

souvenirs. Sois toujours indulgente, et sache que ton indulgence ne sera jamais inutilement placée.

As-tu besoin de stores chinois? J'en ai trouvé à 5 fr. pièce. Est-ce cher? Je ne les ai pas achetés.

Tu as témoigné le désir d'avoir les *Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand*. Je me les suis procurés pour toi. Ne me remercie pas. Je les ai eus gratuitement.

Dans ces derniers temps j'ai souffert *horriblement, horriblement*, de mes rhumatismes; aussi j'aspire vivement après les grandes chaleurs.

Tu as bien compris, n'est-ce pas? que si je reste encore 15 jours ou un mois à Paris, ce n'est pas inutilement. Comment diable veux-tu que je fasse à Honfleur des recherches sur les peintres et les graveurs⁽¹⁾? Que je me procure des masses de livres nécessaires pour mes articles critiques? Dieu merci, tout cela aura une fin. Et j'espère, à Honfleur, trouver, inventer des formes nouvelles pour des ouvrages de pure imagination.

Favorable ou non, ta lettre m'arrivera après-demain à 8 h. du matin. Cet homme est gêné, et il a un paiement à faire à 10 heures. J'ai une horrible peur de voir un être inférieur, de qui je dépends un peu, me faire la mine.

Dans le cas favorable, il est entendu que le *Villemain* t'appartient. Avec chaque numéro (il y en aura trois) tu recevras le prix de l'article.

Je me ferai précéder encore par une *nouvelle*

⁽¹⁾ Voici la preuve, semble-t-il, que, dans les projets de Baudelaire, *Les peintres de murs* devaient former un ouvrage indépendant de *Monsieur G., peintre de murs*, déjà livré à Grandguillot, et, peut-être, à *L'Illustration*.

caisse de tableaux et de gravures (c'est mon seul amusement), sans doute dans la 3^e semaine d'avril.

Je t'embrasse; à bientôt de longs bavardages.

CHARLES.

Veux-tu ton Chateaubriand tout de suite, ou veux-tu attendre?

Encore un sujet de mauvaise humeur.

Il y a deux mois que j'attends la publication de 4 articles livrés au *Monde illustré*⁽¹⁾.

Et à l'*Illustration*⁽²⁾ depuis 17 semaines on me promet mes épreuves pour *lundi*, toujours pour *lundi* prochain!

Je suis désolé d'avoir donné ce travail important à un journal à images. On ne lit pas ces journaux-là. — Mais dans ce moment-là, je ne savais où me fourrer.

Il va arriver un moment où j'aurai des manuscrits en 5 ou 6 endroits, que c'est fatigant! Et puis toutes les épreuves tomberont à la fois.

Je tremble que la discussion du budget ne prenne encore trop de place. Mais, Dieu merci, il y a un répit de quelque temps.

(A la *Presse*, on ne fait pas d'avances. Je te devais ce mot d'explication.)

⁽¹⁾ Il s'agit de nouvelles traduites de Poe. *Le Monde illustré* donnera, en 1862, *Le joueur d'échecs de Maelzel* (juillet et août); en 1863, *L'Ange du bizarre*; en 1865, *Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume*.

Quant au quatrième article, il sera retourné à Baudelaire, comme nous le verrons par la lettre à Ancelle, du 30 novembre 1865.

⁽²⁾ Voyez la note sous la page précédente.

712. À LA MÊME.

31 mars [1862].

Merci, merci⁽¹⁾.

Pourquoi désespérer ?

Je suis convaincu que les choses vont aller mieux dès ce mois-ci.

Ta lettre, ma chère mère, est bien confuse.

Je comprends que tu ne veuilles pas de stores⁽²⁾ craignant d'être obligée de les payer, et ne sachant pas que cela se coupe à volonté. Je pensais au Mirador⁽³⁾.

Mais pourquoi refuser le Chateaubriand, dont tu avais envie⁽⁴⁾ ?

Tu ne pourrais croire combien me fatiguent tant de choses à mener de front, et tous ces articles qu'on n'imprime pas, et la terreur qu'on ne m'envoie pas mes épreuves à Honfleur. Mais ces tracasseries de métier, tu ne les comprends guère. Je t'écrirai à la fin de la semaine, et je t'embrasse.

CHARLES.

Et que veut dire : « Il me faut me prendre si à court » ?

(1-2) Voyez la lettre précédente.

(3) « Sur le côté est de la maison, c'est-à-dire celui qui regardait vers Honfleur, écrit M. G. Jean-Aubry dans sa charmante plaquette : *Un paysage littéraire. — Baudelaire et Honfleur*, se trouvait une grande véranda à laquelle le général avait donné le surnom de *Mirador* [...] cette véranda formait une sorte de hall orné de plantes vertes [...]. Du Mirador, on pouvait suivre aisément l'allée et venue des navires ou des bateaux de pêche qui entraient au port ou en sortaient. »

(4) Voyez la lettre précédente.

713. À POULET-MALASSIS.

[S. d.⁽¹⁾.]

[...] Quant à la dernière phrase de votre lettre, vous savez parfaitement que le travail fini et livré à l'*Illustration*⁽²⁾ a une valeur d'au moins 400 francs et finalement sera publié et que, sur l'argent du ministère d'État⁽³⁾, je dois vous livrer 600 francs et que si cette somme ne montait pas à ce chiffre, je me ferais un devoir de tout vous livrer. Donc vos reproches relativement à mes *illusions* ne peuvent pas s'appliquer à ma façon de compter, mais au manque de concordance entre l'arrivée de l'argent et l'échéance. Que je sois désolé de ceci, vous n'en doutez pas.

Vous vous trompez encore dans les motifs supposés pour le refus⁽⁴⁾; quand j'aurai le plaisir de vous voir, je pourrai mieux vous expliquer cela. Aussi bien, en deux mots, voici : 1° un commis a affirmé que vous ne payiez pas vos effets juste au jour convenu; 2° un autre commis (qui évidemment était allé à la Banque) a dit que la maison avait beaucoup plus de valeur du temps de De

(1-3) Eugène Crépet, le premier publicateur de cette lettre, a signalé que la pièce autographe portait, de la main de Poulet-Malassis : 1861 ou 1862. Nous la plaçons ici à la date limite à laquelle nous croyons devoir la rapporter : on a vu par le numéro 711 que depuis 17 semaines Baudelaire attendait les épreuves de son article sur *Guys*, remis à *L'Illustration*, et par le numéro 710, note 2, que la question de sa requête au Ministère d'État allait être résolue le 2 avril.

(4) Probablement le refus qu'avaient fait Gélis et Didot, d'escompter quelque billet.

B[roise], et que la retraite de de B[roise]⁽¹⁾ expliquait la retraite d'une maison de banque d'Alençon. Vous comprenez bien que ce n'est pas moi qui invente cela.

Vous essayez, dans votre lettre, de me faire sentir le plus vivement possible votre mauvaise humeur, mauvaise humeur fort légitime d'ailleurs. C'était inutile. Je souffre suffisamment de ce qui est arrivé, et j'ai reçu de vous trop de services pour garder souvenir d'autre chose.

Tout à vous.

[?]

714. AU MÊME.

[97, rue de Richelieu.]

[Avril 1862⁽²⁾.]

Mon cher ami,

Je suis allé ce matin chez Houssaye, et je ne l'ai pas trouvé. 55 fr. sont une somme bien petite, et cependant je suis convaincu que je ne pourrai rien trouver avant la fin du mois.

Houssaye imprimera le *Villemain* et les *Poèmes en prose*. C'est beaucoup. Je prends bravement mon parti sur le *Guys* que je livre ce soir à Carjat, en l'avertissant que le prix vous appartient. Vous prendrez *soigneusement* votre argent *semaine par*

⁽¹⁾ Poulet-Malassis et son beau-frère, Eugène de Broise, venaient de séparer leurs destins, celui-ci gardant l'imprimerie et celui-là la librairie.

⁽²⁾ La date approximative se déduit de la publication en librairie des *Jeudis de Madame Charbonneau* (voyez note 1, page 84).

semaine. Reste à savoir si cela fera au *Boulevard* 400 fr. ⁽¹⁾. Mais enfin ce sera toujours ça de gagné. 3 sols la ligne.

Je crois vous être agréable en vous communiquant le document suivant, et vous me seriez agréable si vous en profitez ⁽²⁾.

La 1^{re} édition de *Mad. Charbonneau* a paru dans un journal peu répandu. Lequel? Il faut le

⁽¹⁾ Pour «le Villemain», voyez le texte, page 21, et page 75, note 1; pour les *Poèmes en prose* parus à la *Presse*, page 76, note 2; quant au *Guys*, Etienne Carjat n'allait pas plus le faire passer au *Boulevard* que n'avaient fait Grandguillot au *Constitutionnel* ou au *Pays*, Texier à l'*Illustration*, Houssaye à la *Presse*.

⁽²⁾ En littérature comme en politique, Poulet-Malassis professait des idées très avancées, tandis que Pontmartin était le type du conservateur impénitent; de plus l'éditeur avait souvent eu à se plaindre de la sévérité du critique à l'égard de ses auteurs. — Baudelaire, lui aussi, depuis des années, tenait Pontmartin à l'œil. Est-ce le *Samediste* qui, sous la signature ZZZ, avait aidé à déclencher les poursuites de 1857 (voyez *LES FLEURS DU MAL*, page 319)? En tout cas, dès le premier volume des traductions, il avait protesté contre la thèse de Baudelaire imputant à l'Amérique et à la société les malheurs dont avait été tissée la vie de Poe, et, à l'occasion du second, leur animosité réciproque s'était confirmée, Baudelaire faisant dans l'exorde de ses *Notes nouvelles* une allusion très nette à Pontmartin et celui-ci la relevant dans les termes les plus durs (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, pages v et 315). En 1861, la querelle avait pris un tour plus vif encore. Dans la note nécrologique consacrée à Quincey (*PARADIS ARTIFICIELS*, page 157), Baudelaire avait dénoncé «la folie de la morale» représentée en France par «les Pontmartin et autres sermonnaires de salon», à quoi Pontmartin avait répondu en demandant ce que seraient une société et une littérature «qui accepteraient M. Charles Baudelaire pour leur poète». Enfin, tout récemment (lettre 704) Pontmartin avait valu à Baudelaire, de la part de son cher «Oncle Beuve», une façon de mercuriale dont on doit croire qu'il se sentait encore fort mortifié, et qui, par conséquent, n'avait pu qu'aiguiser son appétit de vengeance.

trouver. Lévy vous le dira ⁽¹⁾. Il y a un portrait de M. Buloz, supprimé dans l'édition du livre. Buloz est désigné par un mot grec qui signifie *Borgne* ⁽²⁾. Réimprimer [*sic*] cette omission dans *Revue anecdotique*, et dans le *Boulevard* ⁽³⁾, et ailleurs si vous pouvez.

Tout à vous, avec de bien sincères regrets.

C. B.

Il y a peut-être plusieurs passages concernant

⁽¹⁾ *Les Jeudis de Madame Charbonneau, journal d'un Parisien en retraite*, avaient paru pour partie (janvier 1859-août 1860) dans *La Semaine des familles*, organe catholique pour la jeunesse, dirigé par Nettelement, le reste de l'ouvrage, repoussé par celui-ci parce qu'on y voyait, *prob pudor!* une jeune fille séduite, trouvant asile à *L'Univers illustré*. Personne alors n'avait prêté attention à ce tableau satirique des mœurs littéraires. «Le bruit terrible» qu'il fit (Sainte-Beuve) ne se produisit que lorsqu'il parut en librairie (Michel Lévy, 4 avril 1862). Et pourtant bien des pages du texte primitif en avaient été supprimées ou considérablement adoucies.

⁽²⁾ Depuis le 1^{er} juin 1855 où la *Revue des Deux Mondes* avait donné dix-huit *Fleurs*, Baudelaire n'avait cessé de viser la porte de Buloz, tantôt rêvant de l'enfoncer, tantôt s'ingéniant à en graisser les gonds. Mais sur la fin de l'année précédente, une brouille était survenue, «brouille complète, aggravée par une de ces lettres, comme je sais en écrire, quand je suis en colère» (numéro 688), laissant au cœur ulcéré de notre poète, une rancune impatiente. — L'infirmité de Buloz était célèbre. Veuillot l'a chantée :

Buloz qui d'un seul œil peut éclairer deux mondes...

⁽³⁾ Le morceau en cause : *Les Méaventures électorales de Strabiros*, était des plus piquants, car Pontmartin ne manquait ni de verve ni de malice. C'était la relation d'une certaine campagne électorale menée par Buloz en 1849 au pays même du narrateur qui, à cette époque-là, l'avait appuyé de tout son crédit, et où il se trouvait fort maltraité. Nul doute par conséquent que la reproduction de ces pages-là ne dût lui être très cuisante; on pouvait même compter, semblait-il, qu'elle allait dresser une barrière durable entre le directeur et son collaborateur qui, vingt fois brouillés déjà, s'étaient vingt fois réconciliés... Ain-

l'éditeur Borgne⁽¹⁾. Personne n'a fait attention à cette omission. Je tiens le fait de Mad[ame] Sandeau⁽²⁾. Le Pontmartin vient de se réconcilier avec M. Buloz⁽³⁾.

715. À EUGÈNE CRÉPET.

[Rue d'Amsterdam
un numéro *bis* impair
(Une réponse si M. Crépet
est chez lui).]

[S. d.]

J'avais même exprimé le désir de revoir toutes les citations (et peut-être d'en ajouter une).

Il me semble que ce serait prudent, car vous voyez que sans compter les trois vers que j'ai changés il y avait passablement de fautes, altérant le texte et le sens⁽⁴⁾!

si donc la machiavélique manœuvre de Baudelaire tendait à faire *coup double*. Poulet-Malassis allait s'empresse d'accueillir cette suggestion : au cours de la deuxième quinzaine de mai, la *Revue anecdotique* reproduisait, entre quelques extraits des *Jeudis* dans leur version préoriginale, *Les Méaventures électorales de Strabios*.

Quant au *Boulevard*, nous n'y avons rien retrouvé qui ait trait à cette affaire.

⁽¹⁾ Il y en avait un autre en effet : *La grande colère de M. B*****, mais beaucoup moins amusant. *La Revue anecdotique* le reproduisit dans son fascicule de la première quinzaine de juin.

⁽²⁾ En librairie, les *Jeudis* avaient été dédiés à Jules Sandeau, très vieil ami de l'auteur. Mais Sandeau, dans une lettre ouverte, des plus sèches, s'était empressé d'en repousser l'hommage.

⁽³⁾ Les révélations de la *Revue anecdotique* allaient avoir l'effet qu'en attendait Baudelaire : pendant quatre ans, Pontmartin cessera de collaborer à la *Revue des Deux Mondes*.

⁽⁴⁾ Il semble qu'il s'agisse de la notice sur Dupont, où trois vers ont été changés.

Si cet enfant vous trouve remettez-lui les autres⁽¹⁾; s'il ne vous trouve pas, envoyez-les-moi dans la soirée, vous les aurez avant demain [sic].

(Non seulement les *Contemplations*, mais aussi la *Légende*. J'espère que j'irai là-bas en juillet. Je vous renverrai le tout⁽²⁾.)

C. B.

Supprimez la note ajoutée, si vous la trouvez superflue⁽³⁾.

716. À MADAME CL. ALPH. BAUDELAIRE.

[S. d.]

Ma chère Belle-Sœur,

Je crois que je pourrai enfin vous aller voir demain, après tant d'années! Mais avant tout, je vous dois bien des excuses et des explications pour ma conduite que vous avez pu trouver plus que bizarre. Je ne vous écrivais pas, parce que M. Ancelle me disait sans cesse : « Nous irons à Fontainebleau *lundi*, — *mardi*, — *jeudi*, — *samedi*, — etc. »

(1) Probablement les autres notices en épreuves.

(2) Ici, Baudelaire paraît répondre à une réclamation d'Eugène Crépet concernant des livres prêtés. Voyez la lettre 729.

(3) Sur une épreuve des *Poètes français*, pour éclairer le vers 12 de ses *Petites Vieilles* :

Un petit sac brodé de fleurs ou de rébus...

Baudelaire avait ajouté cette note qui fut biffée :

« Le ridicule, ou réticule, a été souvent orné de rébus, d'une nature galante, comme le prouvent les vieilles gravures de Modes ».

Peut-être est-ce de cette note-là qu'il s'agit ici.

Quand la terrible nouvelle m'est venue⁽¹⁾, ç'a été dans un moment où j'étais impliqué dans un de ces devoirs analogues à ceux des comédiens obligés de jouer la comédie le jour même où un malheur de famille les frappe. *Il fallait* que je passasse la journée entière dans une imprimerie⁽²⁾. De plus mes insupportables rhumatismes. — La vie est bien dure, je vous l'affirme.

Je me suis senti frappé d'un sentiment, moitié de regret, moitié de remords. Avoir si peu vu mon frère surtout dans les dernières années ! Mais personne, entendez bien ceci, personne ne m'avait expliqué combien son cas était grave. C'est un horrible vice de tous les hommes de renvoyer tous leurs devoirs au lendemain. On se figure toujours *qu'on aura le temps*, et puis la *mort*, c'est-à-dire *l'Irréparable*, arrive.

J'ai reçu de ma mère une bien charmante lettre qui vous concerne. Je voudrais l'avoir sous la main pour vous la communiquer — je ne peux pas la retrouver. D'ailleurs sachez que quand j'étais à Honfleur, elle me parlait bien souvent de vous. Ma mère a des vertus qui me font rougir.

Vous allez, je présume, vivre avec l'un de vos frères. Ma mère espère que vous viendrez vivre un peu près de nous. Je vais la rejoindre au commencement de juin.

(1) Claude-Alphonse Baudelaire, qui avait fait toute sa carrière au tribunal de Fontainebleau, venait de succomber aux suites d'une hémorragie cérébrale accompagnée d'hémiplégie (14 avril), comme mourra notre poète lui-même, cinq ans plus tard.

(2) Vraisemblablement pour l'article sur *Les Misérables*, paru au *Boulevard* le 20 avril.

Je suis bien triste; ne me recevez pas trop mal.
Je vous serre les mains avec une tendre affection.

CHARLES BAUDELAIRE.

717. À JULES ROZIER.

[Monsieur —
rue des Murs Fendus, 1
Argenteuil.]

[20 mai 1862.
Cachet postal.]

Mon cher Rozier,

Je vous en prie, pensez à mon dessin⁽¹⁾. Je n'ai plus que neuf jours devant moi.

Vous avez réussi à m'intimider tellement que je n'ose plus vous en parler.

Si vous me faites l'honneur de venir me voir, avertissez-moi au moins un jour d'avance.

Tout à vous. Présentez mes respects à Madame Rozier.

CHARLES BAUDELAIRE.

718. À MADAME AUPICK.

Samedi 24 mai 1862.

Ma chère mère,

Demain dimanche, je répondrai longuement et minutieusement à tes deux dernières lettres. Je t'enverrai une de ces longues lettres où l'on déverse toute la matière en retard.

⁽¹⁾ Voyez la lettre au même, numéro 690.

Tu as deviné juste. Les affaires marchent très lentement, et je veux absolument me retremper dans la solitude. Je fuis Paris, surtout pour fuir toute compagnie. Donc je ne veux pas retrouver à Honfleur le supplice parisien, et je ne veux me prostituer à personne, ni au maire, ni au curé, ni à M. Emon, ni à d'autres dont j'ai oublié les noms⁽¹⁾.

Je te raconterai demain ma visite à Fontainebleau, qui, malgré la bonne grâce de ma belle-sœur, m'a été très pénible⁽²⁾. — Une journée entière avec Ancelle ! Te figures-tu ce que c'est ? un homme à la fois fou et bête !

Et puis, LE Fantôme du conseil judiciaire s'est dressé trois fois dans la journée, en présence d'un greffier, d'un notaire, d'un avoué, et de je ne sais plus qui⁽³⁾. Ancelle jouissait sans doute de mon humiliation ; il m'avait traîné là-bas sans m'avertir. Je n'ai jamais été méchant, mais je crois qu'il m'est permis de le devenir.

A demain. Je t'embrasse et je t'aime.

CHARLES.

J'ai le *Chateaubriand*⁽⁴⁾.

Quant aux nouveaux *Misérables*⁽⁵⁾, je crains fort de n'avoir pas le courage de les demander. La famille Hugo et les disciples me font horreur.

(1) Baudelaire se raviserà bientôt sur ce point-là ; voyez le numéro suivant.

(2) Visite de condoléances ; voyez le numéro 716.

(3) Il s'agissait sans doute de quelque formalité relative à la succession de son frère.

(4) Voyez la lettre 711, page 79.

(5) C'est-à-dire les derniers tomes parus.

719. À LA MÊME.

31 mai 1862.

Ma chère mère, il est déjà 6 h. 1/4.

Voilà qu'encore aujourd'hui je n'ai pas le temps de t'écrire selon mon cœur.

J'ai tant d'explications à te donner!

D'une manière brève, je te dirai que non seulement j'accepte, mais encore que je désirerais 100 fr. de plus; je tirerai peut-être avant de partir de l'argent de deux autres endroits et je le rapporterai. Mais je ne dois pas y compter, et d'ailleurs d'après le compte que je t'enverrai, je dois considérer cet argent comme ne m'appartenant pas; il appartient à toi ou à d'autres personnes. Toutes les sommes sur lesquelles je puis compter appartiennent à quelqu'un⁽¹⁾.

Je doute que je puisse te remettre 800 fr. aussi vivement que tu le désires. Mais je t'enverrai demain des explications concluantes.

J'ai donné congé à mon hôtel; j'y reste encore une semaine, mais en payant comptant, au jour le jour, j'ai un peu d'argent.

Je suis moins pauvre de vêtements que tu le crois. Je rapporterai beaucoup de mauvais linge qui sera très bon avec des manchettes et des cols neufs.

(1) Il disait vrai, hélas! Voilà où l'avait conduit son «système financier» qui consistait essentiellement à engager l'avenir, soit en se faisant payer d'avance par les directeurs ou éditeurs, soit en remettant à des prêteurs des délégations. Voyez la page 109, note 4.

Je consacrerai 300 fr. au tailleur et au linge. Seulement, il faut que je paye comptant. — Si ce n'est pas prêt au dernier moment, je ferai envoyer les objets à Honfleur. Je veux avant tout partir. Je ne veux plus entendre parler de maison de confection, de vêtements tout faits. C'est infâme. — Seulement pour le linge.

Restent deux cents francs pour les gages des domestiques de l'hôtel, des petites dettes de camarades, mes caisses (au nombre de 3), mon voyage; si je peux attraper une carte gratuite, je mettrai plus d'argent à ma toilette.

Si le *Moniteur*⁽¹⁾ ou la *Presse* me font une avance, je n'y touche pas.

Je consacre 5 jours à mes comptes et à mes visites, elles sont nombreuses. Il faut, sans compter les arrangements d'affaires avec les journaux pour l'argent, les épreuves, deux voyages à Fontainebleau (j'irai seul cette fois, Dieu merci!) et à Argenteuil⁽²⁾.

Mais hélas! il faut revoir Ancelle, cet homme bégayant qui n'a aucun respect pour mon temps! Et puis cela va lui tomber sur la tête, cette demande! Qui sait si une demande imprévue ne va pas le troubler?

Ne lui dis pas l'emploi.

Il voudrait me traîner dans les maisons de confection où il m'a fait dépenser inutilement tant d'argent.

J'ai, parmi mes anciens tailleurs, un excellent

(1) Nous ignorons tout des pourparlers que pouvait avoir Baudelaire avec le *Moniteur* à cette époque-là.

(2) A Fontainebleau, chez sa belle-sœur; à Argenteuil, chez Jules Rozier.

tailleur qui ira vite quand je lui affirmerai que je paye comptant avant de partir ou après être parti.

Parmi les petites dépenses à prendre sur les 200 fr., j'omets un tas de petites choses, chaussettes, cravatte [*sic*], etc... Dieu merci! je n'aurai plus à m'en occuper.

Je te dois d'autres explications. La disposition de tout mon argent (articles, droits d'auteur de toute sorte) d'ici à trois mois. — Le récit des effroyables dégoûts où je suis tombé, etc...

Ah! Dis à Ancelle que je ne t'ai pas sollicitée, mais que c'est toi qui devinant que je ne pouvais pas faire coïncider les paiements avec mon départ, m'as offert spontanément cet argent, — ce qui est vrai.

Ah! chère Mère, tu m'as écrit deux phrases terribles, qui m'ont fait penser longuement et tristement. — *Tu es fatiguée*, dis-tu, *pour une petite course...* — et puis tu me dis : « *Tâche de venir prochainement au secours de la bourse de ta vieille mère.* »

Cette douceur et ce demi-reproche m'ont fait un mal salubre. — Eh! je verrai tes amis, quand même ils m'ennuieraient⁽¹⁾, à demain.

C. B.

J'ajoute encore deux mots.

Je prends cinq jours très occupés, je pars le 6, je suis le 7 au Havre, j'arrive chez toi le 8, Pentecôte.

Ma prochaine lettre ne te parlera que de matières morales, hélas! bien mélancoliques.

⁽¹⁾ Cf. la lettre précédente, deuxième paragraphe.

Plus l'analyse de mes projets pour me tirer d'affaire.

Tout ce que j'ai à produire paye mes dettes actuelles d'ici à la fin de l'année, toi comprise, et comprise la soulte. Mais quel chien de métier!

Quant à mon revenu, mangé pour cette année, je suis décidé à le laisser dormir, et à le capitaliser indéfiniment, *quand même il n'y aurait plus de conseil judiciaire*. J'ai une peur horrible de la misère. Je veux faire mes 6.000 fr. de revenu⁽¹⁾.

Je t'embrasse.

C. B.

720. À LA MÊME.

6 juin 1862.

Ma chère mère, je te remercie; je suis désolé de t'avoir affligée. Je ne puis pas renoncer si facilement à mon projet d'Honfleur; j'avais déjà loué

⁽¹⁾ Cette volonté se trouve traduite plusieurs fois dans le *Carnet* :

« Je veux 6.000 fr., soit 3.000 fleurs et 3.000 poèmes à 6 fr. dont 1 fr. pour moi.

— « Soit toute autre combinaison (plusieurs tirages par exemple) qui me donne mes 6.000 fr. »

« Les 6.000 fr. — et même emprunt sur Poe. Fuir Paris, faire en un an 2 vol. de *nouvelles* et *Mon Cœur mis à nu*. »

« Il me faut une combinaison qui me donne 6.000 fr. (non pas tout de suite, mais en deux fois). — Pour faire du neuf, quitter Paris, où je me meurs. »

une chambre dans un autre quartier. Je vais la décommander, — en payant.

Quelle étrange lettre tu m'envoyais ! Tu ignores donc encore qu'Ancelle est pour moi le parfait fléau, et qu'il est pour les deux tiers dans tous les accidents de ma vie. — Son nom représente pour moi *l'horrible plaie de ma vie*, et lui, il est personnellement un homme insupportable, le type du jocrisse, du lambin, de l'hurluberlu, et de l'homme de désordre. Tu avais oublié mes opinions à son égard. — L'affaire de Fontainebleau a été horrible pour moi.

Enfin, à tout hasard, je lui ai envoyé ton petit billet. — J'aurais bien voulu me passer absolument de ces cinq cents francs. J'aurais préféré cela plutôt que de le voir et de l'entendre *bégayer lentement, pendant des heures* : « Vous avez une bien bonne mère, n'est-ce pas ? Aimez-vous bien votre mère ? — ou bien : *Croyez-vous en Dieu, il y a un Dieu, n'est-ce pas ?* ou bien : *Louis-Philippe a été un grand roi. On lui rendra justice plus tard.* » Chacune de ces phrases-là se délaye pendant une demi-heure. Pendant ce temps-là, on m'attend dans plusieurs quartiers de Paris.

Ainsi il y aura des retards, de longs retards dans mon affaire. J'aurais bien voulu partir demain samedi, mais je ne puis rien sans certitude.

Tu as donc cru que j'étais *incapable* par moi-même *de faire faire un habit* ? Alors nous sommes bien loin encore de la radiation du conseil judiciaire. — Est-ce l'exquise *élégance* d'Ancelle qui t'a persuadée ?

Tu ne peux pas t'imaginer quelles atroces més-

aventures j'ai eu à subir pour de nombreux articles, dont quelques-uns, *finis*, et mieux encore, *déjà acceptés*⁽¹⁾.

Quelle vie ! mais je me vengerai, je me vengerai en grand, comme un homme qui n'aime rien, mais qui exècre son pays.

Je t'embrasse et je t'écrirai.

C. B.

721. À LA MÊME.

17 juin 1862.

Chère mère, tout va bien, et les lenteurs ne viennent pas de M. Ancelle, mais de mon tailleur, très lambin, et de la nécessité de voir beaucoup de monde, pour m'assurer des *engagements* et des *paiements*.

Je vais cependant préparer mes malles.

Que de récits, de colère et d'humiliations je renvoie à un autre jour ! Le siècle devient de plus en plus niais et vil.

Que de remerciements et de tendresse pour toi je renvoie aussi !

CHARLES.

(1) Le génie de Baudelaire était, à cette époque, fort impopulaire, il le reconnaît lui-même. Mainte fois la bonne volonté des directeurs fut paralysée, à son égard, par les réclamations des abonnés. D'autre part, toujours pressé d'argent et, dans sa poursuite de la perfection, retouchant sans cesse, il arriva que le poète, de la meilleure foi du monde sans doute, présentât à des revues, comme inédites, des pièces, vers ou prose, dont la forme avait été seulement modifiée. Enfin, on sait de quelle hauteur il tançait l'imprudent assez osé pour introduire ou retrancher une virgule dans ses textes. De là des querelles incessantes avec les directeurs, dont il dépendait, hélas!...

722. À [CAMILLE DOUCET ?] ⁽¹⁾.

19 juillet 1862.

Cher Monsieur,

Je vous prie instamment, bien que cela soit hors de vos fonctions, d'aider mon excellent ami M. Jules Rozier à découvrir où en est son affaire au Ministère.

Il s'agit d'une commande de tableaux et d'une avance d'argent. Entre nous, cher Monsieur, comprenez-vous la *barbarie* de l'administration qui donne une espérance *il y a cinq mois (!)* et qui depuis lors reste muette ⁽²⁾?

Je vous en prie bien vivement, pilotez M. Rozier dans ce dédale chinois, et recevez à l'avance l'expression de ma gratitude.

Votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ C'est par erreur, croyons-nous, que ce billet a été donné comme adressé à M. Pelletier, car celui-ci, homme de confiance d'Achille Fould, avait, nous l'avons dit, rejoint son patron aux Finances. D'ailleurs la teneur et le ton en indiquent clairement que le destinataire : 1° n'était pas exclusivement un fonctionnaire, — autrement on doit croire que Baudelaire se serait exprimé moins librement quant aux procédés de l'administration; 2° appartenait au ministère d'Etat sans être du service des commandes aux artistes. Or c'était là précisément le cas de Camille Doucet qui, chargé des théâtres au département du comte Walewski, se flattait d'être aussi un homme de lettres, et avec lequel le poëte était en relations depuis au moins près de deux ans, comme le prouve notre numéro 601. D'où notre conjecture... qui n'est aussi bien rien de plus.

⁽²⁾ Cette lettre préfigure celle que notre auteur adressera, le 26 août de l'année suivante, au maréchal Vaillant.

723. À THÉOPHILE GAUTIER.

4 août 1862.

Mon cher Théophile,

Tu serais bien charmant, si tu disais quelques mots agréables de l'entreprise des *Aquafortistes*⁽¹⁾. C'est, à coup sûr, une très bonne idée, et il y aura dans la collection des œuvres qui te charmeront. Il faut évidemment soutenir cette réaction en faveur d'un genre qui a contre lui tous les nigauds.

A propos, j'ai à te remercier, et de bien bon cœur, de ton article sur moi, dans *la collection Crépet*⁽²⁾. C'est la première fois que je suis loué comme je désirais l'être.

Bien à toi.

CH. BAUDELAIRE.

(1) La « Société des Aquafortistes » dont l'animateur était Félix Bracquemond, et qui s'était assuré le concours de Manet, de Ribot, de Legros, de Jongkind, etc., ainsi que de quelques critiques, avait son siège chez Cadart, rue de Richelieu, et faisait non seulement des expositions, mais aussi des publications. Baudelaire la soutint de son crédit et de sa plume. Voir dans *L'ART ROMANTIQUE, Peintres et Aquafortistes*, article dont une première mouture avait paru sous le titre : *L'Eau-forte est à la mode*. — Gautier allait exaucer la prière de son ami dans le *Moniteur*, le 27 août.

(2) C'est-à-dire dans l'anthologie des *Poètes français*, tome IV.

724. À MADAME AUPICK.

Dimanche 11 [10] août 1862.

Chère maman, tu t'ennuies peut-être, n'est-ce pas, et beaucoup? Je vais arriver. J'ai pris déjà mes précautions, c'est-à-dire que je me suis mis moi-même dans l'impossibilité de ne pas partir à la fin du mois.

Il y a, je crois, peu d'exemples d'une vie aussi mal dilapidée que la mienne; ce qui est vraiment curieux, c'est que je n'y prends aucun plaisir.

Je ne veux pas te raconter (d'ailleurs je n'en ai pas le temps) les extraordinaires luttes de moi-même contre moi-même, les désespoirs, les rêveries; — je ne veux pas non plus t'affirmer pour la centième fois que tu es le seul être vivant qui m'intéresse. Il me semble que puisque je te l'ai dit, tu dois me croire. Je sens que je suis dans une crise, dans une phase, où il faut prendre un grand parti, c'est-à-dire faire juste le contraire de tout ce que j'ai fait : n'aimer que la gloire, travailler sans cesse, même *sans espoir de salaire*, supprimer tout plaisir et devenir ce qu'on appelle un grand type de grandeur. Enfin, tâcher de faire une *petite* fortune. Je méprise les gens qui aiment l'argent; mais j'ai une horrible peur de la servitude et de la misère dans la vieillesse⁽¹⁾.

J'arriverai donc chez moi ou plutôt chez nous, le 31, le 1^{er}, le 2 ou le 3⁽²⁾. Puisque tu m'aimes tant,

(1) On retrouvera toutes ces aspirations dans les *Journaux intimes*.

(2) Cette promesse ne devait pas être plus tenue que les précédentes.

que tu veux bien t'appliquer à t'intéresser aux seules choses qui m'amuse, je saurai te récompenser et te prouver que je te connais, que je t'aime, que je sais peser et apprécier un cœur maternel.

Enfin ! enfin ! je crois que [je] pourrai à la fin du mois fuir l'horreur de la face humaine⁽¹⁾. Tu ne saurais croire jusqu'à quel point la race parisienne est dégradée. Ce n'est plus ce monde charmant et aimable que j'ai connu autrefois : les artistes ne savent rien, les littérateurs ne savent rien, pas même l'orthographe. Tout ce monde est devenu abject, inférieur peut-être aux gens du monde. *Je suis un vieillard*, une momie, et on m'en veut parce que je suis moins ignorant que le reste des hommes. Quelle décadence⁽²⁾ ! Excepté d'Aurevilly, Flaubert, Sainte-Beuve, je ne peux m'entendre avec personne. Th. Gautier seul peut me comprendre quand je parle peinture. *J'ai borreur de la vie*. Je le répète : — je vais fuir la face humaine, mais surtout la face française.

J'ai un très beau livre à t'apporter ; mais je fais un gros travail à ce sujet⁽³⁾ : *Second tableau de Paris par Sébastien Mercier, Paris pendant la Révo-*

(1) Thomas de Quincey avait dit : « la tyrannie de la face humaine » (*PARADIS ARTIFICIELS*, pages 118 et 138).

(2) Chose curieuse : au lendemain de la mort de Baudelaire, Asselineau tiendra le même langage : « ... pour tout dire, je suis dégoûté de Paris, je m'y ennuie, je n'y trouve plus personne à qui parler, et peut-être mieux vaut la solitude dans le désert que dans la foule » (*E.-J. CRÉPET*, page 277).

(3) Probablement ces *Peintres de Mœurs* dont quelques notes sommaires nous sont seules parvenues. — Pour la réimpression du *Nouveau Paris*, que venait de donner Poulet-Malassis, voyez *La Revue anecdotique*, première quinzaine de juin 1862. Baudelaire s'est plusieurs fois inspiré de cet ouvrage.

lution de 93 jusqu'à Bonaparte; c'est merveilleux.

Tu as reçu sans doute les *Misérables* que je ne t'ai envoyés (exprès, qu'après Pâques), me figurant (à tort peut-être) que tu ne voulais lire de romans qu'après Pâques; — plus deux articles, un de moi, un de d'Aurevilly⁽¹⁾. Ce livre est immonde et inepte. J'ai montré, à ce sujet, que je possédais l'art de mentir. Il m'a écrit, pour me remercier, une lettre absolument ridicule⁽²⁾. Cela prouve qu'un grand homme peut être un sot.

Ton Chateaubriand⁽³⁾ (édition belge) est accroché dans les bureaux de l'*Intérieur*.

Je te rapporterai ton argent en revenant chez toi.

J'ai devant moi 20 jours encore pour prendre des arrangements avec *la Presse*, *les Débats*, *le Monde illustré*, *la Revue Britannique*⁽⁴⁾, etc., afin que l'on puisse payer des dettes pour moi, malgré mon absence.

Je t'aime et je t'embrasse. Dis-moi que tu te portes bien (si c'est vrai), et que tu vivras longtemps, longtemps encore, pour moi et rien que

(1) L'article de Baudelaire sur *Les Misérables*, paru dans *Le Boulevard*, a été recueilli dans *L'ART ROMANTIQUE*. — Celui de Barbey d'Aurevilly qui dénonçait les visées politiques d'Hugo et ses mamelouks (*Le Pays*, 19 avril et 28 mai 1862), dans *Les Poètes*. Ce sont ces fameuses pages-là, qui avaient valu à leur auteur de lire sur tous les murs de Paris : *Barbey d'Aurevilly, idiot*, — «ma couronne murale», disait-il plaisamment.

(2) Nous avons donné cette lettre-là dans *L'ART ROMANTIQUE*, pages 560-561.

(3) Les *Mémoires d'outre-tombe*, promis à M^{me} Aupick.

(4) Baudelaire ne devait jamais collaborer au *Journal des Débats* ni à *la Revue britannique*; mais nous le verrons bientôt donner à *La Presse* une suite de poèmes en prose (août-septembre) et au *Monde illustré* sa traduction du *Joueur d'échecs de Maëlzel* (juillet et août).

pour moi. Tu vois que j'ai la férocité et l'égoïsme de l'affection.

C. B.

Je vais passer demain la journée à Fontainebleau. Cruelle corvée!

725. À ARSÈNE HOUSSAYE.

18 août 1862.

Mon cher Houssaye,

Si vous ne venez pas à mon secours aujourd'hui, je vais me trouver *aujourd'hui même sans logement*, et dans une situation telle que je n'aurai plus le repos nécessaire pour travailler un peu. J'espérais toujours que la *Presse* commencerait mon *Variétés* et continuerait tout doucement de semaine en semaine ou de quinzaine en quinzaine. C'est, je vous assure, avec un profond regret que je m'adresse à votre bourse. Mais à qui m'adresser en ce moment? Personne n'est à Paris. — Ce sera, si vous voulez, une avance dont vous vous rembourserez, ou *un prêt*; car si je suppose l'ouvrage fini, je connais quelqu'un qui me fera l'avance de la totalité⁽¹⁾.

La somme dont j'ai besoin est trop forte pour que j'aie en aucune façon le droit de vous la demander; mais 250 fr. qui représentent sans doute deux grands articles *Variétés*, que vous

(1) Peut-être l'ami Le Matéchal. Cependant... voyez la lettre 689, page 30, note 2.

avez⁽¹⁾, me permettraient peut-être de faire patienter mon homme pendant quelques jours.

Permettez-moi, je vous en prie, d'insister vivement, comme sur une chose grave, et de ne pas parler reconnaissance. C'est la mode de ceux qui oublient.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Il n'est pas étonnant que je vous tourmente pour essayer un ouvrage de moi à la *Presse*. J'ai bien d'autres choses *en tête* que les *Poèmes* et le *Villemain*. Tout pourrait se morceler. J'ai trouvé deux titres nouveaux :

Fusées et Suggestions.
Soixante-six Suggestions⁽²⁾.

Avant-hier, j'ignorais encore que je serais obligé de vous assassiner ainsi; faites tout ce que vous pourrez, non pas pour me tirer d'affaire, mais pour m'aider à allonger la courroie.

J'ai encore un peu de *copie* chez moi; mais j'aurais voulu la grossir.

J'irai vous voir aujourd'hui.

⁽¹⁾ Il semble bien qu'il s'agisse de petits poèmes en prose et du *Villemain*, auquel cas on devrait supposer que Baudelaire n'avait livré, de ce dernier, qu'un canevas.

⁽²⁾ Ces titres-là, fréquents dans ses *Journaux intimes*, Baudelaire n'avait guère eu de peine à les trouver : il lui avait suffi de feuilleter les œuvres d'Edgar Poe.

726. À POULET-MALASSIS.

[Août-septembre 1862? ⁽¹⁾]

Mon cher Malassis,

1. — Vous n'avez aucune certitude que la propriété des *Fleurs* et des *Paradis* vaille cinq mille fr. ⁽²⁾.

Elle ne vaut peut-être pas cela *actuellement*; et elle peut valoir plus tard *beaucoup plus*.

Il serait possible aussi que *Les Fleurs* suffissent, vendues en toute propriété, à payer ma dette vis-à-vis de vous.

2. — J'ai fait mes réflexions et je consentirai à cet arrangement, si nous agrandissons *le système*, ce qui me permettrait enfin de me mettre l'année prochaine à faire beaucoup de nouveau (n'existant encore qu'en ébauches), et *peut-être même d'abandonner à tout jamais le système de fragmentation dans les journaux qui me fait tant souffrir*. (Insister là-dessus.)

MATIÈRE VENDABLE (5 vol.)

<i>Réflexions sur mes contemporains</i> . . .	2 vol.
<i>Fleurs du Mal</i>	1 —
<i>Paradis artificiels (Opium et Haschisch)</i>	1 —
<i>Poèmes en prose</i>	1 —

⁽¹⁻²⁾ Le 13 décembre suivant, nous verrons Baudelaire écrire à sa mère qu'il doit 5.000 francs à Poulet-Malassis. D'autre part celui-ci sera emprisonné dès le 12 novembre, et il était encore en liberté quand cette lettre fut écrite. Enfin *Les Amoureux de M^{me} de Sévigné*, le livre d'Hippolyte Babou dont il est ici question (dernier paragraphe), avaient paru chez Didier au mois de juin précédent.

Ou vendre à chacun, le plus cher possible, pour une édition, ou pour *un temps bref*, un ou deux des volumes mentionnés, ou (système préférable) vendre à un *seul* éditeur la *propriété de tout*, pour *toujours*, ou pour *un temps très long*.

Dans ce cas-là, ma pensée se reporte vers Michel, malgré que, récemment, il m'ait refusé les *Contemporains*, blessé (en apparence peut-être, peut-être réellement) de ce que j'avais pensé à Hetzel.

Je crois que Michel ne connaît pas du tout la valeur de ces livres, particulièrement des *Fleurs du Mal*, des *Contemporains*, etc..., des *Paradis*.

Peut-être sa susceptibilité s'apaisera-t-elle, et peut-être vaudrait-il mieux tout faire rentrer chez lui, d'autant plus qu'il sera chargé plus tard de manœuvrer pour moi l'affaire du *Poe illustré* avec Hachette⁽¹⁾, et qu'il fera pour moi ce que vous faites maintenant vous-même.

Vous pouvez même lui montrer cette note, si vous le jugez à propos. En dehors de cette combinaison, je ne vois que *Hetzel*, d'un côté, et, de l'autre, *Didier*, pour les *Contemporains*, — à qui j'avais pensé, après la rebuffade de Michel.

Dans ce dernier cas, traitez sur la base faite pour Babou : 800, par volume, — pour une édition.

Tout à vous.

C. B.

⁽¹⁾ Projet qui n'eut pas de suite.

727. À MICHEL LÉVY.

[Août-septembre 1862?]

Dans la troisième édition, que j'appellerai *Édition définitive*⁽¹⁾, j'ajouterai 10 ou 15 pièces, plus une grande préface où j'expliquerai mes trucs et ma méthode et où j'enseignerai à chacun *l'art d'en faire autant*. Et si je n'ai pas le courage d'écrire cette sérieuse bouffonnerie⁽²⁾, j'ajouterai simplement, comme préface, l'excellent article de Th. Gautier sur les *Fleurs du Mal*, compris dans le 4^e volume des POÈTES FRANÇAIS⁽³⁾.

Tout à vous.

C. B.

728. AU MÊME.

[Août-septembre 1862?⁽⁴⁾]

Mon cher Michel, il faut que vous ayez le courage de lire cela *d'un bout à l'autre*. Gardez soigneusement cette édition, car vous voyez qu'elle est

(1) Appellation qui sera reprise pour l'édition posthume, effectivement la troisième.

(2) Cf. *LES FLEURS DU MAL*, pages 376-377.

(3) Annoncé par le *Journal de la Librairie* le 2 août 1862. C'est donc à tort que dans la *Correspondance* ce billet (rédigé sur le faux titre d'un exemplaire de la 2^e édition des *Fleurs*) a été placé en 1861.

(4) Il y a lieu de croire que ce billet, rédigé (au crayon) sur le faux titre d'un exemplaire des *Paradis artificiels*, est contemporain du précédent puisqu'il avait pour but, comme celui-ci, d'attirer l'attention de Lévy sur un ouvrage mal connu de lui, aux termes de la lettre 726.

très bien faite, et elle deviendra introuvable.

Rien à remanier, le livre est très bien comme il est.

CH. BAUDELAIRE.

729. À EUGÈNE CRÉPET.

9 sept. 62.

Mon cher Crépet⁽¹⁾,

Votre précieuse lettre est arrivée trop tard. Je veux dire que j'ai le 4^e vol. des *Poètes français*. Je l'ai payé, bien entendu. Je garde la facture aussi soigneusement que votre lettre.

Quant à vos livres, votre réclamation n'est que trop juste; il était puéril⁽²⁾ de prendre une forme aussi impérieuse. Je n'ai souvenir exact que des

(1) En réponse au billet suivant :

« Villers s/mer, 7 sept. 62.

« M. Hachette m'a envoyé le billet par lequel vous lui demandez le dernier tome des *Poètes français*.

« Il n'avait pas autre chose à faire, puisque j'ai la propriété de l'ouvrage et qu'il n'en a que le dépôt.

« C'est donc à moi de vous répondre.

« C'est avec intention que j'ai omis votre nom sur la liste des collaborateurs et des poètes cités à qui j'ai adressé ce quatrième tome. J'attendrai pour vous l'envoyer que vous m'ayez rendu les volumes des poésies de V. Hugo que je vous ai prêtés, il y a environ deux ans.

« Quand je vous les ai réclamés dernièrement, vous m'avez répondu : je les ai oubliés chez ma mère et je vous les rapporterai quand j'irai la voir. Cela veut-il dire que si vous n'allez pas à Honfleur cette année, je devrai attendre pour avoir mes livres, qu'il vous plaise d'y aller?

E. C.»

(2) [inutile] raturé.

Contemplations et de *La Légende des Siècles*. Dans la crainte de me tromper, je vais réclamer tout ce que l'on pourra trouver de Victor Hugo chez moi⁽¹⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Réponse d'E. Crépet :

Paris, 14 sept. 62.

« Mon cher Baudelaire,

« Je ne reçois que ce matin votre billet que l'on me renvoie de Villers. J'en suis parti, il y a cinq jours. Il ne vous a pas convenu d'attendre la réponse qu'on vous avait promise chez M. Hachette. Vous avez préféré acheter immédiatement le 4^e tome des *Poètes français*. Je n'ai rien à dire à cela, et j'avoue en toute sincérité que je n'en éprouve aucune humiliation. Je vous devais ce volume, mais, comme d'autre part je vous ai donné les trois premiers, auxquels vous n'aviez aucun droit puisque vous n'y avez rien écrit, il me semble que je suis plus que quitte avec vous.

« J'ai même l'impudente naïveté de croire qu'en fait de bons procédés, sur ce point comme sur d'autres, vous êtes et vous resterez mon débiteur.

« Gardez *«précieusement»* ma lettre. Joignez-y même, si bon vous semble, celle-ci en guise de commentaire. Je garde, moi, non moins *précieusement*, la série des billets dont mon avant-dernière lettre n'est qu'un calque imparfait. La raideur du ton, l'absence de toute formule cordiale ou de simple politesse, la signature par initiales, autant de traits caractéristiques que je vous ai servilement empruntés.

« Le plagiat peut vous paraître «puéril». Mais c'était le meilleur moyen que j'eusse de vous faire sentir combien l'accent presque toujours dédaigneux, impératif et quasi-dictatorial de votre correspondance m'a blessé.

« Les deux volumes de Victor Hugo que vous m'avez empruntés, sont les deux tomes des *Contemplations* (édit. in-8°).

«EUGÈNE CRÉPET.»

C'est à la suite de cet incident que Baudelaire, dans son *Car-net*, notait comme «à payer tout de suite» : «Hachette, 7.50, Crépet 15» et, en face de ces notes, comme «Vilaines canailles», Hachette et Crépet.

730. À POULET-MALASSIS.

[10 Route Militaire
près la Porte d'Orléans
Montrouge ⁽¹⁾.]

[13 septembre 1862.
Cachet postal.]

Mon cher Malassis,

Un mot d'explication, pour le cas où je serais obligé d'apprendre ma leçon ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Le 1^{er} septembre 1862, Leconte de Lisle mandait à sa sœur Elysée :

« Maître Poulet-Malassis, mon éditeur ordinaire, a disparu de la rue Richelieu avec tous nos livres.

« *C'était à la faveur des ombres de la nuit.* »

« Impossible de mettre la main sur ce noctambule. Il a fait, dit-on, une vente fictive aux éditeurs Lécivain et Toubon qui sont inconnus aux neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes des hommes mortels habitant la terre féconde, comme dit Homère. Passif : 50.000 fr. dont 15.000 sont dus à l'imprimeur Poupard. Ledit Poupard, ayant eu l'indélicatesse de réclamer ses 15.000 fr., a immédiatement reçu une paire de soufflets en à-compte. C'est Toubon égal aux Dieux qui les lui a remis. Le farouche Imprimeur, mécontent quoique battu, et doué d'ailleurs d'un très mauvais caractère, désire rendre un nombre identique de soufflets à Poulet-Malassis qui se dérobe généreusement à toutes les recherches. Voilà l'histoire. Ce qu'elle offre de plus net et de plus précis c'est que nos livres se sont absolument éclipsés. Je perds à ceci le prix des *Poésies Barbares* et mon traité pour la traduction d'Homère. Tu vois que le bonheur ne me poursuit pas avec l'acharnement d'une bête féroce. » (Communiqué par M^{me} Ronald Davis.)

Ce billet, d'un tour humoristique que beaucoup de lecteurs n'attendaient peut-être pas de l'auteur de *Kain*, et que le Bloch de Marcel Proust n'aurait pas désavoué, groupe quelques ren-

⁽²⁾ Voir cette note à la page suivante.

Vous dites : 5 vol. et il n'y en a que 4

Fleurs	} 4 fois 300
Opium	
Opinions ⁽³⁾	
Curiosités	

Total 1.200 — vous dites 1.500. — Si j'ai reçu 1.500, c'est 900 que je suis censé devoir.

Maintenant, mon cher, quand vous aurez un peu de répit, voyez Hetzel, dites-lui à quel prix L'écrivain céderait le restant des deux vol.⁽⁴⁾ et traitez pour moi (pour vous en réalité) au moins pour ces deux volumes ou même pour trois, car les *poèmes en prose* marchent.

Et puis venez me voir. Je regrette le temps où

seignements dont la connaissance ne sera pas inutile pour la compréhension des lettres qui vont suivre.

— Est-ce simple coïncidence? En 1862 on voit Poulet-Malassis quitter son magasin de la rue Richelieu pour aller habiter successivement 16, rue Dauphine, et à l'adresse mentionnée ci-dessus. Or L'écrivain et Toubon avaient leur librairie 10, rue Git-le-Cœur, et leurs ateliers impasse des Deux-Lions, à gauche de la Porte d'Orléans.

⁽²⁾ La leçon qu'il aurait à réciter à qui de droit au sujet de la comptabilité de Poulet-Malassis bientôt déclaré en faillite.

⁽³⁾ Entendez *L'Art romantique*. — Il s'agit là des 4 volumes portés au traité du 1^{er} janvier 1860, voyez *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, page 456.

⁽⁴⁾ Les *Paradis* et les *Fleurs*, 2^e édition. Ces deux ouvrages seront annoncés dans le *Boulevard* du 11 janvier 1863 comme en vente à la Librairie L'écrivain et Toubon, 5 rue du Pont-de-Lodi (près de la rue Dauphine), cf. page 132, note 1. Depuis la fin de l'année 1860 des pourparlers étaient en cours pour la cession à Hetzel des ouvrages de Baudelaire parus chez Malassis. Celui-ci, en compensation de ses avances à notre poète, avances qui s'élevaient globalement à 5.000 fr., avait d'ailleurs obtenu de lui, à la date du 1^{er} juillet 1862, le droit exclusif de reproduire tous ses ouvrages parus ou à paraître, de quelque nature qu'ils fussent.

nous nous voyions tous les jours. Écrivez-moi un mot la veille.

Tout à vous.

C. B.

P. S. Je suis parvenu à comprendre la lettre. Je redois 2 volumes⁽¹⁾, plus 300 fr. Mais, mon cher ami, il va falloir que j'en rende déjà 1.000.

731. AU MÊME.

Vendredi
[Septembre 1862⁽²⁾].

Mon cher ami,

Il y a huit jours, l'agent de Mr Lemerrier⁽³⁾ m'a *de nouveau* promis qu'il ne présenterait pas le billet au Syndic. Si depuis lors, il a changé d'idées, c'est qu'il veut tout d'abord en tirer ce qu'il pourra et puis se rabattre *sur moi, pour la différence*. Je crois me souvenir qu'il m'a fait signer quelque chose qui engage *uniquement ma* responsabilité. Mais, je vous en prie, n'envenimons rien. J'aurai la clé de ce mystère.

Votre Montrouge est un grand obstacle à ce que nous puissions nous voir aussi facilement

⁽¹⁾ *Opinions* et *Curiosités*, recueils demeurés en préparation depuis près de deux ans, mais sur le premier tirage desquels Baudelaire avait déjà touché ses droits.

⁽²⁾ La date est présumée de la teneur du deuxième paragraphe.

⁽³⁾ Probablement l'escompteur dont nous avons rencontré le nom plusieurs fois dans cette Correspondance, et chez qui sans doute un billet était resté en souffrance.

qu'autrefois, et cependant j'ai le plus grand besoin de causer minutieusement avec vous, vous savez de quoi.

Voulez-vous que je commande un dîner convenable à mon hôtel Dimanche? Nous viderons à fond la question Michel⁽¹⁾ et nous la retournerons de toutes les façons. Il faudrait à *tout prix* beaucoup d'argent comptant pour vous et pour moi. — Tout à vous.

C. B.

Un mot d'écrit, je vous prie. Tâchez de pouvoir venir, il m'est impossible de bouger.

732. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY⁽²⁾.

[24, rue de Constantinople
Paris.]

21 sept[embre 18]62⁽³⁾.

Monsieur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître. J'ignore complètement de quoi il peut être question. Je reçois beaucoup de lettres de personnes inconnues,

(1) C'est-à-dire la cession éventuelle à Michel Lévy des ouvrages mentionnés dans le traité avec Malassis en date du 1^{er} janvier 1860.

(2) Agent d'affaires auquel il semble qu'Arondel avait emprunté de l'argent en lui donnant comme garantie sa créance sur Baudelaire, ou qu'Arondel, préférant ne pas paraître, avait pris pour «homme de paille».

(3) Sur la pièce autographe, d'une écriture étrangère : 27 — date sans doute de la réponse du destinataire. — Sur toute cette affaire, voyez notre article de *Fontaine* (février 1946) : *Baudelaire et ses créanciers*.

auxquelles je m'applique à répondre autant que je peux. Mais mes occupations, très actives en ce moment, me clouent dans ma chambre pour trois semaines au moins, et me privent même de mes amis.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

CHARLES BAUDELAIRE.

733. À MADAME AUPICK.

Lundi 22 septembre 1862.

Ma chère Mère,

Il y a plusieurs mois⁽¹⁾ que je veux t'écrire. Je te dois de nombreuses explications. Pourquoi je ne suis pas parti, ce que je deviens, quand je partirai, etc. Mais les journées sont pleines d'accidents si divers, et si courtes; quelques pages écrites, des courses, et puis la fin du jour arrive. De plus il me faut une certaine béatitude pour t'écrire. Or, la colère est mon état ordinaire. Ainsi aujourd'hui je t'écris des bureaux de la *Presse* (où je me croyais enfin installé, et depuis onze mois j'étais sans abri) et voilà que j'endure ici des tortures, de véritables tortures, et il se pourrait bien que je renon-

(1) Plusieurs mois? Baudelaire se rappelait mal puisque nous avons donné ici-même une lettre à M^{me} Aupick en date du 11 août. — Effet sans doute des remords qu'il éprouvait envers la pauvre chère vieille femme qui l'attendait depuis si longtemps!

çasse à publier la suite des *Poèmes en prose*, qui faisaient 15 feuillets⁽¹⁾.

Et cependant *l'argent!*

Car tout est là. Je ne veux pas laisser derrière moi des embarras, qui pourraient avoir une répercussion à Honfleur.

J'en aurais pour vingt pages à t'écrire, si j'avais la tête libre. Enfin je t'écris pour te demander la permission de ne t'écrire que quand je le pourrai.

Mon plan, pour retourner à Honfleur, est parfaitement bien fait; mais il est sans cesse contrecarré par des accidents impossibles à prévoir.

Je te promets que je t'écrirai encore cette semaine; mais vraiment je n'ai pas la tête assez libre pour aujourd'hui.

Ma belle-sœur chante tes louanges; ce qui ne m'a nullement surpris.

Je t'embrasse bien tendrement.

J'ai différentes choses à t'envoyer; mais je ne sais pas quand je pourrai faire le paquet⁽²⁾.

CHARLES.

⁽¹⁾ Voyez la lettre 735 dont la teneur est peut-être pour expliquer que Baudelaire se soit donné les gants de renoncer spontanément à poursuivre la publication de ses petits poèmes.

⁽²⁾ Des livres, sans doute, voyez le numéro 744.

734. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY ⁽¹⁾.

[Rue de Constantine, 24,
Cité.
Paris.]

Vendredi, 3 oct. 62.

Monsieur,

Je comprends parfaitement que M. Arondel s'impatiente, et cependant j'aurais bien voulu encore gagner du temps.

Je suis si affairé que je n'ai pas pu vous répondre plus tôt. — J'irai vous voir Mardi ou Mercredi, — au plus tard, — et je vous mettrai nettement au courant de ma situation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CHARLES BAUDELAIRE ⁽²⁾.

735. À ARSÈNE HOUSSAYE.

8 octobre 1862.
3 heures.

Mon cher Houssaye,

J'ai vu tout à l'heure M. Rouy ⁽³⁾ qui m'a fait les reproches que vous l'avez chargé de me trans-

⁽¹⁾ Voir la lettre 732.

⁽²⁾ Au verso de la lettre on lit, d'une main étrangère, R. 3.

⁽³⁾ Gérant de la *Presse* où avaient paru, au cours des mois d'août et de septembre, vingt et un petits poèmes en prose, et qui devait en donner d'autres quand survint l'incident ici relaté.

mettre, ainsi que la suppression totale de tous les *poèmes en prose*. Ce n'est pas là ce qui m'est le plus désagréable, comme vous le devinez; c'est le reproche que vous croyez sans doute pouvoir me faire.

Je considère la chose en soi comme légère, et je n'en ai deviné la gravité que quand M. Rouy me l'a présentée dans ses rapports avec le procès⁽¹⁾. — Je ne me sentais pas coupable du tout, — et je vous transmets littéralement ce que je lui ai répondu :

1° — La *Revue*⁽²⁾ en question tirait à 500, et ne vendait que 100 numéros. Publicité nulle.

2° — Plusieurs des morceaux (combien? je ne sais pas) ont été remaniés et même *transformés* (dans quelle proportion, je ne puis pas vous le dire maintenant, puisque je n'ai sous les yeux ni mes feuillets ni la *Revue Fantaisiste*). Mais vous pourrez juger de tout cela par vous-même, car je vais chercher le numéro de la *Revue*, je vous le transmettrai immédiatement, et vous comparerez.

3° — Je voulais donner au lecteur une idée

(1) Un procès intenté par un groupe d'actionnaires aux administrateurs du journal, en raison de leur désastreuse gestion. Ce procès allait, le 1^{er} décembre, ramener Emile de Girardin à la direction de la *Presse* dont Arsène Houssaye, depuis le 1^{er} janvier 1861, était le rédacteur en chef.

(2) La *Revue fantaisiste* de Catulle Mendès — d'ailleurs nommée plus loin. Mais Baudelaire ne confesse pas ici la vérité tout entière. En réalité (voyez *PETITS POÈMES EN PROSE*, page 229), des trois feuillets qu'il avait donnés à la *Presse*, seul le premier ne contenait que de l'inédit. Quant aux deux autres il les avait bourrés, pour moitié environ, de morceaux déjà parus soit au *Présent* en 1857, soit à la *Revue fantaisiste* en 1861, soit successivement dans ces deux périodiques. Toutefois il faut dire à sa décharge que, sur les six morceaux incriminés, deux avaient été fortement remaniés.

complète de l'ouvrage dans son ampleur, ouvrage conçu depuis longtemps, et avant d'entremêler quelques morceaux anciens, j'ai consulté deux ou trois de mes amis qui m'ont dit que mes scrupules seraient puérils, quand même je ne remanierais pas, surtout avec une aussi grande quantité de morceaux nouveaux, et les morceaux anciens, si rares, n'ayant reçu qu'une publicité aussi restreinte.

J'aurais dû vous consulter vous-même, et ce n'est qu'à vous seul que je dois des excuses.

Il est évident que le coup part de quelque haine et de quelque méchanceté dont je ne connais ni la raison ni l'origine.

Je crois que M. Rouy a été un peu étonné de mon calme, et je vous le répète, il a fallu ses explications secondaires pour que je comprisse la gravité de la chose.

J'étais allé dire à M. Rouy que je comptais, sous peu de jours, livrer la *totalité* du manuscrit, afin que tous les morceaux à supprimer, s'il y avait lieu, me fussent indiqués à l'avance, et que je ferais faire immédiatement pour la *Presse* une copie particulière.

J'irai vous voir le 16, pour vous montrer ce manuscrit. Quand même vous maintiendriez la suppression totale⁽¹⁾, je ne m'en considérerais pas moins comme votre obligé, au moins à cause de l'admirable intention que vous avez montrée.

Tout cela est d'autant plus désagréable que je rencontre une foule de gens qui prenaient⁽²⁾ goût à la chose.

(1) Ce qui eut lieu.

(2) Et non *prennent*, comme on lit dans les recueils antérieurs.

Selon votre décision finale, quand vous aurez *tout*, je vous laisserai l'ouvrage, ou je le porterai immédiatement au libraire⁽¹⁾.

Demain, après-demain au plus tard, je retrouverai le numéro de la Revue, et je vous la transmettrai [*sic*]⁽²⁾; mais il faudrait une épreuve, à la brosse, du feuilleton resté à l'imprimerie, pour que vous puissiez bien juger de la proportion entre le vieux, le neuf, et le rajeuni.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

736. À CHARLES ASSELINEAU.

[Octobre 1862?⁽³⁾]

Mon cher ami, je suis presque fâché de vous avoir raconté tout ce que vous savez; tâchez, si vous n'avez pas encore vu *Gautier* ou *Houssaye*, de vous en servir, mais de ne pas exalter la haine contre moi. Car je me figure de temps en temps qu'il y a encore de la ressource, et je n'ai pas d'abri⁽⁴⁾.

CH. BAUDELAIRE.

(1) On a lieu de s'étonner de cette assertion, car les *Petits poèmes* se trouvaient alors bien loin d'être terminés.

(2) Et non : «et je vous le transmettrai» comme il a été imprimé tant dans les *Lettres* que dans la *Correspondance*.

(3-4) Asselineau, étant très lié tant avec Houssaye qu'avec

737. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY.

[Rue Constantine et
rue Sainte-Croix, 24 et...?
Cité. — Paris.]

22 oct. 62.

Monsieur,

J'allais vous écrire. — Je n'ai pas vu M. Ancelle; je me propose de le voir très prochainement; avant 3 ou 4 jours. Je vous ai parfaitement confessé que j'attendais peu de chose, ou même rien, de ce côté-là. — Je vous ai dit également que j'irais voir ma mère dans le mois de novembre. En fait d'affaires, la conversation vaut mieux que les lettres. — Je vous ai dit que j'avais à conclure, avant la fin de l'année, une affaire assez considérable, mais que je ne pouvais pas faire autrement que de m'en attribuer les bénéfices pour payer les dépenses de cette année (je n'ai pas moins de 6.000 fr. à rembourser dans une affaire de faillite, et les circonstances sont telles qu'il le faut). Enfin, Monsieur, j'ai parfaitement souvenir que vous m'avez dit que vous feriez crédit à M. Arondel pour les sommes prêtées par vous jusqu'au mois d'Avril. Alors je me suis résolu à ménager pour

Gautier lequel comptait parmi les plus anciens collaborateurs de la *Presse*, se trouvait tout désigné pour plaider auprès d'eux la cause de Baudelaire, cause assez mauvaise, il faut bien en convenir. De plus on voit notre pauvre poète écrire ici : « je n'ai plus d'abri », comme il avait écrit à sa mère, le 22 septembre, qu'avant de trouver bon accueil à la *Presse* il était « sans abri » depuis onze mois. Ce sont cette circonstance et cet emploi répété du mot *abri* dans un sens particulier, qui nous ont conduit à admettre une connexion entre ce billet et l'affaire Rouy, et, conséquemment à le placer dans le voisinage immédiat de la lettre où il est question de celle-ci.

vous tout ce que je pourrais recevoir ou acquérir dans le premier trimestre de 1863. — Observez bien ceci : je ne peux pas l'impossible. — Je connais M. Ancelle. — Il ne fera que ce qu'il croira lui être permis. Ainsi, pour que je vous abandonne mon revenu, il faut que nos comptes, entre lui et moi, soient vérifiés, (fin d'année), ensuite que j'aie soin de ne plus rien prendre pour moi. — Cela est clair.

Enfin, Monsieur, vous m'avez dit que vous aviez une vieille expérience des affaires; vous devez donc savoir deviner la sincérité des paroles. J'espérais, quand je vous ai vu, pouvoir quitter Paris le 5 novembre. Je sais maintenant qu'avec beaucoup d'activité je ne partirai que le 20. Je vous verrai avant, et je vous écrirai sans doute dans 4 ou 5 jours, mais rien de bon et de décisif, je le crains. Il est bien certain que vous n'attendiez pas une solution immédiate. *Les embarras actuels vidés, je serai tout à vous.*

Veillez agréer mes salutations.

CH. BAUDELAIRE.

Je relis votre lettre. [Ligne biffée.]

Je reprends plus brièvement :

Laissez-moi tout entier à mes affaires jusqu'à la fin de décembre. Vous verrez M. Ancelle prochainement; ne comptez pas trop sur lui. — Je vous consacrerai tout pendant les 3 premiers mois de 1863. — Il ne s'agit pas seulement de mon revenu, qui ne vous donnerait qu'une somme ridicule.

J'ai perdu votre adresse; je présume cependant que ceci vous arrivera⁽¹⁾.

(1) Au verso de la lettre, d'une écriture étrangère : R. 23.

738. À THÉOPHILE GAUTIER.

[S. d.]

Cher ami,

Je voudrais ⁽¹⁾ te dire quelques mots, avant que tu ne sortes. Peux-tu me dire à peu près à quelle heure, ou préfères-tu que je te voie à *L'Artiste* ⁽²⁾ ?

CH. BAUDELAIRE.

739. À POULET-MALASSIS.

Mardi 18 novembre 1862.

Mon cher, pardonnez-moi de n'être pas encore allé à la préfecture ⁽³⁾. Les journées sont si brèves, et chaque jour il y a des épreuves à corriger, des courses à faire, etc.

Dimanche dernier, au soir, j'ai rencontré Hetzel

⁽¹⁾ Et non : « Je viendrai ».

⁽²⁾ Billet à rapprocher, semble-t-il, de nos numéros 735-736.

⁽³⁾ Après *préfecture*, quatre mots ajoutés dans les textes antérieurs : « de police, pour obtenir... ». — Arrêté le 12 novembre sur la plainte de Louis Poupart qui avait fait pour lui certains travaux, dont l'impression de la *Revue anecdotique* (et à qui devait être aussi confiée la grande édition des *Fleurs du Mal*), Poulet-Malassis était alors interné à la prison pour dettes de Clichy, et une autorisation était nécessaire pour lui rendre visite.

qui m'a dit, comme en grande confiance : « Malassis est à Clichy ». Je me suis mis à rire, et quand il m'a demandé qui avait fait cela, et que je le lui ai appris, il m'a dit : « Vous me recommandez donc les ennemis de vos amis. C'est à cause de vous et pour vous être agréable, que j'ai commandé 3 livres à cet animal-là ». Ensuite il m'a très longuement et très minutieusement parlé de votre position, et m'a affirmé que la prison (même celle pour dettes) était un symptôme grave. Je vous transmets nettement la chose, et je dois ajouter qu'il a montré pour vous la plus vive sympathie.

Mais il vient de m'arriver tout à l'heure quelque chose d'assez extraordinaire. — Un de nos amis⁽¹⁾, que Poupart⁽²⁾ veut faire mettre à Clichy, m'a prié d'intervenir, en me chargeant de propositions fort acceptables. Poupart m'a nettement refusé; mais il était fort calme, quand, tout d'un coup, la créature est entrée, et aussitôt qu'elle m'a vu, elle a été prise d'une fureur inexprimable. Poupart, un peu honteux, a essayé de lui expliquer qu'il était question d'autre chose. Rien n'y a fait. Elle n'a cessé de me provoquer par toutes sortes d'insolences. Quand sont venus les gros mots relativement à vous, je lui ai expliqué froidement que les gens bien élevés, quand ils avaient du mal à dire de quelqu'un, évitaient de le dire devant les amis de celui-là, — que d'ailleurs, j'étais venu pour autre chose, etc.

(1-2) Bien probablement Catulle Mendès, car c'est encore Poupart qui avait imprimé la *Revue fantaisiste*. — Ici et tout au long de la lettre, c'est « Poupart » que donne l'autographe, et non « Poupart-Davyl » comme on lit dans les *Lettres* et dans *Correspondance*.

« Mais enfin il est en prison, lui, et deux de ses complices⁽¹⁾. »

J'ai répondu : « Je le sais (*sauf la question des complices*⁽²⁾) ». Mais ce qu'il y a de fort singulier, c'est que pendant que je comprenais *Clichy*, elle voulait dire *Mazas*. Je ne peux pas vous donner une idée de cette scène; il faudrait la mimer. Je me sentais froid de haine, mais l'amour de ma dignité l'a emporté.

Mais ne voilà-t-il pas tout à coup que Poupart, calme et même embarrassé jusqu'alors, enivré sans doute par les effroyables cris de cette vieille garce, s'est mis aussi à crier, sans savoir lui-même⁽³⁾ pourquoi. — Car je n'étais pas venu pour parler de vous.

Alors je me suis levé, j'ai salué Poupart, et il m'a accompagné. Et puis la porte s'est fermée violemment avec de vagues imprécations, relatives à moi. C'était encore la demoiselle furieuse probablement de ce que j'avais évité de la saluer.

J'espère que Poupart aura l'esprit de m'écrire une lettre d'excuses. S'il ne le fait pas, je trouverai peut-être le temps de lui donner une leçon.

En sortant de là, mon cher, j'avais froid et chaud. J'ai été obligé d'entrer dans un café. Quel repaire de fous ou de coquins !

Voyez si vous pouvez comprendre, expliquer tant de folie, — et, surtout si vous avez à dire

(1-3) Peut-être, pour comprendre ce passage, convient-il de se souvenir des confidences de Leconte de Lisle à sa sœur, que nous avons reproduites plus haut (page 108, note 1), — et de penser à L'écrivain et Toubon. — Un mot ajouté dans les textes antérieurs : « question des fameux complices », et trois omis : « garce, lui-même ».

quelque chose contre eux, *ne faites plus le généreux* ;
— c'est trop absurde.

Jamais de ma vie, personne n'a osé me parler
en face, comme cette vieille stryge. C'est inouï.

Tout à vous. Un mot de réponse⁽¹⁾.

C. B.

740. À HETZEL⁽²⁾.

[Monsieur
Monsieur —
Editeur
rue Jacob, 18
Paris.]

Dimanche 23 novembre
[1862]⁽³⁾.

Mon cher Hetzel,

J'avais tant de choses à vous dire la dernière
fois que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer,
que, naturellement, je n'en ai dit aucune. Parmi
ces choses, il en est une qui me tient au cœur.

⁽¹⁾ Nous n'avons pas la réponse. Mais dans une lettre (iné-
dite) à Charles Asselineau, on voit Poulet-Malassis écrire (8 dé-
cembre) : « Si vous voyez Baudelaire, prévenez-le que je le ferai
assigner comme témoin à décharge pour raconter la scène qu'il
a eue avec Poupert ».

⁽²⁻³⁾ Pierre-Jules Hetzel (P.-J. Stahl en littérature, 1814-1886,
voyez le *Dictionnaire des Contemporains* où une colonne entière
lui est consacrée) venait de rouvrir à Paris une maison d'édi-
tion et comptait parmi les plus vieux amis de Baudelaire duquel
il faisait le plus grand cas. C'est lui notamment qui, par ses
instances, avait décidé Arsène Houssaye à publier dans la *Presse*
quelques-uns des *Petits poèmes en prose* (voyez notre édition de
cet ouvrage, page 227, on y trouvera, sous sa signature, un des
éloges les plus chaleureux dont Baudelaire, en tant que prosa-
teur, ait été l'objet de la part d'un contemporain).

M. Catulle Mendès a déposé chez vous un manuscrit, les *Amours frivoles*⁽¹⁾. Je serais heureux que vous acceptiez le volume. S'il s'agissait d'un ouvrage tout à fait mauvais, j'aurais tort de vous exprimer ce désir. Mais je connais Mendès, il a de l'esprit, du goût et souvent beaucoup de grâce. Il ne doit pas avoir fait un volume incontestablement refusable.

Tout à vous. A bientôt.

CHARLES BAUDELAIRE.

741. À MARIE ESCUDIER⁽²⁾.

[A Monsieur —
de la part de C. B.
au journal *Le Pays*,
faub^s Montmartre,
Paris.]

4 décembre 1862.

Cher Monsieur,

Vous devinez qu'après la belle réception que m'a faite M. A. Chevalier, cet illustre inconnu⁽³⁾, je suis peu tenté de remettre les pieds au *Pays*. Si

(1) Mendès, que nous sachions, n'a jamais publié un ouvrage sous ce titre, en librairie du moins. Mais, en 1864, paraîtra chez Hetzel son premier volume de vers : *Philoméla*, dont le dernier poème : *Pantéleia*, était dédié à Baudelaire.

(2) Rédacteur au *Pays*.

(3) Bien qu'on lise dans l'autographe *A. Chevalier*, il doit s'agir de Henry-Émile Chevalier qui, par la grâce de Gustave Vapereau, tient, dans le *Dictionnaire des Contemporains*, une place beaucoup plus importante que Baudelaire. Ce polygraphe, dont Poulet-Malassis avait publié plusieurs romans d'aventures, était attaché au *Pays*.

le *Pays* a envie de l'article *Salammbô*⁽¹⁾, il le fera demander à Michel Lévy, chez qui je le déposerai.

Quant au *Peintre de la vie moderne*, si souvent reçu, et que ce monsieur ne veut pas imprimer, BIEN QUE L'ARTICLE SOIT PAYÉ, je le laisserai encore quelque temps entre les mains de M. Ribeyre⁽²⁾, et puis le jour où il me sera demandé ailleurs, je l'enverrai chercher⁽³⁾. Je crois avoir montré assez longtemps que j'avais de la patience et que j'étais un homme assez bien élevé. — Montrez ma lettre à qui bon vous semblera, à M. Chevalier ou à M. d'Anchald⁽⁴⁾, dont les instructions n'ont pas été obéies. — Quant à vous personnellement, merci de tout mon cœur pour la bienveillance que vous m'avez montrée dans cette affaire.

Je n'ai pas chez moi le *Richard Wagner et Tannhäuser à Paris*. Mais si je ne peux pas en trouver un exemplaire, qu'importe ? J'inscris votre nom pour un exemplaire de mes œuvres critiques complètes, qui infailliblement paraîtront l'année prochaine.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

Une idée : Est-ce que le *Pays* paraît tous les jours avec ses trois premières pages en blanc ? Quant aux annonces, je comprends qu'on ne les refuse pas.

(1) Entendez : sur *Salammbô* qui avait paru le 24 novembre. Il ne semble pas que cet article-là ait été jamais rédigé.

(2) Secrétaire de la rédaction du *Pays*.

(3-4) Voyez la lettre du 2 décembre 1863.

742. À ALPHONSE LEGROS ⁽¹⁾.

6 décembre 62.

Mon cher Legros,

Tout cela est fou, et Duranty est fou s'il vous a dit cela ⁽²⁾.

1° Avez-vous vu Meurice ou sa femme ⁽³⁾?

2° Meurice a-t-il expédié une épreuve à Victor Hugo?

3° J'ai vu M. Paul Chenay, graveur (beau-frère de Victor Hugo), chargé de faire à l'eau-forte un album des dessins à la plume de V. Hugo (le même à qui Meissonier a fait un procès) ⁽⁴⁾, et je lui ai raconté votre cas. M. Chenay m'a dit qu'il aurait bien volontiers pris le portrait fait par vous, si malheureusement le sien n'était pas déjà fait ⁽⁵⁾; mais que dans cette occurrence la seule marche à suivre était de communiquer à Hugo une bonne épreuve de

⁽¹⁾ Depuis son *Salon de 1859* où deux pages sont accordées à l'*Angelus*, Baudelaire s'était lié avec Legros qui avait gravé plusieurs planches pour sa grande édition en projet des *Contes* de Poe et, tout récemment copié, pour Poulet-Malassis, son portrait par Gustave Courbet.

⁽²⁾ Ligne omise dans le *Mercure de France* où cette lettre fut d'abord publiée. Nous ignorons d'ailleurs à quoi elle avait trait.

⁽³⁾ Paul Meurice, faut-il le rappeler, rivalisait avec Auguste Vacquerie dans le culte d'Hugo, et veillait aux intérêts du poète exilé avec le zèle d'un intendant bénévole. Nous verrons Baudelaire, dans la lettre suivante, mentionner qu'il a fait une démarche pour Legros auprès de M^{me} Meurice.

⁽⁴⁾ En 1856, Chenay avait gravé *La Rixe* d'après Meissonier. Peut-être en était-il résulté un procès.

⁽⁵⁾ Titre de l'album : *Dessins de Victor Hugo gravés par Paul Chenay*. Texte par Théophile Gautier, in-4°, Paris (Castel, éd.). Cet album s'ouvre par un portrait d'Hugo gravé par Chenay d'après une photographie faite en 1857.

son portrait par Legros et que, si le portrait lui plaisait, il serait excessivement facile de proposer la vente du cuivre à un éditeur quelconque de Victor Hugo (Hachette, Hetzel, Pagnerre, etc.), V. Hugo en témoignant le désir. Tout cela est très logique⁽¹⁾. M. Chenay qui d'ailleurs a du talent et de l'esprit⁽²⁾ est tout prêt à vous servir en toute façon. C'est un malheur que vous ne vous soyez pas dépêché. Vous auriez pu être adopté pour fournir le portrait en tête de l'album. Maintenant reste une chance : c'est que le portrait plaise à Hugo, puisqu'en somme il est fort bon et que Hugo s'y connaît; il y a chance⁽³⁾. Seulement le fameux poète a pour principe que le portrait d'un homme célèbre doit toujours être offert sous une forme *jolie et séduisante*. Je ne veux pas avoir l'air méchant. Chenay a fait de lui un *admirable portrait* et Hugo l'a repoussé comme ayant l'air trop farouche. Lamartine seul en a demandé une épreuve. Victor Hugo demeure à Guernesey (voie de Londres), Angleterre. Meurice demeure avenue Frochot, n° 5; Chenay demeure rue et Cité Turgot, n° 5, à Paris.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

P. S. — Je crois que si Victor Hugo témoignait à l'un quelconque de ses éditeurs le désir de mettre le portrait en tête d'un ouvrage de lui, on pourrait tirer de cela 300 fr.

(1-2-3) «V. Hugo en témoignant le désir. Tout cela est très logique.» — «qui d'ailleurs a du talent et de l'esprit,» — «il y a chance». — Passages coupés dans le texte du *Mercur de France*, et dont l'absence ne nuisait certainement pas à cette lettre, mais qu'il est de notre devoir de rétablir.

743. À POULET-MALASSIS.

13 décembre 1862.

En effet, mon cher ami, celui qui vous a fait enfermer⁽¹⁾ m'a joué un cruel tour; car je comptais bien sur vous pour diriger mes affaires. Je suis si maladroit!

Hetzel m'a fait une fort belle proposition pour deux ouvrages se faisant pendant réciproquement. Il voulait les *lancer* avec soin, mais c'était pour une édition seulement; mais cela ne remplissait pas mon but⁽²⁾.

Et Michel me tient toujours le bec dans l'eau. Je recule, suivant la tradition des rêveurs, comme devant toute réalité⁽³⁾.

Pourquoi diable m'offrez-vous quelqu'un pour me diriger? Il faut que j'apprenne à faire une affaire tout seul.

Mais que vous êtes injuste envers moi! Que faire pour vous être agréable? Vous me demandiez un journal littéraire. Comme tous les prisonniers, vous croyez qu'il se passe quelque chose dehors. Il n'y a pas de nouvelles, à moins que vous ne

⁽¹⁾ On a vu la part qu'avait eue Poupart dans cette affaire. Il faut ajouter que Louis-Eugène Hatin, auteur d'une *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (8 volumes, 1859-1861) qu'avait publiée Poulet-Malassis, avait, lui aussi, porté plainte contre son éditeur, et même étayé sa plainte d'un mémoire véhément.

⁽²⁾ Les *Fleurs du Mal* et les *Petits poèmes en prose* qu'il finira par acquérir (13 janvier 1863).

⁽³⁾ Les pourparlers avec Michel Lévy vont durer très longtemps et n'aboutiront que pour les traductions.

fassiez allusion au *Fils de Giboyer*⁽¹⁾. Mais vous savez bien que je ne m'occupe pas de ces turpitudes-là.

Quant à *Salammbô*⁽²⁾, grand, grand succès. Une édition de deux mille enlevée en deux jours. *Positif*. Beau livre, plein de défauts, et qui met en fureur tous les taquins, particulièrement Babou. *Il y en a qui reprochent à Flaubert les imitations des auteurs anciens*. Ce que Flaubert a fait, lui seul pouvait le faire. Beaucoup trop de bric-à-brac, mais beaucoup de grandeurs, épiques, historiques, politiques, animales même. Quelque chose d'étonnant dans la gesticulation de tous les êtres. Quant aux 30.000 fr., blague, blague ! Pourquoi Flaubert a-t-il permis cela ? 30.000 fr., soit ! mais *la Bovary*, dont le traité allait expirer, est cédé de nouveau : donc, 15.000 fr., puis, défalcation de l'intérêt de 30.000 fr., pendant dix ans. — Je crois que Flaubert a reçu 12 ou 13.000 fr. (pour les deux), mais comptant.

Champfleury et La Fizelière m'ont dit qu'on ne pouvait pas encore vous voir⁽³⁾. Alors mes remords n'avaient pas de raison d'être, car j'avais positivement des remords de n'avoir pas encore couru là-bas pour vous voir.

(1) Cette pièce, représentée pour la première fois au Théâtre Français le 1^{er} décembre, déchaînait alors les passions politiques et religieuses.

(2) D'après M. René Dumesnil (*Gustave Flaubert*, page 241), c'est pour 10.000 francs que Michel Lévy, en 1862, avait acquis la propriété de *Salammbô* pour dix ans. Les 30.000 francs mentionnés plus loin n'auraient correspondu qu'à un bruit mis en circulation par l'astucieux éditeur. Voir à ce sujet un article d'Albert Wolff (*Figaro*, 19 octobre 1862).

(3) Poulet-Malassis avait été transféré de la prison pour dettes à la Maison d'arrêt des Madelonnettes, et ses amis s'efforçaient à l'envi de lui prouver leur attachement. C'est ainsi qu'Albert de la Fizelière s'était offert à diriger en son lieu et place la *Revue anecdotique*.

Mais quand cela finira-t-il? Et quand pourra-t-on vous rendre visite? J'ai hâte de le savoir. Donnez-moi des nouvelles de votre mère. J'aurai peut-être à lui écrire avant un mois ou avant quinze jours⁽¹⁾. Pour moi, je me porte fort mal, et toutes mes infirmités, physiques et morales, augmentent d'une manière alarmante.

J'aurais besoin d'un médecin comme Mesmer, Cagliostro ou le tombeau de Paris. Je ne plaisante pas.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'oubliais quelque chose d'important et que je pourrais vous donner à deviner fort inutilement. J'ai vu Madame Paul Meurice⁽²⁾ à propos de Legros qui a fait un beau portrait de Hugo. Elle m'a demandé de vos nouvelles, m'a accablé de questions avec une émotion surprenante (comme je questionne aussi tout le monde à propos de vous); et puis j'ai vu ses yeux se gonfler, ainsi que son cou, et je crois vraiment qu'elle aurait pleuré, si on n'avait pas annoncé une visite.

Vraiment je serais bien fier d'exciter tant d'intérêt même à une femme à cheveux blancs⁽³⁾. Quant à son mari, invisible. Il est plongé dans quelque grosse machine nouvelle.

(1) Baudelaire espérait sans doute pouvoir remettre prochainement à M^{me} Poulet-Malassis tout ou partie de la somme qu'il devait à son fils, comme il l'écrivait, ce même jour, à sa mère.

(2) Voyez la lettre précédente.

(3) Il pourra en être fier à son tour, bientôt. Nous le verrons, en 1865, recevoir de M^{me} Meurice des lettres pleines de la plus généreuse sympathie.

744. À MADAME AUPICK.

13 décembre 1862.

Comment se fait-il qu'il soit si difficile d'écrire à sa mère, et que cela se fasse si rarement? Une chose si simple et qui devrait être si douce. — Mais il est si difficile aussi de faire n'importe quoi de ce qui est bon et qui est le devoir. Et la multitude des soucis qui augmente avec le vieillissement empêche de satisfaire à tout ce qu'on reconnaît comme devoir et même comme devoir agréable.

Enfin, ma chère mère, avant tout, avant tout, *comment te portes-tu?* Si tu pouvais entendre ma pensée à distance, comme tu te dirais souvent : voilà mon fils qui pense à moi! — mais tout ça, c'est des paroles et des suppositions poétiques. Tu aimerais bien mieux que je te prouvase mon zèle.

Comme tu as été dure envers moi dans une de tes dernières lettres! Ces cruels 500 fr.⁽¹⁾! La seule chose sérieuse qui m'a frappé dans ta lettre, *c'est la falaise*⁽²⁾. Mais je suppose toujours que tu dois deviner beaucoup de choses. Pouvais-je supposer que tant de tuiles allaient me tomber sur la tête au moment où je projetais mon départ? — par exemple la faillite Malassis, dont tu as sans doute entendu parler, — où j'ai failli être compromis, et qui dans tous les cas jette un grand bouleverse-

(1) Voyez la lettre 719.

(2) C'est-à-dire les dépenses ruineuses auxquelles M^{me} Aupick se trouvait obligée du fait de l'éboulement de la falaise où était construite la Maison-Joujou.

ment dans ma vie. Je dois 5.000 fr. Je suis décidé à les cacher à la justice, pour pouvoir les remettre à Malassis ou à sa mère plus tard. — Et puis les *Fleurs du mal* et les *Paradis* abandonnés aux hazards du rabais⁽¹⁾! — Mais tu n'entends rien à tout cela.

J'ai commencé étourdiment ma lettre en prenant mon papier à l'envers, ce qui m'oblige à la paginer pour ta commodité. Un superstitieux verrait là un mauvais présage.

Je t'ai envoyé des livres pour te distraire. — De bons livres. Les *Lettres sur les animaux* (sauf la préface de ce médecin imbécile⁽²⁾) et le *Neveu de Rameau*, que probablement tu connaissais, sont des merveilles. Mais tu n'as pas du tout deviné pourquoi je t'avais envoyé les POÈTES FRANÇAIS⁽³⁾;

⁽¹⁾ Un mois plus tard on lisait dans le *Boulevard* (11 janvier 1863):

«La fermeture d'une maison de librairie qui avait publié des œuvres justement appréciées et aimées du public, a fait passer dans les magasins de MM. Lécivain et Toubon quelques volumes non encore épuisés de MM. Charles Asselineau, Hippolyte Babou, Théodore de Banville, Charles Baudelaire, Benjamin Gastineau, Théophile Gautier, Leconte de Lisle, Adolphe Perreau, etc., etc.

«Il y a réclame et réclame. Celle-ci, faite en faveur d'un éditeur qui a succombé pour n'avoir pas assez songé à l'argent, et en faveur de quelques écrivains que tout le monde lit et applaudit, trouvera grâce, nous l'espérons, devant les plus sévères de nos juges, etc.»

Suivait l'offre des *Fleurs du Mal* ainsi que des *Paradis artificiels* à 3 francs, et du *Théophile Gautier* à 2 francs. Mais ces prix n'allaient pas tarder à être baissés et l'on devait voir bientôt *Fleurs* et *Paradis* à 1 fr. 50 ou même 1 franc, et le *Théophile Gautier* à cinquante centimes.

⁽²⁾ L'ouvrage de Ch.-G. Leroy, réimprimé par Poulet-Malassis avec une préface du docteur Robinet.

⁽³⁾ L'Anthologie d'Eugène Crépet. La notice de Théophile Gautier (qui y tient seulement sept pages), est entièrement différente du morceau beaucoup plus important qui a pris place en tête des *Œuvres complètes*, édition dite définitive.

ce n'était pas du tout, comme tu l'as cru, pour te montrer des vieilleries de moi, c'était pour te faire lire l'article de Gautier qui me concerne, c'est-à-dire la part qui m'était faite par lui dans l'histoire de la poésie. Tu ne l'as peut-être pas vu. — Et les espions? qu'en dirons-nous? quels imbéciles! On t'a dit que j'étais gai? — jamais. — Est-ce que c'est possible? — ou bien je le suis de manière à faire peur, et à me débarrasser vite des gens. — On t'a dit que j'étais bien habillé? — Il y a huit jours seulement que j'ai abandonné les haillons. — On t'a dit que je me portais bien? aucune de mes infirmités ne m'a quitté; ni les rhumatismes, ni les cauchemars, ni les angoisses, ni cette faculté insupportable d'entendre tous les bruits me frapper dans l'estomac; — ni la peur, surtout; la peur de mourir subitement; — la peur de vivre trop longtemps, la peur de te voir mourir, la peur de m'endormir, et l'horreur de me réveiller; — et cette léthargie prolongée qui me fait renvoyer pendant des mois les choses les plus pressées, — bizarres infirmités qui, je ne sais comment, renforcent ma haine contre tout le monde.

Mais parle-moi de toi, très minutieusement, surtout de ta santé.

Il y a déjà longtemps, *au moment des 500 fr.*, je suis allé, *tout seul, bien entendu*, à Versailles. J'adore Versailles et les Trians. Ce sont de bonnes solitudes. Je ne pouvais pas m'empêcher, tout le long du chemin, de penser à toi, puisque nous avons fait ensemble il y a quelques années le même trajet, depuis la rue d'Amsterdam jusqu'à Saint-Cloud, je crois. Tu revenais alors de Madrid ou de Constantinople. Je reconnaissais les points de

vue devant lesquels tu criais avec ton emphase habituelle : « Que c'est beau ! » et puis tu ajoutais : « *Mais toi, tu ne sens pas les beautés de la nature, ce n'est pas de ton âge*⁽¹⁾. » — Car c'est ainsi que tu t'exprimes. — Les cultures de Trianon m'ont positivement ébloui; alors je me suis figuré que tu étais avec moi; — je t'ai vue, réellement vue, faisant une espèce de grimace que je connais bien, et me disant : « *Tout cela est bien beau; mais vois-tu, mon cher enfant, j'aime encore mieux mon jardin.* » Chère mère, je voudrais te faire rire⁽²⁾.

Enfin, ma chère mère, parle-moi bien de toi.

Je suis plongé dans une grandissime affaire; mais je ne saurai pas la mener à bonne fin⁽³⁾. Tout le monde sait que je suis opprimé par les dettes. Je vais me laisser égorger. — Si dans 8 jours je t'écris : tout est fait et bien fait, — alors tu pourras compter sur ma présence et sur une vie plus agréable.

Et si ton imagination te permet de deviner ce que j'endure, *pense au conseil judiciaire*. — Veux-tu me faire mourir là-dedans? Je t'embrasse.

CHARLES.

(1) « *Ce n'est pas de ton âge* » avait été omis dans les recueils antérieurs.

(2) Baudelaire escomptait sans doute le succès de son anecdote, car dans le *Carnet*, au cours du canevas d'une lettre à écrire à sa mère, on lit : « Trianon ».

(3) Baudelaire nourrissait alors le projet de se faire nommer directeur d'un grand théâtre subventionné! Nous reviendrons là-dessus, voyez lettre 766.

745. À MONSIEUR AUBOURG ⁽¹⁾.[S. d. ⁽²⁾]

Monsieur,

Quand on a quelque chose à réclamer à quelqu'un, on a soin de s'informer de son nom. Je trouve très inconvenante la manière dont vous estropiez le mien.

Voici votre aquarelle, encadrée proprement cette fois.

CHARLES BAUDELAIRE.

746. À DELÂTRE ⁽³⁾.

[L. a. s., 1 page pleine in-8°.]

Curieuse lettre sur un portrait de V. Hugo, imprimé par Delâtre. Il attend les épreuves des portraits de Hugo qu'il lui a promises. M^{me} Meurice part pour Bruxelles et elle propose de les remettre elle-même à l'auteur des *Misérables*.

⁽¹⁻²⁾ Nous plaçons ici ce billet d'un ton si cassant parce qu'il est manifeste que notre auteur, sur la fin de 1862, était devenu d'une irascibilité dont le contrôle lui échappait. — Dans la *Petite Revue* du 25 août 1866, un rédacteur anonyme (qui était peut-être bien Poulet-Malassis) écrivait avoir sous les yeux une lettre où Baudelaire morigénait vertement un fantaisiste qui avait gratifié la première syllabe de son nom d'un *e* malencontreux. C'était sans doute celle qui nous occupe. — Nous n'avons trouvé le nom de M. Aubourg dans aucun dictionnaire de peinture.

⁽³⁾ L'imprimeur du portrait d'Hugo par Chenay, dont il a été question dans la lettre 742.

747. À MARIO UCHARD⁽¹⁾.

[S. d.]

Monsieur,

Avant tout je dois vous remercier pour le plaisir que m'a causé la lecture de votre *Raymon*. Mais puisque vous avez exigé de moi la suprême franchise, j'en userai librement, sans crainte de vous fâcher.

Le Roman me paraît être divisé en deux parties bien distinctes : la 1^{re}, les *Amourettes* (je n'y ai pas été très sensible) [;] la 2^e, que je trouve puissante et enlevante comme une conception de Godwin (le compliment est vif, comme vous voyez⁽²⁾) c'est le *drame* qui se joue entre le fils et le père.

Ces deux parties sont totalement distinctes; elles sont même traitées avec une méthode différente. La première est pleine de diversions et de hors-d'œuvre, et elle marche lentement. Plusieurs même de ces hors-d'œuvre sont d'un goût peu agréable pour moi (par exemple les railleries

(1) L'identité du destinataire résulte de la mention de l'ouvrage cité : *Raymon*, par Mario Uchard, in-12, 1862. L'auteur de *Fiammina* et de *Mon oncle Barbassou* est trop connu pour que nous croyions utile d'alourdir cette note d'éléments biographiques.

(2) Comme Edgar Poe et Barbey d'Aurevilly, Baudelaire admirait profondément Godwin. Dans sa suite d'articles sur *L'Exposition universelle de 1855*, il le cite avec Shakespeare, Crabbe, Byron et Maturin comme un des plus beaux génies qu'ait produits l'Angleterre. Il rêvait même de porter à la scène les *Aventures de Caleb Williams* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, page 101).

contre le Byronisme. Pourquoi venir au secours de Prudhomme ? Ils sont bien assez forts⁽¹⁾.

La seconde partie est solide, suggestive, et liée comme un drame.

C'est donc dans les parties *sévères, amères*, du sujet que j'ai sympathisé avec votre œuvre. Dans les parties *folâtres*, je me suis senti presque blessé. D'ailleurs, toutes ces digressions ont pour résultat infaillible de détruire la *magie* d'un livre, la croyance du lecteur, la vraisemblance de l'aventure. Vous dites *je* trop souvent, et quand vous dites *je*, (ailleurs que dans un livre qui a le *moi* pour objet) vous détournez le lecteur du plaisir de s'intéresser à votre ouvrage.

Le type de l'Anglais est excellent et tout à fait sympathique.

Le récit des souffrances de la mère délaissée (une espèce de veuvage avec la pauvreté) est fort beau.

Quant à la scène de reconnaissance du père et du fils, l'accablement du père, le changement immédiat de son caractère, c'est merveilleusement bien fait.

Mais, j'insiste encore sur l'aspect bizarre d'un livre qui a l'air de deux livres juxtaposés [*sic*].

Encore une observation méchante :

(1) Ceci est à rapprocher d'un paragraphe de *L'ART ROMANTIQUE*, (pages 282-283) où l'on voit Baudelaire écrire dès 1851 que l'*École du bon sens* mériterait d'être appelée l'*école de la vengeance*, et dénoncer dans des ouvrages comme Jérôme Paturot «des caresses serviles adressées à des passions d'esclaves en colère». Baudelaire, en toute occasion, tenait à honneur de prendre le parti des poètes, des philosophes et des savants contre les «prosaïques polissons», et il y a lieu de croire qu'ici même il se fût exprimé plus sévèrement si le ton épistolaire l'eût permis.

Vos personnages parlent trop souvent avec les locutions des gens du monde. J'aimerais mieux qu'ils se servissent d'un style moins *vrai* et moins *mondain* ⁽¹⁾.

Vous voyez, Monsieur, que je vous ai obéi, obéi jusqu'au danger de vous déplaire. Avec mes nouveaux remerciements (et mes excuses), veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

1863

748. AU COMMANDANT HIPPOLYTE LE JOSNE ⁽²⁾.

[Monsieur —
avenue Trudaine
(avant dernière maison à gauche
en entrant par la rue des Martyrs).]

1^{er} janvier 1863.

Il est inutile que je vous dise les raisons qui m'empêchent d'accepter votre invitation. Vous êtes trop aimable pour ne pas les trouver mauvaises. Supposez que je veuille faire une retraite de quel-

⁽¹⁾ La sincérité de cette préférence peut se vérifier dans *Les Martyrs ridicules* qui passent, à juste titre, croyons-nous, pour avoir été remis en forme par notre auteur.

⁽²⁾ Jacques-Eugène-Hippolyte Le Josne (1814-1884), officier d'État-major et aide de camp du maréchal Magnan, poète à ses heures, grand ami de Barbey d'Aurevilly, de Théophile Silvestre, de Manet, de M^{me} Paul Meurice, etc. Sa femme avait un salon littéraire où l'on disait des vers, jouait la comédie, et appelait de ses vœux la République, si «belle sous l'Empire»... Voyez à son sujet l'article que nous avons publié dans *Candide* le 8 août 1935.

ques jours et que je m'impose de fuir même mes amis⁽¹⁾. Je suis semblable à l'épouse chinoise qui brûle d'accepter les cadeaux d'un galant, mais qui veut rester fidèle à son vœu. Expliquez bien cela à Madame Le Josne, et dites-lui que ce n'est que difficilement que je renonce au plaisir de passer quelque temps auprès d'elle.

Fortes amitiés à Silvestre et à d'Aurevilly. — Racontez cette anecdote à ce cher Vieux Mauvais Sujet⁽²⁾ : —

Il y a quelque temps, un de mes amis⁽³⁾ dit à un moine de Solesmes que j'irais peut-être un jour rendre visite au couvent et y faire une retraite; et ce brave homme a répondu : « S'il vient, mon Dieu! nous le recevrons. Nous recevrons même des galériens. » Au premier aspect il semble absurde que mon nom puisse être connu d'un moine, et que ce moine me croie digne des galères. J'ai trouvé l'explication. — Raymond Brucker⁽⁴⁾ était passé à Solesmes quelques jours auparavant.

J'aime les plaisanteries fortes; mais celle-là m'a surpris.

J'espère que vous n'avez pas pris pour une méchante farce le mauvais chocolat adressé per-

(1) Ce projet était-il réel et sincère? On peut croire que Baudelaire passait alors par une de ces crises religieuses dont il entretenait sa mère en avril et mai 1861. En tout cas il semble que les familiers du ménage Le Josne avaient accordé quelque crédit à cette lettre, car quelques jours plus tard, dans le *Figaro* (8 janvier), Théophile Silvestre écrivait : « M. Renan fut prêtre, M. Baudelaire le sera... »

(2) Surnom donné à d'Aurevilly chez les Le Josne, on l'a vu.

(3) Cet ami n'aurait-il pas été Villiers de l'Isle-Adam? Cf. E.-J. CRÉPET, pages 447-450.

(4) C'est Raymond Brucker qui avait ramené Barbey d'Aurevilly à l'Eglise.

sonnellement à Monsieur Le Josne. Je vous dirai comment j'y ai été contraint ⁽¹⁾.

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

749. À MARIO UCHARD.

2 janvier 1863.

Cher Monsieur Uchard,

Non seulement je ne puis pas vous rassurer, mais je vais vous désoler, — moins que je ne suis désolé moi-même. Michel et Dentu m'écartèlent sans répit, l'un pour son *Eureka*, l'autre pour ses *poèmes* qui doivent être livrés le 10 ⁽²⁾. De plus deux grosses afflictions me sont tombées du ciel, des afflictions morales qui nous étourdissent pour quelques jours ⁽³⁾. Je vous demande crédit jusqu'au 15, — sans autre délai.

Je vous prie vivement de me faire envoyer le journal ⁽⁴⁾, afin que je puisse en suivre la marche. — Et puis aussi de penser aux *poèmes en prose* que

⁽¹⁾ Baudelaire, vraisemblablement, s'était vu obligé de libeller l'adresse de son envoi sous les yeux d'une amie jalouse. Du moins est-ce la conjecture qui se présente à notre esprit.

⁽²⁾ Il semble d'après ceci que Baudelaire s'était mis d'accord avec Dentu, l'éditeur de la feue *Européenne*, pour que son volume de *poèmes en prose* parût chez lui. Mais nous n'avons pas retrouvé la correspondance qui fut échangée à ce sujet; nous savons seulement qu'elle existe, ou du moins existait encore il y a quelques années. — Voyez la lettre 751.

⁽³⁾ L'une des deux afflictions, sans doute la faillite de Malassis. L'autre, nous ne savons. Peut-être le sentiment de sa difficulté croissante à travailler. Voyez la lettre 766.

⁽⁴⁾ *Le Nord*, journal international, jusqu'alors imprimé à Bruxelles, qui venait d'obtenir l'autorisation de paraître à Paris, et à la direction littéraire duquel Mario Uchard participait.

vous avez entre les mains, et auxquels j'attribue quelque importance, comme vous savez. J'en ajouterai d'autres quand vous voudrez. J'ajoute à cette lettre une nouvelle liste de ce que j'ai l'intention de vous donner pour que vous puissiez l'annoncer.

NOUVELLES DE POE.

Le Mystère de Marie Roget.
Le Cottage de M. Landor.
et le Domaine d'Arnheim.

POÈMES EN PROSE.

(presque faits)

VARIÉTÉS.

Le peintre de la vie moderne (*fait*).
L'esprit et le style de M. Villemain.
Le dandysme littéraire.
La peinture didactique, Écoles allemande et lyonnaise.

Tout à vous, un mot de réponse s'il vous plaît,
— pour les *poèmes en prose*, et le *peintre de la vie moderne* ⁽¹⁾ qui me paraît fait pour vous.

CH. BAUDELAIRE ⁽²⁾.

(1) Aucune suite ne devait être donnée à ces offres.

(2) Au verso de la pièce autographe, quelques lignes d'une petite écriture fine :

1° à la plume :

« mystère... attrait romanesque... abandonnais... n'était pas pour elle tout ce qu'elle aimait. »

2° au crayon :

« 1 Eros 2 Projets 9 Crépuscule 10 Solitude 20 la belle Dorothee 20 [*sic*] Les yeux des pauvres 29 Les vocations 29 [*sic*] Litz », — liste correspondant sans doute aux petits poèmes en prose qu'Uchard avait en mains ou qu'il se proposait de publier, et qui porteront respectivement dans le recueil posthume les numéros XXI, XXIV, XXII, XXIII, XXV, XXVI, XXXI et XXXII.

750. À POULET-MALASSIS.

[À la maison d'arrêt
des Madelonnettes.]

6 janvier 1863.

Mon cher Auguste,

Je vous écris de chez notre ami, avec qui j'ai dîné et dont la jambe va déjà mieux ⁽¹⁾. Il espère pouvoir sortir à la fin de la semaine et demander la permission de vous voir. — Quant à votre fameux cadeau, il pense comme moi et bien plus que moi, que c'est tout-à-fait absurde. — Je ne puis rien recevoir de semblable ⁽²⁾. — Vous désirez toujours des nouvelles ⁽³⁾ : — On prétend que Gautier va quitter le *Moniteur* et recevoir des fonctions dans les Beaux-Arts. M. de Nieuwerkerke [sic] irait au Sénat ⁽⁴⁾, et M. Delacroix prendrait la direction des Musées.

On disait aussi que Monselet devait hériter de Gautier pour les théâtres et un M. Chesneau (?) ⁽⁵⁾ du même Gautier pour la partie des Beaux-Arts.

Enfin, pour comble d'absurdité, F. Desnoyers ⁽⁶⁾ prétendait hériter de d'Aurevilly au *Pay's*. Mais son

(1) Charles Asselineau, croyons-nous.

(2) Nous ignorons en quoi il consistait.

(3) Cf. la lettre 743, § 5.

(4) De tous les bruits dont Baudelaire se fait ici l'écho, celui-là seul avait quelque fondement : M. de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, deviendra sénateur en octobre 1864.

(5) Ernest Chesneau, romancier, critique d'art, etc.

(6) Voyez tome I, page 322, note 3.

ami Ulysse Pic⁽¹⁾, devenu directeur du *Pays* n'a pas cru pouvoir oser cela.

Tout à vous.

C. B.

751. À MARIO UCHARD.

Mercredi 7 janvier 1863.

Cher Monsieur,

J'ai vu hier soir M. Dentu qui veut que j'aille sans interruption jusqu'à la fin des *poèmes*. Je ne pourrai vous servir au plus tôt que le 20, au plus tard que le 25. Mais cette fois-ci, c'est bien sérieux⁽²⁾.

J'ai trouvé hier soir le *Nord* dans un Café : je vous remercie d'avoir annoncé *Marie Roget*⁽³⁾, mais vous avez transformé mon nom d'une manière extraordinaire. Je n'ai aucun besoin d'être nobilifié; et un *baudelaire*, substantif barbare dont les latins ont fait *baltearis*, ne peut pas prendre d'*e* au commencement, pas plus que *baudrier*⁽⁴⁾. Dites

⁽¹⁾ Journaliste bonapartiste qui bientôt, avec son ami Théophile Silvestre, dirigera le *Nain jaune*, et dont la manière emphatique et redondante faisait la joie de la petite presse.

⁽²⁾ Voyez lettre 749.

⁽³⁾ *Le Nord* avait annoncé, pour paraître prochainement : « *Le Mystère de Marie Roget*, par Edgar Poe, traduit par Ch. de Baudelaire. »

⁽⁴⁾ Ce texte n'ayant pas été sans nous causer quelque étonnement, nous l'avons soumis à M. Mario Roques. Voici la réponse de l'éminent philologue :

« Baudelaire a bien raison de ne pas vouloir de *e* à la première syllabe de son nom.

« Vous avez raison de votre côté de tenir que le nom propre *Baudelaire* est identique au nom commun *baldelaire*, *baudelaire* ou *badelaire*.

« Enfin Baudelaire dit mal des choses justes sur l'origine et

cela au correcteur pour qu'il ne recommence plus.
 Votre bien dévoué

CH. BAUDELAIRE.

Tournez la page.

Si avant ce jour, vous voulez imprimer soit 1 ou 2 feuillets des *poèmes* en prose, soit *le peintre de la vie moderne*, n'oubliez pas de m'envoyer les épreuves un jour d'avance, 22 rue d'Amsterdam. Sans cela, il arriverait mille fautes.

752. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY.

[24, rue de Constantine
 Cité
 Paris.]

22 janvier 1863.

Monsieur,

Je m'en tiens strictement à ce que je vous ai dit : il se peut que M. Arondel soit payé *cette année*, et comme vous *m'avez parlé d'avril comme dernier délai pour M. Arondel*, je me propose de faire pour vous un *effort en avril*.

les apparences de ce dernier mot. Il faut en effet, je crois, rapprocher *baldelaire* du thème germanique *bald* qui a formé *balderich*, d'où l'ancien français *baudré* «ceinture, taille», et, par celui-ci, le dérivé français *baudrier*, «courroie de la taille, puis support d'épée portée en bandoulière».

«Cela ne veut pas dire que *baldelaire* vienne de *balderich*, mais seulement d'une forme apparentée.

«*Baltearis*, qui n'existe d'ailleurs pas en latin, n'a rien à voir là-dedans, mais il est vrai que le latin *balteus* signifie justement «baudrier», rencontre curieuse, mais naturelle si, comme je le pense, le type germanique *balti* est un emprunt au latin.

«Baudelaire (le poète) a eu, je ne sais par qui (mais n'y a-t-il pas là-dedans du Nodier?), quelque information sur cette histoire et ce qu'il dit est à la fois inexact et probable.»

Je ne serai peut-être pas à Paris; il n'importe; vous irez alors voir M. Ancelle, avenue de la Révolte, n° 11.

Vous me parlez d'à-comptes. Je n'aime pas les à-comptes. Le zèle qu'on y peut mettre rend toujours le créancier plus exigeant, parce qu'il croit que le système du morcellement est plus doux.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

CH. BAUDELAIRE ⁽¹⁾.

753. À MARIO UCHARD.

[Monsieur —
24, rue de la Paix
Paris.]

[Timbre postal : 16 février 1863.]

Cher Monsieur,

L'affaire d'hier est annulée de ce matin. Vous ne recevrez donc aucun transfert, et vous n'aurez aucune délégation à accepter.

A l'heure où je devais signer, le sieur Constant ⁽²⁾, se prétendant renseigné, a prétendu qu'il ne serait pas remboursé. Sa défiance ne peut pas contrarier mon désir de vous donner cet ouvrage, et je continue mon manuscrit ⁽³⁾.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Au verso de la lettre, d'une autre écriture : R. 23. — Écrit le 5 mars.

(2) Un escompteur ou prêteur sans doute.

(3) Probablement *Le Mystère de Marie Roget*, puisque le Nord en avait annoncé la publication.

754. À CHARLES ASSELINEAU.

18 février 1863.

[L. a. signée C. B., 1 p. in-8°.]

Il lui demande de souscrire à la reproduction d'un cachet, dont Chatillon est l'auteur ⁽¹⁾.

755 À MARIO UCHARD.

[Monsieur —
24, rue de la Paix
Paris]

Jeudi 19 février 1863.

Mon cher Mario,

Pardonnez-moi. Je trouve hier soir votre lettre, sans date, qui me dit : *DEMAIN, j'ai quelque chose à vous dire.* — Or, je suis obligé d'aller à Honfleur, et je pars tout à l'heure ⁽²⁾. Je reviens après demain. Quant à votre *Marie Roget* ⁽³⁾, dormez sur les deux oreilles; j'y travaille doucement, il est vrai, mais partout, même au restaurant.

⁽¹⁾ Le catalogue de la vente Le Petit (23-24 mai 1919, numéro 28) mentionne une épreuve du cachet qui devait accompagner ce billet. — Voir la note 1, sous la lettre 409. Mais s'agissait-il du même cachet, c'est ce que nous ignorons.

Il est conté, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* (20 février 1908), que Chatillon, quand il était trop gêné, organisait une loterie à son bénéfice. C'est ainsi qu'en 1865 on le vit placer quarante billets à un louis dont le gagnant donnait droit à un *petit Poucet* qu'il avait brossé.

⁽²⁾ On ignore si ce voyage eut lieu.

⁽³⁾ Voyez le numéro 751.

Je serai à Paris samedi soir, et chez vous dimanche.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

756. À CHAMPFLEURY ⁽¹⁾.

[23, rue Neuve-Pigalle]

[Environ 4 mars 1863.]

Mon cher ami,

Je vous aime bien, mais vous êtes bien entêté !
Je savais bien que la lettre serait montrée. Vous

⁽¹⁾ Dans son article nécrologique sur Baudelaire (*Paris-Magazine*, 15 septembre 1867), Louis Ulbach a conté ceci :

« Un jour Champfleury avait voulu présenter Baudelaire à une femme-artiste très connue. Le traducteur d'Edgar Poe s'était refusé à la présentation ; il disait devant moi : « Si ça va à Champfleury d'être montreur d'ours, c'est son affaire, mais je ne serai jamais son ours. »

C'est à cet incident qui allait avoir pour effet de suspendre pendant une couple d'années les relations jadis si cordiales du poète et du romancier, qu'ont trait et la lettre qui nous occupe, et celle qui la suit immédiatement, et encore trois autres lettres de Champfleury (27 février, 6 et 8 mars 1863) qu'a reproduites le *E.-J. CRÉPET*, pages 340-342. Mais, pour en suivre le développement, il faut remédier à deux lacunes que présente notre documentation. Précisons. Le 27 février, Champfleury informait Baudelaire qu'une femme « d'une intelligence très curieuse et très allemande », M^{me} Frédérique O'Connell dont il connaissait la peinture — on trouve quelques lignes sur ses tableaux, en effet, dans les *Salons de 1846 et de 1859* — était désireuse de « l'entretenir à fond » tant des *Fleurs du Mal* que des idées d'Edgar Poe, et lui demandait en conséquence de se rendre chez elle le lendemain.

On ne possède pas la réponse de Baudelaire, ni la première réplique de Champfleury. Mais à la lumière des lettres postérieures, il est présumable que l'une avait consisté dans un refus,

tenez donc bien vivement à compromettre ma dignité dans un monde où vous avez compromis la vôtre? ⁽¹⁾. Je ferai tout ce que je pourrai pour *vous plaire*, mais ce que je pourrai ne sera pas grand chose.

Quand je vous ai écrit, j'avais pris mes renseignements ⁽²⁾. Vous savez combien j'aime les filles et combien je hais les femmes philosophantes. Quant au déjeuner, oui mais *chez moi dimanche à midi*.

Tout à vous.

C. B.

et l'autre dans des instances réitérées qu'agrémentait une invitation à déjeuner, probablement avec la dame en cause, et peut-être chez elle, pour le dimanche suivant.

La correspondance reprend avec le billet ci-dessus.

⁽¹⁾ Allusion sans doute aux aventures de Champfleury dans le monde des *blue stockings* (M^{me} de Balzac, Louise Colet, etc.). Cette phrase en tout cas allait piquer au vif le romancier qui la relèvera brutalement : voir la note sous la lettre suivante.

⁽²⁾ Il avait pu en recueillir facilement. Car du fait du scandale causé par certains de ses tableaux, notamment par son *Ève et Satan* et *Rachel après sa mort*; en raison aussi de son cosmopolitisme : née Prussienne, Irlandaise par son mariage, bruxelloise jadis, parisienne maintenant; à cause encore de ses engouements qui lui faisaient rechercher tour à tour les Saint-Simoniens, les mathématiciens, les kardécistes, et de ses soirées dont les petits journaux contaient que les invités y assuraient le service, et de sa haute culture que ses détracteurs eux-mêmes ne pouvaient contester, et de sa turbulence enflammée qui devait lui valoir quinze ans plus tard de finir dans un cabanon, M^{me} Frédérique O'Connell était de celles dont on parlait le plus dans le monde des arts. Baudelaire avait d'ailleurs avec elle quelques amis communs, par exemple Astruc et Théophile Gautier — sans compter Champfleury dont Maurice Dreyfous assure (*Ce que je tiens à dire*, tome I) que chez elle, malgré son esprit et une conversation très supérieure à ses livres, il avait peu de succès, « n'étant ni jeune, ni beau, ni élégant ».

757. AU MÊME⁽¹⁾.

6 mars 1863.

Mon cher Ami,

Le sphinx et l'homme bizarre, c'est toujours vous et vous êtes bizarre *bien naturellement*, car l'art ne trouverait pas cela. Comment ! vous m'écrivez une lettre que vous tâchez de rendre désagréable, parce que je vous dis que je n'aime pas la mauvaise société ! Mon ami, j'en ai toujours eu horreur ; la crapule et la sottise, et le crime, ont un ragoût qui peut plaire quelques minutes ; mais la mauvaise société, mais ces espèces de remous d'écume qui se font sur les bords de la société !

(1) Cette lettre répond à une seconde réplique de Champfleury de même date : 6 mars (*E.-J. CRÉPET*, pages 340-341) qui ne manque pas de virulence. Se souvenant des termes célèbres de la note sur *Révolte*, l'auteur de *Chien-Caillou* commençait comme suit :

« Mon cher Baudelaire, vous jouez toujours admirablement et « en parfait comédien » les forts premiers rôles de sphinx. »

Il poursuivait en protestant n'avoir pas compris d'abord « le sens caché » du refus de Baudelaire, et avoir agi tout innocemment dans cette affaire. Il déclinait l'invitation pour le dimanche suivant, et demandait seulement au poète de lui écrire quelques lignes d'empêchement qui lui permissent de se dégager vis-à-vis de M^{me} O'Connell.

Et il concluait — *in caudâ venenum* :

« Mais quant à ma dignité compromise, je vous récusé. N'allez pas dans de plus mauvais lieux ; essayez d'imiter ma vie de travail, soyez aussi indépendant que moi ; n'ayez jamais besoin des autres et alors vous pourrez parler de dignité. »

« Toutefois je ne donne pas plus d'importance au mot, le mettant sur le compte de votre bizarrerie factice et naturelle à la fois. — A vous cordialement. »

impossible. — Vous dites que ma lettre a un sens *caché*; je vais vous expliquer ce sens, qui, selon moi devait vous sauter aux yeux :

Champfleury a un caractère joyeux et mystificateur, duquel je participe un peu. Champfleury a découvert un monde comique plein de femmes sans maris et de jeunes filles à marier non maria- bles, avec des pédantes qui font semblant d'aimer la philosophie. Champfleury sait comme moi qu'une femme est incapable de comprendre même deux lignes du catéchisme. Mais il veut que je partage sa joie, et il veut aussi s'amuser de mon choc avec cette sottise. (Et alors je vous ai répondu que j'étais prêt à tout pour vous plaire, mais que cela m'ennuyait.)

Voilà le sens caché. Quant à votre petit prêche de vertu, de la fin de votre lettre, où vous enfermez un si magnifique éloge de vous-même, je n'ai rien à en dire ⁽¹⁾, si ce n'est que quand on pense tant de bien de soi-même, il n'est pas généreux d'en accabler les autres. Il est évident que vous êtes un homme heureux, *heureux par vous-même* ⁽²⁾, et moi, je ne le suis pas, car je suis toujours mécontent de moi.

Je veux que vous me permettiez de vous dire qu'il y a aussi dans votre lettre un ton de taquinerie et de rancune, qui, de vous à moi, à notre

⁽¹⁾ Et non pas «rien à dire», comme on lit dans les textes antérieurs.

⁽²⁾ Cf. dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUILÆ*, tome I, page 226, l'apostrophe de la *Lettre à Jules Janin* : «Vous êtes un homme heureux. Je vous plains, monsieur, d'être si facilement heureux. Faut-il qu'un homme soit tombé bas pour se croire heureux !»

âge, n'est pas de saison⁽¹⁾. Quoi! le mot *dignité* vous excite à ce point, vis à vis d'un vieil ami!

Venez, je vous en supplie, me voir dimanche à midi, si non [*sic*], je croirai⁽²⁾ que vous m'en voulez.

Tout à vous.

C. B.

Vous aimez le comique. Lisez le dernier *entretien* de Lamartine (à propos des *Misérables*)⁽³⁾. C'est une lecture amusante que je vous suggère. Comme vous êtes trop porté à la finesse, je vous prie de ne voir aucun rapport entre ceci et ma lettre.

Répondez-moi tout de suite. — Je vous transmets la fausse déclaration que vous me demandez⁽⁴⁾.

⁽¹⁻²⁾ C'est à tort que nos prédécesseurs ont lu ici : « de raison », et là : « croirais ». — Champfleury devait rester sourd à cet appel. Dans la dernière de ses lettres qui ont trait à cet incident (8 mars, *E.-J. CRÉPET*, pages 341-342) on le voit, tout en se disant sans rancune, déclarer qu'un déjeuner en ville dérangerait le régime nécessaire à son travail, et, après avoir protesté une nouvelle fois contre les intentions de mystification qui lui ont été imputées, conclure : « j'ai d'autres comédies plus importantes à voir jouer ».

⁽³⁾ Cet entretien avait pour titre : *Considérations sur un chef-d'œuvre ou Le danger du génie*.

⁽⁴⁾ La déclaration destinée à ménager la susceptibilité de M^m. O' Connell. Elle ne nous est pas parvenue.

758. À AUGUSTE DE CHATILLON.

[rue des Dames, 1 ou 3.
Au coin tournant
de la rue de l'Empereur,
à Montmartre.]

14 mars 1863.

Mon cher Chatillon,

Je vous remercie de tout mon cœur.

Venez donc déjeuner, demain matin, dimanche, à l'Hôtel. J'attends Manet, vous ferez sa connaissance.

A 11 h. Soyez exact, et dites en bas que je vous attends pour déjeuner.

Je voudrais savoir ce que je vous dois⁽¹⁾. Mais il faut que vous confesse, à ma honte, que je vais traverser un Sahara de débîne de quinze jours.

Bien à vous.

C. B.

759. À HETZEL.

20 mars 1863.

Mon cher ami,

Je reçois ce soir, 20, votre lettre datée du 9. Je suis incapable de faire une *charge* à un excellent ami, et d'ailleurs j'attribue une grande importance

⁽¹⁾ Sans doute pour le cachet, voyez lettre 754.

au *Spleen de Paris*⁽¹⁾. La vérité est que je ne suis pas content du livre, que je le remanie et que je le repétris, et de plus que j'avais l'intention de vous prier d'en offrir vous-même des fragments à Buloz⁽²⁾ (*pourvu que nous puissions composer en même temps et réimprimer tout de suite*), — enfin d'en faire une lecture chez un de nos amis, chez qui naturellement vous êtes invité.

Je crois que grâce à mes nerfs, je ne serai pas prêt avant le 10 ou le 15 avril. Mais je puis vous garantir un livre *singulier et facile à vendre*.

Je relis votre lettre et j'y trouve une obscurité. Suis-je invité à aller vous voir le 20 (il est trop tard) parce que vous partez ou parce que vous serez alors de retour ?

En attendant que j'aie le plaisir de vous voir, je vous affirme de nouveau que vous aurez une bonne chose, et je sollicite votre indulgence pour mon inexactitude.

CH. BAUDELAIRE.

A tout hasard, j'irai chez vous demain samedi, et si je ne vous trouve pas, je retournerai mardi.

22, rue d'Amsterdam, à Paris.

(1) Le 13 janvier précédent, Baudelaire avait cédé à Hetzel le droit exclusif de publication, pour cinq ans, des *Poèmes en prose* et des *Fleurs du Mal*, et touché de ce chef, pour le premier tirage, une avance de douze cents francs. Il est vraisemblable que, par sa lettre du 9, Hetzel lui avait réclamé les manuscrits de ces deux ouvrages.

(2) Il n'est pas à notre connaissance qu'Hetzel ait retenu cette suggestion. Aussi bien le traité mentionné dans la note précédente ne devait jamais être exécuté.

760. À POULET-MALASSIS.

[Monsieur —
Maison d'arrêt des Madelonnettes
rue des Fontaines du Temple, 12]
Paris.

26 mars 1863.

Mon cher ami,

Vous êtes injuste comme tous les exilés. Enfin je vais vous voir ! Je sors de chez M. Guerton ⁽¹⁾ ; mais la permission qu'il m'a donnée ne me permet pas d'aller vous voir demain, vendredi, jour de famille. J'ai essayé de me faire expliquer comment je pouvais faire valoir cette permission pour le vendredi ; mais je n'ai pas compris l'explication.

Donc j'irai vous voir mardi, jeudi et dimanche, jours qui sont les miens selon les dires d'un huissier du palais. *Est-ce bien cela ? de 11 à 3 heures ?* Mettez-moi les points sur les *i*, et voyez si vous pouvez m'aider à transformer ma permission. Dites un mot au directeur de la prison.

Décidément, où en est votre affaire ? Devant quel tribunal ? Peut-on préjuger l'acquittement total ⁽²⁾ ?

Poupart a « *le cœur navré de votre affaire* » ⁽³⁾. J'ai

⁽¹⁾ Juge d'instruction auquel Sainte-Beuve, à la prière de Champfleury, avait recommandé Poulet-Malassis.

⁽²⁻³⁾ Dans une lettre inédite à Charles Asselineau (6 mars 1863), Poulet-Malassis répondait pour partie aux questions que pose ici Baudelaire :

« En sept ans, j'ai perdu en opérations de librairie 150.000 fr., c'est-à-dire mon rouleau et au delà. Le jour de ma suspension de paiements, j'offrais à mes créanciers le moyen d'être payés intégralement en une année, soit qu'ils consentissent à me laisser continuer les affaires, soit qu'il leur convînt mieux de

eu affaire à l'imprimerie pour les clichés ⁽¹⁾. Je crois bien que je ne m'en servirai pas. Dans le cas où j'aurais à m'en servir, ne serais-je pas obligé de demander la permission à votre syndic? — Mais ce sont là de vulgaires bagatelles. Parlez-moi de vous, et de rien que vous.

Je vous embrasse.

C. B.

Réponse vite.

761. À MADAME MANET.

28 mars 1863.

Madame,

Je vous suis bien reconnaissant de votre gracieuse invitation. Quant aux sentiments que je puis avoir pour votre fils, vous savez que je n'y ai

faire exploiter mon actif par un tiers. Mes créanciers moins un, ont accepté cet état de choses assez rare dans le commerce, et je sortais de la librairie l'esprit aussi léger que les poches retournées, sans l'opposition de M. Poupart-Davyl l'imprimeur (je voue cet imprimeur à la mauvaise typographie) qui a porté contre moi une plainte en détournement d'actif, par esprit d'animosité, comme il n'a pas fait de difficulté de l'avouer, bien convaincu de l'absurdité de sa plainte, mais certain aussi qu'elle aurait pour conséquences, d'abord une incarcération plus ou moins longue, ensuite une condamnation en banqueroute simple.» Poupart-Davyl ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Après plus de cinq mois d'un régime préventif presque aussi sévère qu'une mise au secret, Poulet-Malassis allait s'entendre condamner par la huitième Chambre, le 22 avril 1863. Mais à quoi? on ne le sait au juste, les archives judiciaires de cette année-là ayant été brûlées pendant la Commune.

⁽¹⁾ Les clichés des ornements exécutés pour l'édition de luxe des *Fleurs du Mal*, voyez le numéro 670.

pas grand mérite; et ce que vous dites à ce sujet est beaucoup trop gracieux; car il me paraît bien difficile de ne pas aimer son caractère autant que ses talents⁽¹⁾.

Je vous prie, madame, d'agréer l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

762. À NESTOR ROQUEPLAN⁽²⁾.

Lundi 11 mai 63.

Mon cher Roqueplan,

Je serais bien heureux si vous pouviez, dans votre feuilleton, dire quelques mots agréables sur les débuts de Madame Deschamps, à l'Odéon (rôle d'Andromaque) mercredi 13. Quand même ces débuts seraient défectueux, je suis convaincu

(1) L'année précédente, dans ses deux articles : *L'eau-forte est à la mode* et *Peintres et Aquafortistes*, Baudelaire avait fait un vif éloge de Manet dont le talent était alors bafoué par la quasi-universalité des critiques.

(2) On ne sait que bien peu de chose des relations qu'eut notre auteur avec Roqueplan. D'après Asselineau dans ses *Baudelairiana*, il lui serait souvent arrivé d'aller flâner dans son cabinet directorial sous le prétexte de l'entretenir de cet opéra qu'il lui destinait et où il voulait que don Juan rencontrât Catilina (voir : *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*, page 460). — Roqueplan, dans le *Constitutionnel* du moins, n'allait point parler de M^{me} Deschamps.

que Madame Deschamps deviendra quelque chose ⁽¹⁾.

J'aurai à aller vous voir prochainement pour vous demander de me donner une consultation et de mettre à mon service tous les fruits de votre expérience ⁽²⁾. Je vous dirai cela, soyez également indulgent pour moi.

CHARLES BAUDELAIRE.

Notre ami Sainte-Beuve se joint à moi pour vous recommander cette dame.

⁽¹⁾ Les espoirs de Baudelaire allaient se trouver déçus; ce fut — le 16 mai et non le 13 — un début sans lendemain (renseignement fourni par M. Genty). Il faut même croire que M^{me} Louise Deschamps s'était montrée bien mauvaise, car dans son feuilleton dramatique du 18 mai (*Moniteur universel*), Théophile Gautier, à qui Baudelaire l'avait aussi très certainement recommandée, l'invitait à quitter le peplum tout en tressant à sa beauté quelques couronnes.

«M^{lle} Deschamps, qui n'a paru sur aucune scène encore que nous sachions, est une jeune femme blonde et blanche, avec de beaux bras et des mains charmantes, un peu petite pour représenter les princesses de tragédie, mais portant sans embarras la draperie antique. Elle n'a pas cette voix rauque et virile que se font les aspirantes tragédiennes lorsqu'elles ne la possèdent pas naturellement, mais un organe tendre et sympathique qui va bien aux lamentations de l'inconsolable veuve d'Hector. M^{lle} Deschamps s'est fait applaudir par des accents d'amour maternel assez bien sentis. Elle sait pleurer et nous semble, si elle ne s'obstine pas dans sa vocation, devoir faire une bonne actrice de drame. Sans avoir obtenu un de ces succès qui décident d'une carrière, elle a fait véritablement plaisir.»

Ajoutons que cette actrice n'est pas même nommée dans le *Dictionnaire des Comédiens* de Henri Lyonnet, et que nous ignorons absolument les raisons et la nature de l'intérêt que Baudelaire et Sainte-Beuve pouvaient lui porter.

⁽²⁾ Voyez page 134, note 3.

763. À PAUL DE SAINT-VICTOR ⁽¹⁾.

[Au fond du passage Sainte-Marie
rue du Bac
Paris
URGENT.]

Lundi 11 mai 1863.

Mon cher Saint Victor,

Je suis destiné, à ce qu'il paraît, à vous demander des services. Pouvez-vous trouver le courage d'assister aux débuts de Madame Deschamps, à l'Odéon, mercredi 13, rôle d'*Andromaque* ?

Je serais très heureux si vous pouviez mentionner ses débuts d'une façon encourageante ⁽²⁾.

Votre bien dévoué

CH. BAUDELAIRE.

764. À FIORENTINO.

11 mai 1863.

[L. a. s., 1 p. in-8.]

Il le prie de s'intéresser aux débuts de Madame Deschamps, qui se font au théâtre de l'Odéon.

⁽¹⁾ Le papier est frappé aux initiales L. D.

⁽²⁾ Nous n'avons rien trouvé dans le feuilleton dramatique de Saint-Victor à la *Presse*, le 15 ou le 21 mai, qui ait traité à la reprise d'*Andromaque* à l'Odéon. — Voir la note 1 sous la lettre précédente : nous avons réuni là tout ce que nous savons sur la courte carrière de M^{me} Louise Deschamps.

765. À CHARLES MONSELET.

11 mai 1863.

Il recommande une dame de ses amies, qui doit débiter dans le rôle d'Andromaque⁽¹⁾.

766. À MADAME AUPICK.

3 juin 1863.

Ma chère Mère,

Je suis bien enchanté que ce joujou t'ait fait plaisir. Il a été fait avec soin⁽²⁾. C'était tes étrennes, et pour tes étrennes, comme pour bien d'autres choses, j'étais affreusement en retard. — Ne perds pas l'article du *Spectator*⁽³⁾, le journal anglais. — Ton boudoir est refait; cela m'a d'abord affligé, parce que j'avais, de vieille date, l'intention d'acheter quelque chose de magnifique; mais cela vaut mieux ainsi; toutes les étoffes qui entreront dans cette pièce sont destinées à être mangées par le soleil. — Aussitôt que tu en auras le temps, envoie-moi *par le chemin de fer*, en un seul paquet, les trois autres volumes d'Edgar Poe, reliure zébrée, dos de maroquin vert; tu dois savoir à quel endroit de

(1) On devine qu'il s'agissait encore de M^{me} Deschamps... dont Monselet se garda de souffler mot.

(2) Nous ignorons ce qu'était ce «joujou».

(3) L'article enthousiaste de Swinburne, voir page 197, note 3.

ma bibliothèque ils sont placés, puisque tu m'en as déjà envoyé un. Tu sais le prix énorme que me coûte cet exemplaire; arrange donc le paquet de telle façon qu'aucun frottement ne puisse abîmer les reliures⁽¹⁾. — Affranchis ou n'affranchis pas; cela est peu important. D'ailleurs quand tu affranchis, il t'arrive souvent de confondre les timbres verts (1 sol) avec les bleus (4 sols).

— Tu me feras bien plaisir de me dire si des remue-ménages ont été faits dans mes deux chambres, si papiers et cartons sont restés en place, et si l'humidité a fait des dégâts.

Tu as dû te bien creuser la cervelle pour comprendre pourquoi je ne t'écrivais plus; la vraie, l'unique raison était le mécontentement que j'éprouvais contre moi-même. Tu l'as un peu deviné. Je m'étais promis de ne t'écrire que quand j'aurais secoué le poids de léthargie qui m'a accablé pendant de si longs mois. Comment suis-je tombé si bas, à ce point que j'ai cru que je ne saurais plus me relever, comment me suis-je relevé, et ai-je su *cautériser* tout d'un coup ma maladie par un travail furibond, sans répit, sans fatigue, je n'en sais absolument rien. *Je sais que je suis complètement guéri*, et que je suis une misérable créature faite de paresse et de violence, et que l'habitude seule peut servir de contrepoids à tous les vices de mon tempérament. L'oisiveté est devenue une si violente douleur, l'idée folle de mon impuissance littéraire m'a tellement effrayé que je me suis précipité dans le travail; alors, j'ai reconnu que je n'avais perdu aucune faculté; mais

(1) L'édition américaine donnée par Griswold.

c'est un grand danger de s'endormir. Il y a des gens qui me font plus de mal qu'ils ne croient, en disant : *Quand faites-vous paraître un livre ?* Ou bien : *Vous ne faites donc plus rien ?*

Voici où j'en suis : — il est d'autant plus nécessaire que tu me comprennes bien, que je suis absolument contraint de demander (avec ton appui) une somme de 1.000 fr. à Ancelle, comme soulagement momentané, pour atteindre paisiblement le terme où je changerai complètement de vie; car je ne puis pas retourner à Honfleur, sans avoir acquitté mes dettes littéraires, ou au moins reconquis l'habitude permanente du travail. Je puis être fainéant là-bas, comme je l'ai été ici, et la peur de l'ennui ne me poussera pas plus à Honfleur qu'à Paris, où je m'ennuie depuis plusieurs mois, comme jamais personne au monde ne s'est ennuyé.

Voici donc l'état de mes affaires littéraires. D'assez bonnes choses faites depuis longtemps n'ont pas paru, grâce à la stupidité des directeurs de journaux et de revues; mais enfin elles sont faites, et c'est l'important.

Je n'ai pu vendre à personne la collection de mes articles critiques (*peinture et littérature*)⁽¹⁾. Il faut attendre l'effet que produiront mes prochains volumes. Les uns entraîneront les autres. Si tout ce qui est en train avait été fini au mois d'octobre, j'aurais [pu] tout faire paraître cet hiver; maintenant, il faut tout finir tout de suite, pour paraître en septembre ou en octobre, époque habituelle des publications.

(1) C'est-à-dire les matières qui constitueront, dans l'édition posthume, *Curiosités esthétiques* et *l'Art romantique*.

J'ai vendu à la maison Hetzel les *Fleurs du mal* pour 5 ans, 3^e édition augmentée. *Le Spleen de Paris* pour 5 ans, 600 fr. par volume, et par tirage de 2.000 exemp. Il y aura bien cinq éditions de chacun en cinq ans⁽¹⁾.

Le Spleen de Paris est inachevé, et n'a pas été livré à temps. Il ne faut, pour le finir, qu'une quinzaine de jours de travail, mais de travail vigoureux. J'ai eu le tort de laisser tomber l'activité qui m'avait soutenu. Mais je suis très content de toute la partie qui est faite. Ce sera un livre singulier.

J'ai vendu à la maison Lévy 2 nouveaux volumes pour augmenter la collection Edgar Poe. Le 4^e est presque fini; il ne manque que quelques pages, deux ou trois jours de courage. Le 5^e demande une dizaine de jours, pas davantage⁽²⁾.

Je n'ai pas encore revendu *Les Paradis Artificiels*⁽³⁾.

Il y a déjà plusieurs mois, je me suis dit : je ne veux plus entendre parler de tous ces petits droits d'auteur, qui ne viennent qu'à des intervalles de plusieurs mois, — et l'idée m'est venue de demander à n'importe qui une somme de plusieurs milliers de francs, en échange d'une autorisation de toucher tous mes droits, jusqu'à parfait remboursement. J'avais fait part de mon idée à Ancelle, pour le consulter sur cette manière d'emprunt hypothécaire. Je n'ai pas besoin de te dire qu'il a trouvé mon idée abominable. Il lui semble singu-

(1) On sait que le traité avec Hetzel devait rester inefficace, Baudelaire n'ayant jamais livré ses manuscrits.

(2) *Eureba* et *Histoires grotesques et sérieuses*. Hélas! l'achèvement de ces ouvrages allait encore demander beaucoup de temps et de travail.

(3) Ils ne trouveront pas acquéreur.

lier que je n'attende pas paisiblement les échéances, et que je consente à payer un intérêt d'avance pour arracher plusieurs milliers de francs d'un coup. — Ce brave homme aurait raison, s'il s'agissait d'un auteur riche, et pouvant attendre.

Deux ou trois personnes se sont offertes. Il y a toujours tant de gens disposés à gagner de l'argent sur un littérateur! Enfin, un vrai banquier, qui connaît un peu les affaires de librairie, M. Nams-lauer⁽¹⁾, m'a dit : « Je vous prêterai ce que vous voudrez; mais *j'exige que vous me montriez tous vos traités* (il y en a à Honfleur; il faudra que j'aille les chercher), — *que vos libraires me montrent le compte de ce qu'ils vous ont donné depuis plusieurs années*, afin que je sache ce que vos livres rapportent — et enfin qu'ils me certifient que tous les volumes sont *finis et livrés*. » — C'est là le *bic*, pour le moment. — Quant à moi, j'ai besoin d'un soulagement immédiat. — Il m'a offert, quant à l'*Edgar Poe*, non pas seulement un prêt, mais une aliénation absolue, à tout jamais, de tous mes droits, moyennant une somme déterminée. Il est évident que cet homme connaît les valeurs littéraires. J'avoue que j'incline vers la cession absolue, — mais pas pour mes ouvrages personnels.

Une fois cette opération faite, voici ma conduite : — Quelque [*sic*] soit la somme, 10.000 ou 20.000, en laisser la moitié à Ancelle, qui prendra sa fameuse *soulte*⁽²⁾, si bon lui semble, mais qui voudra bien apaiser quelques individus que je lui indiquerai. Partager l'autre moitié entre quelques

(1) Baudelaire devait bientôt changer d'opinion sur son compte, voir page 186.

(2) C'est-à-dire : qui se remboursera de ses avances.

amis (dont tu es à trop juste titre). Enfin retourner à Honfleur, y rester 6 mois, y essayer quelques *nouvelles* qui m'obsèdent, y faire totalement *Mon cœur mis à nu*, qui est devenu la vraie passion de mon cerveau, et qui sera autre chose que les fameuses *Confessions* de Jean-Jacques. Enfin ne retourner à Paris que pour y conclure une grande affaire dont je ne t'ai parlé que légèrement, il y a quelques années. J'ai une telle horreur du théâtre, que j'aime mieux commander des pièces que les faire. Il y a à Paris un théâtre, *le seul où on ne puisse pas faire faillite*, et où l'on peut faire en 4 ans un bénéfice de 400.000 fr. Je veux ce théâtre. Si M. Fould, dans le train train politique, revient au ministère d'État, comme c'est probable, j'aurai ce théâtre, grâce à mes amis, grâce à Pelletier, à Sainte-Beuve et à Mérimée. Avant de quitter Paris, j'aurai une note exacte des dépenses, des recettes, et de l'époque où expire le privilège du directeur actuel. Je veux cela et je l'aurai. Les années s'écoulent, et je veux être *riche*. Ce serait si peu de chose, ce que j'appelle *richesse* ! Tu devines que dans ce cas, malgré tous mes projets d'économies, il faudrait que je fisse meubler une maisonnette à Paris, et que tu passasses quelques mois de l'année auprès de moi. Il y a d'ailleurs, dans ce théâtre, trois mois de vacances. Je crois que le directeur a vu son privilège prorogé de deux ou trois ans; mais en lui donnant 100 ou 150.000 frs, on pourrait le décider à s'en aller⁽¹⁾. Voilà un bien énorme rêve; je le suivrai avec soin,

(1) Il semble qu'il s'agissait du Théâtre de l'Odéon, — le seul entre les théâtres subventionnés qui fermât trois mois (juin-août). Le directeur en était alors Rouvenat de la Rounat.

j'en ferai peut-être un fait, et j'ai même la prétention, au milieu de tous les tracas d'une administration, de ne pas abandonner le culte de mon propre esprit.

Il y a déjà une offre pour *Mon cœur mis à nu* ⁽¹⁾, qui n'existe qu'à l'état de notes. Mais c'est toujours la même chose, tant par tirage, payable au fur et à mesure des demandes du public. Je ne veux plus entendre parler de cela. Je veux vendre désormais toute la valeur problématique d'un livre, d'un seul coup.

Je demande donc, avec ton appui 1.000 fr. à Ancelle, que je lui remettrai aussitôt ma cession faite. Je lui en remettrai peut-être 2.000, peut-être 3.000, je n'en sais rien.

Ancelle montrera de la mauvaise humeur; d'ailleurs avec lui, tout est très long, toujours; ensuite il doit être très fatigué des affaires électorales, où son devoir l'a contraint à voter contre les gens qu'il aime ⁽²⁾; enfin, il n'a peut-être pas d'argent chez lui; je te supplie donc de me mettre ce que tu pourras dans une lettre chargée (500, si tu les as) que je te renverrai deux ou trois jours après.

Je te supplie de ne pas m'adresser de sermons à propos de la négociation en train; ce ne serait une imprudence que si je n'avais pas autre chose dans la tête que ce que j'ai déjà produit. Ma décision est prise; et même je recommencerai la même

(1) Par le traité du 13 janvier 1863 que nous avons résumé page 153, note 1, Hetzel s'était engagé à publier aussi *Mon Cœur mis à nu* et un volume de nouvelles.

(2) Effet de la «question romaine». Ancelle était tout à la fois catholique et libéral.

opération sur d'autres ouvrages, si je ne peux pas faire autrement.

Je t'en supplie, pense à me répondre avant tout, et renvoie l'affaire du paquet de livres à après demain. Je suis suffisamment occupé par le 4^e volume. Je ne me mettrai au 5^e que dans quatre ou 5 jours⁽¹⁾.

Si je peux continuer un travail journalier, 20 jours ou un mois, je suis sauvé, j'aurai même plus d'argent qu'il n'en faut pour obtenir un repos de plusieurs mois.

Voilà pour toi la belle saison, la saison du jardin. En juillet, j'irai voir cela; si j'y vais ce mois-ci, ce ne sera malheureusement que pour prendre quelques papiers. — Tu as bien voulu te souvenir de mes cauchemars; tu penses à tout, et tu n'oublies rien. Il est vrai que tu vis dans la solitude, ce qui augmente la lucidité de l'esprit et de caractère. Eh bien! Cette insupportable infirmité a disparu. A force de l'étudier, j'ai cru m'apercevoir qu'elle tenait à deux causes, l'une, une effroyable irritation de l'estomac, l'autre, une cause morale, une espèce de maladie mentale, une peur perpétuelle, augmentée par l'imagination, pour avoir renvoyé et négligé les choses importantes.

C'est bien obscur, n'est-ce pas?

Je t'embrasse, et je te demande mille pardons de te fatiguer, de t'inquiéter et de t'irriter, toi à qui je voudrais donner le plaisir et le repos.

C. B.

J'en ai encore long à te dire; mais je n'ai plus

(1) Le 4^e volume, *Eureka*; le 5^e, *Histoires grotesques et sérieuses*.

le temps. — J'ai fait passer à ce Namslsruer le résumé qu'il me demandait⁽¹⁾. Je te tiendrai au courant.

767. À LA MÊME.

5 juin 1863.

Ma chère Mère,

J'ai reçu les 500 fr., les 3 volumes⁽²⁾, et les lettres de mon père; ces vieux papiers ont quelque chose de magique. Tu ne pouvais pas choisir une manière plus sûre de me toucher. Mais qu'elles étaient imprudemment placées! Elles ont failli être jetées au rebut avec les enveloppes du paquet.

Tu es bonne, toujours bonne! Que j'aie été un peu désappointé, quant à l'affaire Ancelle, c'est vrai; mais qu'il soit fait selon ta volonté⁽³⁾. Il est bon que je souffre un peu.

Le reste de ta lettre a été amer.

Impraticable! Cela sera, et je m'en occuperai sans cesse⁽⁴⁾! Et puis, tu n'as rien compris à toutes mes

⁽¹⁾ 2 pages in-f° portant pour titre : *Note pour M. Namslsruer*. On les trouve mentionnées au catalogue de la vente Georges-Emmanuel Lang, n° 238. Mais il y a toute apparence, nous dit-on, qu'elles aient été détruites au cours d'un pillage pendant la dernière guerre.

⁽²⁾ Voyez la lettre précédente.

⁽³⁾ Il est probable que, fidèle à sa ligne de conduite, M^{me} Aupick avait envoyé à son fils 500 francs pris sur ses propres économies, mais lui avait refusé de l'appuyer auprès d'Ancelle pour aliéner une fraction de son capital.

⁽⁴⁾ Il s'agit de cette direction de théâtre que, dans sa lettre précédente, Baudelaire s'était dit résolu à obtenir. Il y reviendra aussi bien dans son premier *post-scriptum*.

affaires de librairie. (*Edgar Poe* ne m'appartient pas). Je recommencerai toutes mes explications demain.

Je viens de recevoir des épreuves du *Spleen de Paris*⁽¹⁾; mon Dieu! que ce sera donc long à finir!

Ne vends pas ta voiture⁽²⁾ avant six semaines. Je t'embrasse mille fois.

CHARLES.

Ce que tu me dis de *Mon cœur mis à nu* m'est aussi désagréable que ta répugnance à me voir maître d'une grande administration.

Eh bien! oui, ce livre tant rêvé sera un livre de rancunes. A coup sûr ma mère et même mon beau-père y seront respectés. Mais tout en racontant mon éducation, la manière dont se sont façonnés mes idées et mes sentiments, je veux faire sentir sans cesse que je me sens comme étranger au monde et à ses cultes. Je tournerai contre la *France entière* mon réel talent d'impertinence. J'ai un besoin de vengeance comme un homme fatigué a besoin d'un bain.

Et puis ton admiration pour *Edgar Poe* te fait oublier un peu mes propres travaux, qui paraî-

⁽¹⁾ Plusieurs «petits poèmes en prose» allaient paraître dans deux périodiques, au cours de la huitaine : *Les Tentations* et *La belle Dorothee* dans la *Revue nationale et étrangère* (10 juin), — *Les Bienfaits de la Lune* et *Laquelle est la vraie?* dans le *Boulevard* (14 juin).

⁽²⁾ On lit, dans le *Journal des Goncourt* (tome IX, page 343), ce témoignage d'une dame amie (M^{me} Sichel) : «L'écurie [de la Maison-Joujou] renfermait deux carrosses d'apparat dont la propriétaire avait été obligée de vendre les chevaux, quand elle avait été réduite à vivre de sa pension de veuve; carrosses que les bonnes sortaient et promenaient une heure tous les samedis, sur les pavés de la cour.»

traient bien plus considérables si je pouvais tout réimprimer. Je ne te laisserai plus jamais voir les blessures que tu m'infliges. Mais il est bien vrai que les familles, les parents, les mères connaissent fort peu l'art de la flatterie. C'est une vieille observation⁽¹⁾.

Quant au théâtre, avant un mois, avant 6 semaines, j'aurai tous mes renseignements, j'aurai vérifié les protections, et je passerai dans 3 ans, dans un an peut-être, à travers ton conseil judiciaire (dussé-je l'avouer au ministre lui-même) comme un saltimbanque à travers un rond de papier.

Je ne publierai, certes, *Mon cœur mis à nu*, que quand j'aurai une fortune assez convenable pour me mettre à l'abri, hors de France, s'il est nécessaire.

C. B.

Pourquoi donc dépenser 42 sols à la poste, quand tu sais que le chemin de fer pouvait apporter cela pour 10 ou 20 sols?

768. À THÉOPHILE GAUTIER FILS.

[Env. 18 juin 1863.]

Cher ami,

Imitez dans vos deux lignes la transformation que j'ai faite en haut, et expédiez ceci à Lécivain sous enveloppe.

⁽¹⁾ Cf. *Fusées* : « Les nations n'ont de grands hommes que malgré elles, — comme les familles ».

Lécrivain, maison Lécrivain et Toubon, rue du Pont de Lodi⁽¹⁾.

Il l'attendait hier.

Envoyez-moi mes placards, et écrivez-moi un mot pour me dire jusqu'à quel délai mon copiste vous attendra⁽²⁾. Car je veux absolument paraître le 10.

Tout à vous.

C. B.

Ci-joint un timbre pour Lécrivain.

⁽¹⁾ A ce billet était jointe une délégation libellée et approuvée comme suit :

« 18 juin 1863.

« Je cède à M. Lécrivain [nom substitué à celui de Namslauer, biffé] à qui je dois la somme de six cent vingt-cinq fr., le droit de toucher cette même somme sur le prix de deux nouvelles intitulées : *Le Mystère de Marie Roget* et *Le Domaine d'Arnheim et le Cottage de M. Landor*, faisant ensemble au moins cinq feuilles, dont la première partie doit paraître le 10 août dans la *Revue nationale*.

« CHARLES BAUDELAIRE.

« 22, rue d'Amsterdam.

« Je reconnais bonne la délégation faite par M. Charles Baudelaire et ai dispensé M. [Namslauer, biffé] de la signifier à la *Revue nationale*.

« Le 18 juin 1863.

« Le secrétaire de la rédaction

« THÉOPHILE GAUTIER fils

« 28, quai de l'École. »

Il faut ajouter que ces nouvelles, après une longue attente dans bien des tiroirs de bureaux de rédaction, ne devaient paraître qu'en 1865, rigoureusement inédites, dans les *Histoires grotesques et sérieuses*.

⁽²⁾ *Lapsus calami* probable : Baudelaire entendait vraisemblablement s'enquérir du délai dans lequel il devait livrer sa copie pour paraître le 10.

769. À GERVAIS CHARPENTIER ⁽¹⁾.

20 juin [18]63 ⁽²⁾.

Monsieur,

Je viens de lire les deux extraits (*Les Tentations* et *Dorothée*) insérés dans la *Revue nationale*. J'y trouve d'extraordinaires changements introduits après mon *bon à tirer*. Cela, Monsieur, est la raison pour laquelle j'ai fui de tant de journaux et de revues.

Je vous avais dit : supprimez *tout un morceau*, si *une virgule* vous déplaît dans le morceau, mais ne supprimez pas la virgule; elle a sa raison d'être.

J'ai passé ma vie entière à apprendre à construire des phrases, et je dis, sans crainte de faire rire, que ce que je livre à une imprimerie est *parfaitement fini*.

Croyez-vous réellement que *les formes de son corps*, ce soit là une expression équivalente à *son dos creux et sa gorge pointue* ⁽³⁾? — Surtout quand il est question de la race noire des côtes orientales.

Et croyez-vous qu'il soit *immoral* de dire qu'une

(1) Éditeur de la *Revue nationale* où avaient paru, le 10 juin, les deux petits poèmes en prose ici nommés dans les premières lignes.

(2) C'est par erreur que, dans les *PETITS POÈMES*, page 235, nous avons donné cette lettre sous la date du 10 juin.

(3) A : « moule exactement *sa taille longue, son dos creux et sa gorge pointue* », la *Revue nationale* avait substitué : « moule exactement *les formes de son corps* », et à : « pour racheter sa petite sœur qui *a bien onze ans, et qui est déjà mûre, et si belle !* », « pour racheter sa petite sœur qui est déjà si belle ».

fille est *mûre* à *onze ans*, quand on sait qu'Aïscha (qui n'était pas une négresse née sous le Tropic) était plus jeune encore alors que Mahomet l'épousa ⁽¹⁾ ?

Monsieur, je désire sincèrement vous remercier du bon accueil que vous m'avez fait; *mais je sais ce que j'écris*, et je ne raconte *que ce que j'ai vu*.

Si encore j'avais été prévenu à temps, j'aurais pu supprimer tout le morceau.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes parfaits sentiments.

CH. BAUDELAIRE.

770. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY.

[6 juillet 63 ⁽²⁾]

Monsieur,

Je n'ai même pas le temps de vous écrire ce que je fais, en partie pour vous, ni pourquoi il y a

⁽¹⁾ Ceci nous rappelle quelques lignes de deux auteurs que Baudelaire connaissait bien : un passage des *Pérégrinations en Orient* d'Eusèbe de Salles, où il est noté qu'Aïsha, la fiancée de Mahomet, avait sept ans et qu'à cet âge, chez les Egyptiens touchant au type nègre, les membres sont déjà «gracieusement arrondis»; et une phrase de Paul de Molènes dans ses *Croniques contemporaines* (1859) : «Aïssha qui avait alors onze ans, âge où les femmes orientales sont déjà fruits dorés par les plus beaux rayons de la jeunesse...».

⁽²⁾ La date est apportée par un billet à Arondel (7 juillet 1863) où on lit :

«Voici copie de la lettre que j'ai reçue ce matin de Baudelaire... — Patience et avec une nouvelle lettre, j'en viendrai à bout, comptez sur moi. — V/S^r RAYMOND MATIGNY.»

Il semble toutefois qu'impressionné par la réponse de Baudelaire, l'agent d'affaires ait tardé à le relancer, car on lit de sa main, sur celle-ci : *Écrit 16 8^{bre}*.

tant de retards. — Je tâcherai d'aller vous voir, cela me coûte moins que d'écrire. Si vous me tourmentez ainsi, je m'en irai fort loin ⁽¹⁾, et vous m'aurez empêché d'accomplir ma volonté.

Veillez agréer mes salutations.

CH. BAUDELAIRE.

M. Arondel a dû vous raconter quelle espèce de spéculation je faisais, et pourquoi il y avait tant de lenteurs.

771. À MICHEL LÉVY.

7 juillet 1863.

Très intéressante l. a. s., dans laquelle Baudelaire annonce à son éditeur la fin d'*Eureba* et le prochain envoi des derniers chapitres des *Histoires grotesques et sérieuses*.

Il proteste ensuite énergiquement contre une grosse erreur d'impression de la préface du 2^e volume de Poe, et dit :

... moi qui ai fait de Poe une affaire de gloire et qui y ai donné tant de soins.

.....

Puis il demande un relevé de son compte, ayant besoin d'argent pour un voyage à l'étranger.

.....

Je suis très las de la France et je désire l'oublier pendant quelque temps.

(1) Première allusion, croyons-nous, dans la correspondance de Baudelaire, à son projet de départ pour la Belgique.

J'irai prochainement vous voir. Mais comme il y a deux Michel, celui de son bureau qui croit devoir être hérissé comme un sauvage, et celui du domicile personnel, qui est un parfait homme du monde, vous me permettrez de choisir le second.

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

772. À THÉOPHILE GAUTIER.

[Juillet 1863 ? ⁽¹⁾]

[...] Cette année, Paris est rissolé; Phébus-Apollon verse tous les jours plusieurs casseroles de plomb fondu sur les malheureux qui se promènent le long des boulevards. Si j'étais au ciel, j'appellerais ceux de l'endroit à faire des barricades contre ce Dieu sans-gêne. Il a été déjà exilé, une fois, sur la terre, où Admète le forçait à garder des moutons. Pour moi je le forcerais, vu sa récidive, à garder des poètes modérés, à l'Académie française [...]

(1) Dans l'*Événement* où il fut publié pour la première fois, ce fragment était suivi de la mention : *Année 1866*. Millésime inadmissible puisque dès avril 1866 le pauvre Baudelaire n'était plus capable même de former sa signature. — Dans les *Lettres* comme dans la *Correspondance*, ces lignes ont été rapportées à l'année 1862. Pour notre part nous les croirions plutôt de la suivante, à cause de la température torride qu'il fit alors, témoin les plaintes qu'elle arrachait à Flaubert : « Sacré nom d'un chien, quelle chaleur ! [...] Elle m'obstrue l'entendement, je ne fais que souffler et dormir étendu « comme un veau » sur mon lit ». (*Correspondance*, éd. Conard, juillet 1863.)

773. AU MARÉCHAL VAILLANT⁽¹⁾

3 août 1863.

Monsieur le Ministre,

Il y a de nombreuses années, je me suis adressé à M. Fould pour obtenir une indemnité littéraire, en ma qualité d'homme de lettres ayant publié un ouvrage dans *le Moniteur* (M. Fould réunissait alors sous sa direction les deux ministères, le Ministère d'État et celui de la Maison de l'Empereur). Deux fois il m'a répondu avec sa bienveillance connue⁽²⁾.

Depuis longtemps déjà, malgré mon rang et ma valeur, je souffre matériellement de mon impopularité⁽³⁾. La *Revue Européenne*, à laquelle j'étais attaché, a été, comme vous le savez, cédée par

(1) Alors ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, et membre libre de l'Académie des Sciences.

(2) Les précisions qu'apporte ici Baudelaire ne permettent guère de présumer une erreur de mémoire, d'autant que nous l'avons déjà vu, en juillet 1857 (numéro 298), remercier M. Fould «de tous les bons offices» qu'il a reçus de lui. Cependant on doit constater : 1° que dans la lettre suivante ce n'est plus de la bienveillance de M. Fould qu'il excipera, mais de celle de M. Rouland ; 2° que dans le dossier des «indemnités à titre éventuel» qui figure à son nom aux Archives nationales (F¹⁷ 3115), on ne trouve trace d'aucune qui lui ait été allouée par le Ministère d'État avant avril 1861.

(3) A remarquer que Baudelaire a grand soin de spécifier : *matériellement*. Il a en effet mainte fois, et ici même, insisté sur ce postulat : *impopularité vaut consécration* (voyez notamment la lettre à Soulayr, 23 février 1860).

M. Dentu à M. de Calonne, duquel je m'étais éloigné sur l'invitation de M. Rouland ⁽¹⁾.

Je m'adresse aujourd'hui à vous, M. le Maréchal, dans le même but qui me faisait écrire à M. Fould. Si vos larges occupations, comme ministre et comme savant, n'ont pas permis à mon nom d'arriver jusqu'à vous, vous pouvez consulter à mon sujet M. Gautier, qui, j'ai lieu de le croire, voudra bien m'appuyer auprès de vous ⁽²⁾.

Je suis l'auteur des *Fleurs du Mal*, des *Paradis artificiels*, etc., etc., et le traducteur des œuvres d'*Edgar Poe*. Je suis le petit-neveu du voyageur Levillant ⁽³⁾ et le beau-fils du général Aupick, qui a eu, si ma mémoire ne me trompe, l'honneur de vous connaître ⁽⁴⁾.

Je suis au moment de quitter la France pour quelque temps, et c'est de votre bienveillance que j'attends les moyens de m'en aller.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assu-

⁽¹⁾ Ceci n'est pas tout à fait exact ; la vérité (qui résulte d'une lettre à M. Rouland venue à notre connaissance trop tard pour l'insérer à sa date, mais qu'on trouvera à l'*Appendice*) c'est que Baudelaire, quand le patronage officiel avait été retiré à la *Revue contemporaine* pour passer à l'*Européenne*, avait refusé au ministre de quitter M. de Calonne et ne s'y était décidé, beaucoup plus tard, qu'en raison de ses dissentiments personnels avec ce dernier.

⁽²⁾ Non Théophile Gautier, comme on le suppose d'abord tout naturellement, mais un de ses nombreux homonymes, qui était alors secrétaire général du ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts. Son nom figure dans le *Carnet*, suivi de la mention : (*ministère*), parmi ceux de gens « à voir », et au-dessous de celui de De Saux.

⁽³⁾ Voyez tome III, page 179, note 1.

⁽⁴⁾ On est un peu gêné de voir notre auteur évoquer, dans un but intéressé, le souvenir de son beau-père qu'il haïssait. Le maréchal Vaillant avait eu le général Aupick pour collègue à la commission chargée de réunir la *Correspondance de Napoléon I^{er}*.

rance de ma gratitude⁽¹⁾ et de mon profond respect.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

774. AU MÊME.

7 août 1863⁽²⁾

Monsieur le Ministre,

Je me propose de faire en Belgique une excursion de deux ou trois mois dans le but de visiter surtout les *riches galeries particulières* du pays⁽³⁾, et de faire un bon livre avec mes impressions personnelles. Je pars avec une personne que sa profession et ses relations⁽⁴⁾ mettent à même de faire voir ce que peu de personnes voient. Mais je suis sans argent, et j'ai espéré que votre Excellence, me continuant la bienveillance de M. Roul-

⁽¹⁾ Pour les suites de cette requête, voyez la lettre suivante et le numéro 779.

⁽²⁾ Il est probable qu'à la suite de sa lettre du 3, le ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts avait demandé à notre poète quelques précisions complémentaires. Aux Archives nationales la présente lettre, la précédente et celle qui est reproduite sous notre numéro 779, forment, avec les réponses dont elles furent l'objet, un sous-dossier sur la chemise duquel on lit : *Demande de mission*. Pour l'intérêt de cette précision, voyez page 182, note 3.

⁽³⁾ D'après les notes de son livre sur la Belgique, il ne semble guère que Baudelaire ait poursuivi particulièrement ce but-là ; celles qui ont trait à des collections particulières sont fort peu nombreuses. Cependant voyez page 185.

⁽⁴⁾ Probablement Alfred ou Arthur Stevens.

land [*sic*]⁽¹⁾, me fournirait les moyens de partir et de voyager. Je suppose que, même dans le cas où je ne saurais pas gagner quelque argent en Belgique, une somme de 600 ou 700 francs me suffira.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer l'assurance de ma gratitude⁽²⁾ et de mon respect.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Voyez pages 175, note 2, et 176, note 1. Rappelons ici par quelles « indemnités » s'était traduite la bienveillance de M. Rouland : 16 juin 1857, 200 fr. (au titre des *Histoires extraordinaires*); 18 janvier 1858, 100 fr., et 22 janvier 1859, 300 (*Nouvelles Histoires extraordinaires*); 7 février 1860, 300 (articles d'art); même année, 31 mars, 300 (*Méthode de critique*), et 15 novembre, 500 (*Les Fleurs du Mal*).

⁽²⁾ En haut de l'original dont un cachet d'enregistrement en date du 14 août atteste que le Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts l'avait transmis à celui de l'Instruction publique, on lit : *M. Dumesnil* et, en surcharge, *M. Bellaguet*, puis, au-dessous : *Je suis contraire à priori*. Mais quel était l'opposant, Dumesnil, Bellaguet ou quelque tiers, l'examen des écritures non plus que l'état de la documentation ne semblent permettre de l'établir. Une chose est certaine toutefois, c'est que la minute du refus dont Baudelaire s'indignera bientôt, fut rédigée sur un papier à l'en-tête du département de M. Rouland au fils et secrétaire duquel notre auteur passait pour avoir répondu, un jour où celui-ci l'interrogeait sur les raisons qui le faisaient se plaire si souvent dans l'étrange : « Monsieur, c'est pour étonner les sots ! » Mais y a-t-il lieu de rapprocher ceci de cela ? Rien ne le prouve en somme, voyez la note 3 sous le numéro 779, page 182.

775. À POULET-MALASSIS.

Vendredi, 8 août 1863.

Mon cher ami,

Ce que vous me demandez est impossible. Je n'ai *plus qu'un jour*, pour mes préparatifs de départ⁽¹⁾, courses, visites, emballages, etc...

Pourquoi, vous qui savez si bien être persuasif, et sans aucune peine, n'allez-vous pas directement demander la voix de Lemercier et de Tenré⁽²⁾?

Vous comprenez bien que je suis désolé de vous refuser.

Je vous écrirai, dans quelques jours, de Bruxelles. Je logerai, sans doute, à l'*Hôtel du Grand-Miroir*.

J'ai un remords, je relis votre lettre pour la troisième fois, désirant sincèrement trouver le moyen d'exécuter ce que vous me demandez, mais votre lettre est *inintelligible* pour moi : *quels pouvoirs Tenré et Lemercier ont-ils à me transmettre ?*

C. B.

(1) Le départ pour Bruxelles. Comme celui pour Honfleur, il sera si souvent remis, que Poulet-Malassis, en arrivant dans cette ville le 15 septembre, y précédera encore son ami de sept mois pleins.

(2) Il devait s'agir de questions ayant trait à la faillite de Poulet-Malassis, car les noms de Lemercier et de Tenré sont ceux d'escompteurs que nous n'avons rencontrés ici que trop souvent.

776. À MADAME AUPICK.

Lundi 10 août [1863].

Ma chère mère, je suis plein de tourments et de courses. Il ne faut pas me faire de reproches si je te répons aussi brièvement.

La grosse affaire est manquée, ou plutôt renvoyée⁽¹⁾. J'étais dans les mains de coquins, et coquin pour coquin, j'aime mieux avoir affaire à Michel Lévy, et traiter directement avec lui. Il revient le 25.

L'affaire des conférences publiques⁽²⁾ est renvoyée à novembre. J'ai reçu une lettre de M. Vervoort, le président de la Chambre des députés, et président du Club artistique⁽³⁾, qui prend acte de mon offre pour novembre.

Cependant, je crois que je pars pour la Belgique vendredi ou samedi, pour écrire des articles dans *l'Indépendance belge*⁽⁴⁾ et surtout pour finir mes livres interrompus; j'ai pris Paris et la France en horreur. Si ce n'était à cause de toi, je voudrais n'y jamais revenir.

Si je pars vendredi, je reviendrai à Paris après avoir noué des affaires en Belgique, je traiterai

(1) L'affaire avec M. Namslauer.

(2) Selon Asselineau, l'idée lui en était venue de l'exemple fourni par Thackeray, Dickens, Longfellow et Edgar Poe, qui avaient fait des tournées fructueuses en Angleterre ou en Amérique.

(3) Plus exactement : du *Cercle artistique et littéraire*.

(4) Pendant son séjour en Belgique, il ne donnera à *l'Indépendance* que *Les bons chiens*. — Voyez page 185, *in fine*.

l'affaire Poe avec Michel⁽¹⁾, et j'irai à Honfleur attendre l'époque de novembre.

Pas de reproches, je t'en supplie. Il paraît que ma pauvre belle-sœur a le caractère faible. Mais qui ne l'a pas, ce caractère faible, d'une façon ou d'une autre ?

Il va sans dire que si je suis à Bruxelles samedi, je commencerai par t'écrire.

Je t'embrasse de loin en attendant.

CHARLES.

777. À ?

16 août 1863.

[L. a. s. C. B., 1 p. in-8.]

Baudelaire annonce son brusque départ pour Bruxelles⁽²⁾ où il est obligé de se rendre pour aller s'entendre avec M. Bérardi, directeur de l'*Indépendance belge*, sur une question d'un intérêt littéraire important.

778. À THÉOPHILE GAUTIER.

21 août 1863.

Oui, certes, assurément.

J'ajouterai même que ce Monsieur *Rodolfo*⁽³⁾ me tourmente, et que je ne suis pas exempt de

(1) Voir la lettre du 25 novembre.

(2) Voyez les lettres 775 (note 1) et 781.

(3) Surnom amical que Gautier avait donné à Adolphe Bazin dont il se servait parfois comme de secrétaire et de « nègre » quand les commandes dépassaient ses possibilités personnelles. (Voir Adolphe Boschot, *Théophile Gautier*, Desclée de Brouwer, s. d., pages 210 et 264.)

jalousie à son égard. Il me semble que, dans une circonstance aussi solennelle⁽¹⁾, tu aurais pu penser à utiliser les talents de ton dévoué

BALDÉLARIO.

779. AU MARÉCHAL VAILLANT⁽²⁾.

26 août 1863.

Monsieur le Ministre,

Je reçois aujourd'hui 26 la lettre par laquelle vous m'informez que la situation des crédits ne permet pas de donner suite à une demande de moi, relative à une subvention pour une excursion d'un but purement artistique.

Si le refus de Votre Excellence m'était parvenu, il y a une quinzaine de jours, j'aurais pu le considérer même comme un bienfait; car il m'eût épargné bien des soucis. Je désirerais que la plainte que j'exprime ici attirât vos yeux sur les *lenteurs barbares et le sans-gêne* de l'administration⁽³⁾, surtout

(1) Vraisemblablement la mort d'Eugène Delacroix auquel, dans le *Moniteur* du 14 août, Gautier avait consacré un long article.

(2) Voir les lettres au même, 3 et 7 du même mois.

(3) Les mots reproduits ici en italique sont, sur la pièce autographe, soulignés au crayon rouge. « Il est peu probable, faisait observer plaisamment M. André Ferran en publiant cette lettre, que ce soit Baudelaire qui ait souligné cette phrase vengeresse ». On lit aussi cette question : *De quel jour était la lettre ?* puis, de la même écriture : *Du 7 août, la réponse du 24.*

Il semble d'ailleurs que Baudelaire, n'eût-il pris la mouche, était en passe d'obtenir satisfaction, car, en marge de la minute de la réponse émanant du ministère de l'Instruction publique figure encore ceci : *OBJET. Impossibilité d'accorder une allocation sous la forme de mission scientifique et littéraire. — Fera une demande de subvention.*

vis-à-vis d'un écrivain de mon rang. Je suis même convaincu que plus d'un qui vaut beaucoup plus que moi, a eu déjà à faire mainte observation pénible de ce genre.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer l'assurance de mon profond respect.

CHARLES BAUDELAIRE.

780. À POULET-MALASSIS.

[Fin août 1863.]

Mon cher ami,

Vous m'avez tant tracassé aujourd'hui par vos voltiges (inutiles) que vous m'avez fait oublier deux choses importantes : l'une, le fameux programme du plafond d'Apollon, perdu par moi⁽¹⁾; l'autre, la liste (autant que vous vous souvenez) des travaux littéraires de Delacroix, dans la *Revue des Deux Mondes*, et de ceux, publiés précédemment, sans doute dans *L'Artiste-Ricourt*⁽²⁾.

Ajoutez-y quelques réflexions de vous. Rapides et substantielles. Je les interpréterai et je les inco-

⁽¹⁾ C'est évidemment par erreur que Féli Gautier avait placé cette lettre au début de 1864 puisque la teneur en témoigne qu'elle est antérieure à la publication du grand article nécrologique où Baudelaire allait célébrer Eugène Delacroix (*Opinion nationale*, 2 septembre et 14-22 novembre 1863). — On sait que dans cet article (voir *L'ART ROMANTIQUE*) le critique a reproduit, en exemple du style « charmant, aussi spirituel que coloré » du grand artiste, le programme de son *Apollon vainqueur du serpent Python* et qu'il y a parlé aussi des divers écrits de Delacroix.

⁽²⁾ C'est-à-dire pendant la période où Achille Ricourt avait présidé aux destinées de *l'Artiste* (1831-1839).

lerai[?] dans mes épreuves, si vous arrivez trop tard; vite, je vous prie.

Pour reprendre notre thème d'aujourd'hui, je verrai Michel avant le 15, je le tâterai, et je verrai s'il y a inconvénient pour moi (c'est à dire : pour nous) à ce que vous vous chargiez de mon affaire; *si ses offres sont trop affreuses, je repousse l'affaire*⁽¹⁾. S'il y a quelque avantage immédiat, *vous ferez votre part*, mais il faudra penser à Lécivain⁽²⁾. Car il me serait dur d'hypothéquer cette dette, renouvelée, sur les *leçons* de Novembre. (Relativement à ceci, c'est vous qui ferez le traité avec M. Vervoort⁽³⁾.) Vers la fin d'Octobre, cela suffira.

Tout à vous.

C. B.

781. À MADAME AUPICK.

31 août 1863.

Ma chère mère, je te demande pardon de ne pas t'avoir répondu hier. Cela m'était impossible; aussi impossible que de me rendre à l'invitation de ma belle-sœur. J'étais contraint de passer la journée dans un bureau de journal⁽⁴⁾, d'où je t'écris aujourd'hui.

Tu t'ennuies donc bien, chère mère, et tu souf-

(1) Il s'agissait de la cession éventuelle à Michel Lévy des ouvrages de notre auteur qu'avait publiés Poulet-Malassis ou dont la publication par ses soins avait été envisagée.

(2) Nous avons vu (lettre 768) que Lécivain avait consenti une avance à Baudelaire.

(3) Voyez la lettre 784.

(4) Probablement celui de l'*Opinion nationale*, voyez le numéro 780, note 1.

fres donc beaucoup dans cette solitude que je considère comme un lieu de bonheur, pour avoir tant d'envie de venir dans ce Paris qui m'est, à moi, si insupportable?

Fais ce que tu voudras. Je trouve dans ce projet la perspective d'un grand plaisir, c'est de te voir. Et cependant, cela me chiffonne un peu. Je ne pourrai guères [*sic*] être à ta disposition. Tu me verras toujours triste, inquiet, et grognon. J'aurais voulu que ce voyage se fît dans des conditions qui me permissent d'être tout entier à toi, de te consacrer tout mon temps, et de m'appliquer à te promener et à t'amuser.

Ensuite il y a une humiliation pour moi. Tu dois être excessivement gênée. Or, comme depuis plusieurs mois tous mes projets, même les mieux fondés, croulent les uns sur les autres, je n'ai pas 1.000 fr. à t'offrir, pas même 500, pas même moins. Indubitablement, cela finira, mais quand?

Avec Bruxelles, il n'y a qu'une chose résolue et conclue; encore le traité n'est-il pas signé. C'est mes *Conférences publiques* à partir du commencement de novembre. J'en donnerai, je crois, une dizaine [*sic*], 200 fr. par lecture, et peut-être serai-je invité par d'autres villes⁽¹⁾. Quant au voyage que je projetais récemment, il avait pour but de visiter des galeries de peintures, et d'écrire des articles dans *l'Indépendance Belge*. Mais je n'ai pas pu m'entendre avec ce journal, et je ne suis pas parti⁽²⁾.

(1) Espoir trompeur, on le verra bientôt.

(2) Ce projet de collaboration donna-t-il lieu à un échange de lettres? Nous n'en connaissons aucune qui y ait trait, ce qui nous porterait à croire que Baudelaire avait plutôt engagé des pourparlers avec Bérardi par l'entremise d'Arthur Stevens.

Quant à mon retour définitif à Honfleur, il est basé uniquement sur mon entente avec Michel Lévy (encore absent), et sur la somme qu'il voudra bien m'offrir, en échange de tous mes droits d'auteur à venir. J'ai vu que j'allais me mettre entre les mains d'affreux coquins, et tout considéré, je préfère être volé par lui que par d'autres. J'espère qu'il ne manquera pas une si facile occasion d'exploiter ma pauvreté. Il revient le 5, et une autre personne que j'attends pour une autre affaire, revient le 8. Je crois que toutes ces négociations peuvent me retenir jusqu'à la fin de septembre. J'ai quelque espérance de passer tout octobre à Honfleur, et novembre et la moitié de décembre, je les passerai *fructueusement* en Belgique.

Te voilà bien renseignée. Décide.

Quand nous serons ensemble, je t'instruirai minutieusement de mes affaires. Je ne suis pas mort (ce qui est fort surprenant), et je me suis aperçu avec étonnement ces jours derniers que j'étais encore capable de travailler.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Tu as appris la mort d'Eugène Delacroix.

782. À LA MÊME.

6 septembre 1863.

Ma chère mère, j'attendais de toi une lettre Mercredi ou Mardi, une lettre contenant ta déci-

sion relativement à ton voyage. Est-ce que tu es malade, ou n'as-tu pas reçu ma lettre?

Je t'embrasse, et je te prie vivement de m'écrire.

CHARLES.

Je reçois ta lettre; elle est bien triste.

783. À LA MÊME.

[11 septembre 1863?]

Ma chère mère,

Ne pas plus nous voir que si nous étions séparés par une grande distance, c'est bien dur⁽¹⁾! Je te jure que ce n'est pas ma faute. Hier soir, ce soir même, vendredi, je voulais passer ma soirée auprès de toi. Ton extraordinaire bonté et ton indulgence me rendent souvent honteux, et je voudrais compenser par une foule de tendresses et de soins les moments où je me suis montré si injuste envers toi. Mais comment faire, quand on est accablé d'affaires et de soucis? deux ou trois heures dérobées pour le travail, c'est beaucoup, à cause des interminables courses, visites, etc...

Aime-moi bien, sans te lasser, car j'en ai un fameux besoin.

Ce monstre de Michel me dit tous les jours : « Nous traiterons cette affaire *ces jours-ci*. » Mais les journées s'envolent.

Un journal vient de me proposer un travail très

(1) M^{me} Aupick était venue passer quelques jours à Paris, comme le faisait prévoir le billet précédent.

beau, très amusant et très dangereux, une espèce de besogne à la Swift ou à la Voltaire⁽¹⁾. Mais outre que je ne veux pas dire que je voudrais 2 ou 3.000 fr. d'avance, cette besogne retarderait mon retour à Honfleur et retarderait aussi l'accomplissement de mes livres en train, ce qui me tient tant au cœur. —

— Si demain Samedi je ne suis pas chez toi à 6^h, j'y serai à 8. Ne t'occupe jamais du dîner : Je dîne avec un morceau de pain et un peu de vin.

CHARLES.

784. À POULET-MALASSIS.

[Environ 10-15 septembre 1863.]

Je crois, mon cher, qu'une communication aussi précieuse a le droit de ne pas être affranchie. Toutes les citations sont tirées du même article. Je vous fais partager le fruit de mes lectures. Quant à l'auteur vous le devinez⁽²⁾.

Venez donc au Café de Bade⁽³⁾.

Je crois à la solution Lévy pour la fin de cette semaine.

⁽¹⁾ Nous ignorons de quoi il s'agissait.

⁽²⁾ Le premier nom qui vient à l'esprit, c'est celui de Champfleury dont la *Revue anecdotique* (2^e quinzaine de janvier 1857) pouvait écrire qu'il n'est personne qui n'ait tenu à lui reprocher une petite faute de français. Pourtant celles qui s'étaient ici sont de si grosse taille que nous n'oserions les imputer sans preuve à l'auteur des *Bourgeois de Molinbart* lequel d'ailleurs, au témoignage de Jules Troubat, son ancien secrétaire, corrigeait et recorrigeait vingt fois ses moindres écrits.

⁽³⁾ Boulevard des Italiens, 32.

Avant tout la part de L'écrivain et la vôtre⁽¹⁾.

Il faut absolument que je sache le jour de votre départ, et si je n'avais pas le temps de rédiger la note pour M. Vervoort, il faudrait que vous me fissiez parvenir votre adresse de Bruxelles.

Tout à vous.

C. B.

— *L'Amateur enthousiaste qui, à peine a-t-il vu une curiosité nouvelle, ses yeux étincellent, sa physionomie s'épanouit, son pouls bat fortement.*

— *Cette perpétuelle plus belle galerie de Paris.*

— *La femme a plus d'emprise sur elle-même que l'homme. Ayant le sens de l'art très développé et la bosse de la propriété non moins développée, il lui serait facile d'acquérir des connaissances en curiosités qu'elle aime et qu'elle voudrait posséder.*

— *Combien de femmes du monde sont râleurs [?], sans le savoir, dans les magasins de nouveautés qu'elles mettent à l'envers, faisant frétiler devant leurs yeux toutes les étoffes, et devant toujours repasser demain!*

— *Une sorte de gros fil noir que le temps rendait blanchâtre en s'élimant.*

— *Deux grandes pièces carrées l'étaient (s'étaient?) dans la direction des omoplastes, qui ne sont pas d'ordinaire le théâtre de l'usure des habits.*

— *De ces attaches et de ces raccommodages, on pouvait assurer qu'ils avaient été exécutés par l'homme lui-même, car l'ouvrier le plus maladroit met plus de mystère dans ses rapiècements.*

— *Sa figure, soigneusement rasée, plantée sur un*

(1) Les pourparlers avec Lévy allaient durer jusqu'à la fin d'octobre. Pour la part de L'écrivain, voir la lettre 768, note 1.

corps allongé, flottant sous la bouppelande, montrait la pâleur des privations⁽¹⁾.

— *Les uns s'éloignent et font des cornets avec leurs mains*(1); *les autres se collent contre les petites toiles qu'ils semblent vouloir faire dévorer par les rayons ardents de grandes loupes carrées.*

Encore une autre préciosité, mais celle-là est de M. Carle Ledhuy⁽²⁾.

«*Le prêtre récita les litanies avec larmes, répandues par toute l'assistance.*»

J'ai un volume à vous (Les peintres de Silvestre)⁽³⁾.

785. AU MÊME.

[15 septembre 1863.⁽⁴⁾]

Mon cher ami, Pincebourde me dit que vous partez pour Bruxelles aujourd'hui, 15. Est-ce vrai?

Quand vous partirez, je vous chargerai d'une note pour M. Vervoort, président de la Chambre des députés et président du Cercle artistique, contenant les titres des lectures que je veux faire. Je

(1) Après ce paragraphe on lit, biffé :

— *Le masque était trop petit pour le corps.*

— *Un être ayant faim n'eût pas contemplé avec tant d'attention un morceau de peinture. On l'eût surpris plutôt à la porte d'un boulanger, dévorant du regard un morceau de pain.*

(2) Romancier français mort en 1862.†

(3) Il doit s'agir de l'*Histoire des Artistes vivants*, de Théophile Silvestre.

(4) Comme l'a fait remarquer M. André Ferran (*L'Archer*, novembre 1931), cette lettre ne peut être de l'année 1864 où on la voit placée dans les *Lettres*, car le 26 octobre 1863, Poulet-Malassis écrivait de Bruxelles à Charles Asselineau : «J'ai quitté Paris il y a déjà un mois.»

veux un *traité*, 200 fr. par lecture, et je ne partirai, fin Octobre, que quand j'aurai le traité.

J'ai causé avec Michel. Il demande huit jours pour réfléchir à ce qu'il peut m'offrir après avoir vérifié nos comptes.

Or, dois-je, assassiné par tant de besoins, tâcher de conclure avec lui deux nouveaux traités (*Paradis*, *Contemporains*⁽¹⁾, 3 volumes)? ou dois-je patienter jusqu'à novembre, dans l'espérance que les lectures en question pourront exciter un désir chez MM. Lacroix et Verbækkoven [*sic*]⁽²⁾?

Je crois, d'ailleurs, que Michel n'aime pas entendre parler de trente-six choses à la fois, et qu'il ne faut pas laisser voir ma gêne.

En tout cas, chez n'importe qui, je ne veux traiter que pour 5 ans⁽³⁾, soit pour une série de paiements au fur et à mesure des tirages, soit pour une seule somme représentant la totalité possible des tirages.

Réponse, s'il vous plaît.

Tout à vous.

C. B.

(1) En 1863, les matières dont sont composées *Curiosités esthétiques* et *L'Art romantique* devaient former deux volumes sous le titre collectif de *Réflexions sur mes ou sur quelques-uns de mes contemporains*.

(2) Les libraires de Bruxelles qui venaient de publier *Les Misérables*, accordent à Hugo des conditions dont la générosité défrayait la chronique. Il est probable que Malassis fut d'avis que Baudelaire d'abord tentât sa chance auprès de Lacroix-Verboeckhoven, puisque nous allons bientôt voir celui-ci (lettre 788) ajourner la poursuite de ses pourparlers avec Lévy quant à ses œuvres personnelles.

(3) Sans doute afin que l'expiration de ces traités coïncidât avec celle du contrat passé avec Hetzel pour les *Fleurs du Mal* et les *Poèmes en prose*, de telle sorte qu'il pût ensuite réunir tous ses ouvrages chez le même éditeur.

786. À BABINET ⁽¹⁾.

6 octobre 1863.

Cher Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant, si vous pensiez à moi.

J'ai une grosse affaire à conclure avec Michel, et il ne veut pas conclure, avant d'avoir la préface d'*Eureka*, d'un côté, et, de l'autre, quelques pages de moi qui lui manquent pour son cinquième volume ⁽²⁾.

Je suis affreusement affairé. Croyez que sans cela j'irais vous voir fréquemment.

Pourriez-vous m'écrire un petit mot pour m'exprimer ce que vous pensez de l'ouvrage, — si vous ferez la préface, — quelle étendue elle aurait, — et quel prix vous en demanderez ⁽³⁾.

Croyez, Monsieur, que j'apprécie toute la valeur du service que je vous demande, et que j'en garderai toujours le souvenir.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Dans les recueils antérieurs de la correspondance, c'est *A Taine* qu'on lit. Mais nous l'avons montré (*EUREKA*, pages 240-244), c'est à Babinet que cette lettre était adressée.

⁽²⁾ C'est-à-dire pour les *Histoires grotesques et sérieuses*.

⁽³⁾ Il faut croire que finalement Babinet avait décliné les avances de Baudelaire, puisque c'est précédé d'un simple extrait de la biographie d'Edgar Poe par Rufus Griswold, que parut *Eureka*.

787. À ÉTIENNE CARJAT ⁽¹⁾.

6 octobre 1863.

Mon cher Carjat,

Manet vient de me montrer la photographie qu'il portait chez Bracquemond ⁽²⁾; je vous félicite et je vous remercie. Cela n'est pas parfait, *parce que cette perfection est impossible* ⁽³⁾; mais j'ai rarement vu quelque chose d'aussi bien.

Je suis honteux de vous demander tant de choses, et j'ignore comment je pourrai vous remercier; mais si vous n'avez pas détruit le cliché, faites-m'en *quelques* épreuves. *Quelques*, cela veut dire *ce que vous pourrez!* Et je tiens, si je vous parais indiscret, à ce que vous me le disiez, — pas trop durement, cependant.

⁽¹⁾ Dessinateur, photographe, et successivement directeur du *Diogène* et du *Boulevard*.

⁽²⁾ A la vente de la collection Le Petit, cette lettre était accompagnée de deux portraits-cartes dont l'un portait la signature de Baudelaire. Il semble qu'il s'agisse ici de l'admirable photographie en buste où le poète a un front démesuré et une expression si amère, — celle qui fut reproduite dans la *Galerie contemporaine*. Mais pourquoi Manet la portait-il chez Bracquemond, nous l'ignorons. Peut-être Poulet-Malassis poursuivait-il, bien que ruiné, le rêve de son édition de luxe des *Fleurs du Mal* où un portrait de Baudelaire — et par Bracquemond précisément (lettre du 10 juillet 1861) avait été prévu? Quoi qu'il en soit, il n'est pas à notre connaissance que Bracquemond ait jamais gravé ce portrait-là.

⁽³⁾ On sait que Baudelaire, à l'heure où la photographie tuait le portrait, lui refusait le droit de rivaliser avec la peinture et la rappelait à «son véritable devoir, qui est d'être la servante des sciences et des arts» (*Salon de 1859*).

Manet vient de m'annoncer la nouvelle la plus inattendue. Il part ce soir pour la Hollande, d'où il ramènera sa femme⁽¹⁾. Il a cependant quelques excuses; car il paraîtrait que sa femme est belle, très bonne, et très grande artiste. Tant de trésors en une seule personne femelle, n'est-ce pas monstrueux?

Réponse, si on vous trouve.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

788. À MICHEL LÉVY.

[6 octobre 1863⁽²⁾.]

Mon cher Michel,

Pensez à moi, je vous en prie⁽³⁾.

Je viens d'écrire à M. Babinet pour le préparer un peu⁽⁴⁾.

Je renvoie à janvier, comme je vous l'ai dit, le moment de vous offrir un livre de moi. Car c'est décidément trop ennuyeux de vendre les choses non faites⁽⁵⁾.

Souvenez-vous que vous avez le compte de

(1) Suzanne Leenhoff, fille d'un maître de chapelle à Zalt-Bommel, elle-même très bonne pianiste.

(2) Cette date figure sur l'autographe, mais d'une main étrangère. Elle paraît d'ailleurs exacte.

(3) Pour en terminer avec les pourparlers en cours.

(4) Voir la lettre 786.

(5) Adroit prétexte sans doute pour gagner du temps — celui de tâter Lacroix-Verboeckhoven, voir la lettre 785, page 191, note 2.

vente des trois premiers volumes⁽¹⁾, avec une lettre explicative de moi. Je tâcherai d'aller vous voir à 5 heures.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

789. À HETZEL.

8 octobre 1863.

Mon cher Hetzel,

Je vous ai aperçu il y a deux jours, et je veux aller au-devant de tout reproche. Je vous dois 1.200 fr., et je crois que vos deux vol. ne pourront vous être livrés que 10 mois après l'époque convenue. Ma seule manière de vous faire des excuses sera de vous livrer quelque chose d'excellent. *Les Fleurs du Mal* sont complètement prêtes, et les morceaux inédits sont classés à leur place⁽²⁾.

Dans *Le Spleen de Paris*, il y aura 100 morceaux — il en manque encore 30⁽³⁾. Je me suis mis

⁽¹⁾ Les trois premiers volumes des traductions : les *Histoires* et les *Nouvelles Histoires extraordinaires* et les *Aventures d'Arthur Gordon Pym*.

⁽²⁾ C'est la première fois que se trouve mentionné dans la *Correspondance* cet exemplaire des *Fleurs du Mal*, 2^e édition, avec pièces intercalaires, dont la réalité fait encore question.

⁽³⁾ Il y aurait donc eu soixante-dix poèmes en prose de faits en octobre 1863. Mais, dans sa lettre à Sainte-Beuve du 4 mai 1865, Baudelaire, tout en répétant qu'il en veut faire cent, écrira : « Je n'en suis qu'à soixante, et je ne peux plus aller. » Comment concilier des assertions aussi contradictoires ? Il paraît évident qu'ici notre poète, une fois de plus, confondait son désir avec la réalité.

étourdimement tant de besognes variées sur les bras et j'ai tant d'ennuis à Paris que j'ai pris le parti d'aller faire vos 30 morceaux à Honfleur. Je partirai le 16, j'irai vous dire adieu. Le 30, je reviendrai; vous pourrez imprimer en novembre, et comme je pars le 1^{er} pour Bruxelles où je vais donner une quinzaine de lectures publiques, je vous prierai de me donner une foule de conseils pour me conduire dans une ville où je ne connais personne.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

790. À NADAR.

10 octobre 1863.

Je présume, mon cher ami, que ces lettres te satisferont⁽¹⁾. Observe bien que celle adressée à M. Charles Algernon Swinburne doit lui [être] expédiée soit par la poste ou autrement, aussitôt que tu seras arrivé à Londres, quand même tu ne voudrais pas en user, puisqu'elles contiennent [*sic*] des matières différentes de celles qui t'intéressent actuellement⁽²⁾.

Je te souhaite toutes les prospérités nécessaires et te prie de présenter mes amitiés à ta femme.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Les deux lettres qui suivent celle-ci.

⁽²⁾ Voyez la note 3, page suivante.

791. À CHARLES A. SWINBURNE.

[Monsieur —
16, Cheyne Walk
Chelsea
London.]

10 octobre 1863.

Monsieur,

Un de mes amis, un de mes plus vieux amis va à Londres, — M. Nadar, que vous aurez sans doute quelque plaisir à connaître. Je vous prie de vouloir bien faire pour lui tout ce que vous auriez fait sans doute pour moi, si j'étais allé m'adresser au public de votre patrie. Indications, conseils, réclames, il a besoin de beaucoup de choses⁽¹⁾.

Je sais infiniment de gré à Nadar de m'avoir demandé des lettres pour mes très rares acquain-
tances⁽²⁾ de Londres; car il m'a, ainsi, forcé de m'acquitter vis-à-vis de vous d'une grosse dette depuis longtemps non payée. Je veux parler du merveilleux article (sur les *Fleurs du mal*) que vous avez produit en septembre 1862 dans le *Spectator*⁽³⁾.

(1) Voyez la lettre suivante, premier paragraphe.

(2) Orthographe anglaise du mot.

(3) Nous avons signalé cet article (paru anonyme) dans *LES FLEURS DU MAL*, pages 388-389 et 449. On en trouvera une analyse et des extraits dans une excellente étude de G.-Jean Aubry : *Baudelaire et Swinburne* qu'a publiée le *Mercur de France* le 16 septembre 1917; elle contient aussi une relation circonstanciée des vains efforts que firent les deux poètes pour se rencontrer. Baudelaire avait d'autant plus lieu de tenir à racheter son silence, que Swinburne, en lui envoyant son article, l'avait accompagné d'un billet. — Voyez la note 3 sous la lettre suivante, page 200.

Un jour, M. R. Wagner m'a sauté au cou pour me remercier d'une brochure que j'avais faite sur *Tannhäuser* [sic], et m'a dit : « *Je n'aurais jamais cru qu'un littérateur français pût comprendre si facilement tant de choses.* » N'étant pas exclusivement patriote, j'ai pris de son compliment tout ce qu'il avait de gracieux.

Permettez-moi, à mon tour, de vous dire : « *Je n'aurais jamais cru qu'un littérateur anglais pût si bien pénétrer la beauté française, les intentions françaises et la prosodie française.* » Mais après la lecture des vers imprimés dans le même numéro (*August*) et pénétrés d'un sentiment à la fois si réel et si subtil, je n'ai pas été étonné du tout : il n'y a que les poètes pour bien comprendre les poètes.

Permettez-moi cependant de vous dire que vous avez poussé un peu loin ma défense. Je ne suis pas si *moraliste* que vous feignez obligeamment de le croire. Je crois simplement (comme vous, sans doute) que tout poème, tout objet d'art *bien fait* suggère naturellement et forcément une *morale*. C'est l'affaire du lecteur. J'ai même une haine très décidée contre toute *intention* morale exclusive dans un poème⁽¹⁾.

Ayez la bonté de m'envoyer ce que vous publiez : j'y prendrai un grand plaisir. — J'ai plusieurs livres à publier : je vous les expédierai successivement⁽²⁾.

⁽¹⁾ Assertions fréquentes chez Baudelaire : cf. *L'ART ROMANTIQUE*, page 401, *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, pages XIX-XX, etc.

⁽²⁾ Il lui avait déjà envoyé son *Richard Wagner* avec cette dédicace : *A M. Algernon C. Swinburne, Bon souvenir et mille remerciements.*

Veillez agréer, Monsieur, l'expression bien vive de ma gratitude et de ma sympathie.

CHARLES BAUDELAIRE.

À Paris, 22, rue d'Amsterdam.

À Honfleur, rue de Neubourg.

Je suis à Paris jusqu'à la fin de ce mois, et je passerai tout décembre à Bruxelles.

792. À JAMES MC NEILL WHISTLER⁽¹⁾.

[7, Lindsey Row,
Battersea Bridge
Chelsea
London.]

10 octobre 1863.

Cher Monsieur,

Un de mes meilleurs et de mes plus vieux amis, M. Félix Nadar, va à Londres, dans le but, je crois, de raconter au public les aventures qu'il a courues avec son grand ballon⁽²⁾, et aussi, je présume, pour faire partager au public anglais ses convictions

(1) Dans ses articles : *Peintres et Aquafortistes* et *L'Eau-forte est à la mode* (*L'ART ROMANTIQUE*, pages 115 et 466), Baudelaire, l'année précédente, avait dédié au jeune talent de Whistler quelques lignes chaleureuses. Mais on ne sait rien, à notre connaissance du moins, des rapports personnels qu'il avait pu avoir avec l'artiste.

(2) La première ascension du *Géant* avait eu lieu le 9 octobre. Elle s'était terminée par une chute, à Meaux, dont l'opinion publique s'était fort émue.

relativement à un nouveau mécanisme qui doit être substitué au ballon ⁽¹⁾.

Vous savez que nous avons un peu causé de lectures et des chances que j'aurais pu trouver d'être écouté à Londres. Je vous en prie, gratifiez Nadar de tous les conseils et de toutes les indications dont vous m'auriez fait cadeau à moi-même; en deux mots, tout ce que vous ferez pour M. Nadar, j'en mettrai le souvenir dans mon cœur. D'ailleurs vous le verrez et vous saurez l'apprécier vous-même.

Présentez mes amitiés à Legros ⁽²⁾, et n'oubliez pas de montrer à Nadar vos merveilleuses eaux-fortes. Je devine tout le plaisir qu'il en ressentira.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

Voulant aussi lui donner une lettre pour M. A. Swinburne, j'ai profité de l'occasion pour exprimer à ce dernier tout mon repentir de mon oubli et de mon apparente ingratitude ⁽³⁾.

C. B.

À Paris, 22,
rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ On sait qu'au domaine de l'aéronautique, Nadar fut un véritable précurseur, et qu'il préconisait déjà le plus lourd que l'air. Nous l'avons vu, à quatre-vingt-huit ans, suivre avec un intérêt passionné les essais de Santos-Dumont et de Wilbur Wright.

⁽²⁾ Alphonse Legros venait de se fixer en Angleterre.

⁽³⁾ Cette dernière phrase donne à croire que Swinburne s'était étonné auprès de Whistler du silence gardé par Baudelaire à son endroit (voir la note 3 sous la lettre 791, page 197), — que

À Honfleur,
rue de Neubourg.

À Bruxelles.

Je ne sais pas encore à quelle adresse.

793. À ANCELLE.

[Environ 15 octobre 1863.]

Je reviendrai quand je pourrai. J'ai vraiment besoin de causer avec vous *de différentes choses*. Je voulais aussi, malgré les 1.300 fr. dont vous avez parlé à ma mère, vous demander un service d'argent, probablement le dernier, car si je ne pars pas avec ma mère, je vais partir pour Bruxelles, — dans quinze jours, pour Honfleur ou pour Bruxelles.

Bien à vous.

C. B.

Whistler en avait touché un mot à Baudelaire, et que celui-ci avait promis de réparer son tort. Mais ses intentions devaient être trahies par son habituel guignon. Nadar oublia dans son portefeuille les plis dont il était porteur, et ne les retrouva que... quarante ans plus tard, — soit trois ans après la mort de Swinburne!.. Toutefois et contrairement à ce qu'on a écrit à ce sujet, il n'y a guère de doute que Swinburne n'ait été instruit et du contretemps qui l'avait frustré de la lettre de Baudelaire et de la gratitude que celui-ci lui gardait : voir plus loin le billet à Fantin-Latour, 22 mars 1864.

794. À MADAME AUPICK.

Mercredi [28 octobre 1863.]

Ma chère mère,

J'espérais une lettre de toi ce matin. Ce voyage s'est-il effectué sans ennuis et sans accident, et surtout comment te portes-tu ?

Oui, l'affaire Lévy est vidée. J'abandonne demain tous mes droits à venir pour une somme de 2.000 fr. payables dans une dizaine de jours. Ce n'est même pas la moitié de ce qu'il me faut. Il faut donc que la Belgique paie le reste. Je vais écrire en Belgique pour obtenir un *traité* (car je me défie des Belges), un traité disant le prix de chaque leçon, combien de leçons en tout, et combien de leçons par semaine.

Le *Poe* donnait (à moi) un revenu de 500 par an. Michel a donc traité la question comme on traiterait de la vente d'un fonds d'épicerie. Il paie simplement quatre années du produit⁽¹⁾. Je t'embrasse. Écris-moi.

CHARLES.

⁽¹⁾ Ce traité, qui fut signé le 1^{er} novembre 1863 et dont récemment nous avons enfin pu avoir connaissance, était beaucoup plus désastreux que Baudelaire ne le mentionne ici, car ce ne sont pas seulement les trois premiers volumes de ses traductions qu'il cédait à Lévy pour 2.000 francs, mais aussi les quatrième et cinquième (*Eureba* et *Histoires grotesques et sérieuses*), qui étaient encore à paraître. De plus il abandonnait toute prétention à la propriété de ses notices sur Poe : elles devnaient celle de Michel Lévy ! On comprend son amertume et qu'il se soit repenti bien souvent d'avoir accepté de telles conditions.

795. AU DIRECTEUR *du Pays*.

3 novembre 1863.

[L. a. s.]

Baudelaire réclame son manuscrit : *Peintres de mœurs*.
M. Constantin Guys.

.....
 Ce sont des placards d'imprimerie collés sur du
 vélin bleu

.....
 qui est

.....
 ...depuis deux ans, peut-être plus, dans les
 tiroirs du journal

.....
 parce qu'il part pour Bruxelles dans 2 ou 3 jours, où
 cet ouvrage doit faire l'objet d'une lecture publique⁽¹⁾.

796. À GUSTAVE BOURDIN⁽²⁾.

12 novembre 1863.

Cher Monsieur, j'ai rencontré avant-hier M. de
 Villemessant, qui m'a dit qu'il faisait composer le
Peintre de la Modernité⁽³⁾.

(1) Voyez les lettres 741 et 801.

(2) Le même dont un article violent avait, en 1857, déchaîné
 les foudres du parquet (voyez à son sujet *LES FLEURS DU*
MAL, pages 316-318). Il n'est pas sans sel de voir Baudelaire
 l'assurer ici de ses « parfaits sentiments ».

(3) Ce titre cédera la place, dans le *Figaro*, à celui de : *Le*
Peintre de la Vie moderne, mais il ressuscitera dans les listes
 que Baudelaire fera de ses œuvres quand il en cherchera le pla-
 cement.

Je tiens à recevoir le plus de matière composée qu'il est possible, et le plus tôt possible, pour bien relire cela à mon aise.

En second lieu, vous vous souvenez que nous avons jugé bon de mettre des titres à chaque chapitre. Or, la chemise qui enveloppait la copie peut m'être utile pour ce but.

Enfin, je m'adresse à votre obligeance pour vouloir bien faire une petite annonce dans le numéro qui précédera celui de la publication ⁽¹⁾.

N'oubliez pas ceci : c'est que quand même vous pourriez croire qu'on peut jouer à M. Guys de Sainte-Hélène une farce innocente en révélant son nom, le moment serait très mal choisi pour violer sa manie ; M. Guys est tout accablé par un accident de famille ⁽²⁾. — Il ne manquera pas de révélateurs, croyez-le bien, et Guys m'attribuera l'indiscrétion.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes parfaits sentiments.

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

Je ne suis pas encore délivré de l'infâme Lévy ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Ce désir allait être exaucé, mais la note ne devait pas se trouver du goût de l'auteur. Nous l'avons d'ailleurs reproduite dans *L'ART ROMANTIQUE*, page 453.

⁽²⁾ Guys, en effet, fuyait la publicité avec autant d'ardeur que la plupart des artistes la recherchent.

⁽³⁾ Baudelaire n'en avait pas encore terminé avec l'établissement du texte des *Histoires grotesques et sérieuses*.

797. À MICHEL LÉVY.

[Novembre 1863.]

Mon cher Michel, je suis bien malhabile pour la chose que vous me demandez. Cependant, voici une note faite tellement quellement. Peut-être la trouverez-vous longue. Arrangez-la comme vous voudrez.

Je joins à cette note-réclame une liste de distribution que je juge moi-même incomplète⁽¹⁾. Je vous fournirai les autres noms mercredi, après que j'aurai vu M. Babinet; je ne connais pas la rédaction scientifique des journaux. — Je ne me rends pas aujourd'hui à votre invitation, parce que je suis possédé du désir de finir mon 5^e volume⁽²⁾. Tout à vous.

C. B.

La librairie de MM. Michel Lévy frères vient de mettre en vente Eureka, par Edgar Poe, traduit par M. Charles Baudelaire. Les nombreux lecteurs des Histoires Extraordinaires et des Aventures d'Arthur Gordon Pym savent avec quelle subtilité le génie d'Edgar Poe se joue avec les matières les plus abstraites, et mêle la plus ardente imagination aux ressources fournies par la science. Dans Eureka, Edgar Poe a voulu enfermer, de la manière la plus brève, l'histoire de la création et de la destruction de l'Univers. C'était, sinon son livre préféré, au moins un de ceux auxquels il

(1) Cette liste ne nous a pas été conservée.

(2) *Histoires grotesques et sérieuses.*

attachait le plus d'importance, ainsi que le témoigne une curieuse lettre de lui, servant de préface à la présente édition française.

Gare aux fautes d'orthographe dans les noms de l'auteur et du traducteur :

Edgar Poe.
CH. BAUDELAIRE.

798. À MADAME AUPICK.

25 novembre 1863.

Ma chère mère, je voulais réserver depuis longtemps deux ou trois heures pour t'écrire longuement et convenablement. Mais les journées sont si brèves; je souffre tellement après mon déjeuner, après le dîner, j'éprouve un tel ennui dans ma chambre non éclairée, je souffre tellement du manque d'amitié et de *luxe*; je suis si écrasé de ma solitude et de ma paresse, que je remets sans cesse au lendemain l'accomplissement de mes devoirs, même de ceux que j'ai le plus à cœur de remplir.

De temps en temps, plusieurs fois par jour, le matin, le soir, je me dis : comment se porte-t-elle? Elle s'ennuie, et elle croit peut-être que je m'amuse.

Le grand et l'unique objet de ma vie maintenant est de faire du travail, la chose la plus dure et la plus ennuyeuse du monde, la chose agréable

par habitude⁽¹⁾. Je me considère comme un grand coupable ayant abusé de la vie, de mes facultés, de ma santé, comme ayant perdu vingt ans dans la rêverie, ce qui me met au-dessous d'une foule de brutes, qui travaillent tous les jours.

Non ; tu n'as pas de reproches à me faire relativement aux 2.000 fr. de M. Lévy. Je n'en toucherai pas même 20 fr. Lévy s'est engagé à partager cet argent entre quelques-uns de mes créanciers, quand il aurait la dernière page de son cinquième vol.⁽²⁾ et je suis en train de le finir.

Le 4^e a paru, je crois⁽³⁾ ; mais je n'ai pas le temps de sortir, pour m'occuper de la distribution.

Je t'enverrai un exemplaire, — pour te prouver simplement que ce terrible livre est fini ; car je doute que tu puisses en lire deux pages sans dormir. Je doute même qu'il y ait en France dix personnes qui sachent l'apprécier.

M. Aymon⁽⁴⁾ s'est trompé ; j'espère bien que je ne resterai pas à Bruxelles plus de six semaines (c'est même beaucoup). Je partirai dans le commencement de décembre. Une caisse que je t'enverrai sera le signal de ma fuite. Car il est inutile que je paye le loyer d'une chambre que je n'occuperai plus, et je veux démeubler ma chambre⁽⁵⁾.

J'augure très mal de mon voyage. Que je sois bien payé de mes leçons, je le crois. Mais tu sais

(1) Pensée qui se trouve plusieurs fois répétée dans les *Journaux intimes*.

(2-3) *Eureka* fut annoncé dans le *Journal de la Librairie* le 5 décembre 1863. Mais l'établissement du texte des *Histoires grotesques* allait traîner longtemps.

(4) Lire : Emon.

(5) La chambre qu'il occupait à l'Hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam, depuis le mois d'août de l'année 1859.

que mon voyage a un autre but : c'est-à-dire de vendre *trois* volumes de critique à la maison qui a acheté les *Misérables* ⁽¹⁾; or, tout le monde me dit que ce sont des gens sans intelligence et très-avares. — Il se pourrait que je fusse obligé de les vendre à Paris à mon retour, et assez piteusement. Mais *l'argent des leçons n'est pas à négliger*. Il paraît que les journaux (ou la conversation) ont annoncé mon arrivée et que je suis attendu.

Les fragments que je t'envoie feront partie des trois volumes en question.

Le *Delacroix* ⁽²⁾ a soulevé beaucoup de colères et d'approbations. Je suis accoutumé à cela.

J'attache une certaine importance au travail dont je t'envoie le premier numéro. Je suis assez mécontent de l'annonce (signée G. B.) qui l'accompagne (*notre feuillet*) ⁽³⁾.

Et maintenant, souviens-toi que la grande chose pour moi, celle toujours importante, c'est ta santé. Parle-m'en.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

⁽¹⁾ Les éditeurs Lacroix et Verboeckhoven. — Pour les *trois* volumes, voir la note 2, sous la lettre à M^{me} Aupick du 31 décembre prochain.

⁽²⁾ L'article nécrologique : *L'Œuvre et la Vie d'Eugène Delacroix*.

⁽³⁾ Voyez numéro 796, page 204.

799. À PAUL CHENAVARD ⁽¹⁾.

[Monsieur
Monsieur —
rue des Beaux-Arts 3
(maison des Bains)
Paris.]

25 novembre 1863.

Mon cher Chenavard,

Je vous remercie vivement de votre petit mot. Vous avez deviné que je vous tenais pour un de ceux par qui j'aime être lu. Votre lettre m'a été d'autant plus [désagréable, raturé] agréable que les articles en question ⁽²⁾ ont beaucoup fait *gueuler*; mais les personnes *gueulantes* appartiennent, il est vrai, à la classe de celles qui n'aiment pas entendre *l'éloge de l'élégance*.

Votre lettre aura peut-être un résultat fatigant pour vous. Elle m'encourage à vous envoyer beaucoup de paquets.

Je ne sais pas si vous avez voulu dans le mot : *niche*, enfermer un calembourg. En tout cas, la niche était bien innocente, et d'ailleurs sachez que depuis très longtemps je vous prépare une beaucoup *plus vaste niche* (une à statue) ⁽³⁾.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Sur les relations de Baudelaire avec Chenavard, voyez les *Index des CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* et de *L'ART ROMANTIQUE*.

(2) Les articles sur *Eugène Delacroix*, qui contenaient un vif éloge de Chenavard en tant que « conversationniste » (*L'ART ROMANTIQUE*, pages 34-35).

(3) N'ayant pas la lettre de Chenavard il est bien difficile de

800. À MADAME AUPICK.

[Fin novembre 1863.]

Ma chère Mère,

Je t'écris deux mots pour te remercier de cette infatigable affection.

Merci aussi pour le paquet de conseils d'hygiène.

Je suis désolé de t'arracher tes illusions sur le passage où tu as cru voir l'éloge de ce fameux sexe.

Tu l'as compris tout de travers.

Je crois qu'il n'a jamais été rien dit de si dur que ce que j'ai dit dans le *Delacroix* et dans l'article du *Figaro*⁽¹⁾. Mais cela ne concerne pas la *femme-mère*.

Je t'embrasse.

CHARLES.

J'ai beaucoup d'affaires tourmentantes.

présumer à quelles intentions y correspondait le mot *niche*. Pour la « niche à statue » que Baudelaire promettait à l'auteur de *l'Histoire de l'Humanité*, il est clair en revanche que c'est dans *L'Art philosophique* qu'elle devait être creusée. (Voyez *L'ART ROMANTIQUE*, pages 119-127 et 471-472.)

⁽¹⁾ C'est-à-dire dans *Le Peintre de la Vie moderne*.

801. À MONSIEUR LE DIRECTEUR DU JOURNAL
LE «*Pays*».

2 décembre 1863.

Monsieur,

Je suis contraint de répondre minutieusement à l'espèce de reproche impliqué (quoique non exprimé) dans votre lettre du 30 novembre⁽¹⁾, que je reçois aujourd'hui 2 décembre.

J'ignore à qui ma lettre actuelle parviendra, si ce n'est à la personne abstraite dite le directeur du *Pays*. Si j'écrivais à Monsieur Grandguillot personnellement, j'écrirais plus simplement, Monsieur Granguillot sachant mieux que personne comment les choses se sont passées, et étant d'ailleurs, je le crois, au nombre de mes amis.

Quand un journal se permet de garder *deux ans*, et peut-être beaucoup plus longtemps, un manuscrit sans le publier, il n'a pas le droit d'exprimer de reproche quelconque, s'il voit paraître ce manuscrit ailleurs.

Monsieur Granguillot, à qui cet ouvrage plaisait, me dit : «*Nous allons imprimer cela à telle époque.*» L'époque venue, Monsieur Bodoz⁽²⁾ me dit : *La parole de Monsieur Granguillot ne vaut absolument rien ; il faut voir Monsieur D'Anchald.*» Je vis Monsieur D'Anchald, qui, à son tour, marqua une époque plus reculée. L'époque venue, je retournai au *Pays*, où je vis un Monsieur dont j'ai oublié le nom, et qui me dit : «*Nous sommes ici*

(1) Nous n'avons pas cette lettre.

(2) Alors directeur du journal.

dans l'anarchie et le chaos. Il faut voir Monsieur Chevalier⁽¹⁾.» Je vis ce Chevalier, qui me reçut un peu plus mal qu'un chien, et qui, entrant en grande fureur quand je parlai des engagements antécédents, me dit que : «*La parole de Messieurs Granguillot, Bodoz et D'Anchald ne signifiait absolument rien.*»

Dans l'intervalle, j'avais prié Monsieur Badoz de m'avancer au moins le prix de l'article, ce qu'il fit en défalquant une *avance* antécédente, remontant à quelques années. Voici l'histoire de cette avance. Il y a quelques années, je me trouvai si déplorablement payé de quarante ou soixante feuilletons faits pour *le Pays*⁽²⁾, que j'en exprimai mon mécontentement à Monsieur Mirès, qui, très gracieusement, me fit dire qu'une *indemnité* ou un *surcroît* de deux ou trois cents francs m'attendait à la caisse du *Pays*.

Cependant, je veux bien reconnaître cette dette.

J'arrive maintenant à la publication récente du *Peintre de la Vie moderne*. Il y a un mois à peu près, j'apprends que quelques personnes de Bruxelles témoignent le désir d'entendre plusieurs lectures de moi relatives aux Beaux-Arts. Je ramasse immédiatement le plus de matériaux qu'il m'est possible, et je réclame de vous le malheureux manuscrit, qui n'aurait peut-être jamais paru⁽³⁾. Un journal (*le Figaro*) me demande, quelques jours plus tard, un manuscrit *ayant trait surtout aux mœurs parisiennes*. Fallait-il, par respect pour un journal où

(1) Voir la lettre à Marie Escudier, 4 décembre 1862.

(2) Les *Histoires et Nouvelles Histoires extraordinaires* (parues de juillet 1854 à avril 1855).

(3) Voir le numéro 795.

l'anarchie était telle qu'on y manquait de parole aux gens pendant plus de deux ans, que je refusasse de le laisser imprimer, désirant surtout le remanier encore?

J'ai fini. Je me reconnais de nouveau votre débiteur, ainsi que je l'ai fait déjà au bas d'un écrit que vous m'avez envoyé, et par lequel je me dis engagé à remplacer l'ancien manuscrit par un nouveau, soit pour le : VARIÉTÉS, soit pour le : FEUILLETON, dans le délai de trois ou de six mois.

J'avais déterminé dans ma pensée de vous offrir : *les Raffinés* et *les Dandies* (Chateaubriand, de Custine, Liszt, Paul de Molènes, Barbey d'Aurevilly, etc.)⁽¹⁾ ou bien *la Peinture didactique* (Chenavard, Janmot, Kaulbach, Alfred Réthel⁽²⁾), peut-être tous les deux. Mais si ce genre de travail vous paraît d'une nature trop bizarre, je m'arrangerai pour vous trouver une matière imprimable en feuilletons.

J'espère, Monsieur, que je vous ai convaincu qu'il y avait dans votre lettre de quoi blesser la susceptibilité d'un homme qui n'oublie jamais rien.

Veillez agréer l'assurance de ma parfaite considération, et présenter mes amitiés à Monsieur Grandguillot⁽³⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

À Paris, 22, rue d'Amsterdam,
à Honfleur, rue de Neubourg.

(1) Cet article devait rester en projet, on l'a dit.

(2) Voir *L'Art philosophique* (ART ROMANTIQUE).

(3) En tête du manuscrit de cette lettre on lit d'une écriture étrangère : *Répondu 14 décembre 1863*. Nous ne possédons pas cette réponse de l'Administration du *Pays*.

802. À VICTOR HUGO.

17 décembre 1863.

Monsieur,

Malgré que j'hésite toujours à demander quoi que ce soit aux personnes pour lesquelles j'ai le plus d'affection et d'estime, je viens aujourd'hui vous demander un *gros* service, un *énorme* service. Mécontent des éditeurs parisiens, et pensant, non sans raison, qu'on ne me rend pas absolument justice⁽¹⁾; j'avais résolu d'aller chercher un éditeur à l'étranger, pour les trois volumes dont l'un est : *les Paradis artificiels*, et les deux autres sont : *les Réflexions sur mes contemporains* (Beaux-Arts et Théâtre⁽²⁾).

J'avais décidé, pour attirer violemment les yeux sur ces ouvrages, de faire à Bruxelles des lectures publiques avec des extraits bien choisis, les meilleurs cela va sans dire, par exemple : *De l'essence du rire*; *Eugène Delacroix, son œuvre, ses idées et ses mœurs*; *Le Peintre de la Vie moderne*; *Edgar Poe, sa vie et ses œuvres*; *Victor Hugo*; *Théophile Gautier*;

(1) Ce « non sans raison » n'est pas sans saveur et rappelle un propos qu'a rapporté Asselineau dans ses *Baudelairiana* (E.-J. CRÉPET, page 289) : « Je vous ai dit cela [c'est Baudelaire qui parle]. Vous m'avez répondu cela. Et je vous ai répliqué... avec beaucoup de justesse... »

(2) Il semble qu'il y ait ici un *lapsus*, car de matières ressortissant au théâtre, il n'y en avait guère dans les deux volumes des *Réflexions sur mes contemporains* qui verront le jour, après la mort de notre auteur, sous les titres de *Curiosités esthétiques* et de *L'Art romantique*. Aussi bien les sommaires que l'on en possède présentent généralement deux divisions : *Littérature-Beaux-Arts*.

Tb. de Banville et Leconte de Lisle; Richard Wagner, et même d'appuyer mes appréciations par des citations tirées des auteurs en question; car je me défie un peu de l'érudition des Belges.

Or, j'apprends que M. Lacroix⁽¹⁾ va vous faire une visite. Le gros service serait de lui dire ce que vous pouvez penser d'agréable de mes livres et de moi et de lui faire part de mon intention relativement aux lectures. Ce sera, je le répète, un très gros service, car M. Lacroix doit avoir une confiance absolue dans votre jugement, et j'espère que les lectures achèveront la persuasion.

Je demande fréquemment des nouvelles de vous; on me dit que vous vous portez admirablement bien. Le génie servi par la santé! Que vous êtes heureux, Monsieur!

Je me propose de vous envoyer prochainement les *Fleurs du Mal* (encore augmentées) avec le *Spleen de Paris*, destiné à leur servir de pendant. J'ai essayé d'enfermer là-dedans toute l'amertume et toute la mauvaise humeur dont je suis plein. J'aurais dû, il y a quelques jours, vous envoyer *Eureba* (quatrième volume de ma traduction de Poe), un étrange livre qui prétend révéler les modes de création et de destruction des univers, mais Michel Lévy a jugé bon de rayer de ma liste de distribution les noms des personnes qui ne pouvaient pas lui être directement utiles⁽²⁾. Je

(1) Albert Lacroix, de la firme A. Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, éditeurs, rue Royale 3, impasse du Parc, à Bruxelles. Même maison à Paris, Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15, au coin de la rue Vivienne. Mêmes maisons à Livourne et à Leipzig.

(2) Nous avons dit (note 1 sous la lettre 797) que cette liste de distribution ne nous était pas parvenue.

réparerai un autre jour mes torts, ou plutôt *ses* torts, vis-à-vis de nous.

Je partirai pour Bruxelles peu de jours avant la fin du mois ⁽¹⁾. Si vous pouvez prendre dix minutes de votre temps pour m'écrire, vous me rendrez heureux, et cela me donnera confiance pour mon expédition. Mais je devine ce que souvent les lettres vous peuvent causer d'ennui, et pour rien au monde je ne voudrais vous gêner.

À Paris, je demeure 22, *rue d'Amsterdam*. À Bruxelles, je ne sais pas encore où je demeurerai.

Adieu, Monsieur; croyez toujours à mon affection et à mon admiration. Vous êtes un puissant seigneur, mais vous avez, comme vous le voyez, tous les inconvénients de la souveraineté. Chacun a quelque chose à vous demander ⁽²⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

803. À LÉCRIVAIN ⁽³⁾.

[De la maison Lécivain
et Toubon, libraire
rue du Pont-de-Lodi.]

Lundi 28 déc[embre] 1863.

Monsieur,

Je vous croyais payé ⁽⁴⁾ depuis *mercredi dernier*.
Je viens d'apprendre à mon grand étonnement par

⁽¹⁾ Ce départ allait être remis jusqu'en avril 1864.

⁽²⁾ Pour la réponse d'Hugo, voyez la lettre 804, page 220.

⁽³⁾ Cette lettre est donnée d'après une copie qui appartient successivement à deux collectionneurs baudelairiens M. de Baranton et M. Mouravít.

⁽⁴⁾ On se rappelle que Baudelaire devait à Lécivain une somme de 625 francs (lettre 768).

M. Lévy lui-même que ce n'était pas fait. Il m'a dit qu'avant de vous payer il exigeait de moi l'engagement de ne pas faire de préface et l'engagement de laisser corriger les épreuves par un autre que moi en cas d'absence ou de maladie⁽¹⁾. J'ai consenti à tout⁽²⁾. Mais il a encore vu un empêchement quand je lui ai redemandé le 3^e morceau pour l'*Opinion*⁽³⁾. — Il faut absolument qu'un copiste recopie cela. Et je renverrai le primitif manuscrit le premier janvier. Vous pourrez donc réclamer le 2. En bonne conscience, il m'était impossible de prévoir tant de rigueur.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

CH. BAUDELAIRE.

804. À MADAME AUPICK.

31 décembre 1863.

Ma bonne chère mère, il n'y a rien de plus désagréable que d'écrire à sa mère, l'œil fixé sur

(1) Cette double précaution montre que Michel Lévy ne se méfiait pas moins de la santé de Baudelaire que de sa fâcheuse tendance à la procrastination.

(2) Il se le reprochera amèrement quand les *Histoires grotesques et sérieuses* seront à l'impression.

(3) *Le mystère de Marie Roget* qui sans doute, dans le manuscrit, venait en troisième morceau, mais qui finalement ouvrira le recueil. Baudelaire avait-il déjà conclu avec l'*Opinion nationale* pour ce fragment de ses traductions d'abord promis à la *Revue nationale* et puis au *Nord*, comme on l'a vu ? Le certain, c'est qu'il dira bientôt le lui avoir vendu et même en avoir touché le prix.

la pendule; mais je veux que tu reçoives demain quelques mots d'affection et quelques bonnes promesses, dont tu croiras ce que tu voudras. J'ai la détestable habitude de renvoyer au lendemain tous mes devoirs, *même les plus agréables*. C'est ainsi que j'ai renvoyé au lendemain l'accomplissement de tant de choses importantes pendant tant d'années, et que je me trouve aujourd'hui dans une si ridicule position, aussi douloureuse que ridicule, malgré mon âge et mon nom. Jamais la solennité d'une fin d'année ne m'a frappé comme cette fois. Aussi, malgré les énormes abréviations⁽¹⁾ de pensée que je fais, tu me comprendras parfaitement quand je te dirai : — que je te supplie de *te bien porter, de te bien soigner, de vivre le plus longtemps que tu pourras, et de m'accorder encore quelque temps ton indulgence*.

Tout ce que je vais faire, ou tout ce que j'espère faire cette année (1864), j'aurais dû et j'aurais pu le faire dans celle qui vient de s'écouler. Mais je suis attaqué d'une effroyable maladie, qui ne m'a jamais tant ravagé que cette année, je veux dire *la rêverie, le marasme, le découragement et l'indécision*. Décidément, je considère l'homme qui parvient à se guérir d'un vice comme infiniment plus brave que le soldat ou l'homme qui va se battre en duel. Mais comment guérir? Comment avec la désespérance faire de l'espoir, avec la lâcheté faire de la volonté? Cette maladie, est-elle imaginaire ou réelle? Est-elle devenue réelle après avoir été imaginaire? Serait-elle le résultat d'un affaiblissement physique, d'une mélancolie incurable à la suite

(1) Orthographe des auteurs anciens.

de tant d'années pleines de secousses, passées sans consolations dans la solitude et le mal-être ? Je n'en sais rien ; ce que je sais, c'est que j'éprouve un dégoût complet de toutes choses, et surtout de tout plaisir (ce n'est pas un mal), et que le seul sentiment par lequel je me sente encore vivre, est un *vague* désir de célébrité, de vengeance et de fortune.

Mais, même pour le peu que j'ai fait, on m'a si peu rendu justice !

J'ai trouvé quelques personnes qui ont eu le courage de lire *Eureka*. Le livre ira mal, mais je devais m'y attendre ; c'est trop abstrait pour des Français.

Je vais décidément partir. Je me donne *cinq* jours, *buit* au plus, pour ramasser de l'argent dans trois journaux, payer quelques personnes, et faire des emballages.

Pourvu que le dégoût de l'expédition belge ne me prenne pas aussitôt que je serai à Bruxelles ! Cependant c'est une affaire grave. Les leçons qui ne peuvent me donner qu'une très petite somme (1.000, 1.500 ou 2.000 fr.), en supposant que j'aie la patience de les faire, et l'esprit de plaire à des lourdauds, ne sont que le but secondaire de mon voyage. Le vrai, tu le connais ; il s'agit de vendre et de bien vendre à M. Lacroix, éditeur belge, trois vol. de *Variétés* ⁽¹⁾.

J'ai le frisson en pensant à ma vie, là-bas. Les leçons, des épreuves à corriger venant de Paris, épreuves de journaux, et épreuves de Michel Lévy,

(1) *Les Paradis artificiels et Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains.*

et enfin, à travers tout cela, finir les *Poèmes en prose*. J'ai cependant l'idée vague que la nouveauté du séjour me fera du bien et me donnera quelque activité.

J'ai trop parlé de moi ; mais je sais que tu aimes cela. Parle-moi de toi, *de ton esprit et de ta santé*.

J'avais voulu prendre Hugo pour complice de mon entreprise. Je savais que M. Lacroix serait à Guernesey tel jour. J'avais prié Hugo d'intervenir. Je viens de recevoir une lettre d'Hugo⁽¹⁾. Les tempêtes de la Manche ont dérangé ma combinaison, et ma lettre est arrivée *quatre jours après le départ de l'éditeur*. Hugo dit qu'il réparera cela par une lettre, mais rien ne vaut la *parole*.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

C. B.

Avant de partir, je t'enverrai des étrennes de deux sols, probablement un livre à ton goût. Il est déjà choisi.

(1) On ne l'a pas retrouvée. Mais on lit dans la *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice* à la date du 22 décembre 1863 : « Je reçois de M. Ch. Baudelaire une lettre également en retard. Il me demande de l'introduire près de Lacroix et des Belges. Il va faire des lectures littéraires et des publications à Bruxelles. On dit qu'il m'est à peu près ennemi. Cependant je lui rendrai le service qu'il me demande. Je pense que vous serez de mon avis. Voici d'ailleurs ma réponse. Lisez-la, et soyez assez bon pour la cacheter et la transmettre à M. Baudelaire » (Communication de M^{me} C. Daubray).

1864

805. À (1)?

[1864 (2).]

[L. a.]

Je suis très désolé de ne m'être pas trouvé chez moi quand vous êtes venu. Allez bravement chez Gautier. Vous n'aurez même pas besoin de la lettre de présentation. Vous trouverez l'homme le plus aimable de la terre. Souvenez-vous que le dimanche on ne trouve Gautier qu'au *Moniteur*.

.....

806. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY.

12 fév. 64.

Monsieur,

Je m'y attendais. Faites (3). Cependant, puisque vous m'écrivez une fois encore, c'est sans doute

(1) Peut-être José Perez, officier carliste et compositeur de valeur, que Barbey d'Aurevilly avait recommandé à Baudelaire, et en faveur duquel celui-ci avait déjà écrit à Gautier, voyez *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1939, page 450.

(2) Millésime auquel ces lignes ont été rapportées dans le Catalogue d'autographes d'où nous les tirons.

(3) Voyez les lettres 752 et 770. — Matigny qui se croyait sûr de réussir, — le 7 janvier on le voit assurer Arondel qu'il a découvert un moyen de pression «immanquable» et qu'il va «mettre les fers au feu» — venait de faire protester les billets de Baudelaire, et avait sans doute menacé celui-ci de prendre un jugement contre lui.

pour savoir mes intentions. Mon intention est toujours la même⁽¹⁾. Si je peux m'absenter deux mois de France, je reviendrai avec un fort à-compte. Vous devriez comprendre que ma situation entre vous et M. Ancelle me cause un vif embarras⁽²⁾.

Venez me voir, si vous voulez; il est présumable, je vous en préviens, que je pars le 20, le 25 au plus tard, mais plus sûrement le 20⁽³⁾. — Mais une fois pour toutes, je vous affirme que le plus sûr moyen d'obtenir quelque chose de moi est de me laisser le *temps* nécessaire et *surtout le repos* pour agir à ma guise.

Quant à la phrase de blâme que vous jugez à propos de glisser à la fin de votre lettre, je crois que mon nom me permet de ne pas en tenir compte.

J'expédie votre lettre à M. Ancelle; mais, à cause de certains renseignements à moi connus, je crains qu'il ne veuille s'occuper activement de cette créance que dans deux ans, un an peut-être.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁻²⁾ Baudelaire, soucieux avant toute chose d'éviter un éclat, avait certainement l'intention de composer en cette affaire, et, chose curieuse, semble être toujours resté en bons termes avec Arondel, bien que mieux placé que personne pour savoir que celui-ci l'avait «roulé» en 1843-1844, dans cette affaire de tableaux qui avait été à l'origine de sa dette. — Ancelle, au contraire, se tenant sur le terrain légal, refusait catégoriquement de reconnaître des engagements souscrits sans son autorisation, et n'avait consenti à recevoir Arondel, une fois ou deux, qu'à la demande de son pupille, et pour l'amener à temporiser.

⁽³⁾ Ce départ allait être retardé de près de deux mois.

807. À ALBERT COLLIGNON⁽¹⁾.

[Rue de Fleurus, Paris.]

Lundi, 22 février 1864.

Monsieur,

En attendant que je puisse vous envoyer quelques *poèmes en prose*⁽²⁾ (je ne puis pas m'en occuper avant dix jours), je vais vous faire remettre trois sonnets, qui malheureusement ne sont pas chez moi, 1. *Sur le Tasse en prison*, d'Eugène Delacroix (1842), 2. *Bien loin d'ici*, 3. *Le Gouffre*⁽³⁾.

Un de mes amis prétend qu'il a vu le *Gouffre* dans *l'Artiste*⁽⁴⁾. Cela m'étonne, mais je vous dois de vous en prévenir.

J'ai une soixantaine de *poèmes* appartenant au *Spleen de Paris*⁽⁵⁾; mais outre que M. Marcelin et

⁽¹⁾ Directeur-rédacteur en chef de la *Revue nouvelle*, organe mensuel dont l'abonnement ne coûtait que cinq francs par an et qui comptait parmi ses collaborateurs de nombreux amis de Baudelaire, notamment Mendès, Glatigny, Villiers de l'Isle-Adam, Banville, Leconte de Lisle, Janin, Bataille, Babou, Champfleury, etc. La *Revue nouvelle*, par la plume d'Amédée Guillemin, venait de consacrer un important article à *Eureba*. On peut croire que c'est à cette occasion que Baudelaire était entré en rapports avec son directeur.

⁽²⁻³⁾ Aucun poème en prose ne paraîtra à la *Revue nouvelle* qui, en revanche, allait publier, dans sa livraison du 1^{er} mars, les trois sonnets ici mentionnés et *Les Yeux de Berthe*. — Pour la date qui accompagne ici *Sur le Tasse en prison*, voyez la note 3 sous la lettre 570.

⁽⁴⁾ L'ami disait juste : *Le Gouffre* avait paru dans *l'Artiste* le 1^{er} mars 1862.

⁽⁵⁾ *Le Spleen de Paris* ne contenant que cinquante poèmes en prose, on aurait lieu de s'étonner de cette soixantaine que Baudelaire, ici, prétendait en avoir en portefeuille, si l'on ne savait qu'il avait rêvé d'en faire cent, comme nous l'avons déjà rappelé page 195, note 3.

M. de Calonne m'en ont demandé⁽¹⁾, je crois qu'ils ont besoin d'être encore très remaniés et transformés.

J'aurai sans doute l'honneur de vous écrire de nouveau demain.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes parfaits sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

807 bis. À ALPHONSE DE CALONNE⁽²⁾.

Mardi 23 fév. 64.

Cher Monsieur,

Avez-vous publié trois sonnets de moi, *Le Tasse en prison*, *Le Gouffre*, *Bien loin d'ici*, que je vous ai remis, il y a quelque temps⁽³⁾?

Si cela n'a pas été publié, vous me rendrez très heureux en les retrouvant et en les remettant au porteur. Il y en a un particulièrement (*Le Tasse*) que je cherche en vain dans ma mémoire.

J'aurai PROCHAINEMENT [à vous remettre] trois feuilles au moins à vous [remettre] donner, un

⁽¹⁾ Marcelin reproduira *Les Projets* dans sa *Vie parisienne* le 13 août. Mais la *Revue contemporaine* de Calonne ne publiera aucun petit poème en prose.

⁽²⁾ Voyez la lettre précédente.

⁽³⁾ Que faut-il entendre par ce «quelque temps»? Si on le prend dans son acception la plus courante qui est *quelques semaines* ou *quelques mois* au maximum, il s'imposerait que nous nous sommes trompé en plaçant sous notre numéro 570 l'envoi à Calonne du *Tasse en prison*. Notre excuse à cette erreur est que, quand nous avons classé ce billet-là, celui qui nous occupe en ce moment ne nous avait pas encore été communiqué.

lourd travail, je vous assure, mais dont je suis assez content⁽¹⁾.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes parfaits sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

808. À MADAME AUPICK.

3 mars 1864.

Ma chère maman, il faut décidément que je t'écrive. Sans cela tu croirais à quelque mystère. Ton imagination est absurde. L'explication est bien plus simple. C'est tout simplement parce que mes poèmes ennuyaient tout le monde (m'a dit le directeur du journal⁽²⁾) qu'on les a interrompus.

Je suis tombé dans une hideuse léthargie. Non seulement j'ai des livres, des articles de toute sorte en retard (promis et payés), mais je suis accablé d'affaires urgentes, dont trois en Belgique. D'un autre côté, je souffre trop de ne jamais te voir. Je vais tâcher de me remonter le caractère, d'aviser au plus pressé, de pêcher un peu d'argent en deux ou trois endroits, afin d'aller passer quelques journées près de toi, puis enfin de me diriger sur Bruxelles, où peut-être de nouveaux déboires m'at-

(1) Il ne semble pas qu'il ait pu s'agir, à cette date, d'autre chose que de petits poèmes en prose, et nous avons déjà dit qu'il n'en parut pas à la *Revue contemporaine*.

(2) Villemessant. Le 7 février avaient paru au *Figaro* quatre «petits poèmes» : *La Corde*, *Le Crépuscule du Soir*, *Le Joueur généreux*, *Enivrez-vous*, et deux le 14 : *Les Vocations* et *Un Cheval de race*. Ce dernier était suivi de la mention : «Sera continué», qui allait rester lettre morte.

tendent, mais peut-être aussi beaucoup d'argent.

Je t'embrasse, et te supplie de ne pas te forger de sottises imaginations. Il y a déjà bien assez de motifs de tristesse légitime dans ma vie.

Si je pouvais seulement rester à Honfleur depuis le 10 jusqu'au 15, cela me ferait grand bien.

CHARLES.

809. À FANTIN-LATOUR ⁽¹⁾.

[Monsieur Fantin (fils)
Rue Saint-Lazare
Ancien hôtel du cardinal Fesch
première maison
au coin de la Chaussée d'Antin.
Paris.]

Mardi 22 mars 1864.

Cher Monsieur,

M. Swinburne a déposé un livre et sa carte chez moi ; mais, comme l'année dernière, il a oublié de laisser son adresse, de sorte que je ne sais où lui écrire pour le remercier. Voilà une imprévoyance peu anglaise.

Ayez l'obligeance de lui dire que je serais heureux d'avoir son adresse à Paris et d'aller le remer-

⁽¹⁾ Fantin-Latour a compté parmi les artistes auxquels Baudelaire s'intéressa le plus au cours de ses dernières années, et lui-même professait à l'égard de notre poète une admiration dont témoignent encore un portrait au crayon (collection Ronald Davis) et son *Hommage à Delacroix* (voyez la note 3). Fantin avait d'ailleurs rêvé d'exprimer plus nettement encore le culte qu'il gardait à la mémoire de l'auteur des *Fleurs du Mal* : en 1871 on le verra nourrir l'idée d'un *Anniversaire* groupant autour de Baudelaire ses amis et ses fidèles. Ce fut la fameuse querelle du dîner des « vilains bonshommes » et les brouilles qu'elle entraîna, qui l'empêchèrent de réaliser son projet.

cier moi-même. Avertissez-le en même temps que depuis longtemps j'avais chargé M. Nadar de lui remettre une lettre qui n'a pas été déposée chez lui et qui est revenue à Paris⁽¹⁾. Je ne verrais pas d'inconvénients à ce que M. Charles Swinburne écrivît un mot à Nadar pour la réclamer. Cependant si cela peut blesser ce grand enfant gâté, que M. Swinburne s'abstienne. Je ferai transmettre à Nadar son adresse.

J'ai, sans vous consulter, écrit une lettre à Chennevières⁽²⁾ pour le prier de bien placer vos tableaux ainsi que ceux de Manet. Je crois que j'ai bien fait ; car, quand les porteurs de Manet sont arrivés, Chennevières a demandé tout de suite à voir les tableaux.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

[*Note jointe ?⁽³⁾.*]

Raphaël.
Michel-Ange.
Rubens.

(1) Voyez la lettre 790 page 200, note 3.

(2) Le marquis Philippe de Chennevières-Pointel, commissaire adjoint au Musée du Louvre où avaient alors lieu les Salons. — L'envoi de Fantin-Latour, son *Hommage à Delacroix*, réunissant, devant un portrait du maître disparu l'année précédente : au premier rang Baudelaire, Duranty et Whistler ; au second Champfleury, Manet, l'auteur, Balleroy, Bracquemond, Legros, Cordier. — L'envoi de Manet : *Episode d'un combat de taureaux et Anges au tombeau du Christ*.

(3) Quand elle nous fut communiquée, cette note était jointe à la lettre sous laquelle nous la donnons. Mais rien ne prouve en somme que les deux pièces soient parvenues de compagnie à Fantin, ni même qu'elles soient absolument contemporaines. En tout cas, la note semble bien avoir eu trait au *Delacroix reçu*

Véronèse.
 Rembrandt.
 Vélasquez.
 Goëthe.
 Byron.
 Shakespeare.
 Arioste.
 Dante.
 Virgile.
 Haydn.
 Beethoven.
 Mozart.
 Weber.

810. À JUDITH GAUTIER (1).

9 avril 1864.

Mademoiselle,

J'ai trouvé récemment chez un de mes amis votre article, dans le *Moniteur* du 29 mars, dont votre père m'avait quelque temps auparavant, communiqué les épreuves⁽²⁾. Il vous a sans doute raconté

aux Champs Elysées dont Fantin avait conçu le projet un peu après son *Hommage* au maître, et il y a toute apparence que les noms qu'on y voit soient ceux des grands peintres, poètes ou compositeurs qui, aux yeux de Baudelaire, avaient qualité pour accueillir Delacroix au royaume des Ombres, ayant inspiré bien souvent son génie.

(1) (1845-1917), fille aînée de Théophile Gautier et d'Ernesta Grisi, délicat écrivain à qui l'on doit des poèmes en prose, des romans et des souvenirs (notamment *Le Livre de jade*, *Le Dragon impérial*, *L'Usurpateur* et *Le Collier des Jours* d'où cette lettre est extraite).

(2) Cet article qui était signé Judith Walter, nous l'avons reproduit dans *EUREKA*, pages 255-260.

l'étonnement que j'éprouvai en les lisant. Si je ne vous ai pas écrit tout de suite pour vous remercier, c'est uniquement par timidité. Un homme, peu timide par nature, peut être mal à l'aise devant une belle jeune fille, même quand il l'a connue toute petite, — surtout quand il reçoit d'elle un service, — et il peut craindre, soit d'être trop respectueux et trop froid, soit de la remercier avec trop de chaleur⁽¹⁾.

Ma première impression, comme je l'ai dit, a été l'étonnement, — une impression toujours agréable d'ailleurs. — Ensuite, quand il ne m'a plus été permis de douter, j'ai éprouvé un sentiment difficile à exprimer, composé moitié de plaisir d'avoir été si bien compris, moitié de joie de voir qu'un de mes plus vieux et de mes plus chers amis avait une fille vraiment digne de lui.

Dans votre analyse, si correcte d'*Eureka*, vous avez fait ce qu'à votre âge je n'aurais peut-être pas su faire, et ce qu'une foule d'hommes très mûrs, et se disant lettrés, sont incapables de faire. Enfin, vous m'avez prouvé ce que j'aurais volontiers jugé impossible, c'est qu'une jeune fille peut trouver dans les livres des amusements sérieux, tout à fait différents de ceux, si bêtes et si vulgaires, qui remplissent la vie de toutes les femmes.

Si je ne craignais pas encore de vous offenser en médissant de votre sexe, je vous dirais que vous

(1) Il est curieux de constater que Baudelaire, lorsqu'il se comporte en conformiste, éprouve le besoin de s'en justifier et de formuler expressément des motifs que les conformistes ont généralement à pudeur de laisser sous-entendus. Cf. sa lettre à M. Autard de Bragard (n° 7) où on le voit expliquer au mari les raisons qui le font lui adresser le sonnet destiné à sa femme.

m'avez contraint à douter moi-même des vilaines opinions que je me suis forgées à l'égard des femmes en général⁽¹⁾.

Ne vous scandalisez pas de ces compliments si bizarrement mêlés de malhonnêtetés ; je suis arrivé à un âge où l'on ne sait plus se corriger même pour la meilleure et la plus charmante personne.

Croyez, Mademoiselle, que je garderai toujours le souvenir du plaisir que vous m'avez donné.

CHARLES BAUDELAIRE.

811. À LECONTE DE LISLE.

[Avril 1864⁽²⁾.]

Écrivez-moi un mot pour me dire si vous croyez convenable que je demande à la *Revue nouvelle* le prix de mes vers, et combien, en ce cas, il faut demander.

Présentez mes respectueuses amitiés à madame Leconte de Lisle.

[*Sans signature.*]

22, rue d'Amsterdam.

⁽¹⁾ Il aurait pu ajouter : et des jeunes filles en particulier, voyez *Mon Cœur mis à nu*, 33^e feuillet.

⁽²⁾ La date approximative de ce billet qui est rédigé sur une carte de visite simili-autographe, se trouve fournie tant par la livraison de la *Revue nouvelle* du 1^{er} mars 1864 (voyez la lettre 807, note 2-3), que par la lettre suivante.

812. À ALBERT COLLIGNON.

Vendredi 15 avril 1864.

Monsieur,

Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien m'envoyer le prix des vers de moi que vous [avez] insérés dans votre numéro du 1^{er} mars. J'ignore ce que cela vaut pour vous ; le prix que vous adopterez sera le prix convenable.

Je ne sais pas si vous êtes toujours dans l'intention d'imprimer des *poèmes en prose*⁽¹⁾. Je finirai l'ouvrage à Bruxelles, et de là j'en enverrai des fragments aux personnes qui m'ont fait l'honneur de m'en demander.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

Votre caissier remplira lui-même le blanc dans le reçu ci-joint. J'oubliais de vous dire que je quitte Paris le 19⁽²⁾.

(1) Voyez la note 2-3 sous la lettre 807.

(2) Cette fois Baudelaire prédisait juste : il débarquera à Bruxelles le dimanche 24 avril.

813. À ARTHUR STEVENS ⁽¹⁾.

21 avril 1864.

Mon cher Arthur,

Je vous remercie de tout mon cœur pour votre excellente lettre. Je n'ai jamais douté de votre cœur, pas plus que de votre esprit ; pas plus que du mien. Mes plaisanteries sur votre *exactitude* prouvent simplement que ce que je hais chez les autres, c'est surtout mes propres vices ; en quoi je ressemble à tous les hommes⁽²⁾.

Cette petite affaire devient interminable. M. De Mot⁽³⁾ qui m'a déjà écrit plusieurs fois me cause par cette dernière lettre un embarras de pudeur insurmontable. Vous, votre frère (et d'autres personnes) vous m'aviez dit que le chiffre des lectures était de 200 fr. D'autres me disent que ce n'est que 100, que 60 même. Tirez-moi de là. Je me sou mets d'avance à votre décision prise en commun avec M. De Mot.

Pour me soustraire à l'ennui de délibérer, je pars sans attendre votre réponse.

Je suis malade de corps et de volonté. J'ai besoin de changer de place. Je veux travailler à Bruxelles

⁽¹⁻²⁾ Le marchand de tableaux, frère du portraitiste (Alfred) et de l'animalier (Joseph), qui, au cours du séjour en Belgique, devait témoigner envers Baudelaire du plus grand dévouement, et qui s'employait alors auprès de D. Vervoort et d'Emile de Mot, celui-là président, celui-ci secrétaire du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, à organiser les conférences que son ami donnera dans cet institut.

⁽³⁾ On pense deviner que notre poète, plus enclin que personne à la procrastination, avait reproché à Arthur Stevens de ne pas pousser assez activement ses négociations avec le Cercle.

comme un Démon. J'y veux finir mon *Spleen de Paris* et mes *Contemporains*⁽¹⁾. S'il est trop tard pour donner mes dix ou douze lectures à Bruxelles, j'irai plus tard à Anvers où, me dit-on, la saison des lectures dure plus longtemps. Inutile de parler de cela.

Et puis il faut que je voie M. Lacroix à qui *peut-être* (!) Victor Hugo a écrit un mot pour moi⁽²⁾.

Tout à vous et merci. Votre bien affectionné.

CHARLES BAUDELAIRE.

Voyez tout de suite ce monsieur qui doit être très étonné de mon silence.

Inutile de me répondre. Je pars Dimanche à 5^h. Je serai donc à Bruxelles à 11^h du soir. Inutile de dire que je n'attends pas votre réponse; ces messieurs, ignorant que plusieurs raisons m'appellent à Bruxelles, doivent croire que je n'y vais que pour eux⁽³⁾.

814. À MONSIEUR RAYMOND MATIGNY.

[1, rue Léonie
Montmartre.]

23 avril 1864.

Je crois, Monsieur, que nous ne nous comprendrons jamais. Je voulais terminer cette affaire à l'amiable, pacifiquement et directement avec vous,

⁽¹⁾ On sait que ces deux ouvrages ne devaient jamais être absolument achevés.

⁽²⁾ Voyez page 220, note 1.

⁽³⁾ Dans la pièce autographe, le P. S. figure sur le premier feuillet.

— lentement, ou d'un seul coup, suivant les circonstances.

Vous, vous avez la passion des lettres inutiles, des visites inutiles, des conversations inutiles. Vous vous dites : il ne faut pas laisser de repos au débiteur.

Je réponds à vos menaces : ma mère, de son côté, part pour un voyage⁽¹⁾. Quant au Tribunal, ce serait peut-être un grand bonheur pour moi que la question s'y trouvât portée, parce que je serais alors contraint de révéler beaucoup de choses sur l'origine de cette créance, choses que vous ignorez, je veux le croire⁽²⁾.

Il paraît, selon vous, que je n'ai pas la libre disposition de mon temps, et que je vous dois compte de toutes mes actions. Il y a des gens que cela ferait rire; mais moi, cela m'irrite les nerfs. Je vous prévien que si je reçois encore de vous une lettre [de ce genre, *raturé*] soit à Gand, soit à Mons, soit à Bruxelles, etc..., je la renvoie immédiatement, *sans la décacheter*, à M. Ancelle, en lui transmettant votre adresse. Vous pouvez d'ailleurs parfaitement me faire surveiller par vos correspondants; mais je doute que vos correspondants appartiennent au monde que j'ai à voir.

Prenez bien cette lettre au sérieux, et souvenez-vous de ceci : si vous êtes poli avec moi, patient et complaisant, vous obtiendrez beaucoup. Si vous m'irritez avec de la réthorique [*sic*] d'homme

(1) M^{me} Aupick, on le verra par la lettre 818, pensait venir bientôt à Paris.

(2) On doit croire que ce paragraphe n'avait pas laissé de faire impression au destinataire, car il est, dans l'autographe, marqué d'un trait vertical.

d'affaires, je lâcherai tout, et je remettrai votre affaire entre les mains de M. Ancelle avec un mémoire explicatif.

Vous pouvez, Monsieur, si cela vous intéresse, vous assurer de mon départ; je pars ce soir ou demain soir à 5 heures. Je crois que le 15 juin au plus tard je serai de retour.

CHARLES BAUDELAIRE.

Ne me forcez plus à barbouiller du papier inutilement, cela me vole mon temps.

815. À GUSTAVE FRÉDÉRIX ⁽¹⁾.

CERCLE ARTISTIQUE
ET LITTÉRAIRE

Bruxelles, le 30 avril 1864.

Monsieur,

Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien assister à ma lecture de lundi, 2 mai, sur Eugène Delacroix.

⁽¹⁾ Critique littéraire de l'*Indépendance belge*. Dans une lettre encore inédite, Poulet-Malassis écrivait de lui : « L'homme est un des empalés du pédantisme, mais il est consciencieux, et sait dire de toutes sortes de manières : « Belle marquise, d'amour, me font mourir vos beaux yeux. » Dans ce temps-ci, c'est quelque chose ». Quoi qu'il en soit, il est certain que Frédéric se montra fort obligeant envers Baudelaire, et que, même après que l'existence de *Pauvre Belgique* lui eut été révélée, il sut garder une parfaite mesure dans ses propos sur notre auteur. C'est ainsi qu'il écrit à propos du séjour à Bruxelles : « Ces deux années [1865-1866] furent tristes et difficiles. Les soucis d'argent, les amertumes des journées solitaires, en un pays ignorant quel poète il abritait, les projets de travail restant à l'état de projets, premier signe du mal qui allait le paralyser complètement, tout cela entretenait l'auteur des *Fleurs du Mal* en un pessimisme voulu, ne lui laissant qu'irritation et mépris des choses de Belgique. »

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

816. AU MÊME.

Vendredi [Mercredi] 4 mai ⁽¹⁾.

Monsieur,

J'ai trouvé, hier soir, dans *L'Indépendance belge*, une note charmante, et plus que bienveillante ⁽²⁾, sur ma première conférence. Je me suis informé, et j'ai su que la signature G. F. était la vôtre.

Veillez agréer, Monsieur, mes remerciements bien sincères, aussi vifs que le plaisir que ces lignes m'ont causé.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Date rectifiée par M. Maurice Kunel dans son *Baudelaire en Belgique*. (Collection Carrefour, Soladi, Liège, s. d. [1944].)

⁽²⁾ Voyez à ce sujet, de M. Gustave Charlier, *PASSAGES, essais* (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1947). On trouvera dans cet ouvrage une copieuse revue des articles qui furent consacrés à Baudelaire dans la presse belge, et notamment des extraits de celui de Frédéric dont il est ici question, et où les «qualités aristocratiques» du conférencier ainsi que son «esprit vigoureux et fin» étaient particulièrement mis en relief.

817. À MADAME AUPICK.

Mercredi [Vendredi] 6 mai 1864.

Bruxelles, hôtel du Grand miroir,
rue de la Montagne.

Ma chère mère, j'ai été obligé d'aller deux jours à la campagne chez des dames⁽¹⁾. J'ai trouvé hier soir ton excellente lettre qui était arrivée le 3 au soir. Ainsi tu auras celle-ci (qui va partir ce soir) demain soir. Une nuit et un jour.

Voici une note qui a paru sur ma première conférence⁽²⁾. On dit ici que c'est un succès énorme. Mais, entre nous tout va fort mal. Je suis arrivé trop tard. Il y a ici une grande avarice, une lenteur infinie en toutes choses, une masse immense de cervelles vides; pour tout dire, tous ces gens sont plus bêtes que les Français.

Pas de crédit; aucun crédit; ce qui est peut-être très heureux pour moi.

Je donne une nouvelle lecture mercredi prochain⁽³⁾. Les fonds de l'hiver du Cercle étaient épuisés, m'a-t-on dit, et comme le vrai but de mon voyage était de séduire le libraire Lacroix pour lui vendre trois volumes, j'ai accepté le prix de 50 fr. par lecture (au lieu de 200 ou de 100). Malheu-

(1) Selon M. Maurice Kunel (*op. cit.*, p. 65), il s'agissait ici de M^{me} Joseph Stevens et de sa fille Amélie qui avaient une villa à Uccle, simple bourg suburbain à cette époque-là.

(2) Sans doute celle dont Baudelaire avait remercié Frédéric dans le billet précédent.

(3) Celle sur Théophile Gautier.

reusement ce Lacroix était à Paris. Je viens de *solliciter le droit d'en donner trois autres gratuitement* pour l'époque où il reviendra, mais je ne dis mon but à personne ⁽¹⁾.

J'ai fait écrire aux Cercles d'Anvers, de Bruges, de Liège et de Gand, pour les avertir de ma présence ici. Les réponses ne sont pas venues encore.

Mon procès n'aura pas lieu. Ouf! c'était une des choses qui me tourmentaient le plus ⁽²⁾.

Dans les provinces, les lectures seront à 80 et à 100 fr.

Tous mes buts seront remplis, ou du moins je ferai tout ce que je dois faire. Je veux n'avoir rien à me reprocher.

Mes buts sont :

Tirer de l'argent (le plus possible) par les lectures, et traiter pour trois volumes avec la maison Lacroix.

Et puis, avant tout, finir les ouvrages commencés (*le Spleen de Paris, les Contemporains*).

Tu vois que je serai très occupé. Si je donne des lectures dans les provinces, cela peut, naturellement, prolonger mon séjour jusqu'à la fin de juin.

Vas [*sic*] donc à Paris, et, *je t'en supplie en grâce,*
PRENDS BIEN GARDE AUX VOITURES.

J'accepte ton offre de 50 fr., car il y a ici une défiance qui ne permet pas de vivre autrement qu'en payant tout comptant. Ne t'inquiète pas trop de l'affaire Ancelle. Si je vends mes trois volumes, et si je les vends bien, je lui rendrai de l'argent, et je détruirai cet arriéré d'un seul coup.

(1) Cf. les lettres 826 et 833.

(2) Voyez la lettre à Hetzel, numéro 819.

Tu ne me dis pas si tu as reçu cette caisse, dont voici le *récépissé*.

Je crois qu'un billet de 50 fr. dans une lettre chargée vaut mieux (comme économie) qu'un mandat de 50 fr. Les frais de mandat sont assez forts. Du reste, le mandat de poste français est payable dans les bureaux de poste belge, et réciproquement. (Il y a maintenant des billets de banque de 50 francs.)

Je t'aime de tout mon cœur, d'autant plus que je sens combien je te fais souffrir. Je te promets de t'écrire souvent.‡

CHARLES.

818. À ANCELLE.

Samedi, 7 mai 1864.

Mon cher Ancelle,

Je présume que, bien que la maison Tacconnet⁽¹⁾ ait gardé le bon de 50 fr. que je lui avais donné pour vous, on ne s'est pas présenté chez vous. Car j'ai payé, sur l'insistance effroyable que ces gens ont montrée.

Je vous serais infiniment obligé de m'envoyer par la poste ce billet de 50 fr. que vous vous attendiez à payer. Je suis parti presque sans le sol, et ici *le crédit est chose inconnue*.

(1) Bien probablement le « marchand de Nouveautés en tous genres », place du Havre, 14, et galerie, 57 et 59. (Bottin, 1863.)

Faites en sorte que votre lettre parte de Paris par le courrier de dimanche soir (aujourd'hui) et que j'aie la lettre lundi matin.

Je suppose que ma mère n'est pas encore à Paris.

Il paraît que j'ai eu ici un succès inconnu jusqu'alors. Je n'ai donné qu'une seule conférence. La saison étant très avancée, ma spéculation de lectures est presque manquée. Ici tout va très lentement, et je n'ai pas encore de réponse d'Anvers, de Bruges, de Liège ni de Gand. Mais vous savez que *le vrai but de mon voyage* est de vendre, aussi cher que possible, la collection de mes articles critiques à la maison Lacroix.

Si je réussis, je ne vous prendrai plus d'argent cette année. Mais réussirai-je? J'y suis si peu accoutumé.

Bien à vous. Ne m'oubliez pas.

C. B.

*Hôtel du Grand-Miroir. Rue de la Montagne.
Bruxelles.*

La première était sur Delacroix.

La seconde sera sur Th. Gautier.

819. À HETZEL.

[Environ 8 mai 1864.]

Mon cher Hetzel,

Il y a 35 jours que j'aurais dû répondre à la lettre de M. Goudchaux⁽¹⁾, me demandant des

⁽¹⁾ Commis d'Hetzel.

éclaircissements sur la singulière signification de Malassis. J'avais en même temps à subir un interrogatoire de Michel⁽¹⁾ qui était furieux pour la même cause. Je n'ai pas répondu à M. Goudchaux, parce que tout ce que j'aurais pu lui dire aurait eu pour résultat de vous irriter contre Malassis. Je croyais chaque jour que j'allais partir pour Bruxelles, je voulais voir Malassis, et ne vous écrire qu'après l'éclaircissement de la question. Maintenant c'est fait. La signification de Malassis ne signifie rien. D'ailleurs, le titre qu'il a (et qui sera aboli avant mon retour à Paris) implique seulement une dette que je dois amortir progressivement, et ne lui confère aucun droit relativement à la publication d'ouvrages de moi. Ce titre a été signifié à Michel, et je n'en ai jamais

(1) Le 1^{er} juillet 1862, nous l'avons dit, Baudelaire, en paiement des cinq mille francs qu'il restait devoir à Poulet-Malassis, lui avait abandonné et cédé «le droit exclusif [...] de reproduction sous toutes les formes de ses travaux littéraires parus et à paraître [...], quelle que soit leur nature [...]», étant entendu seulement qu'il rentrerait dans tous ses droits au cas où Poulet-Malassis se trouverait remboursé dans un délai de quatre années. Ce qui ne l'avait malheureusement pas retenu, six mois plus tard (13 janvier 1863), on l'a vu aussi par la lettre 759, de céder à Hetzel, pour cinq années, tant les *Petits Poèmes en prose* que les *Fleurs du Mal*, ni même de toucher de lui, à cette occasion, un «à valoir» de 1.200 francs. Or Poulet-Malassis ayant appris l'existence de ce contrat, ne l'avait naturellement pas trouvé de son goût, et, le 29 mars 1864, sous l'effet d'un ressentiment qui ne saurait étonner, il avait, par ministère d'huissier, signifié tant à Hetzel qu'à Lévy, l'acte de 1862, leur faisant, à peine de dépens, dommages et intérêts, «la défense la plus expresse de reproduire ou éditer sous aucune forme les travaux de littérature» de Baudelaire. Voilà ce qui résulte en toute netteté des pièces qui ont passé sous nos yeux, grâce à l'obligeance tant de M^{me} Bonnier de la Chapelle que de M. Maurice Ancelle. Le lecteur les trouvera d'ailleurs reproduites dans notre *Appendice*. Voyez aussi notre numéro 921.

eu le double. Malassis a déjà reçu des à-comptes ; et comme j'ignorais qu'il eût obtenu de ses créanciers le droit de garder pour lui cette créance, je tremblais pour lui⁽¹⁾, et pour mes à-comptes, un procès devant inévitablement faire restituer la créance au Syndic, et m'attirer des reproches pour lui avoir remis l'argent à lui. Est-ce bien clair ? Malassis a d'abord emphatiquement refusé de me voir⁽²⁾. J'étais déjà passablement irrité pour avoir vu mon nom prostitué dans des livres pour lesquels je n'ai aucun goût⁽³⁾. Tout d'un coup nous nous sommes rencontrés : je lui ai demandé s'il pouvait m'expliquer ses prétentions ; il m'a dit que tout ce papier timbré n'avait pas eu d'autre but que de me tourmenter, et par un revirement subit, il m'a offert de détruire immédiatement l'acte constatant les prêts qu'il m'avait faits. J'ai refusé, n'aimant pas les extrêmes ; mais j'exigerai

(1) Il avait en réalité tremblé pour lui-même, voyez les lettres 817 (page 238) et 849 (page 289).

(2) Malassis avait encore une autre raison d'en vouloir à Baudelaire, une lettre de lui à Ch. Asselineau, en date du 26 octobre 1863, qu'a publiée Jules Marsan («L'éditeur des *Fleurs du Mal* en Belgique», *L'Archer*, septembre-octobre 1936) en témoigne : «Nulle nouvelle [...] de M. Baudelaire qui m'a fait une nouvelle farce. Il m'a fait lui faire escompter un billet de 600 francs que j'ai dû rembourser. Ce trait de noirceur dans les extrémités où je me trouve m'a fort dégrisé à son endroit, comme vous pouvez penser.» Mais l'amitié qu'il conservait à notre auteur en dépit de ces traverses, était trop forte pour ne pas triompher de sa rancune. «J'ai revu Baudelaire, écrira-t-il au même le 9 juin 1864, comme vous avez bien pu penser, non sans plaisir. Il a suffi que nous nous reconstruissions pour que tout fût oublié!»

(3) Allusion au PARNASSE SATYRIQUE DU XIX^e SIÈCLE, recueilli de vers piquants et gaillards de MM. de Béranger, V. Hugo, E. Deschamps, A. Barbier, A. de Musset, Barthélemy, Protat, G. Nadaud, de Banville, Baudelaire, Monselet, etc., etc., Rome [Bruxelles], à l'enseigne des Sept péchés capitaux, 2 vol. in-18, s. d. [1864].

des reçus quand je lui donnerai de l'argent, et je ne quitterai pas Bruxelles sans avoir fait remanier cet acte, de telle façon que je sois désormais à l'abri de ses crises de mauvaise humeur.

Vous saurez que j'ai un grand faible pour Malassis⁽¹⁾; donc vous ne m'en voudrez pas pour mon trop long silence; vous avez sans doute l'esprit qui permet de comprendre toutes les faiblesses.

Je ne retournerai pas non plus à Paris sans avoir fait le dernier fragment du *Spleen de Paris*. J'avais besoin de changer de place; j'étais devenu malade et enragé; de quoi? je n'en sais rien.

Vous voyagez sans doute pour vous amuser, car on vous a rencontré avec M^{me} Hetzel et votre fils. Vous prenez des vacances, et je viens vous ennuyer avec des affaires.

Si vous êtes ici mercredi, est-ce que vous ne me ferez pas le plaisir d'assister à ma deuxième conférence (*Théophile Gautier*)? Avez-vous vos entrées, ou dois-je vous envoyer une carte?

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

Rue de la Montagne,
Hôtel du Grand Miroir.

(1) Que Baudelaire fût sincère dans cette assertion-là, aucun doute. On aimerait seulement avoir la certitude qu'il l'était au même degré dans son système de défense. — Pour le rebondissement de cette affaire, voyez nos numéros 917-921.

820. À MICHEL LÉVY.

[Environ 10 mai 1864.]

[Entièrement relative à la correction des épreuves du *Mystère de Marie Roget...*, aux difficultés et contre-temps de l'envoi et du retour des épreuves à distance.]

821. À ANCELLE.

[Environ 10 mai 1864.]

Mon cher Ancelle, je tâcherai de trouver le temps de vous écrire cette semaine. Mais je vous supplie d'envoyer 50 fr. à Jeanne, sous enveloppe. (Jeanne Prosper, 17, rue Soffroi, Batignolles⁽¹⁾). Je laisse dormir le prix de mes lectures, et je le réserve pour mon maître d'hôtel, à Paris⁽²⁾.

J'ai beaucoup de choses à vous dire. Impossible aujourd'hui. Il a paru un autre article dans l'*Indépendance*, mais je ne l'ai pas sous la main⁽³⁾.

Je crois que cette malheureuse Jeanne devient aveugle⁽⁴⁾.

Je vous écrirai plus convenablement dans deux ou trois jours. Je suis affreusement occupé.

Je vous envoie ce reçu fait d'avance, pour éviter tout contact entre elle et vous.

CHARLES.

⁽¹⁾ Lire : Sauffroy (XVII^e).

⁽²⁾ C'est-à-dire pour Jousset, qui tenait l'Hôtel de Dieppe, 22, rue d'Amsterdam.

⁽³⁾ Nous ne l'avons pas retrouvé. Mais on possède une relation de cette conférence-là, par Camille Lemonnier, qui montre bien qu'elle ne fut pas un succès. Voyez E.-J. CRÉPET, pages 250-253.

⁽⁴⁾ Il ne semble pas qu'elle le soit jamais devenue.

822. À EUGÈNE VERBÛECKHOVEN⁽¹⁾.

HÔTEL
DU GRAND MIROIR
Bruxelles

[11 mai 1864.]

Monsieur,

Je vous serai très obligé de vouloir bien assister aujourd'hui, 11, à ma conférence sur Théophile Gautier, au *Cercle artistique*.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

823. À MADAME LÉOPOLD COLLART⁽²⁾.

[11 mai 1864.]

Madame,

Je vous serai très obligé de vouloir bien assister, aujourd'hui, mercredi, 11, à ma conférence sur Théophile Gautier au *Cercle artistique*.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Le peintre belge, père de l'éditeur associé à Lacroix. — Une autre invitation, conçue dans les mêmes termes, et dont le destinataire reste inconnu, figure dans la collection de M^{me} Ronald Davis.

⁽²⁾ La mère de Marie Collart, chez qui Baudelaire était reçu à Uccle. On sait que cette dernière, élève de Verwée et de Stevens, avait, par ses débuts pleins de promesses, éveillé chez lui un vif intérêt; voyez *Pauvre Belgique* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome II).

824. À MICHEL LÉVY.

[18 mai 1864⁽¹⁾.]

Mon cher Michel,

Voici votre première feuille bien corrigée ; c'était horriblement composé, comme vous pourrez le vérifier. Maintenant qu'il me soit permis de dire que vous êtes dur, et même plus que dur. Je vous écris⁽²⁾ pour vous prier de renvoyer, pour plus de sûreté, l'impression de ce livre au moment où je rentrerai en France (6 semaines!⁽³⁾). Je vous demande en même temps le 1^{er} vol[ume] des *Histoires Extraordinaires* pour le cas des conférences sur Poe⁽⁴⁾, — et au bout de quelques jours voilà votre unique réponse : *des épreuves*. — Et comment faire maintenant pour aller à Anvers, Gand et Bruges ? *Faut-il me priver de l'argent que j'y puis trouver pour vous obéir ?* Me voilà cloué à Bruxelles par les épreuves. Une fois encore je vous prie de renvoyer cela à la fin de juin. La feuille composée peut bien rester en forme jusque-là.

Voici un nouvel article-réclame dont vous ferez ce que vous voudrez⁽⁵⁾.

(1) Date fournie par la lettre au même en date du 1^{er} juin.

(2) Nous n'avons de cette lettre-là que l'analyse donnée ci-dessus sous la date approximative du 10 mai.

(3) Malgré les intentions qu'il marque ici, Baudelaire, on le sait, allait rester en Belgique plus de deux années.

(4) Le cas ne se présenta pas.

(5) On n'a pas cet article-là, déjà mentionné dans *EUREKA*, page 247.

Tout à vous ; mais je vous en prie, répondez-moi.

CH. BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand Miroir,
rue de la Montagne.

825. À CAMILLE PICQUÉ⁽¹⁾.

[Environ 20 mai 1864.]

Monsieur,

Je vous serai très obligé de vouloir bien assister à ma dernière conférence⁽²⁾ sur les *Excitants*, au *Cercle artistique*, lundi 23 mai.

CHARLES BAUDELAIRE.

Vous pouvez amener avec vous vos amis et vos parents⁽³⁾.

C. B.

826. À ANCELLE.

27 mai 1864.

Mon cher ami,

Je n'ai pas encore attaqué *la grande affaire*⁽⁴⁾ ; mais je doute de tout. Jugez vous-même si je n'en

⁽¹⁾ Homme de lettres belge qui était membre du Cercle artistique.

⁽²⁾ C'est-à-dire la troisième sur les *Excitants*, voyez la note 1 à la page suivante.

⁽³⁾ Ce P. S. témoigne que Baudelaire n'avait guère confiance dans l'affluence des auditeurs.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire les négociations avec Lacroix-Verbœckhoven pour la vente de ses œuvres.

ai pas le droit. Après 5 conférences (grand succès)⁽¹⁾, j'ai désiré régler. Au lieu de 500 fr., on m'a apporté 100 fr., avec une lettre d'excuses, alléguant que, les fonds étant épuisés, on avait compté deux séances seulement à 50 fr., — et que, pour les 3 dernières, comme elles avaient été données après l'époque où s'arrête la saison des cours publics, on les avait considérées comme un acte de générosité de ma part. *Quel peuple ! quel monde ! Je n'avais pas de traité écrit.* J'avais traité verbalement pour 100 fr. par conférence. J'ai eu envie de faire don des 100 fr. aux pauvres. *Quel horrible monde*⁽²⁾ !

(1) Il y en avait eu cinq en effet, quoi qu'on en ait dit : la première sur Delacroix, d'abord fixée au 30 avril, puis remise au 2 mai; la seconde sur Th. Gautier, le 11 mai; et trois sur les *Excitants*, entre les 12 et 23 mai. Aucun doute à ce sujet ne peut subsister, bien que l'annonce de la première de ces trois-là n'ait pas été retrouvée, car on lit dans l'*Indépendance belge* du 20 mai : « Samedi, 21 mai, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu la deuxième conférence de M. Ch. Baudelaire sur les *Excitants* (opium et haschisch) », — et deuxième ne saurait s'entendre que par rapport aux *Excitants*, puisqu'autrement c'est troisième qu'il aurait fallu dire, comme l'a fait par erreur M. Maurice Kunel dans son *Baudelaire en Belgique*, p. 35. Et on lit encore dans la même *Indépendance* du 22 : « Lundi 23 mai, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu la troisième conférence... » etc.

Baudelaire était donc absolument véridique en écrivant qu'il avait fait cinq conférences au Cercle artistique (voyez aussi bien là-dessus M. Gustave Charlier dans *Passages*). En revanche il s'illusionnait singulièrement s'il pensait avoir remporté un grand succès auprès du public bruxellois. En réalité seule sa conférence sur Delacroix avait réussi, les autres avaient fait four : le témoignage de Ch. Tardieu qui avait assisté à l'une des lectures sur les *Excitants*, concorde avec celui de Camille Lemonnier rendant compte de l'audition du *Gautier*.

(2) L'inanité de ce grief que Baudelaire fera valoir contre la nation belge tout entière, est certaine, puisque le Cercle avait exécuté les conditions convenues, et il suffit de rapprocher la présente lettre de celle du 6 mai, comme l'a fait M. Gustave Charlier, pour s'en convaincre. En somme, Baudelaire se plaint

Je devais envoyer ces 500 fr. au maître de mon hôtel, rue d'Amsterdam, M. Jousset, qui vous remettra cette lettre. Dans le courant de juin, je lui ferai remettre 100 ou 150 fr. par chacune des personnes à qui j'ai le droit de demander de l'argent à Paris. Ayez l'obligeance d'y coopérer pour votre part pour les 100 restants, imputables sur juin, dont je joins ici le reçu.

Je n'ose pas écrire toute cette mésaventure à ma mère, de peur de la désoler⁽¹⁾.

Il est arrivé pire encore. Je ne sais qui (quelqu'un de la bande d'Hugo) a fait courir ici un bruit infâme sur moi⁽²⁾, et vous ne sauriez imaginer la crédulité des Bruxellois.

Dans quelques jours, je traiterai, si je peux, ma grosse affaire, mai *je suis exaspéré et découragé*.

Tout à vous, écrivez-moi, vous me ferez plaisir.

Je retournerai sans doute à Paris le 15, et j'y passerai 8 jours⁽³⁾.

C. B.

827. À ÉDOUARD MANET.

27 mai 1864.

Mon cher Manet,

Je vous remercie de votre affectueuse lettre. Présentez mes amitiés à votre mère et à votre femme, et, si vous avez à m'apprendre des choses

ici d'avoir été pris au mot comme il le fera l'année suivante, quand il sera question d'une nouvelle traduction de *Melmoth* (voyez le numéro 884).

(1) Il le fera pourtant le 11 juin.

(2) Baudelaire y reviendra dans les lettres 827, 832, 833.

(3) Ce projet ne devait pas avoir de suites.

agréables sur la destinée de vos tableaux, écrivez-moi⁽¹⁾. Je réponds à vos félicitations.

Les Belges sont bêtes, menteurs et voleurs. J'ai été victime de la plus effrontée supercherie. Ici la tromperie est une règle et ne déshonore pas. Je n'ai pas encore abordé la grande affaire pour laquelle je suis venu ; mais tout ce qui m'arrive est de bien mauvais augure ; — sans compter que je passe ici pour un affilié de la police française. — Ne croyez jamais ce qu'on vous dira sur la bonhomie belge. Ruse, défiance, fausse affabilité, grossièreté, fourberie, oui.

Tout à vous.

C. B.

828. À NOËL PARFAIT⁽²⁾.

31 mai 64.

Mon cher Parfait,

Je m'adresse à vous (avec prières) puisque Michel *ne veut pas* me répondre⁽³⁾.

A-t-on reçu de moi la 1^{re} feuille corrigée d'*Histoires grotesques et sérieuses* ?

⁽¹⁾ Voyez la note 3 sous la lettre à Fantin-Latour, du 22 mars précédent. — On ne possède pas la réponse de Manet.

⁽²⁾ (1814-1896) homme de lettres et homme politique, condamné en 1833 pour avoir chanté les Journées de Juin, député en 1849, expulsé lors du coup d'Etat, rentré en France après l'amnistie de 1859. Baudelaire avait dû le connaître soit dans l'entourage de Théophile Gautier que Parfait passe pour avoir aidé parfois pour son feuilleton dramatique, soit chez Lévy où, en attendant de poursuivre sa carrière politique, Parfait remplissait les modestes fonctions de lecteur.

⁽³⁾ On a vu que Baudelaire avait déjà par deux fois écrit à Lévy (numéros 820 et 824).

Pourquoi n'ai-je pas reçu la 2^{ème} épreuve corrigée de cette première feuille ?

(Peut-être a-t-on jugé qu'une seconde lecture par moi n'était pas nécessaire ?)

Or, il m'est impossible de bien corriger le milieu ou la fin d'un ouvrage aussi compliqué que *Marie Roget* sans avoir le commencement sous les yeux. Vous avez sans doute lu quelquefois de l'Edgar Poe, et vous savez quels sont les procédés de l'auteur. Je n'ai ici que le texte anglais. *Marie Roget* est une instruction criminelle. Or il y a des paragraphes des *dépositions des témoins*, et des *citations de journaux* (PLUSIEURS FOIS RÉPÉTÉS), relatifs à *une ombrelle*, à *une écharpe*, à *un mouchoir*, à *une robe*, à *un jupon*, etc... il faut que ces paragraphes soient répétés *strictement* DANS LES MÊMES TERMES, à la fin.

Or, je n'ai ici que le texte anglais. De plus, j'ai traduit *Marie Roget* à Paris sur une édition allemande composée en caractères *très fins*, et je viens de m'apercevoir que *dans la 1^{ère} partie* j'ai lu, en plusieurs endroits *Shirt* au lieu de *Skirt* (*Jupon* au lieu de *Chemise*), ce qui démolit toute la valeur de l'instruction judiciaire ⁽¹⁾.

Vous comprenez bien, n'est-ce pas, que j'aurai besoin d'avoir *TOUT Marie Roget* sous les yeux, à la fois.

Si la 1^{ère} feuille de *Marie Roget* a été tirée sans qu'on ait jugé à propos de me laisser la relire, j'aurai à faire un *erratum* à propos de ce *SKIRT*.

(1) Le mot de *jupon* se rencontre souvent dans *Le Mystère de Marie Roget* (*HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, pages 18, 19, 39, 49, 54, 59, 60) et le mot *chemise* une seule fois, page 39.

Tout cela ne m'empêchera pas de vous mettre ce soir ou demain matin à la poste la 2^e feuille de *Marie Roget*; mais quand tout *Marie Roget* sera corrigé, renvoyez-moi *TOUT Marie Roget*, d'un seul coup.

J'arrive de Namur, où je croyais avoir le droit d'aller me promener. Je suis parti le 23. Le 24, la 2^e feuille est venue.

Je vous supplie de me répondre un mot, que je recevrai après demain 2 juin. Si vous ne me répondez pas, je croirai que vous êtes absent, ainsi que Michel, et j'enverrai à Calman [*sic*] une dépêche télégraphique (avec réponse payée) et à *la dernière extrémité*, j'irai à Paris, exprès pour relire l'ensemble de *Marie Roget*. Je dépenserai deux voyages pour faire, *avant le tirage*, une lecture de quelques heures.

J'ai vu deux fois ou trois M. Frédéricx [*sic*]⁽¹⁾, à qui vous aviez parlé de moi. Je vous en remercie bien cordialement.

CH. BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand Miroir
Rue de la Montagne.
Bruxelles.

⁽¹⁾ La constance avec laquelle Baudelaire, si chatouilleux sur l'orthographe de son nom, estropiait ceux d'autrui, est vraiment surprenante. Il écrit *Ancel* pour *Ancelle*, *Pigale* pour *Pigalle*, *Deschanel* pour *Deschanel*, *Frédéricx* pour *Frédéric*, etc. Parfois même, sous sa plume, à quelques jours, voire à quelques lignes d'intervalle, le même nom prend une forme nouvelle : *Joubannaud* (lettre 613) devient *Joubanneau* (lettre, 615), ou *Bodoz* s'altère en *Baudoz* (801). — Après le coup d'État du 2 décembre, Noël Parfait s'était réfugié à Bruxelles, et sans doute y avait-il eu des relations avec le critique de *l'Indépendance belge*.

829. À MICHEL LÉVY.

1^{er} juin 1864, Bruxelles.

Mon cher Michel, je fais une dernière tentative auprès de vous. Il paraît que je suis bien peu de chose, *bien moins encore que je ne l'imaginais*, pour que je ne puisse pas obtenir que vous consacriez une *demi-minute* de votre temps à m'écrire trois lignes.

Vous m'avez fait signer un papier vous donnant le droit de faire corriger mes épreuves par n'importe qui. Cela est fait pour me causer *une angoisse perpétuelle, ma misérable nature étant donnée*⁽¹⁾. — Vous m'avez envoyé le 17 une feuille que je vous ai renvoyée le 18, en vous demandant une 2^{me} épreuve, et en vous suppliant d'attendre mon retour en France pour l'impression du livre.

Pendant que j'étais allé voir M. Rops⁽²⁾ à Namur, une épreuve (2^{me} feuille) est venue (*pas de 2^{me} épreuve de la 1^{re}*). Je ne sais même pas si vous avez reçu mon épreuve corrigée.

Maintenant voici le cas : — Un travail comme *Marie Roget*, étant une instruction judiciaire, — comme *l'assassinat de la rue Morgue*, — demande *une exactitude minutieuse dans les plus petits détails, et, en cas de citations tirées du commencement, une similitude absolue dans la répétition de ces citations à la fin.*

(1) On a déjà vu Baudelaire, dans sa lettre à Lécivain en date du 28 décembre 1863, déplorer ce cruel engagement.

(2) Voyez page 334, note 1.

Il ne faut pas être absolument littérateur pour comprendre l'importance de tout ce que je vous dis, et je sais que vous avez lu assez d'*Edgar Poe* pour me comprendre.

De plus, j'ai, grâce à mon presbytisme, m'appliquant sur des caractères trop fins, commis un joli contre-sens *qui court maintenant d'un bout à l'autre de l'ouvrage*⁽¹⁾.

Si la 1^{re} feuille est tirée, rien que *pour quelques mots à répéter en deux ou trois endroits*, je demande qu'on recommence *tout*. Je n'ai pas d'argent aujourd'hui. Je reviendrai à Paris avec de l'argent, et quand même je n'en aurais pas, je sais que j'en trouverai à Paris, à mon arrivée, suffisamment pour payer la *composition*, le *papier* et le *tirage* de cette première feuille. *Vous ne pouvez pas me refuser cela*. Vous savez, mon cher, que je ne tire vanité que d'une seule vertu, c'est de l'amour du métier. Ne me déshonorez pas⁽²⁾, et ne me supprimez pas mes secondes épreuves.

J'ai écrit hier un mot à M. Noël Parfait à ce sujet; si je ne reçois pas un mot de vous relativement à ces deux points :

— 1^{re} feuille de *Marie Roget*. Est-elle tirée, et puis-je la relire ?

— Puis-je relire tout *Marie Roget* à la fois, le même jour et d'un seul coup ?

— je ne sais ce que je ferai.

Désormais, je n'irai à Namur, à Anvers, ou à Bruges, même pour mes intérêts, qu'après vous avoir averti.

(1) Voyez la lettre précédente.

(2) Cf. la lettre 482 (tome II).

— Pour les réclames de l'*Entr'acte*⁽¹⁾, je vous remercie.

Si vous voyez, dans quelques jours, dans le *Figaro*, le commencement d'une série : *Lettres belges*, signées Charles de Féyis⁽²⁾, faites-y attention. (On ne sait jamais ce qu'on devient chez M. de Villemessant.)

— Tout à vous, mais *répondez-moi*, je vous en prie.

C. B.

830. À NOËL PARFAIT.

[2 juin 1864?]

Mille remerciements ! vous me tirez d'angoisse. Toutes les fois que je croirai pouvoir me dispenser de lire une 2^e épreuve, j'écrirai sur l'épreuve : *M. Parfait relira et donnera le bon à tirer.*

J'ai reçu d'Honfleur ma grosse édition⁽³⁾. J'ai un bon texte sous les yeux.

Quand *Marie Roget* sera tirée, n'oubliez pas de transmettre les bonnes feuilles à Pauchet, secrétaire de l'*Opinion nationale*, qui m'a payé le manu-

(1) Nous ne les avons pas retrouvées dans la collection de ce journal.

(2) Variante d'une des signatures dont Baudelaire, empruntant le nom de sa mère née Caroline Archimbaut-Dufays, avait usé en sa jeunesse : les vers *A une Indienne* (plus tard : *A une Malabaraise*) avaient paru en 1846 suivis du nom de *Pierre de Fayis*. — Après avoir longtemps balancé, Baudelaire renoncera à publier ses *Lettres belges* pendant son séjour à Bruxelles, dans la crainte de s'y voir traité comme l'avait été Proudhon (page 280, note 1).

(3) L'édition procurée par Griswold.

scrit et à qui je l'ai repris⁽¹⁾. — Prière à lui de publier au plus vite. Ce sera une excellente annonce pour le livre.

Hier soir, pour me soulager du tintoin[*sic*]⁽²⁾ *Marie Roget*, je me suis livré à l'ale et au porto, et dans cet état, j'ai écrit à Michel une lettre un peu vive. S'il est offensé, demandez-lui pardon pour moi. — Encore un merci!

CH. BAUDELAIRE.

831. AU MÊME.

[Env. 10 juin?]

Je n'ai pas encore reçu cette première feuille, où il y a deux contre-sens, l'un relatif à un *jupon*, l'autre à une manière de *nœud*⁽³⁾. Bien que je vous aie dit que je serais bien aise d'avoir tout *Marie Roget* à la fois sous les yeux, j'obéirai à votre lettre, et je vous renverrai la première feuille après avoir transcrit à part toutes les phrases qui devront être CITÉES dans d'autres parties de l'ouvrage.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Voyez à ce sujet *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, page 249. Cette demande de transmission à l'*Opinion nationale* reviendra plusieurs fois dans la suite de cette correspondance.

⁽²⁾ Le texte autographe donne *tintouin* remplacé par *tintoin*.

⁽³⁾ Pour le contresens relatif à *Jupon*, voyez la lettre 828; quant à celui qui avait rapport «à une manière de nœud», nous ne pouvons dire en quoi il consistait, le manuscrit de *Marie Roget* ne nous étant pas parvenu. Nous nous contenterons donc de constater que le mot *nœud* se rencontre par deux fois à la page 11 de notre édition des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*.

832. À ANCELLE.

[Juin 1864.]

Mon cher Ancelle,

Je n'ai pas le temps de répondre à toute votre longue lettre, excellente lettre d'ailleurs, mais impuissante à calmer mes nombreuses colères.

Relativement au maître d'hôtel, il m'est impossible de comprendre pourquoi le 5 il n'avait pas reçu les 100 fr. que je lui ai permis de vous demander à la fin du mois⁽¹⁾. Vous me dites que vous allez *lui donner satisfaction*. Cela peut vouloir dire bien des choses : *lui donner les 100 fr., lui donner des paroles*, et enfin permettez-moi cette farce, *répondre à une provocation en duel* venant de lui.

Je viens de recevoir une lettre de lui, que je n'ai pas décachetée, car il y a des jours où je suis incapable de décacheter une lettre qui ne peut contenir que des choses désagréables, une maladie nerveuse qui va toujours empirant m'enlevant toute espèce de force. Mais le fait de cette lettre prouve qu'il y a encore quelque anicroche. Mon Dieu ! que c'est donc difficile de s'entendre par lettres ! Je passe ici ma vie à écrire des lettres auxquelles personne ne répond.

Vous me dites que *si vous lui donnez satisfaction*, vous ne pourrez lui donner d'argent (à lui, ou à moi) qu'au mois d'août. Que m'importe ? Je prends mes précautions pour vivre par une série de *Lettres belges*⁽²⁾ adressées au *Figaro*.

Le bruit répandu contre moi par la bande de

(1-2) Voyez respectivement les lettres 826 et 829.

V[ictor] H[ugo] est une infamie dont je me vengerai. *Il paraît* que j'appartiens à la *police française*. Et il y a des gens ici pour le croire⁽¹⁾!

Lisez la brochure de Montalembert, *Le Pape et la Pologne*; c'est fait pour vous, et c'est beau⁽²⁾.

Je réponds au maître d'hôtel, *sans lire sa lettre*, d'envoyer *de nouveau chez vous*. Autant que j'ai pu comprendre votre intention, il m'a semblé que je pouvais lui écrire cela.

Tout à vous.

C. B.

Ce n'est que du 15 au 20 que je saurai à quoi m'en tenir sur la maison Lacroix.

833. À MADAME AUPICK.

Samedi 11 juin 1864.

Ma chère mère, tu n'es pas du tout délaissée, mais tu es femme, tu es nerveuse. Et moi j'ai horreur de t'écrire quand je n'ai que des choses déplorables à te dire. De plus, je suis horriblement occupé; je suis bourré d'inquiétudes relativement à l'avenir, relativement à Paris, *relativement à un livre* qui s'imprime *en mon absence*, et dont je ne reçois les épreuves *qu'irrégulièrement*; enfin, sans compter toutes mes tribulations, j'ai, depuis les six semaines écoulées, été constamment malade, *physiquement* comme moralement.

(1) Voyez la note 1, page 262.

(2) Cette brochure venait de paraître chez Dentu.

Pour répondre tout de suite à l'objet de ta lettre, je dis *oui*, parce que je devine *que cela te fait plaisir*. Mais c'est complètement bête. Que personne ne touche aux cartons, c'est tout ce que je veux. Je ne sais même plus où sont placés tous les papiers, papiers littéraires, papiers d'affaires, etc., et je ne sais pas ce que j'ai fait de mes clefs. Je reviendrai un peu plus tard à Honfleur, voilà tout. Ce n'est pas pour éviter ma belle-sœur, mais franchement j'ai bien droit à un peu de repos, et je serais trop mal. Dis-moi à quelle époque ma belle-sœur arrive, et combien de temps elle restera⁽¹⁾.

Enfin, je crois que mes affaires prennent une tournure à me faire rester un peu plus longtemps que je ne croyais. Je désirais m'en aller le 20; mais comme me voilà obligé de gagner ma vie, et que je ne peux pas traverser Paris sans distribuer de l'argent, j'ai imaginé de faire un livre avec mon voyage, divisé en une série de lettres qui paraîtront sans doute au *Figaro*⁽²⁾. Puis je revendrai le livre. Voilà du courage; mais il faut courir à Anvers, à Gand, à Liège, à Namur, à Audenarde, à Bruges; il faut voir et questionner; et si tu savais à quelles brutes j'ai affaire!

(Peux-tu, une fois encore, sans mettre ton pauvre budget sens dessus dessous, m'envoyer une petite somme, 200 ou 100 ou même 50?)

Une fois que nous serons réunis, je veux faire tout, tout le possible pour améliorer ma destinée,

(1) On devine que M^{me} Aupick avait demandé à son fils de disposer de sa chambre à la Maison-Joujou, en faveur d'Anne-Félicité Ducessois, veuve de Claude-Alphonse Baudelaire. — On trouvera, à l'*Appendice*, une liste d'objets divers (tableaux, gravures, livres, etc.) où figurent les clefs perdues

(2) Voyez la note 2, page 255.

et pour me sauver; car je ne veux plus de conseil judiciaire; je veux passer ma vie à travailler, et à te distraire, et je ne veux pas mourir dans la misère.

Maintenant voici le récit de ma triste épopée (triste jusqu'à présent) et tu pourras juger s'il y a de ma faute.

Je suis venu pour un libraire, pour lui offrir 3 vol.⁽¹⁾ pour 5 ans, et pour lui en demander 20.000 fr. ou le plus gros prix possible par édition, supposant une série d'éditions.

Les cinq conférences n'ont été données que pour lui. Il a reçu cinq invitations, il n'est pas venu.

Les conférences (la dernière a eu lieu le 23) quoique horriblement longues, le double de ce qui [se] fait généralement, deux heures au lieu d'une, ont eu un si grand succès, qu'on ne se souvient pas d'en avoir vu de pareil⁽²⁾. — Au commencement, j'avais fait le magnanime; quand on m'avait parlé des conditions: «*Arrangez cela comme vous voudrez; je ne sais pas discuter de pareilles questions.*» Voilà ce que j'ai dit. On me répondit vaguement

⁽¹⁾ *Réflexions sur mes contemporains*, 2 vol., et les *Paradis artificiels*.

⁽²⁾ Lors de sa première conférence, Baudelaire avait ajouté à son étude sur *L'œuvre et la vie d'Eugène Delacroix* le court exorde que nous avons reproduit dans *L'ART ROMANTIQUE*, pages 440-442; au cours de la deuxième, il s'était contenté de lire sa monographie: THÉOPHILE GAUTIER, telle que recueillie pareillement dans *L'ART ROMANTIQUE*; quant aux *Paradis artificiels*, objet de ses trois dernières, il les avait seulement grossis d'un exorde et d'une conclusion formant au total une soixantaine de lignes (dans notre collection, pages 319-320). Il est dès lors aisé de présumer d'après l'étendue du texte qui venait en cause la durée de chaque lecture. Quant au succès que notre poète se flattait d'avoir remporté, nous avons déjà dit notre sentiment (page 248, note 1).

que ce serait 100 fr. On me dit qu'on écrirait aux cercles de Liège, de Gand, d'Anvers et de Bruges. Or, on a tant tardé que la bonne saison est passée. Le 24, un huissier du *cercle* est venu chez moi avec 100 fr. (au lieu de 500), plus une lettre, qui, prenant trop bien au mot mon apparent mépris de l'argent, me disait qu'à la fin de la saison les ressources de la caisse étaient épuisées, mais qu'on garderait bon souvenir de moi, et qu'on m'indemniserait l'année prochaine. Ainsi voilà des gens du monde, des avocats, des artistes, des magistrats, des gens en apparence bien élevés, qui commettent un vol positif⁽¹⁾ sur un étranger qui s'est livré à eux.

Que faire! *pas de traité écrit!* Ici l'improbité ne déshonore personne, c'est de l'habileté. Envoyer l'argent aux pauvres, c'eût été insulter le *cercle*, et me mettre tout le monde à dos⁽²⁾. Enfin, j'avais un affreux besoin d'argent; donc, le 24 j'ai payé mon hôtel, et il m'a manqué 3 sols.

Tu crois peut-être que mes malheurs finissent là. Pas du tout.

Tout d'un coup, le bruit s'est répandu que j'appartenais à la *police française* !!!!! Ce bruit infâme

(1-2) Il est impossible de ne pas rapporter à son état maladif le manque complet de mesure dont notre auteur témoigne ici. Encore une fois les conditions dont il se plaint sont celles qu'il avait lui-même proposées au Cercle, comme le prouve sa propre lettre du 6 mai. En quoi dès lors le Cercle avait-il mérité les injures qu'il lui prodigue? On serait d'ailleurs en droit de s'étonner que Baudelaire ait continué de s'y montrer assidu comme il le fut, s'il était convaincu de la légitimité de son ressentiment. Voyez à ce sujet *Passages*, l'ouvrage déjà cité de M. Gustave Charlier qui a su traiter de cette question délicate dans un esprit de parfaite objectivité.

vient de Paris, il a été lancé par quelqu'un de la bande de V. Hugo, connaissant très bien la bêtise et la crédulité belges. C'est une vengeance à propos d'une lettre que j'ai publiée à Paris, et où je me moquais du fameux banquet shakespearien. — Peut-être que tu ne comprends pas. — Or, le libraire en question est le libraire de V. Hugo, et je serais porté à croire que, s'il n'est pas venu aux conférences, c'est qu'il a été prévenu contre moi⁽¹⁾.

Cependant, il faut en finir, et je veux jouer mon va-tout lundi, dans une *lecture* organisée par moi-

(1) Il faut se rappeler ici : 1° que Baudelaire, le 17 décembre 1863, avait demandé à Hugo, comme « un gros, un énorme service », de le recommander à Lacroix ; 2° que néanmoins, quatre mois après, le 24 avril 1864, dans une lettre ouverte au *Figaro* (voyez *Anniversaire de Shakespeare, JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I), il avait, en justicier implacable, dénoncé l'art avec lequel un comité habilement constitué s'appêtait à utiliser le tricentenaire du grand Anglais pour « préparer et chauffer le succès du livre de V. Hugo sur Shakespeare, livre qui, comme tous ses livres, plein de beautés et de bêtises, [allait] peut-être encore désoler ses plus sincères admirateurs ». Qu'une telle audace, malgré le courage dont elle témoignait, eût scandalisé tout le clan Hugo ; que parmi les séides du « grand Alligator » il s'en fût bientôt trouvé un pour identifier l'auteur de la lettre ouverte dont le *Figaro* avait supprimé la signature, et pour révéler son nom à l'intéressé ; que Victor Hugo enfin, rapprochant l'irrévérencieux *Anniversaire* des hommages qui lui avaient été prodigués dans la requête de décembre 1863, ne goûtât point le régime de douche écossaise auquel Baudelaire prétendait le soumettre, tout cela on peut le présumer sans grand risque. Mais y a-t-il vraisemblance qu'Hugo ou sa bande se soient abaissés à faire courir le « bruit infâme » que leur impute Baudelaire ? Ne convient-il pas de remarquer plutôt que quelques mois plus tard, s'épanchant auprès de M^{me} Meurice, notre auteur, aigri par ses tribulations, se vantera spontanément de s'être fait passer pour un agent de la police française, et se plaindra qu'on l'ait cru ? Il faut oser le constater, quelque tristesse qu'on y ait : Baudelaire, à dater de son arrivée en Belgique, perd le contrôle de ses nerfs et glisse à une exaspération morbide qui toujours ira s'aggravant.

même, chez un agent de change qui me prête son salon ⁽¹⁾.

Je viens d'écrire une sixième invitation au libraire Lacroix. Je viens aussi d'adresser une invitation au ministre de la maison du roi, chez qui, d'ailleurs, j'ai été convenablement reçu ⁽²⁾. Je veux du beau monde. Je veux une réparation visible de cette stupide diffamation.

Il me coûtait de t'écrire tout cela. Je t'aime et je t'embrasse.

Ta dernière lettre n'était pas convenablement affranchie. Ne me fais pas faire de dettes chez la concierge.

Tu auras cette lettre demain, dimanche soir ; si tu me réponds lundi, avant cinq heures, j'aurai ta lettre mardi soir.

CHARLES.

Et le *Fracasse* ⁽³⁾ t'amuse-t-il ? Il y a des beautés étonnantes.

J'ai vu Anvers. C'est superbe. Mais la population est encore plus grossière qu'ici. Tout n'est peut-être pas perdu. Qui sait ?

(1) La relation de cette soirée-là est donnée dans la lettre 842.

(2) M. Van Praet, que l'on retrouve dans les *Aménités belgicæ*.

(3) *Le Capitaine Fracasse* que Gautier annonçait depuis si longtemps, avait enfin paru en 1863.

834. À POULET-MALASSIS.

11 juin 1864.

Mon cher Malassis,

N'oubliez pas le lundi soir, 8 h. 1/2 à 11 h.,
Hôtel du Grand-Miroir. Nous irons ensemble chez
M. Crabbe⁽¹⁾, à qui je vous présenterai.

Tout à vous.

C. B.

Mon cher ami,

Après cinq heures de jaserie sur Arthur⁽²⁾, je
prends congé de ces dames⁽³⁾, et je vous avertis que
notre rendez-vous de demain est avancé d'une
demi-heure, pour une raison que je vous dirai.

835. À ALBERT COLLIGNON⁽⁴⁾.

[Monsieur —
rue de Fleurus, n° 3
(*Revue nouvelle*)
Paris France
En cas d'absence, faire suivre.]

Samedi 11 juin 1864.

Pour répondre à votre lettre du mois dernier, j'ai
mis, comme vous voyez, le temps de la réflexion.

(1) Prosper Crabbe, agent de change bruxellois qui possédait une belle galerie de tableaux dont Baudelaire, en une note, a décrit les principaux (voyez *JUVENILIA*, *ŒUVRES POST-HUMES*, *RELIQUIÆ*, tome II).

(2) Arthur Stevens dont le portrait-charge à la plume, par Baudelaire, illustre le feuillet portant l'adresse de ce billet.

(3) Les dames Stevens, belle-sœur et nièce d'Arthur probablement.

(4) Voyez en 807 et 812. On n'a pas les réponses de Collignon.

Sérieusement, je ne voulais vous rien demander, j'étais seulement un peu choqué de votre silence. Aujourd'hui, je suis dans une gêne extrême, et il faut que j'aie étudié de certaines choses à Namur. J'attends votre réponse pour partir. Je vous envoie donc de nouveau un reçu de 50 fr. et vous ne trouverez pas mauvais que je vous prenne au mot dans les circonstances actuelles.

Autrefois, quand je faisais des vers, la *Revue contemporaine* ou toute autre m'aurait payé 57 fr.; mais outre qu'on ne met pas 57 fr. dans une lettre, mais qu'on ne peut pas mettre moins, je me souviens de ce que vous me dites relativement aux ressources de votre Revue, et je vous prie d'agréer, en manière de compensation, 4 ou 5 petits poèmes en prose, que je crois agréables.

Si vous les imprimez, comme je ne verrai pas l'épreuve, je vous prie d'y apporter *le plus grand soin*.

Si vous n'en voulez pas, je les mettrai dans le lot de M. de Calonne, ou de M. Charpentier⁽¹⁾.

Il est bien tard pour que je vous les envoie aujourd'hui. D'ailleurs je ne connais pas la loi belge sur les manuscrits jetés à la poste. Ce sera recopié ce soir. — Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

C. B.

(1) Baudelaire reçut-il les 50 francs qu'il demandait et envoya-t-il la contre-partie offerte? Ce qui est certain c'est qu'aucun des *Petits poèmes en prose* ne parut à la *Revue nouvelle*, non plus qu'à la *Revue contemporaine*, chez Calonne. Quant à Charpentier, sa *Revue nationale et étrangère* ne devait se décider à publier ceux qui dormaient dans ses tiroirs, que le 31 août 1867 — soit le jour de la mort de l'auteur!

[PIÈCE JOINTE.]

Reçu de M. Albert Collignon, directeur de la Revue Nouvelle, la somme de cinquante francs.

CH. BAUDELAIRE.

11 juin 1864.

*Hôtel du Grand Miroir,
Rue de la Montagne.
Bruxelles.*

836. À NOËL PARFAIT.

Samedi 11 juin 1864.

Mon cher Parfait,

J'ai fait votre commission auprès de M. Frédéric.

Je vous ai renvoyé la 1^{re} feuille (avec *bon à tirer, sauf corrections*) dans laquelle feuille j'ai effacé au moins *trois gros contre-sens*. Mais je crois que ces trois erreurs se répercutent dans les feuilles suivantes, c'est-à-dire dans l'analyse que le Chevalier Dupin fait des dépositions des témoins.

Or, voilà bien des journées écoulées, et je ne reçois rien. Et l'inquiétude commence à me galoper de nouveau.

Ne vous donnez pas la peine de me répondre s'il n'y a rien de changé dans nos conventions relativement aux épreuves⁽¹⁾. Mais pressez un peu l'imprimeur. Voilà tant de journées écoulées ! Et je crois toujours qu'il est arrivé quelque malheur, que

⁽¹⁾ Voyez les lettres 830 et 831.

l'épreuve renvoyée ne vous est pas arrivée, etc...

Je voulais m'installer successivement à Namur, à Liège, à Gand, à Anvers, etc... mais à cause de ce livre, je ne le ferai pas. Je ne resterai jamais plus de deux jours dans chaque ville et je reviendrai sans cesse à Bruxelles voir s'il y a des épreuves.

J'amasse des notes pour faire un petit livre sur mon voyage.

Dans la nouvelle suivante (*L'Automate de Maëzel*) il y a une petite vignette que j'ai bien envie de décalquer de nouveau sur du papier transparent. Celle, imprimée dans la copie laissée chez Michel, est *exacte*, mais bien grossière, autant que je peux me souvenir ⁽¹⁾.

Bien à vous.

Mes compliments à Michel et à Calman.

C. B.

Grand Miroir. Montagne.

837. À GUSTAVE FRÉDÉRIX.

Samedi soir, 11 juin 1864.

Monsieur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien assister à une petite soirée littéraire, d'un caractère tout à fait privé, pour laquelle M. Prosper Crabbe veut bien me prêter son salon, lundi soir, 9 h. ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Nous avons reproduit cette vignette dans les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, voyez pages 77 et 263.

⁽²⁾ Voyez la lettre 842.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

M. Crabbe, rue Neuve, 52 bis.

838. À MONSIEUR ROSEZ⁽¹⁾.

[Juin 1864.]

Monsieur,

Je reçois de M. Malassis une lettre d'une personne⁽²⁾ qui exprime le désir de se procurer mes *Salons* (1845 et 1846) et les articles suivants : *Delacroix, Ingres, Méthode*. Les *Salons* sont introuvables. Les articles ont paru dans un journal disparu, *Le Portefeuille*⁽³⁾, je crois. Mais toute cette recherche me paraît futile, puisque j'espère rassembler cette année tous mes articles critiques en deux volumes.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CH.^f BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Libraire belge.

⁽²⁾ Le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul.

⁽³⁾ Baudelaire se rappelait mal. De ces trois articles qu'on trouve réunis dans les *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* sous le titre de : *Exposition universelle de 1855*, seul *Ingres* avait paru au *Portefeuille* (12 août); les deux autres dans le *Pays* (26 mai et 3 juin).

839. À NOËL PARFAIT.

[Monsieur —
chez MM. Lévy frères
2 bis rue Vivienne
Paris

France.]

Jeudi 16 [juin 1864], midi.

Mon cher Parfait,

J'ai cru faire merveille, dans mon impatience, en vous envoyant hier, à midi, une missive télégraphiée, et en payant d'avance une réponse que je n'ai pas reçue.

Votre silence pourrait me rassurer. Car je me souviens de vous avoir écrit : *Ne me répondez pas, s'il n'y a rien de changé dans nos conventions.* Mais d'un autre côté, je puis supposer que des épreuves se perdent quelquefois, et en tout cas, j'ai le droit de trouver cet imprimeur bien lambin. 15 jours sans rien renvoyer ! J'ai maintenant beaucoup de loisir, et je m'ennuie. D'autre part, je n'ose pas faire des excursions dans le pays avant d'avoir corrigé tout *Marie Roget*, qui est le morceau le plus compliqué du volume.

Dites à Michel que j'ai commencé un petit volume sur la Belgique, qui ne ressemblera pas à tout ce qui a pu être fait sur le même sujet. J'ai l'intention de le lui offrir à mon retour. Je présume qu'il lui est indifférent que j'en publie quelques fragments dans le *Figaro*. Cependant, si je savais qu'il lui fût plus agréable d'avoir un manuscrit tout à fait inédit, je supprimerais les communications. — J'ai déjà énormément de notes.

Tourmentez l'imprimeur. Et si vous pouvez m'envoyer tout ce qui reste de *Marie Roget* d'un seul coup, vous me ferez plaisir.

Je n'ai relu en seconde que la première feuille.
Tout à vous.

C. B.

840. À MADAME AUPICK.

Jeudi 16 [juin 1864].

Ma bonne chère mère, mon excellente maman, je te remercie de ta lettre chargée, que je n'ai eue qu'hier matin mercredi, bien qu'elle soit arrivée mardi soir. Ici, pour les lettres chargées, le directeur des postes vous transmet un avis, et puis vous allez vous-même chercher votre lettre au bureau central.

J'ai retardé d'un jour pour te répondre, parce que j'espérais te donner du neuf. Je sors de la maison Lacroix, Verbœkoven [*sic*] et C^{ie}. Rien. Je n'aurai de réponse que *jeudi prochain*. Je ne crois à rien de bon. Je vais me coucher tous les jours à neuf heures, me lever à cinq, et fabriquer un petit livre de réflexions sur mon voyage.

Je n'ai pas voulu voir Lacroix, un homme qui a résisté à six invitations⁽¹⁾, et qui ne m'a pas envoyé d'excuses. Je suis passé tout à l'heure devant lui, dans son bureau, sans le saluer, et je n'ai causé qu'avec son associé Verbœkoven, le fils du fameux peintre belge.

(1) Aux cinq conférences et à la soirée chez Crabbe.

Et la fameuse soirée!!! Ah! cela a été drôle, d'un drôle à crever de rire.

Je me fie à ma *bonne étoile*, et je travaille... Je veux avant demain soir t'écrire une lettre de quatre pages, lentement et à tête reposée. — Je suis convaincu, je ne peux pas m'ôter de la tête que ce Lacroix a reçu le mot d'ordre de Paris; ainsi j'ai des ennemis. Quel honneur! mais, bon Dieu! par quoi les ai-je mérités⁽¹⁾?

Tu ne peux pas t'imaginer jusqu'à quel point tu as eu de l'esprit en cédant à un mouvement de prodigalité.

Je t'embrasse.

CHARLES.

J'ai toujours le ventre et le sommeil dérangés.
Et toi?

841. À POULET-MALASSIS.

5 heures, à l'Hermitage.

*Mon cher, je suis venu chez vous
Pour entendre une langue humaine;
Comme un, qui, parmi les Papous,
Cbercherait son ancienne Atbène.*

*Puisque chez les Topinambous
Dieu me fait faire quarantaine,
Aux sots je préfère les fous
— Dont je suis, chose, hélas! certaine.*

*Offrez à Mam'selle Fanny⁽²⁾
(Qui ne répondra pas : Nenny,
Le salut n'étant pas d'un âne),*

(1) Cette inconscience est vraiment surprenante de la part du « bon hâisseur » que Baudelaire se flattait d'être.

(2) Françoise Daum, compagne de Poulet-Malassis qui l'épousa le 16 mai 1870.

*L'hommage d'un bon écrivain,
— Ainsi qu'à l'ami Lécivain⁽¹⁾
Et qu'à Mam'selle Jeanne⁽²⁾.*

842. À MADAME AUPICK.

Vendredi 17 juin 1864.

Ma chère mère, il est six heures, j'ai eu tort de ne pas t'écrire ce matin. J'ai pris un grand parti. Je ne vois plus personne. Le Français, un de mes amis, avec qui je pouvais me divertir de ces vilains Belges, est parti⁽³⁾. Je suis seul; je me lève de bon matin; je travaille.

Jeudi, je saurai mon sort⁽⁴⁾.

Voici maintenant le récit de la fameuse soirée⁽⁵⁾ : 15 personnes invitées par moi, dont 5 sont venues, les meilleures, mais sans influence, — et dont deux seulement, le ministre⁽⁶⁾ et le directeur de l'*Indépendance belge*⁽⁷⁾, se sont excusées par écrit, — 15 personnes invitées par le maître du logis, dont 5 sont venues. Te figures-tu *trois énormes salons*,

(1) De la maison Lécivain et Toubon, voyez lettre 730, note 1.

(2) Amie de Lécivain. — Nous plaçons ici ce sonnet humoristique à cause de la teneur du premier paragraphe de la lettre qui suit. Mais il peut être sensiblement postérieur. Voyez les notes des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, page 398, où nous l'avons déjà donné, sous le titre de *Vers laissés chez un ami absent*.

(3) Poulet-Malassis qui s'était absenté pour un mois. Voyez le numéro précédent.

(4) La réponse de Lacroix.

(5) La soirée chez M. Prosper Crabbé.

(6) M. Van Praet, ministre de la Maison du Roi.

(7) Bérardi.

illuminés de *lustres*, de *candélabres*, décorés de superbes tableaux, une profusion absurde de gâteaux et de vins; tout cela pour 10 ou 12 personnes *très tristes* ?

Un journaliste penché à côté de moi me dit : « *Il y a dans vos œuvres quelque chose de CHRÉTIEN qu'on n'a pas assez remarqué.* » A l'autre bout du salon, sur le canapé des agents de change, j'entends un murmure. Ces messieurs disaient : « Il dit que nous sommes des CRÉTINS ! »

Voilà l'intelligence et les mœurs belges.

Voyant que j'ennuyais tout le monde, j'ai interrompu ma lecture, et je me suis mis à boire et à manger, mes cinq amis étaient honteux et consternés, moi seul je riaais.

Tu as eu bien de l'esprit, comme je te le disais : 100 fr. à mon hôtel, 50 à un cordonnier qui m'ennuyait (ici pas de dettes possibles) — et 50 fr. réservés pour les menues dépenses de chaque jour.

Je suis dans un état nerveux insupportable; mais je pense à l'horrible avenir, et je veux mettre Dieu et la chance de mon côté.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Il y avait, il est vrai, un des actionnaires de la maison Lacroix qui était venu aux conférences, et c'est lui qui m'a ménagé une entrevue avec Verbœkoven, qui a eu lieu hier jeudi. Mais Lacroix est prépondérant, je le crains.

Si je mène bien mon étude sur la Belgique, tu verras des choses fort drôles, que personne n'a osé dire.

843. À SIMON-RAÇON ⁽¹⁾.

18 juin 1864.

Monsieur,

J'ai renvoyé, sur la demande de M. Noël Parfait, la 2^e épreuve de la 1^{re} feuille de *Marie Roget* avec bon à tirer, quoiqu'il eût été beaucoup plus profitable pour moi d'avoir *tout Marie Roget à la fois sous les yeux*. Il y a deux ou trois erreurs qui se représentent tout le long de l'ouvrage, et il y a des cas où pour corriger une feuille, il est bon d'avoir la précédente. Mais il y a pire encore, j'ai beau envoyer lettres sur lettres, et même dépêches télégraphiques, je ne peux pas savoir si vous avez reçu (avec la 1^{re} feuille [épreuve] de la 2^e feuille corrigée) un manuscrit représentant une lacune dans *Marie Roget* et commençant vers la fin de la 2^e feuille.

La meilleure manière de répondre serait de m'envoyer enfin *tout Marie Roget* à la fois. Si ce manuscrit est perdu, il faudra que je le recommence ; car c'était le double de *Marie Roget* déposé à l'*Opinion Nationale* que j'ai repris pour vous.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand Miroir. Rue de la Montagne.
Bruxelles.

⁽¹⁾ Baudelaire le connaissait de longue date, car c'est lui qui avait imprimé la deuxième édition des *Fleurs du Mal* ainsi qu'*Eureka*.

Tout le reste du manuscrit est bon. C'est au commencement du mois de juin que je vous ai fait renvoyer la 1^{re} épreuve de la 2^e feuille avec le manuscrit intercalaire.

844. À THÉOPHILE THORÉ.

[Aux bons soins
de M. Bérardi
pour transmettre
à M. W. Burger.]

Bruxelles, *Taverne du Globe*.
[Env. 20 juin 1864.]

Cher Monsieur,

J'ignore si vous vous souvenez de moi et de nos anciennes discussions. Tant d'années s'écoulent si vite⁽¹⁾ ! Je lis très assidûment ce que vous faites et je veux vous remercier pour le plaisir que vous m'avez fait en prenant la défense de mon ami Édouard Manet et en lui rendant *un peu* justice. Seulement, il y a quelques petites choses à rectifier dans les opinions que vous avez émises⁽²⁾.

⁽¹⁾ Théophile Thoré (1807-1869), en littérature William Burger, publiciste et critique d'art, auteur de nombreux *Salons* et d'un *Dictionnaire de phrénologie et de physiognomonie* à l'usage des artistes. Baudelaire avait pu le connaître aux environs de l'année 1845 à l'*Artiste* ou à l'*Alliance des Arts*, et le rencontrer chez Esquiros ou chez l'abbé Constant, et, plus tard, chez Champfleury, Burty ou Alfred Stevens. Voyez à son sujet un ouvrage de Paul Cottin : *Théophile Thoré peint par lui-même. Lettres et notes intimes*.

⁽²⁾ Le 15 juin, rendant compte du *Salon de Paris*, dans l'*Indépendance belge*, Thoré avait écrit notamment : « M. Manet ne se gêne pas plus pour « prendre son bien où il le trouve » que pour jeter sur la toile son coloris splendide et bizarre, qui irrite les « bourgeois » jusqu'à l'injure. Sa peinture est une espèce de défi,

M. Manet, que l'on croit fou et enragé, est simplement un homme très loyal, très simple, faisant tout ce qu'il peut pour être raisonnable, mais malheureusement marqué de romantisme depuis sa naissance.

Le mot *pastiche* n'est pas juste. M. Manet n'a jamais vu de *Goya*, M. Manet n'a jamais vu de *Gréco*, M. Manet n'a jamais vu la galerie Pourtalès⁽¹⁾. Cela vous paraît incroyable, mais cela est vrai.

Moi-même j'ai admiré avec stupéfaction ces mystérieuses coïncidences.

M. Manet, à l'époque où nous jouissions de ce merveilleux musée espagnol⁽²⁾ que la stupide république française, dans son respect abusif de la pro-

et il semble vouloir agacer le public, comme les picadores de son cirque espagnol, piquant des flèches pavoisées de rubans multicolores dans la nuque d'un adversaire sauvage. — Il n'a pas encore saisi le taureau par les cornes.

«Ce toréador éventré pour le plaisir de quelques milliers de spectateurs affolés, est une figure de grandeur naturelle, audacieusement copiée d'après un chef-d'œuvre de la galerie Pourtalès (numéro 163 du catalogue), peint par Vélasquez tout simplement. M. Manet a les qualités d'un magicien, des effets lumineux, des tons flamboyants, qui pastichent Vélasquez et Goya, ses maîtres de prédilection. C'est à eux deux qu'il a songé en composant et en exécutant son *Cirque* [*Combat de taureaux*]. Dans son second tableau, *Les Anges au tombeau du Christ*, c'est un autre maître espagnol, le Greco, qu'il a pastiché avec une égale furie, sans doute en manière de sarcasme contre les amoureux transis de la peinture discrète et proprette.»

L'article de Thoré n'était d'ailleurs nullement hostile, prenant fin avec l'assurance que «des excentricités de M. Manet cachaient un vrai peintre» dont quelque jour les œuvres s'raient peut-être applaudies, et avec une référence aux débuts tapageurs d'Eugène Delacroix.

⁽¹⁾ La collection de James-Alexandre de Pourtalès, qui allait être dispersée l'année suivante du fait de la mort de son possesseur, renfermait notamment des œuvres de Vélasquez, Murillo, Ribera, Navarrete, Ribalta et Zurbaran.

⁽²⁾ Voir tome I, page 360, note 3.

priété, a rendu aux princes d'Orléans, M. Manet était un enfant et servait à bord d'un navire.

On lui a tant parlé de ses *pastiches* de Goya que maintenant il cherche à voir des Goya.

Il est vrai qu'il a vu des Velasquez, je ne sais où.

Vous doutez de tout ce que je vous dis? Vous doutez que de si étonnants parallélismes géométriques puissent se présenter dans la nature. Eh bien! on m'accuse, moi, d'imiter Edgar Poe!

Savez-vous pourquoi j'ai si patiemment traduit Poe? Parce qu'il me ressemblait. La première fois que j'ai ouvert un livre de lui, j'ai vu, avec épouvante et ravissement, non seulement des sujets rêvés par moi, mais des PHRASES pensées par moi, et écrites par lui vingt ans auparavant⁽¹⁾.

Et nunc erudimini, vos qui judicatis⁽²⁾!... Ne vous fâchez pas; mais conservez pour moi dans un coin de votre cerveau un bon souvenir. Toutes les fois que vous chercherez à rendre service à Manet, je vous remercierai.

CHARLES BAUDELAIRE.

Je porte ce griffonnage à M. Bérardi, pour qu'il vous soit transmis. J'aurai le courage ou plutôt le cynisme absolu de mon désir. Citez ma lettre, ou du moins quelques lignes⁽³⁾. Je vous ai dit la pure vérité.

(1) Cf. la lettre à Fraïsse, tome III, page 41.

(2) *Psaumes de David*, II, 10.

(3) Burger déféra au désir de Baudelaire. Dans son feuilleton du 26 juin, encore consacré au *Salon* de 1864, il écrivait :
«La critique doit se défier de ces rapprochements d'où elle infère presque toujours une imitation; la similitude apparente de

845. À ANCELLE.

Jeudi, 14 juillet.

Mon cher Ancelle,

Tout a échoué. Un *mouchard*⁽¹⁾ ne peut pas réussir dans une ville aussi défiante. J'ai été malade (diarrhée continue, palpitations de cœur, angoisses d'estomac) *pendant deux mois et demi* ! Le joli

deux artistes peut n'être que le résultat de « mystérieuses coïncidences ». C'est ce que vient de m'écrire Charles Baudelaire, assurant que son ami, M. Edouard Manet, ne pastiche point Goya ni le Gréco, puisqu'il n'a *jamais vu* de Goya ni de Gréco, et que ces étonnants parallélismes peuvent se présenter dans la nature ».

Et, après avoir cité les lignes où Baudelaire célébrait ses rencontres avec Edgar Poe, il concluait :

« Baudelaire a raison : ces phénomènes de l'esprit sont communs à tous et ils peuvent se produire, sous des formes pareilles, chez plusieurs individus qui ne se connaissent point mutuellement, mais qui ont entre eux des affinités mystiques, ou, pour mieux dire, inexplicables jusqu'ici, mais non pas inexplicables.

« Je tiens donc qu'Édouard Manet n'a jamais vu de Goya et qu'il est tout naturellement coloriste à la façon de ce peintre exquis et fantasque. Mais, pour l'homme étendu mort dans le cirque des taureaux, il est impossible que M. Manet n'en ait pas eu quelque « seconde vue », par des intermédiaires quelconques, s'il n'a pas visité la galerie Pourtalès où est le chef-d'œuvre de Vélasquez. Est-ce qu'il n'y en aurait pas une photographie dans la collection publiée par MM. Goupil ? Il nous semble qu'il y en avait une eau-forte à l'une des expositions précédentes. Nous consignons toujours, en passant, que la peinture de Manet n'est pas un *pastiche* de Goya, et nous avons plaisir à répéter que ce jeune peintre est un vrai peintre, plus peintre à lui tout seul que la bande entière des grands prix de Rome ».

— Les mots *tout* (6^e paragraphe) et *du moins* (dernière ligne) avaient été omis dans le texte des *Lettres*.

⁽¹⁾ Allusion au « bruit infâme » mentionné dans les lettres 826, 827, 832 et 833.

voyage! Cependant je veux qu'il me serve à quelque chose, et je fais un livre sur la Belgique, dont les fragments paraîtront au *Figaro*. La question des mœurs (mœurs, politique, clergé, libres-penseurs) est déjà rédigée⁽¹⁾! Maintenant, il faut voir Anvers, Bruges, Namur⁽²⁾, Liège, Gand, etc. . . *En somme*, je saurai faire un livre amusant, tout en m'ennuyant beaucoup. Ici tout a été contre moi. Tout m'a nui, surtout ma sympathie visible pour les Jésuites. Vous savez probablement dans quelle situation extraordinaire se trouvent la Chambre et le Ministère⁽³⁾. J'espérais des coups de fusil et des barricades. Mais ce peuple est trop bête pour se battre pour des idées. S'il s'agissait du renchérissement de la bière, ce serait différent⁽⁴⁾.

Envoyez-moi tout de suite les 150 francs du mois d'août. Je partagerai cela entre moi et mon hôtel, je garderai juste de quoi voir cinq villes. Par grand bonheur, les distances sont très courtes, et la vie (exécrable d'ailleurs) à bon marché.

Je compte que je recevrai vos 150 fr. samedi matin. Je partirai dimanche matin. Observez que je ne vous ai rien pris depuis six semaines.

Le souvenir de l'aventure Proudhon est encore vivant ici, et j'en parlerai. J'ai rencontré *dans le monde (!)* le député qui a le plus contribué à cette

(1) A la vérité elle ne l'était point. Baudelaire avait seulement pris un grand nombre de notes dont beaucoup se répètent, comme le prouvera notre publication de *Pauvre Belgique (JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ, tome II)*.

(2) Malines et non Namur qu'on avait imprimé antérieurement.

(3) Le 11 juin, à la Chambre des Représentants, un ordre du jour de méfiance n'avait été repoussé qu'à une voix de majorité.

(4) Voyez page 289, note 3.

dégoûtante émeute ⁽¹⁾. Je serai encore ici quand paraîtront à Paris mes premiers fragments. Or *le Figaro* est très lu ici *au Cercle*. Je ne vois plus personne, et je laisse voir mon mépris pour tout le monde ⁽²⁾.

Cependant, je tâcherai de voir l'archevêque de Malines ⁽³⁾. J'ai entendu la cloche des libres-penseurs; je veux entendre l'autre cloche.

Je possède maintenant sur le bout du doigt la question de la charité, la question des dotations, la question de l'éducation, la question du cens électoral, la question d'Anvers, la question des cimetières [*sic*], etc. ⁽⁴⁾.

Quel peuple inepte et lourd!

Ici, les Jésuites ont tout fait, et tout le monde est ingrat pour eux.

Maintenant, pour tout dire, il faut avouer que le clergé est très lourd et très grossier. Hélas! il est flamand.

Pourvu que vous ne soyez pas en voyage!

Tout à vous.

C. B.

Je m'en vais laisser toutes ces saletés-là de côté,

⁽¹⁾ Dans un article de Proudhon sur *Garibaldi et l'unité italienne*, paru dans le *Journal de l'Office de Publicité* le 7 septembre 1862, la presse belge avait cru trouver, à l'adresse de Napoléon III, une invitation à annexer la Belgique. D'où, contre l'économiste français, une animosité qui s'était finalement traduite par une émeute sous ses fenêtres. — Le représentant L.-J. Defré, semble-t-il.

⁽²⁾ D'après certains témoignages contemporains (voyez l'ouvrage de M. Gustave Charlier : *Passages*, pages 162-163), il aurait cependant, à cette époque-là, continué de fréquenter le *Cercle artistique et littéraire*.

⁽³⁾ Il ne semble pas qu'il l'ait vu.

⁽⁴⁾ Pour toutes ces questions, voyez *Pauvre Belgique*.

et m'occuper un peu de peinture et d'architecture. Si vous êtes absent, faites-moi, tout de même, envoyer l'argent.

Je serai en France le 15 août⁽¹⁾.

Vous recevrez ceci, vendredi matin. Pensez à moi avant cinq heures.

846. À SIMON-RAÇON.

[Monsieur —, imprimeur
Derrière Saint-Germain-des-Prés
Paris
France.]

Lundi 18 juillet 1864.

Cher Monsieur,

Quand vos compositeurs et vos correcteurs m'oublient pendant 15 jours ou trois semaines, je crois toujours qu'il y a quelque chose d'égaré ou que vous n'avez pas reçu le paquet envoyé par moi. — Il y a bien longtemps que je vous ai renvoyé la 2^e épreuve de la 3^e feuille corrigée, avec bon à tirer. — Je serais heureux de savoir si deux ou trois corrections faites par moi dans la 1^{re} feuille, après le bon à tirer, ont pu être exécutées. — N'oubliez pas que depuis longtemps M. Pauchet, secrétaire de l'*Opinion Nationale*, attend le *Mystère de Marie Roget*. Les bonnes feuilles remplaceront très heureusement le manuscrit que je lui ai repris. Si *Marie Roget* est tirée, envoyez-les lui, et souvenez-vous qu'il y a trois ou quatre pages, les der-

(1) Il n'en devait rien être.

nières, corrigées en placards, qui sont rejetées à la quatrième feuille.

Que vous expédiez directement la chose à M. Pauchet ou à M. Noël Parfait, pour la transmettre à M. Pauchet, ayez l'obligeance d'ajouter une note, disant que c'est de la part de M. Baudelaire, toujours absent, et que la publication dans l'*Opinion Nationale* est chose urgente; — enfin une petite réclame (en tête) annonçant que *c'est un fragment d'un livre qui paraîtra bientôt*, 5^e volume de ma traduction d'Edgar Poe, sous le titre : HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes affectueux compliments.

CHARLES BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand Miroir. Rue de la Montagne.
Bruxelles.

Vous pouvez transmettre ma lettre à M. Noël Parfait.

847. À MONSIEUR ? ⁽¹⁾.

Jeudi 21 juillet 64.

Cher Monsieur,

Je suis venu ici, il y a trois mois, avec la croyance que je trouverais beaucoup d'argent sur l'affaire la mieux raisonnée. Je n'ai trouvé que des déboires. C'est à ce point que j'ai toutes les peines du monde

⁽¹⁾ Probablement Méryon ou Legros dont Baudelaire possédait de nombreuses estampes.

à me tirer d'affaire. Cependant j'ai des affaires pendantes à Paris; je retourne en France au plus tard à la fin d'août, et je crois qu'alors j'aurai passablement d'argent entre les mains. Ne faites jamais d'affaires avec les Belges — excepté au comptant. Je trouverai sans doute rue d'Amsterdam vos cahiers d'eaux-fortes. Si j'avais eu le temps de vous avertir, j'aurais mieux aimé que vous me les gardiez.

Veuillez agréer mes bien sincères excuses.

CH. BAUDELAIRE.

848. À MADAME AUPICK.

31 juillet 1864.

Ma chère mère, je réclame encore un mois de séjour en Belgique, avant de m'installer à Honfleur. J'ai commencé ce maudit livre, il faut le finir. Toutes mes notes sur Bruxelles sont prises; cinq chapitres sont rédigés; mais il faudra courir dans les provinces. 15 jours me suffiront. Liège, Gand, Namur, Anvers, Malines, *Bruges surtout*, me seront un délassement. J'ai calculé que je ferai ce voyage à bon marché; 150 fr. me suffiront. Les chemins de fer sont chers, mais les distances sont si rapprochées!

Je suis obligé d'invoquer encore ton obligeance, si toutefois c'est possible (car je suis toujours vis-à-vis de toi à l'état d'enfant honteux). Je ferai ce que *je pourrai* pour te rapporter en septembre une

partie du prix des *lettres*⁽¹⁾. Si tu ne peux pas me venir en aide, j'aviserais, je ne sais pas encore comment, pour persister dans mes projets et pour subvenir à mes dépenses, si petites qu'elles soient. Mes trois grands besoins actuels sont : donner un peu d'argent à l'hôtel, — aller à Paris pour conclure différentes choses urgentes — et apaiser avec un à-compte un créancier qui me fait souffrir le martyre⁽²⁾ (aller à Paris, cela me donne le frisson). Dans ces derniers temps j'ai été obligé, pour subvenir à certains besoins, de faire connaissance avec le Mont-de-Piété de Bruxelles, et maintenant j'ai besoin des objets; — enfin faire ma tournée de province; mais ceci est *le moins pressé*; car j'ai bien encore pour dix jours de travail sur mes notes de Bruxelles.

Mes *lettres* ne peuvent pas me donner d'argent maintenant, parce que, tout bien considéré et délibéré avec moi-même et avec un Français que j'ai consulté⁽³⁾, quand même l'affaire serait conclue, elles ne paraîtront pas *tant que je serai ici*. Ces lettres seront fort humiliantes pour la Belgique, et un homme bien autrement célèbre que moi, M. Proudhon, a été chassé d'ici à *coups de pierres*⁽⁴⁾, pour s'être permis quelques plaisanteries très innocentes dans un journal. Je crois qu'il est bon que j'aille passer 24 heures à Paris, que j'aille me jeter, pour ainsi dire dans la gueule du loup, conclure l'affaire des lettres avec le *Figaro*, cher-

(1) Voyez la note 2, page 255.

(2) Matigny sans doute.

(3) Peut-être Hetzel dont on lira dans la lettre suivante qu'il a passé par Bruxelles; peut-être Nadar qui dut y aller aussi à cette époque-là, ou Jules Claretie qui y alla.

(4) Voyez page 280, note 1.

cher un libraire pour la réimpression en volume, chercher un libraire pour l'impression des trois volumes que j'étais venu vendre en Belgique, voilà des choses importantes. Se pourrait-il que mon nom n'eût plus aucune valeur, et que ces trois volumes d'articles curieux fussent invendables? Non, ce n'est pas possible. Cependant je suis si découragé que quelque fois [*sic*] je suis porté à le croire. Ah! si je peux me relever en esprit et en santé, je me vengerai de ce grossier peuple, en attendant que j'aie assez d'autorité pour dire ce que je pense de la France elle-même.

(C'est le 23 juin que j'ai appris de la bouche de l'associé de M. Lacroix que mon affaire n'était pas possible. Cela a été dit poliment, avec force raisons que plus tard j'ai vérifié être des *mensonges*. Et puis il m'a demandé un roman. Quelle hypocrisie! Il sait que je n'en ai pas.)

Aller à Paris, cela me fait peur et cependant c'est le plus brave, et peut-être le plus sûr. J'écris tant de lettres auxquelles on ne me répond pas. Si tu savais quelle colère on éprouve quand on est complètement isolé, enfermé dans un milieu hostile, sans conversations, sans aucun plaisir possible, et quand personne de ceux de qui vous avez besoin ne vous répond!

Je suis étonné d'avoir pu faire le peu que j'ai fait (prendre toutes mes notes et rédiger les premiers chapitres, et puis corriger les feuilles d'un livre qui s'imprime à Paris) dans l'état d'esprit et de santé où je suis depuis plus de deux mois; jamais je n'ai senti tant d'ennui et tant de faiblesse. Trois mois de *diarrhée continue*, coupée de loin en loin par des constipations insupportables, cela n'est

pas fait pour affermir l'esprit. Quant aux palpitations et aux angoisses d'estomac, elles ont disparu, je ne sais pas comment. Du reste, il n'y a aucune originalité dans mon fait. Plusieurs Français que j'ai vus ont tous été pris de cette diarrhée, que j'attribue au climat et à l'usage du *faro*.

Tous reviennent bien vite à la bière anglaise ou au vin de France. La caraffe [*sic*] de *faro* coûte 2 sols, la bière anglaise 30 sols, et le bordeaux 3 francs la bouteille.

Quant à moi, mon malheur a persisté, et je n'en ai tiré d'autre bénéfice qu'une extrême sobriété. Quand même je me porterais bien, je ne me mettrais à table qu'avec dégoût, tant cette cuisine est fade et monotone. Je parie que tu vas m'envoyer un tas de recettes pharmaceutiques, — dont je ne veux pas. Je me guérirai en septembre.

Je crois que je ferai bien d'avoir le courage d'aller à Paris. J'ai envoyé des articles à la *Vie Parisienne*. Pas de réponse ! à l'*Opinion Nationale*, pas de réponse ! au *Monde Illustré*, pas de réponse ⁽¹⁾ ! En

(1) Ces envois avaient été les suivants :

à la *Vie parisienne*, les *Habitations imaginaires*, titre sous lequel étaient réunis *Le Domaine d'Arnheim*, *Le Cottage Landor* et *Philosophie de l'Ameublement*. Ce manuscrit-là, Marcelin le trouvera trop long (numéro 857), et finalement n'en publiera qu'un fragment, et encore à titre de réclame, c'est-à-dire sans bourse délier (24 juin 1865) ;

à l'*Opinion nationale*, le *Mystère de Marie Roget* que Pauchet, le secrétaire de rédaction de ce journal, avait accepté et payé dès avant le départ pour la Belgique, mais que Malespine, son successeur, refusera d'insérer ;

au *Monde illustré* enfin, le *Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume*, qu'Yriarte ne se décidera à « faire passer » qu'en janvier 1865.

Les lettres que le pauvre Baudelaire devra écrire pour obtenir de Michel Lévy, de Noël Parfait ou de Simon-Racon qu'ils

vérité, les gens ne se doutent pas du supplice qu'éprouve celui qui est enfermé seul chez un peuple ennuyeux et qui est privé des informations dont il a besoin.

Je renvoie la fin de cette lettre à un autre moment. D'ailleurs je suis peu pressé de te l'envoyer. J'aimerais à te dire des choses agréables!

J'espère ne pas être obligé d'aller à Paris. Cela m'ennuie tant! Un de mes amis⁽¹⁾, qui passait par ici, se charge, dit-il, de présenter la question au *Figaro*, et même d'obtenir de l'argent, en imposant la condition que les lettres ne paraîtront qu'à mon retour.

C. B.

849. À LA MÊME.

8 août 1864.

Aucune réponse de Paris, aucune, aucune!

Le 3 au soir, j'ai reçu assez tard, un avis de la poste me disant de venir chercher une lettre chargée. Ici les choses se passent ainsi, relativement

fassent parvenir à ces divers organes les bonnes feuilles de son livre, en remplacement des manuscrits qu'il leur avait repris pour les retoucher une dernière fois; les démarches multipliées qu'il va demander à Edouard Manet, à Hippolyte Le Josne, à Henry de la Madelène, à Julien Lemer, etc., à l'effet de secouer l'inertie de celui-ci ou de celui-là, ses efforts désespérés pour ne pas perdre les quelques misérables centaines de francs que représentait la publication de ces fragments encore inédits, vont tenir une place considérable dans cette cruelle correspondance, jusqu'à la mise en vente des *Histoires grotesques et sérieuses*. Tout cela d'ailleurs nous l'avons déjà raconté dans notre édition de cet ouvrage à laquelle le lecteur voudra bien se reporter.

⁽¹⁾ Voyez la note 3, page 284.

aux lettres chargées. Je n'avais écrit à personne pour demander de l'argent. Le 4 au matin, comme je n'ai pas su dire d'où venait la lettre, on me l'a refusée. Tu vois que ta lettre, même si j'avais été absent, ne courait aucun danger. Alors j'ai réfléchi qu'il n'y avait que toi au monde capable de m'envoyer de l'argent avant que je lui en demande. J'ai pris d'anciennes lettres de toi, et quand on a vu que c'était la même écriture, on m'a remis ta lettre.

Ces 50 fr. avaient une grâce infinie, et j'en ai été tout attendri. Mais tu comprends bien maintenant mon hésitation à te répondre. Fallait-il détruire la lettre commencée? Ces 50 fr. étaient peut-être une privation, un signe de gêne? Cependant, j'ai réfléchi qu'après tout, tu me pardonnerais de te montrer tous mes ennuis, et que, puisque tu avais l'intention de diminuer progressivement ma dette chez Ancelle, peut-être trouverais-tu plus important de t'occuper de ma situation actuelle, puisque M. Ancelle, après tout, se remboursera facilement lui-même quand je serai revenu auprès de toi.

Quelle envie j'ai d'être dans ma chambre! et de revoir toutes mes paperasses et toutes mes gravures! Mais quelquefois je deviens si triste, que je me figure que je ne reverrai jamais Honfleur. Ne va pas prendre cela pour un présage. Ce sont des idées qui ne me viennent que dans les mauvaises heures.

Je continue ma lettre. Elle sera longue. Si je t'ai tant négligée, c'est que d'abord il m'est insupportable de rendre compte de sentiments tristes, et puis parce que je savais que ma belle-sœur était près de toi. Un grand soulagement pour toi sans

doute. Elle a de l'esprit, et assez souple, je crois, pour se prêter à celui des autres, chose qui me manque complètement.

Croirais-tu que j'ai eu la patience, moi qui ne sais pas un mot d'histoire, et qui, d'ailleurs en ai horreur, de lire 2.400 pages d'un livre indigeste⁽¹⁾ pour me mettre un peu au courant de l'histoire de ce vilain peuple? une triste histoire d'ailleurs.

Depuis le 11 juillet, il y a ici une grande agitation. La Chambre est dissoute, et l'on prépare les élections. C'est un spectacle hideux. Les ouvriers de Paris sont des princes à côté des princes de ce pays. Malgré mon dégoût, j'ai assisté à plusieurs réunions électorales. J'ai eu la joie de voir crouler la candidature de M. Lacroix⁽²⁾, dans un club où il a été insulté, à la *flamande*, c'est tout dire, pendant trois heures. J'ai eu la bassesse de mêler mes huées à celles de ses adversaires. C'est donc enviable d'être député, c'est donc bien glorieux, puisque l'on consent à avaler de telles couleuvres!

J'espérais quelques coups de fusil dans la rue. Mais c'était là une idée de Français. Ce peuple ne se battrait, je crois, que si le prix du faro ou des pommes de terre augmentait⁽³⁾.

Je t'ai dit, je crois, que j'étais réconcilié avec M. Malassis. C'est une grosse épine hors du pied⁽⁴⁾.

(1) Probablement l'*Histoire générale* de M. Dewez ou l'*Histoire nationale* de M^{sr} Nomèche.

(2) L'éditeur qui avait refusé ses livres, voyez *Pauvre Belgique*.

(3) Cf. la lettre à Ancelle, page 279.

(4) Voyez la lettre 819 et les notes qui l'accompagnent. — Aucun délai n'avait été prévu dans le contrat avec Hetzel (en date du 13 janvier 1863) pour la livraison des manuscrits. Mais Hetzel ayant réglé d'avance les droits d'auteur que comporterait le premier tirage des deux volumes, était évidemment en droit

Je me suis également rapatrié à M. Hetzel qui passait par ici, et qui m'a donné jusqu'à la fin de septembre pour lui livrer les *Fleurs du mal* augmentées et le *Spleen de Paris*, — que je finirai à Honfleur⁽¹⁾. Ah! quelle joie quand ce sera fini! Je suis si affaibli, si dégoûté de tout et de moi-même, que quelquefois je me figure que je ne saurai jamais achever ce livre interrompu depuis si longtemps, et dont j'ai cependant tant caressé l'idée.

Quant aux *Histoires grotesques et sérieuses*, elles marchent, elles paraîtront en septembre⁽²⁾. J'ai corrigé six feuilles sur dix.

Je veux terminer ma lettre ce matin 10. Tu ne comprends sans doute rien à ce long silence.

de ne point s'accommoder des retards de Baudelaire. Donnant quelques exemples du peu de succès que rencontraient les finesses dont Baudelaire usait habituellement dans ses conversations d'affaires, Charles Asselineau a écrit : « De même encore avec Hetzel de qui il voulait obtenir par des flatteries adroites une modification à un traité et qu'il finit par offenser gravement, au point qu'ils en restèrent brouillés. » (*Baudelairiana*, E.-J. CRÉPET, page 296). Cette brouille que rapporte Asselineau, est-ce celle dont notre auteur annonçait ici à sa mère l'heureux dénouement? ou bien se produisit-elle plus tard, soit après septembre 1864, quand eut expiré le délai de livraison des manuscrits, soit l'année suivante, en juillet, quand Hetzel, sur les instances du poète, eut consenti à ne pas exiger l'exécution du traité (voyez la lettre 923)? Nous ne savons rien qui permette d'en décider. Mais une chose est certaine, c'est que la brouille ne fut pas aussi définitive que l'a dit Asselineau, car on possède une lettre où M^{me} Aupick, à peine son malheureux fils était-il installé rue du Dôme, mandait à Hetzel : « En lui proposant dernièrement de lui envoyer quelques amis, il a accueilli votre nom avec une grande joie, parce qu'il a pour vous, Monsieur, beaucoup d'amitié », et dans un angle de cette lettre on lit : « Prendre l'adresse et me rappeler que j'ai à voir B. — J. H. »

(1) Voir la note précédente.

(2) Elles ne seront mises en vente qu'en mars 1865.

Je vais aujourd'hui même écrire encore à Paris, 1° à un agent d'affaires littéraires⁽¹⁾ pour le charger de vendre mes trois volumes, *Paradis*, *Contemporains*; 2° à un de mes amis pour le prier de remettre au créancier dont j'ai si peur⁽²⁾ le prix des articles déposés à la *Vie Parisienne*. Je doute qu'il le puisse.

Quant aux LETTRES, je crois que je serai obligé de faire la chose moi-même⁽³⁾.

N'oublie pas de présenter mes amitiés à ma belle-sœur. Elle croit sans doute (je suis obligé de penser qu'on croit tout de moi) que je n'ai aucune affection pour elle. Mais je devrais au moins lui savoir beaucoup de gré du soin qu'elle met à diminuer tes ennuis.

Dans une de tes lettres, celle qui a suivi mes remerciements relativement aux 200 fr., tu te montrais inquiète de mes dépenses. Voilà ma situation exacte :

J'ai reçu

du Cercle Artistique	100
de toi	50
	200
	50
Ancelle	200
	<hr/>
	600

(1) Ce mystérieux agent dont Baudelaire va reparler mainte fois, avant de s'adresser à Julien Lemer, ne serait-ce pas tout simplement celui-ci auquel il aurait différé d'écrire.

(2) Sans doute Arondel ou Matigny, voyez la lettre 852.

(3) Il faut entendre : « Je crois qu'au lieu de m'en rapporter à l'ami dont je t'ai parlé à la fin de ma dernière lettre (31 juillet), je serai obligé d'aller offrir moi-même mes *Lettres belges* au *Figaro* ».

Je devrais dépenser par jour :

Chambre	2
Déjeuner	2
Dîner	2 50
sans vin	<hr/>
	6.50
avec vin	<hr/>
	3
	<hr/>
	9.50

Mais je ne dépense au plus que 7 fr., parce que, si d'un côté, je bois du vin, — de l'autre, je ne mange pas, et *pour cause*.

Donc, à ce compte, j'aurais dépensé 7 fois 115 (il y a déjà 115 jours!) c'est-à-dire 805 fr.

Cependant le 7 juillet dernier, je ne devais que 155 fr. Et depuis lors, je n'ai rien remis à mon hôtel.

Il y a ici de belles choses en faïence et en porcelaine, et plus d'une fois cela m'a fait penser à toi. Tu me reconnais bien là, n'est-ce pas? Penser à acheter au milieu de tels embarras! Mais les marchands belges sont plus voleurs que tous les autres.

Si mon agent de Paris pouvait me faire faire un marché *tel quel* pour mes trois volumes, quel soulagement pour le reste de l'année!

Les *Lettres belges* suffiraient à me tirer d'affaire pour le présent, et même je pourrais rapporter quelque chose.

Je t'embrasse non seulement comme ma mère, mais comme l'être unique qui m'aime.

CHARLES.

Tu n'affranchis pas tes lettres, suffisamment du moins.

850. À LA MÊME.

Dimanche matin 14 [août 1864]⁽¹⁾.

Mais, ma chère mère, *c'est plus que je n'attendais*. Donc il y aura suffisamment pour les trois objets⁽¹⁾. Mille fois merci.

Tu parles de régime bien à ton aise. Tout est mauvais, excepté le vin. *Le pain* est mauvais. La viande n'est pas mauvaise par elle-même. Elle devient mauvaise par la manière dont elle est cuite. Les gens qui vivent chez eux vivent moins mal. Mais l'hôtel, le restaurant, la taverne à l'anglaise, tout cela est mauvais. Je dois dire du reste que l'état de dégoût où je suis me fait trouver toute chose encore plus mauvaise.

Malassis a appris à sa cuisinière à faire un peu de cuisine. Si je ne demeurais pas si loin de lui⁽²⁾, je crois vraiment que je lui paierais une pension pour manger chez lui.

Je vais me mettre aux lavements froids avec laudanum.

Ce qu'il y a d'insupportable dans ces affections d'intestins et d'estomac, c'est la faiblesse physique et la tristesse d'esprit qui en résultent.

Décidément, je crois que j'irai à Paris jeudi⁽³⁾, je t'écrirai, soit de Paris, soit d'ici, à mon retour.

(1) C'est par erreur que cette lettre avait été placée antérieurement en septembre. Le 14 septembre 1864 tombait un mercredi, tandis que le 14 août de la même année tombait bien un dimanche.

(2) Poulet-Malassis habitait alors rue de Mercélis, 35 bis, faubourg d'Ixelles.

(3) Ce voyage à Paris, nous allons voir Baudelaire l'annoncer pendant près d'un an, sans se décider à le faire.

Dois-je réellement croire que tous ces articles que j'ai si douloureusement écrits sur la peinture et la poésie n'aient aucune valeur vénale ? Quand je pense à toutes les ordures et à toutes les niaiseries qui se vendent si facilement !

Je veux savoir pourquoi mes articles ne paraissent pas à l'*Opinion*, à la *Vie Parisienne*, au *Monde Illustré*⁽¹⁾, et pourquoi la *Vie Parisienne* n'a pas envoyé 400 fr. à un homme que j'avais désigné.

La personne que j'attendais si impatiemment de Paris est enfin revenue⁽²⁾. Elle me dit que mes lettres sont acceptées avec joie. — Je n'en ai jamais douté, — mais me voilà bien avancé. — Combien chaque lettre sera-t-elle payée ? Le journal se réservera-t-il de n'en prendre que quelques-unes ? Consent-on à me payer d'avance, et à *ne publier que quand je serai revenu en France* ? — aucune de ces questions n'a été traitée.

Je t'embrasse bien fort. Mes amitiés à ma belle-sœur.

CHARLES.

851. À LA MÊME.

Lundi 22 sept. [août ?⁽³⁾] 1864.

Ma bonne chère mère, j'ai eu le plus grand tort de te parler de ma santé belge, puisque cela t'a tellement émue. A-t-on jamais vu une mère de ton

(1) Voyez page 286, note 1.

(2) Hetzel.

(3) Le 22 septembre tombait un *jeudi*, tandis que le 22 août tombait bien un lundi. Mais l'autographe donne *sept.* avec une parfaite netteté.

âge vouloir se mettre en route parce que son fils a le ventre gâté par un mauvais climat ! D'une manière générale, j'ai une excellente santé, puisque je n'ai jamais eu aucune maladie. Que je souffre de quelques petites infirmités, rhumatismes, névralgies, etc., qu'importe ? C'est le lot commun. Il faut se résigner. Quant à ce dérangement, je te répète que j'ai vu d'autres Français pris comme moi, et ne pouvant pas s'accoutumer à ce vilain climat. Croirais-tu que le froid est déjà revenu ici, et qu'après quelques jours de chaleur molle et étouffante, l'été est reparti ? — D'ailleurs, j'ai peu de temps à rester. Je retarde mon voyage à Paris jusqu'à la fin du mois. Plus j'apporterai de manuscrit [sic] avec moi, plus j'aurai de chances pour remporter de l'argent. Quant aux cinq ou six villes que j'aurai à voir, je suis sûr qu'une semaine me suffira pour cela. Je pourrai rédiger cette partie du livre à Paris ou à Honfleur. Je n'ai pas besoin de te dire que si je me décide à faire publier le commencement avant mon départ, je t'avertirai.

J'ai visité Malines. C'est une singulière petite ville, très dévote, très pittoresque, pleine d'églises, de silence, de gazon, avec une musique perpétuelle de carillons⁽¹⁾.

Je serais bien heureux, si je pouvais te transmettre à la fin du mois quelques bonnes nouvelles.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

Tant que je n'aurai pas traité pour mes 4 vo-

(1) Voyez la description de Malines dans *Pauvre Belgique*. C'est une des pages les mieux venues de cet ouvrage.

lumes : *Belgique, Paradis artificiels, et Contemporains*, je serai inquiet et de mauvaise humeur.

Dis-moi comment tu te portes. Tu m'as rendu un fameux service, je t'en remercie encore.

852. À ARONDEL.

26 août 1864.

Je ne comprends rien, rien du tout à votre lettre, je veux dire à l'importance de votre recommandation ⁽¹⁾.

Je me souviens d'avoir dit à M. Matigny que je reviendrais de Belgique avec assez d'argent pour lui remettre 4 ou 5.000 fr.

Mais j'ai été ici complètement dupe. Je ne connaissais pas MM. les Belges. Je voulais aliéner pour plusieurs années d'un seul coup trois ou quatre volumes qui m'appartiennent. Je songeais à la maison Lacroix. Mais j'ai trouvé celui-ci prévenu contre moi par la coterie Hugo ; vieilles rancunes.

Quant aux leçons publiques, qui ont eu d'ailleurs un grand succès, j'ai été dupe à un degré que je n'ose pas dire. Je n'avais pas de traité écrit.

Bref, il a fallu que je fisse un livre sur la Belgique, pour que mon voyage ne me fût pas absolument inutile et pour payer *une partie* de mes dé-

⁽¹⁾ Nous n'avons pas cette lettre. Mais il est présumable qu'Arondel, qui avait partie liée avec Matigny, avait recommandé à Baudelaire de prendre en sérieuse considération les espérances de règlement qu'il avait données à Matigny.

penses. Mais il faut que je visite soigneusement tout le pays, *ce qui rejette mon retour à un mois*. Je pars demain ou après-demain pour faire cette tournée de ville en ville. — J'ai écrit à Paris à un agent d'affaires⁽¹⁾ de traiter avec un libraire de Paris cette affaire de mes volumes et je lui ai donné carte blanche. Seulement je crois qu'au lieu d'aliéner d'un seul coup les bénéfices probables de plusieurs années, il sera obligé de traiter pour moi à *tant par tirage*, ce qui donne de petits résultats successifs.

Je me retrouverai donc, relativement à votre créance, dans la même position qu'auparavant, c'est-à-dire obligé d'être assez économe pour faire des versements successifs, trimestriels peut-être. Il est évident que l'affaire conclue, la part de M. Matigny sera faite. Mais je vous préviens que s'il montre l'intention de faire un éclat et de me poursuivre, je me déciderai à ne pas retourner en France (quelque désagréable qu'il me soit de vivre ici), ne fût-ce que pour échapper à ses longues lettres et à ses longs discours. M. Matigny me rendait à Paris la vie insupportable. C'est *pour vous* que je suis venu ici, avec force illusions. C'est une campagne manquée. Il faut songer à un autre moyen.

Quand je retournerai à Paris, mon premier soin sera de m'informer du résultat de mon affaire, et de l'offre que je pourrai faire à M. Matigny.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Voyez page 291, note 1.

J'ai l'adresse de M. Matigny.

Je suppose que Namur, Anvers et Malines que je connais déjà un peu, Liège [*sic*], Gand, Bruges, Tournai, Audenarde, etc. ne me tiendront pas plus d'un mois. — Je vous préviens, si cela peut vous intéresser, que malgré la volerie belge, il y a encore ici de bonnes affaires à faire dans les bois sculptés et dans les belles faïences. Pas à Bruxelles, évidemment. — Et aussi dans les tableaux, mais dans les primitifs ⁽¹⁾.

853. À MADAME AUPICK.

Vendredi 26 août [1864] ⁽²⁾.

Ma chère mère, je m'ennuie à un degré que tu ne peux pas deviner dans cette chambre glacée (et toute blanche), et quoique généralement j'aie peur de tes lettres, parce que je crains toujours d'y trouver des sermons et des reproches (que je me fais si bien à moi-même), j'attends toujours impatientement *ces mêmes lettres*. Tu me dirais les choses les plus désagréables que j'y prendrais encore plaisir. — Comment vas-tu? Ton jardin t'amuse-t-il toujours? Ton écriture même me fait du bien. Tu sais que je vais à Paris le 1^{er} ou le 2 septembre. J'ai chargé un agent d'affaires de la

(1) On se rappelle qu'Aron del était marchand d'antiquités.

(2) Le millésime a disparu avec un coin de la pièce autographe. Mais il n'y a aucune raison de placer ce billet en 1865, comme on l'avait fait antérieurement, car le 26 août de cette année-là tombait un samedi tandis que celui de 1864 tombait bien un vendredi.

vente de mes volumes. Rentrer dans Paris, pour moi, c'est rentrer dans l'enfer, mais j'irai.

Je t'embrasse, et jamais une journée ne se passe sans que je rêve à toi.

CHARLES.

854. À NADAR.

[Monsieur Tournachon.]

30 août 1864.

Mon cher Nadar,

Je ne serai probablement plus à Bruxelles à l'époque des fêtes, car tout mon temps, du 8 au 20 septembre, sera consacré à des excursions en province ⁽¹⁾.

Puisque tu avais la gracieuse intention de m'offrir une place dans ta nacelle ⁽²⁾, veux-tu me permettre de reporter cette faveur sur M. O'Connell ⁽³⁾, *le meilleur compagnon*, je crois, que tu puisses trouver? Tu connais ma défiance relativement à MM. les Belges. Donc, je ne te serai pas suspect en te vantant M. O'Connell (qui d'ailleurs n'est pas Belge, comme son nom le prouve). Si tu désires un homme gai, adroit à toutes les gymnastiques, assez connaisseur en toutes mécaniques et amoureux de toutes les aventures possibles, tu trouveras toutes ces qualités en lui. Très naïve-

⁽¹⁾ Le motif dont on voit Baudelaire exciper ici ne laisse pas d'étonner, car c'est du 23 au 26 septembre qu'allaient se dérouler les fêtes par lesquelles la Belgique célébra le 34^e anniversaire des Journées libératrices de 1830.

⁽²⁾ Voyez page 305, note 2.

⁽³⁾ Nous ne savons rien de lui, sauf que son nom figure dans l'*Almanach du Commerce* de Bruxelles pour 1865.

ment, il s'était avisé de se faire présenter à toi par Arthur⁽¹⁾, qui, comme tu sais, passe en France pour le Roi des Belges et en Belgique pour l'Empereur des Français, et naturellement se vante de faire exécuter sa volonté dans ces deux pays.

J'ai dit à M. O'Connell que tout cela était fort niais, et que je croyais qu'un mot de moi adressé à M. Nadar, ferait beaucoup mieux. Je vais lui écrire que je t'ai écrit, et que si je suis absent lors de ton arrivée, il ait tout simplement à te faire une visite.

Chacun dit ici : « *Je monterai avec Nadar* » (ces gens-là suppriment le « Monsieur », la familiarité étant le fait des brutes et des provinciaux). Mais mon opinion et celle des gens sensés est que tous les amateurs de voyages dans le ciel s'éclipseront au dernier moment.

Ce M. O'Connell m'a bien fait rire, il y a quelques jours; ne s'avise-t-il pas de dire très cordialement à Arthur, devant plusieurs personnes : « Mon pauvre Arthur, vous et moi qui sommes du sang de cocus... » A propos d'Arthur, ne répète pas mes farces. Ce bougre-là a failli déjà me procurer plusieurs querelles; il me surveille, jusqu'à ce point d'examiner tous mes papiers.

(Il est maintenant, grâce à ses recherches, bien convaincu de ta prudence et de la *solidité* de ton ballon; aussi, je le crois à peu près décidé⁽²⁾.)

(1) Publiant cette lettre dans son *Charles Baudelaire intime, Le poète vierge* (A. Blaizot, 1911, pages 113-116), Nadar avait modifié les passages relatifs à Arthur Stevens. On lisait ici : « de se faire présenter par qui... » et, dans le paragraphe 5 : « A... » au lieu d'« Arthur », et « Ce type-là » au lieu de « Ce bougre-là ».

(2) En note, dans le texte de Nadar : « Illusion de pronostic : le « favori » de Baudelaire se dérobe à la corde [...] »

Mon ami, tu avais bien raison. Je *m'accroche* toujours. Croirais-tu que *moi*, j'aie pu battre un Belge? C'est incroyable, n'est-ce pas? Que je puisse battre quelqu'un, c'est absurde. Et ce qu'il y avait de plus monstrueux encore, c'est que j'étais complètement dans mon tort. Aussi, l'esprit de justice reprenant le dessus, j'ai couru après l'homme pour lui faire des excuses. Mais je ne l'ai pas retrouvé.

L'adresse de M. O'Connell est *Cbaussée de Haecht, 115*.

Je m'attendris un peu, comme Hetzel, très inutilement et je t'embrasse.

Présente mes respects à Madame Nadar.

C. B.

J'irai peut-être te dire bonjour à Paris dans trois ou quatre jours.

855. À MICHEL LÉVY.

31 août 1864.

Mon cher Michel, j'attends toujours ma *sixième* feuille, avec les corrections exécutées. — Je vous ai renvoyé deux feuilles (4^e et 5^e) que j'ai reçues ici avec un grand étonnement, ces deux feuilles portant deux fois LE BON À TIRER, l'un de vous, l'autre de moi (c'était sans doute pour M. Raçon)⁽¹⁾.

J'ajoute ceci : qu'est-ce que c'est que ce « Double

⁽¹⁾ Il s'agit des *Histoires grotesques et sérieuses* que Simon-Raçon imprimait pour Lévy.

assassinat dans la rue Morgue » paru, il y a deux ou trois mois, dans le PETIT JOURNAL, sans nom de traducteur, avec la signature d'Edgar Poe, et sous la rubrique : « CHRONIQUE JUDICIAIRE » ? — Si c'est vous qui avez permis cela à M. Millaud ⁽¹⁾, je n'ai rien à dire; puisque vous êtes le propriétaire de mes traductions. — Mais je puis soupçonner que vous l'ignorez, et d'ailleurs, je suis passablement exaspéré par tous ces plagiats et ces reproductions non autorisées.

J'ai trouvé ici dans des journaux et des livres allemands (comme j'en avais déjà trouvé dans des journaux anglais), de longs fragments de *mes livres* ou de *mes articles*, tirés cependant de journaux français peu connus.

Tout à vous.

C. B.

Pensez à M. Pauchet (*Marie Roget*), et à Yriarte (*Docteur Goudron et professeur Plume*) ⁽²⁾.

La CHRONIQUE JUDICIAIRE est en *Variétés*, pas d'annonce ni de réclame pour le livre, — me dit-on. Je ne puis pas me persuader que cela ait eu lieu sans permission donnée par vous. — Cependant, en supposant votre autorisation, pourquoi supprime-t-on *mon nom*? Si cela a eu lieu sans votre autorisation, *l'identité des deux textes* suffit pour prouver le plagiat; je suis déjà frappé par *l'identité des deux titres*. Une publication avait été faite autrefois par M. Forgues sous ce titre : *L'assassinat de la rue Morgue* ⁽³⁾.

(1) Le directeur du *Petit Journal*.

(2) Voyez page 286, note 1.

(3) Nous l'avions signalée dans les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 424.

856. À ANCELLE.

Vendredi 2 septembre 1864.

Mon cher ami,

J'espérais pouvoir partir avant-hier matin, 31 août, et dîner chez vous, le soir; mais je ne m'en sens pas le courage; je voudrais que *tous mes livres* fussent vendus par l'agent d'affaires que j'ai chargé de cette commission à Paris⁽¹⁾; je veux traîner encore ici une existence de végétal; pendant une quinzaine; — et enfin, pour tout dire, je suis singulièrement affaibli par 4 mois de coliques.

Je suis content de mon livre; tout ce qui est mœurs, culte, art et politique, est fait. Il manque la rédaction de mes excursions en province⁽²⁾. Je ferai cela à Honfleur. J'écris à M. de Villemessant de ne rien publier avant mon retour en France⁽³⁾. Vous devinez pourquoi. Je suis très mal vu ici. D'ailleurs, je ne me suis pas gêné pour crier tout haut ce que je pensais. Et puis on sait que je prends des notes partout.

Le Congrès de Malines a commencé. Cela nous regarde. M. Dupanloup y a produit un grand effet avec son discours sur *l'instruction publique*.

(1) Voyez page 291, note 1.

(2) Baudelaire une fois de plus prenait ses désirs pour la réalité. Il y a, dans *Pauvre Belgique*, des pages achevées; mais elles sont rares, et le manuscrit se compose surtout de notes dont beaucoup se répètent.

(3) Finalement Baudelaire après bien des tergiversations renoncera à écrire au directeur du *Figaro*, voyez page 329.

M. Dupanloup n'a aucune peine à passer pour un aigle dans un pays tel que celui-ci ⁽¹⁾.

Je connais Malines, et, si Malines n'était pas en Belgique, et peuplée de flamands, j'aimerais y vivre et surtout y mourir. Combien de carillons, combien de clochers, combien d'herbes dans les rues, et combien de béguines !

J'y ai trouvé une église de Jésuites merveilleuse ⁽²⁾, que personne ne visite. Enfin j'étais si content que j'ai pu oublier le présent, et j'y ai acheté de vieilles faïences de Delft. — Beaucoup trop cher, cela va sans dire.

Tout ce peuple est abruti ; le passé seul est intéressant.

Jetez un coup d'œil, je vous prie, sur cette étrange lettre de M. Arondel qui, depuis 20 ans (et plus) qu'il m'assassine, ne sait pas encore l'orthographe de mon nom.

Vous connaissez par cœur l'affaire Arondel. Je crois sérieusement que j'ai reçu de lui 4.000 fr. Je lui ai souscrit dans ma jeunesse des effets pour 15.000 fr. Il a vendu la créance, ou bien emprunté 2.400 fr. sur la créance à un nommé Raymond Matigny.

Répondez-moi autre chose que vos horribles phrases habituelles qui équivalent à rien. Daignez me donner un avis sérieux sur ce qu'on pourrait

⁽¹⁾ Congrès catholique international, réuni pour délibérer des intérêts de la Foi et de l'Eglise. La deuxième session s'en était ouverte le 29 août et, le 31, le célèbre évêque d'Orléans, dans un discours acclamé par toute l'assistance, avait préconisé la diffusion de l'instruction tout en s'opposant à la sécularisation de l'enseignement.

⁽²⁾ Voyez page 295, note 1.

faire pour me débarrasser de ce fléau de ma vie. — Je lui ai répondu que toutes mes affaires en Belgique avaient manqué, et que si son Raymond Matigny avait l'intention de me persécuter, je ne rentrerais pas en France ⁽¹⁾.

Sérieusement, j'ai le plus grand désir d'y rentrer; mais il faut voir et travailler encore un peu. Et puis ma mère! et puis mon jardin! et mes livres! et mes collections!

J'ai chargé un agent d'affaires littéraires de me vendre (à condition de lui faire une petite part dans la vente) les trois ouvrages suivants : *Paradis artificiels*, *Pauvre Belgique!* et *Réflexions sur mes contemporains*. J'attends avec inquiétude une réponse; mais toutes ces manœuvres du métier ne vous intéressent guères.

Si par hasard, j'étais encore ici le 25, ce qui est bien douteux, je partirais avec Nadar qui m'a gentiment offert une place dans sa nacelle. Fuir ce sale peuple en ballon, aller tomber en Autriche, en Turquie peut-être, toutes les folies me plaisent, pourvu qu'elles me désennuient ⁽²⁾. —

(1) Cette réponse figure ici sous notre numéro 852.

(2) Nadar venait d'arriver à Bruxelles pour s'entendre avec les autorités au sujet de la troisième ascension de son fameux ballon sphérique le *Géant*, qui devait constituer « le clou » des fêtes par lesquelles la Belgique allait célébrer le trente-quatrième anniversaire de ses quatre « glorieuses ». Cette ascension eut lieu le 26 septembre, — sans autre accident qu'une descente imprévue à Ypres — et il s'en fallut de bien peu que notre poète n'eût l'occasion, ce jour-là, de vérifier personnellement les émotions et les calculs qu'Edgar Poe, et lui-même en tant que son traducteur, avaient prêtés au héros du *Canard au ballon* et à Hans Pfaall. Voici d'ailleurs, en substance, et dégagés du cruel « romancement » qui les empâte, quelques renseignements substantiels qu'a apportés à ce sujet Georges Barral, l'assistant de Nadar, dans son *memorandum*, « Quatre journées avec Baudelaire » (publié par M. Maurice

J'ai vu ici Nadar et Hetzel; celui-là m'a donné deux mois pour achever *Les Fleurs du Mal* et *Le Spleen de Paris*.

Voici 50 fr. auxquels vous ajouterez 150 fr. (dont voici le reçu) et vous déposerez le tout entre les mains de mon ancien hôtelier, *M. Jousset, rue d'Amsterdam*. Il ne sera pas mal de lui prendre un reçu de 200.

AUJOURD'HUI MÊME, ENTENDEZ-VOUS ? C'EST-À-DIRE DEMAIN, PUISQUE JE VOUS ÉCRIS, LE 2. — Je vous en supplie, ne me faites pas la farce de délibérer 10 jours là-dessus. *J'aurais dû porter ou envoyer cet argent le 1^{er}. — Il y a plus de six semaines que je ne vous ai rien demandé.*

Si cet homme, à qui je dois encore, vous faisait quelques questions, dites simplement : *ce que je*

Kunel dans les *Œuvres libres*, juin 1932) : Dans la matinée du 26, Barral, sur l'ordre de son patron, va chercher notre poète qui l'attendait, plein d'impatience, à l'Hôtel du Grand Miroir, et, après qu'ils ont fait connaissance et déjeuné de compagnie, l'emène sur une hauteur voisine de l'ancienne porte de Schaerbeck, où le *Géant* est amarré. Là, à pied d'œuvre, il l'initie aux rudiments de la science aéronautique et lui explique l'utilité et le fonctionnement de tout un arsenal de boussoles, sonneries, thermomètres, hydromètres, pluviomètres, baromètres, etc. qui gisent auprès du ballon, dans une caisse. Baudelaire, plein de zèle, voire d'enthousiasme, l'aide à les en tirer et à les fixer dans la partie supérieure de la nacelle qui n'est pas encore arrimée au cercle du filet. Là-dessus, Nadar arrive pour donner le regard du capitaine au gonflement du ballon que des soldats retiennent au sol. Puis c'est le Roi, à qui l'aéronaute veut présenter le poète, lequel se dérobe hâtivement, prétextant le négligé de sa toilette. (En réalité elle aurait, paraît-il, parfaitement convenu en la circonstance, n'eût été une certaine La Vallière rouge à carreaux blancs qui tirait un peu trop l'œil)... Maintenant le *Géant* se balance. L'instant des adieux approche. Nadar fait l'appel de ses passagers qui grimpent dans la nacelle. Mais elle s'avère trop chargée, les derniers inscrits doivent descendre — dont Baudelaire, à sa vive déception.

crois, c'est que M. de Villemessant, à ma prière, va lui donner de l'argent. Et ne me nuisez pas.

J'ai besoin de passer 3 ou 4 jours à Paris. Il m'est impossible de décider quel jour je partirai. J'ai l'estomac et le ventre en révolution.

Tout de suite, les 200 fr. à Jousset. Et écrivez-moi à propos d'Arondel.

Histoires grotesques et sérieuses vont paraître.

Enfin! Si vous saviez quel supplice, de corriger un livre à l'étranger, avec une loi postale absurde, et sans ressources d'information! Bruxelles se fait passer, bien à tort, pour une capitale. La vraie capitale serait Anvers, si une capitale pouvait être un simple centre de commerce.

Je vous remercie bien vivement de toute l'affection que vous m'avez toujours montrée, et que j'ai quelquefois payée par un peu de brutalité⁽¹⁾.

Présentez mes respects à Mad. Ancelle, j'allais dire, avec une étourderie impardonnable : — et à votre mère. Ah! mon cher ami, j'ai quelquefois le cerveau plein de noir; conserverai-je ma mère aussi longtemps que vous avez conservé la vôtre?

C. B.

Jousset, 22 rue d'Amsterdam.

Si vous n'allez pas à Paris demain samedi 3, envoyez un commissionnaire avec les 200 fr.

⁽¹⁾ Ce mot dut aller au cœur d'Ancelle : il l'avait attendu pendant vingt ans.

857. À LOUIS MARCELIN ⁽¹⁾.

9 octobre 1864.

... Ma dernière lettre a croisé votre paquet ⁽²⁾. — M. *Lévy* ou M. *Parfait*, vous remettra dans quelques jours les épreuves corrigées d'HABITATIONS IMAGINAIRES, et vous pourrez *plus commodément* juger sur un texte imprimé de la quantité de coupures nécessaires. La partie pittoresque étant appuyée sur les considérations morales, il me paraît bon de supprimer le moins possible de ces dernières. Mais, c'est là, direz-vous, une opinion d'auteur. Je vous assure que tous les directeurs (de théâtres, de revues et de journaux) ont une malheureuse propension de supposer le public plus obtus qu'il n'est.

Je ne peux pas comprendre l'affaire du *Sonnet* ⁽³⁾; je ne vous ai jamais envoyé de vers. J'ignorais que des vers pussent vous faire plaisir. Si je l'avais su, il y a longtemps que je vous en aurais envoyé. Je serai à Paris avant la fin du mois et je vous rapporterai sans doute deux paquets... Peut-être, quand vous aurez les épreuves de *Lévy*, ferez-vous bien de parcourir *le tout* de nou-

⁽¹⁾ Directeur de la *Vie parisienne*.

⁽²⁾ Cette « dernière lettre » ne nous est pas parvenue. Quant au paquet, on croit deviner — qu'il contenait, en retour les manuscrits de trois morceaux traduits de Poe : *Le Domaine d'Arnheim*, *Le Cottage Landor* et *Philosophie d'Ameublement* que le traducteur avait réunis sous le titre de HABITATIONS IMAGINAIRES, titre qui semble avoir été de son invention. Voyez page 286, note 1.

⁽³⁾ Voyez la note 1, page suivante.

veau, et, saisissant plus facilement tout ce qu'il y a d'ingénieux dans la théorie, diminuerez-vous l'étendue des coupures. — En tout cas faites ce que vous voulez ; — seulement *des lignes de points*, et une petite note explicative. J'ai cherché dans ma tête ce que pouvait être ce sonnet (que j'ai détruit), à propos de la Boschetti ⁽¹⁾, — et que je n'ai montré qu'à deux personnes. Peut-être en aura-t-on pris copie...

CH. BAUDELAIRE.

858. À ANCELLE.

Jeudi, 13 octobre 1864.

Mon cher Ancelle, le très long temps que j'ai pris pour vous répondre vient de plusieurs causes différentes. La première est que j'ai été malade de nouveau (mais il ne faut pas écrire cela à ma mère, si toutefois vous lui écrivez). Cette fois,

(1) Il s'agissait du sonnet : *Sur les débuts, d'Amina Boschetti* qui prendra place dans les *Bouffonneries* des ÉPAVES. Nous l'avons reproduit dans *LES FLEURS DU MAL*, p. 288-289. On en trouvera aussi le canevas dans *Pauvre Belgique* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II). De l'aimable Amina, l'*Indépendance belge*, par la plume de Gustave Frédéric, avait fait les 10 et 12 septembre un assez vif éloge. Mais à la vérité cette danseuse, desservie par une taille et des jambes épaisses, n'avait guère mieux réussi au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles qu'à l'Opéra de Paris, l'hiver précédent. — Nous ignorons pourquoi Baudelaire prétendait avoir détruit son sonnet, et pourquoi la *Vie parisienne* continuait à s'intéresser à cette artiste envers laquelle ses rédacteurs ou illustrateurs ne s'étaient pas toujours montrés indulgents (voyez notamment année 1864, tome II, page 154).

ce n'est plus le ventre, c'est une fièvre qui me réveille à une heure ou deux heures du matin et qui ne me permet de me rendormir que vers 7 heures. Cet accident journalier me fait voir dans les ténèbres une foule de belles choses que je voudrais bien décrire ; mais malheureusement il en résulte une très grande fatigue qui se prolonge à travers la journée.

La seconde raison est que malgré le ton charmant et cordial de votre lettre et la bienveillance de votre offre, *je m'obstinais à me passer de vous*. Aujourd'hui, il m'est démontré que cela n'est pas possible. — Comprenez bien : — Les fragments que j'ai faits représentent bien 1.000 fr. Mais je ne les laisserai pas publier, *tant que je serai en Belgique*. — Donc, il faut que je rentre en France pour avoir de l'argent, et il me faut de l'argent pour m'en aller, — et aussi pour recommencer une excursion à Namur⁽¹⁾, Bruges et Anvers (questions de peinture et d'architecture ; six jours au plus). — Il y a donc là *un cercle vicieux*. M. de Villemessant (*Figaro*) attend impatiemment mes articles. Lui demander de l'argent, et lui dire en même temps : *Ne publiez pas encore*, — franchement ce serait abuser de sa complaisance. — Et puis ces mille fr. que j'attends de mes fragments ne seront peut-être payés qu'au fur et à mesure de la publication.

J'aurai en plus à toucher le prix du livre chez un libraire. Mon livre n'est pas fini ; je le finirai à Honfleur, où j'emporterai toutes mes notes.

⁽¹⁾ La pièce autographe donne *Namur* et non *Malines* comme il avait été imprimé dans les *Lettres*.

J'ai écrit à un agent d'affaires littéraires à Paris pour le prier de traiter en mon nom pour la vente de quatre volumes de moi : *Pauvre Belgique!* 1 vol. — *Paradis artificiels*, 1 vol. — *Mes Contemporains*, 2 vol. — et je lui ai offert de lui faire une part (quelle part!) sur le traité, s'il en obtenait un bon.

Si je trouve cette affaire faite à mon retour à Paris, alors, *seulement dans ce cas*, je pourrai remettre quelque argent à ma mère ou à vous.

Je n'aurai retiré de mon voyage en Belgique que la connaissance du peuple le plus bête de la terre (cela est au moins présumable), un petit livre fort singulier, qui sera peut-être un appât pour un libraire et l'incitera à acheter les autres; — et enfin l'habitude d'une chasteté continue et complète (riez, si vous voulez, de ce sale détail), laquelle n'a d'ailleurs aucun mérite, attendu que l'aspect de la femelle belge repousse toute idée de plaisir.

Enfin, j'ai à peu près fini *Histoires grotesques et sérieuses* — qui vont paraître. — Combien je me repens aujourd'hui d'avoir aliéné pour 2.000 fr. tous mes droits sur mes cinq volumes, quand je pense que Michel [Lévy] gagnera peut-être encore des sommes plus que considérables par cette vente continue!

Voilà mon bilan spirituel. Je vais maintenant vous donner les détails matériels que vous me priez de vous donner avec une absolue franchise.

Mais, figurez-vous, mon cher, ce que j'endure! L'hiver est venu brusquement. Ici, on ne voit pas

Le feu, puisque le feu est dans un poêle. Je travaille en bâillant, — quand je travaille. Jugez ce que j'endure, moi qui trouve Le Havre un port noir et américain, moi qui ai commencé à faire connaissance avec l'eau et le ciel à Bordeaux, à Bourbon, à Maurice, à Calcutta ⁽¹⁾; jugez ce que j'endure dans un pays où les arbres sont noirs et où *les fleurs n'ont aucun parfum!* Quant à la cuisine, vous verrez, j'y ai consacré quelques-unes des pages de mon petit livre! — Quant à la conversation, ce grand, cet unique plaisir d'un être spirituel, vous pourriez parcourir la Belgique en tous sens sans trouver une âme qui *parle*. Beaucoup de gens se sont pressés, avec une curiosité de *badauds*, autour de l'auteur des *Fleurs du Mal*. L'auteur des *Fleurs* en question ne pouvait être qu'un monstrueux excentrique. Toutes ces canailles-là m'ont pris pour un monstre, et quand ils ont vu que j'étais froid, modéré et poli, — et que j'avais horreur des libres-penseurs, du progrès et de toute la sottise moderne, — ils ont décrété (je le suppose) que je n'étais pas *l'auteur de mon livre...* Quelle confusion comique entre l'auteur et le sujet! Ce maudit livre (*dont je suis très fier*) est donc bien obscur, bien inintelligible!

⁽¹⁾ La plupart des biographes de Baudelaire ont soutenu qu'il n'était jamais allé aux Indes, quoi qu'il en eût dit. Mais récemment M. Albert Feuillerat, revenant sur cette question (*The French Review*, Nr. 5, March, 1944) a admis que le doute s'imposait encore, les calculs auxquels on s'est basé ayant généralement procédé de la lettre du capitaine Saliz au général Aupick (*E.-J. CRÉPET*, p. 225) d'après laquelle Baudelaire devait rentrer en France à bord de *l'Alcide*, alors que rien en somme ne prouve ni qu'il ait réellement embarqué sur ce navire-là, ni qu'une tempête ou quelque raison de négoce n'ait obligé *l'Alcide* à faire un détour par Calcutta.

Je porterai longtemps la peine d'avoir osé peindre le mal avec quelque talent.

Du reste, je dois avouer que depuis deux ou trois mois, j'ai lâché la bride à mon caractère, que j'ai pris une jouissance particulière à blesser, à me montrer *impertinent*, talent où j'excelle, quand je veux. Mais, ici, cela ne suffit pas, il faut être *grossier*, pour être compris.

Quel tas de canailles! — et moi qui croyais que la France était un paÿs absolument barbare, me voici contraint de reconnaître qu'il y a un paÿs plus barbare que la France!

Enfin, que je sois contraint de rester ici avec des dettes, ou que je me sauve à Honfleur, je finirai ce petit livre, qui, en somme, m'a contraint à aiguiser mes griffes. Je m'en servirai plus tard contre la France. — C'est la première fois que je suis contraint d'écrire un livre, absolument humoristique, à la fois bouffon et sérieux, et où il me faut parler de tout. C'est ma séparation d'avec la bêtise moderne. On me comprendra peut-être, enfin!

Oui, j'ai besoin de retourner à Honfleur. J'ai besoin de ma mère, de ma chambre et de mes collections. D'ailleurs, ma mère m'écrit des lettres funèbres et s'abstient, avec une modération qui me fait mal, de me faire des reproches, comme si elle craignait d'abuser de son autorité dans ses dernières années, de peur de me laisser un souvenir amer. — Cela serre le cœur⁽¹⁾. — Je finirai à Honfleur toute cette masse de choses

(1) «Baudelaire avait deviné juste», écrivait Eugène Crépet après avoir cité ces lignes, et il en donnait pour preuve un fragment d'une lettre de M^{me} Aupick à Ancelle : «Je devrais m'accou-

inachevées, *le Spleen de Paris* (interrompu depuis si longtemps), *Pauvre Belgique!* et *Mes Contemporains*.

Vous devinez sans doute, (ce n'est pas très difficile), la raison de ma répugnance à vous répondre et à accepter votre offre. — Accepter, c'est diminuer encore votre confiance en moi, c'est vous montrer que je ne sais rien prévoir, rien combiner, rien amasser. — De plus, puiser dans votre bourse, c'est puiser dans celle de ma mère; — et cela me devient insupportable. — Enfin, je dois vous prévenir *que la somme vous paraîtra forte*; — de plus, — qu'aussitôt que j'aurai reçu de l'argent de vous, après avoir payé le *Grand Miroir*, je vais prendre quelques nouvelles notes à *Bruges, Namur et Anvers* (6 jours, 7 jours), et qu'enfin je passerai 3 ou 4 jours à Paris, avant de retourner chez moi. Mes affaires l'exigent absolument.

Ici je n'ai jamais pu dépenser moins de 7 fr. par jour, quoique je dîne, presque toujours (quand mon estomac le permet), hors de l'Hôtel. — Je suis arrivé le 24 avril.

tumer à cette vie si bizarre, et en dehors de toutes les idées reçues, et me résigner, écrivait-elle. Mais je ne le puis, m'attachant sottement, avec acharnement, à cette pensée qu'il me faut absolument, avant ma mort, un peu de contentement par lui. Et voilà que ça presse, je deviens bien vieille et assez faible. Il lui reste bien peu de temps pour ce contentement auquel j'aspire. Je ne l'aurai jamais. J'aurais pu me consoler dans de grands succès littéraires (trouvant en lui l'étoffe qu'il fallait pour cela), mais là encore, de cruelles déceptions (Charles ayant adopté un genre bizarre et absurde comme lui, qui lui fait peu de partisans)! Il est vrai qu'il a pour lui son *originalité*, c'est quelque chose. Il n'écrira jamais rien de banal! Il n'empruntera jamais les idées des autres, tant il est riche de son propre fonds». (14 novembre 1864.)

Avril	5 jours	35 fr.
Mai	—	210
Juin	—	210
Juillet	—	210
Août	—	210
Septembre	—	210
Octobre	15 jours	105
TOTAL		<u>1.190</u> francs.

J'ai donné de l'argent pendant plusieurs mois ; j'ai cessé d'en donner au commencement d'août, où je devais encore 154 francs.

Je dois donc encore :

*	154
Août	210
Septembre	210
Octobre	105
TOTAL	<u>679</u> francs,

auxquels je suis contraint d'ajouter 100 fr. (environ), pour le Mont-de-Piété (de Bruxelles), 100 fr. de petites emplettes *indispensables* sur lesquelles j'ai donné des arrhes, et 100 fr. pour ma dernière excursion ; les chemins de fer y sont compris pour 53 fr.

<i>Hôtel</i>	679
<i>Mont-de-Piété</i>	100
<i>Emplettes</i>	100
<i>Voyages</i>	100
DONC	<u>979</u> francs.

Et encore je suis obligé d'abandonner une très

belle chose, achetée à Malines, sur laquelle j'avais donné des arrhes ⁽¹⁾.

C'est énorme, n'est-ce pas? Cependant, je prends votre bienveillance au mot; — à une condition, seulement, une condition qui vous fera rire; car rien ne s'opposera à ce que je viole cette condition, — et je vous ai fait beaucoup de promesses que j'ai toujours violées; — c'est qu'à partir du jour où je serai chez moi, à Honfleur, vous ne m'enverrez que strictement 50 fr. par mois, — et que ce régime sera maintenu, — indéfiniment, si je le veux, — mais au moins jusqu'à ce que je ne vous doive plus rien, — et que toutes vos avances (anciennes ou nouvelles) soient complètement remboursées. Alors, vous m'avertirez. Qui sait? je tiendrai peut-être cette parole-là.

Quant à payer mes dettes, quant à refaire une petite fortune, très petite, comme il convient à un homme qui n'aime que la liberté, hélas! il est encore trop tôt pour parler de cela.

Je résume : aussitôt que je reçois de l'argent de vous, je paye tout ici; je fais trois promenades, coup sur coup; je repars pour Paris; je n'y reste que le temps nécessaire pour voir *mon agent*, *Hetzel*, *Michel* et *Villemessant*, et je retourne à Honfleur, où je ferai mon séjour habituel, sauf des excursions, à longue date, à Paris, de 8 ou 10 jours.

J'ai encore quelque chose à ajouter, assez important : vous allez recevoir cette lettre demain matin vendredi 14. Pouvez-vous, non seulement me répondre avant cinq heures, mais aussi mettre

⁽¹⁾ Sans doute ces faïences de Delft dont il avait parlé dans la lettre 856, page 304.

dans votre lettre une somme quelconque, comme 500 fr. — Je tremble d'être indiscret. Personne n'a jamais 1.000 fr. disponibles immédiatement. Peut-être serez-vous obligé de vous cotiser avec ma mère pour faire le total; — mais envoyez-moi *ce que vous pourrez* tout de suite, c'est-à-dire le 15 au matin. On a eu beaucoup de complaisances pour moi tant que j'ai payé; mais, depuis deux mois 1/2, *on me fait la mine*; j'ai promis pour samedi matin, 15, et je suis ici UN ÉTRANGER.

Mon cher, cette lettre m'a exténué. Quand j'ai écrit seulement une cinquantaine de lignes, j'ai la tête embarrassée. Je voulais écrire à ma mère ce soir pour lui rendre compte de tout ce que je vous dis. Je ne lui écrirai que demain matin, vendredi 14; elle aura donc ma lettre samedi 15, le matin ou le soir.

— C'est moi qui vous ai envoyé quelques livraisons du compte rendu du congrès de Malines. Vous avez vu que le discours de Dupanloup manquait. Il a paru dans une livraison qui m'a échappé. Il a été édité depuis lors à Paris, rue de Tournon, chez Douniol.

Votre fameux père Félix ⁽¹⁾ ne m'a pas intéressé. C'est un Cicéron. Le discours du père Hermann ⁽²⁾ m'a paru très remarquable et très curieux.

Je savais que l'opération que vous avez dû subir n'était ni dangereuse, ni très douloureuse.

(1) Le célèbre prédicateur de Notre-Dame de Paris avait pris pour thème la devise de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omni re caritas.*

(2) Figure très curieuse : Israélite converti; à vingt ans pianiste et compositeur et remplissant auprès de Liszt des fonctions de secrétaire, assistant, copiste, etc.; devenu Supérieur du couvent des Carmes, à Londres.

Seulement, il faut bien faire attention à une certaine chose : — autant que je peux me souvenir, ces kystes ou ces amas graisseux reviennent à la même place ou à une autre, quand on ne suit pas, pendant un certain temps, un certain régime (que je ne connais pas), après l'opération.

Ne m'oubliez pas *demain*.

Présentez mes respects à Madame Ancelle.

C. B.

Je vous rapporterai un curieux livre sur l'empire, un livre digne d'être lu, et non pas une sottise d'exilé ⁽¹⁾.

859. AU MÊME.

Dimanche 23 octobre 1864.

Cher ami,

Je commence par vous remercier très cordialement de tout ce que vous voulez bien faire pour moi.

Seulement, je suis très perplexe. D'abord je ne montrerai votre engagement qu'à la dernière extrémité, — par exemple, si on me tourmente ici dans la semaine qui commence demain. Je ne vois pas d'autre moyen de me tirer d'affaires [*sic*] que de tourmenter mon homme d'affaires ⁽²⁾, pour qu'il conclue au plus vite, et cependant *il eût été avantageux de ne pas me presser*; — ensuite, écrire à Villemessant que, *malgré ma répugnance à laisser*

⁽¹⁾ Voir page 332, note 2.

⁽²⁾ Voir page 291, note 1.

paraître mes articles pendant mon séjour ici, je l'y autorise immédiatement. — Enfin, j'irai à Paris et je tomberai sans doute chez vous le 31 ou le 1^{er}. Si je trouve de l'argent chez Villemessant ou chez mon libraire, je l'appliquerai aux dettes de Bruxelles, mais cela ne vous dispensera pas de tenir votre parole (600 fr.) puisque je destinais à d'autres créanciers l'argent que je compte trouver à Paris. Alors je retournerai à Bruxelles, où je me fiche parfaitement des mines sombres que je rencontrerai; j'irai prendre de nouvelles notes à Anvers, Bruges et Namur⁽¹⁾ (6 jours) et je retournerai à Honfleur immédiatement, peut-être par mer⁽²⁾.

Comprenez bien mon embarras; — ou aller chercher de l'argent à Paris, ou rester ici jusqu'au 20 novembre⁽³⁾. Franchement, c'est trop long!

Je veux vous rendre compte de l'emploi de votre argent.

Sur les 200 fr. du 17, j'ai donné 180 fr. à l'hôtel. Il paraît que bien que je dusse encore 154 fr. le 1^{er} août, je ne devais que 468 fr., le 23 septembre. — 468
donnés... 180

Restent donc 288 fr. que je devais encore, le 23 sept. Depuis lors, en comptant 7 fr. par jour, jusqu'à la fin d'oct. (37 jours × 7 francs),

nous trouvons 259
auxquels j'ajoute les 288 frs restants

Total... 547 fr.

(1) Une fois encore, dans le recueil du *Mercur*, l'éditeur avait remplacé — pourquoi, on l'ignore — *Namur* par *Malines*.

(2) Cette intention de rentrer à Honfleur n'aura pas de suites.

(3) Voyez page 328, note 2.

Impossible de donner quoi que ce soit à l'hôtel, ce matin; je vais me débarrasser des petites dettes et du Mont-de-Piété, et il me restera 20 fr. que j'emploierai à courir à Paris le 1^{er} du mois.

Tout cela, cher ami, ne remplit pas strictement votre but; *mais j'ai honte de me servir de votre billet; mais la littérature doit passer avant tout, avant mon estomac, avant mon plaisir, avant ma mère.*

Je m'absenterai le 31 sans même dire un mot à l'hôtel, sur le but de mon voyage; je tâcherai en vingt-quatre heures de voir une dizaine de personnes, à Paris.

Quant à ma santé, tous mes maux de ventre ont disparu. Seulement, je n'ai jamais faim, et j'ai la fièvre toutes les nuits. Du reste je ne veux pas accuser absolument la Belgique. Je suis convaincu que j'étais malade déjà en quittant Paris.

Je pourrais ajouter une foule de réflexions morales qui pourraient vous faire plaisir, sur mon sincère désir de *refaire ma fortune* et de vivre toujours à Honfleur. — Vous savez que je suis toujours très sage, *en intention.*

N'attachez pas trop d'importance à tous ces chiffres de budget pour la charité et l'instruction. Je connais la question *de visú.* Les constitutions et les institutions ne signifient rien chez un peuple qui *ne veut pas* et *ne peut pas s'en servir*⁽¹⁾.

Bien à vous, et merci, bien que j'eusse fait merveille si j'avais eu 1.000 fr., il y a 8 jours.

CHARLES.

⁽¹⁾ On retrouve ceci dans *Pauvre Belgique.*

860. À NOËL PARFAIT.

Jeudi 27 octobre 1864.

Mon cher Parfait,

Je suis honteux et malheureux de vous tourmenter. Il s'agit encore de M. Raçon⁽¹⁾. Qu'est-ce que cette lenteur signifie? — Est-ce une interruption commandée par Michel Lévy? — Est-ce un total oubli du livre, qui pourrait être fini en huit jours? — Est-ce que vous m'attendiez le 15 octobre à Paris, et que vous vous êtes dit : *Ne lui envoyons plus d'épreuves, puisqu'il va venir?* — Ce serait absurde, puisque je ne pourrais pas aller à Paris sans rendre une visite à Michel. — Serait-ce encore qu'il serait venu à Michel l'idée de me priver de la correction des deux dernières feuilles? — Dois-je supposer que les épreuves se sont perdues en route? Qu'est-ce, enfin? — *Quinze jours, trois semaines, UN MOIS*, — combien de jours se sont écoulés depuis que j'attends la 2^e *ÉPREUVE DE LA 9^e FEUILLE*, — je n'en sais plus rien. Je carillonne deux fois par jour mon concierge pour savoir si j'ai reçu des épreuves, et quand je fais une excursion en province, je reviens le lendemain pour corriger une épreuve, *qui ne vient jamais.*

2^e *ÉPREUVE DE LA 9^e FEUILLE!*

Et puis *LA FIN DU LIVRE*, qui fait peut-être une *FEUILLE ET DEMIE*, voilà tout ce que je demande, et ce que je demande tout de suite.

Enfin, je vous prie, quelque nombreuses que

(1) L'imprimeur des *Histoires grotesques et sérieuses*.

soient vos occupations, de trouver quelques minutes pour me répondre sur les questions suivantes :

Corrections dans MARIE ROGET, indiquées dans ma dernière lettre ?

Pauchet (*Opinion Nationale*)?

Yriarte (*Monde illustré*)?

Aussitôt qu'il plaira à M. Raçon de m'envoyer la fin de *Philosophie d'Ameublement* (10^e feuille) et la 2^e épreuve de la 9^e feuille, nous penserons à M. Marcelin (*Vie parisienne*).

J'attends votre réponse pour talonner Pauchet (*Mystère de Marie Roget*) et Yriarte (*Système du docteur Goudron et du professeur Plume*).

Je sais que M. Raçon ne s'occupe pas personnellement de tel ou de tel autre livre. Mais il y a quelque raison insupportablement mystérieuse pour laquelle on ne s'occupe pas du mien.

Ne m'oubliez pas, et tout à vous.

C. B.

Bonjour à Michel, et bonjour à vous de la part de MM. G. et E.⁽¹⁾ Frédéricx.

Rue de la Montagne (Grand Miroir).

861. À POULET-MALASSIS.

31 octobre 1864, minuit.

Mon cher, je suis si malheureux de cette vie de dissipation sans plaisir, que j'accepte, comme

⁽¹⁾ Edmond Frédéricx, ingénieur, frère aîné du critique.

moyen de me contraindre à rester chez moi et de me soulager d'autres besognes, le bizarre travail que vous m'avez proposé⁽¹⁾. Faites coller des bandes le long des marges de votre traduction, et fournissez-moi une édition latine et deux glossaires. Quant au salaire *ce que* vous voudrez ; — payé, comme vous voudrez, — en argent ou en billets, — ou bien compté comme diminution de ma dette. J'ajoute cependant ceci, — c'est que j'espère que ce sera pour vous un encouragement à me confier *le Satyricon*⁽²⁾, un ouvrage sur lequel je serais fier de coller mon nom, et un travail critique sur *Laclos*⁽³⁾.

Tout à vous.

C. B.

Avez-vous deux éditions latines ? Il serait bon que celle que vous me prêterez n'eût pas de valeur et pût être souillée par le crayon. Marges larges, un feuillet de papier à lettre.

⁽¹⁾ Peut-être s'agissait-il soit du *Simonis Lemnici latratus poetici*, soit du *Peccatum originale* de Beverland que Malassis allait réimprimer en 1867-1868.

⁽²⁾ *Le Banquet de Trimalcion*, de Pétrone, traduit par Charles Baudelaire, avait déjà été annoncé sur la couverture des volumes parus dans la collection de la « Bibliothèque singulière » (Poulet-Malassis, 1862), et ne devait jamais paraître.

⁽³⁾ Baudelaire revenait là à un très ancien projet, voyez tome premier, page 409, et il est certain qu'il travailla en Belgique à ces notes sur *les Liaisons dangereuses* que nous avons reproduites dans les *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, I, car d'aucunes furent rédigées au verso du prospectus du *Parnasse contemporain*.

862. À HENRY DE LA MADELÈNE⁽¹⁾.

3 novembre 1864.

Mon cher La Madelène, j'apprends par une réclame, dans un petit journal belge, que vous avez enfin résolu votre projet de faire un journal littéraire. Seulement comment se fait-il que ce soit la *Nouvelle Revue de Paris* ? pouvez-vous trouver cinq minutes pour m'expliquer cela⁽²⁾ ?

Faut-il me remettre au *Spleen de Paris* (*poèmes en prose*), et si ce genre d'élucubrations vous convient, combien vous faut-il de matière, et quel jour ?

Rendez-moi un petit service ; — je ne suis plus au courant. — Julien Lemer⁽³⁾ est-il encore en vie ? Voyez-le et demandez-lui s'il voudrait bien se charger de mes affaires, c'est-à-dire vendre pour moi à des libraires 4 volumes, dont un (*Pauvre Belgique!*) me coûte des douleurs d'enfantement égales à celles que j'ai toujours subies. — Si

⁽¹⁾ Henry de la Madelène (1825-1887), le frère de Jules — (l'auteur du *Marquis de Saffras*) ; littérateur très distingué auquel on doit un grand nombre d'articles et d'ouvrages, notamment, pour nous borner à citer ceux qui étaient de nature à intéresser notre auteur : un *Salon de 1853*, *Le Comte de Raousset-Boulbon* que publia Poulet-Malassis et une brochure sur Delaeroix dont il sera question plus loin. H. de la Madelène compta parmi les meilleurs amis de Baudelaire auquel, en 1866, il consacra plusieurs articles (*Le Temps*, 15 et 17 avril ; *Le Nain jaune*, 18 et 21 avril) dont W. T. Bandy a donné l'analyse dans son précieux *Baudelaire judged by his Contemporaries* (Institute of French Studies, Columbia University, New York, 1933).

⁽²⁾ Voyez la note 2, à la page suivante.

⁽³⁾ Voyez tome premier, p. 83, note 3-4.

Lemer a un peu de temps à me consacrer et s'il résout bien mon affaire, alors je lui confierai plusieurs autres choses. Les ouvrages en question sont *Les Paradis artificiels*. — *Réflexions sur mes contemporains, poètes et peintres*, et enfin *Pauvre Belgique*.

S'il dit : oui — je lui écrirai une lettre explicative, avec des tables de matières.

Je cherche depuis longtemps un homme qui fasse pour moi ce que je fais si mal.

Je vous avoue que j'ai grand'peur que Lemer ne s'avise de vouloir les acheter pour lui (*inutile de lui lire cette phrase*).

Un petit mot au plus vite, et pardon de vous déranger.

Adrien⁽¹⁾ m'a fait cadeau de votre brochure sur E. Delacroix, et j'ai vu, ce que je savais déjà, que vous étiez fidèle aux grands sentiments.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE⁽²⁾.

Hôtel du Grand Miroir
Rue de la Montagne
Bruxelles.

⁽¹⁾ Peut-être Adrien Tournachon, le frère de Nadar; peut-être Adrien Marx? — La brochure en cause : *Eugène Delacroix à l'Exposition du Boulevard des Italiens* (1864). Elle avait été faite en vue de la vente posthume des œuvres du maître.

⁽²⁾ Dans sa réponse (qu'on trouvera reproduite *in extenso* dans E.-J. CRÉPET, pages 387-388). La Madelène s'excuse de ne pouvoir satisfaire la curiosité de notre auteur : « Il me faudrait vingt pages pour vous raconter l'histoire de cette aventure... ». Puis il demande à Baudelaire de lui envoyer le plus grand nombre possible de petits poèmes en prose et l'informe que Julien Lemer, sans paraître avoir des vues personnelles sur ses ouvrages, se met à sa disposition et attend la lettre explicative promise.

Si vous rencontrez nos amis, Manet, Lejosne, Braquemond, mille amitiés.

Peu m'importe la situation financière de J. Lemer; je veux dire que sa situation (que je ne connais pas) n'a rien à faire, ce me semble, avec ce que j'ai à lui demander.

Je crains fort de n'être pas en France avant un mois.

863. À MADAME AUPICK.

[3 novembre 1864⁽¹⁾.]

... D'après sa réponse⁽²⁾, je finirai le livre sans rien transmettre au *Figaro*, ou bien au contraire, j'écrirai au *Figaro* : *publiez tout de suite* (malgré la répugnance primitive que j'avais à publier un livre satyrique sur la Belgique, pendant que je suis en Belgique).

Voilà, ma chère mère, toutes les explications de ma conduite. Voilà pourquoi je ne t'écrivais pas. J'attends de Paris des réponses importantes; et je voulais t'annoncer une nouvelle agréable.

Voilà aussi pourquoi je te disais, il y a deux

⁽¹⁾ C'est par erreur que cette lettre dont le dernier feuillet nous est seul parvenu, avait été placée antérieurement en février 1865. Le début de son dernier paragraphe prouve qu'elle dut parvenir à Caroline Aupick le jour de la Saint-Charles, soit un 4 novembre, et il ne peut s'agir que de l'année 1864 puisque les *Histoires grotesques et sérieuses* étaient imprimées, mais n'avaient pas encore paru.

⁽²⁾ Il est probable que Baudelaire, soit directement, soit par l'entremise de Parfait, avait récrit à Lévy pour s'informer si décidément il ne serait pas acquéreur de *Pauvre Belgique*, et, dans l'affirmative, s'il préférerait que l'ouvrage fût entièrement inédit (cf. la lettre 839).

jours : *N'écris pas à M. Ancelle.* — Cet excellent homme a cru bien agir en faisant ce qu'il a fait ; il a été un peu maladroit par bonne intention ⁽¹⁾.

Comment vas-tu ? C'est là, pour moi, la chose importante que je cherche tout d'abord dans tes lettres.

Pour moi, il paraît que je suis acclimaté ; enfin au bout d'un bien long temps, je suis rétabli, et je mangerais volontiers si l'on pouvait manger avec plaisir dans ce pays. En revanche, la saison des rhumatismes est revenue.

Les Histoires grotesques et sérieuses vont enfin paraître ⁽²⁾. Mais le *Spleen de Paris*, ce maudit livre sur lequel je comptais tant, est resté suspendu à la moitié. Ah ! qu'il me tarde d'être chez moi ! Il y a décidément un grand danger à laisser longtemps un travail interrompu, et à faire plusieurs choses à la fois. Le fil de la pensée se perd souvent, et on ne peut plus retrouver l'atmosphère spirituelle où on s'était d'abord [*sic*] placé.

Tu vas recevoir cette lettre le jour de notre fête ⁽³⁾. Je ne peux rien t'envoyer que l'affirmation du désir que j'ai de vivre avec toi. Nous ne nous sommes jamais ennuyés ensemble, et je crois que nous serons aussi heureux qu'il est permis de l'être.

CHARLES.

(1) Dans sa lettre à sa mère, en date de l'avant-veille, qui ne nous est pas parvenue, Baudelaire avait sans doute exprimé le regret qu'Ancelle ne lui eût pas, d'un coup, envoyé toute la somme nécessaire pour lui permettre tant de s'acquitter envers l'hôtelier du Grand Miroir que de rentrer en France.

(2) Quatre mois et demi devaient encore s'écouler avant la mise en vente.

(3) Voyez la note 1, à la page précédente.

864. À ANCELLE⁽¹⁾.

Dimanche soir, 13 novembre [1864].

Mon cher ami,

N'oubliez pas la date, très importante, de dimanche prochain, 20 novembre⁽²⁾.

Pour que je puisse avoir vos 600 fr. dimanche à 8 h. du matin, il faut que vous les mettiez à la poste samedi plus tôt que vous ne feriez dans Paris, puisque vous habitez la banlieue. Il y a une différence dans les levées de poste dont il faut tenir compte.

Si j'ai vos 600 fr. dimanche matin, je serai à Paris à 9 h. du soir. Cette fois, je vous en supplie, ne brouillez pas mes plans. — Croyez bien qu'il n'y a là aucune espèce de reproche pour vous. Je vous suis très reconnaissant de votre offre gracieuse, mais la difficulté, pour vous, de répondre, immédiatement et complètement, à ma demande du 13 octobre, a complètement bouleversé mes projets. Après avoir donné vos premiers 200 fr. à l'Hôtel, je n'avais plus que 400 fr. à remettre; à présent c'est à peu près 600, par suite de ce séjour prolongé d'un mois. Je sais que le 1^{er} de ce mois, c'était 517. — Voilà trois fois de suite que je dis à la maîtresse de cet Hôtel que je vais la payer immédiatement, et trois fois que je lui manque de

⁽¹⁾ Dans le texte autographe, nombre de mots biffés et aussitôt répétés. — En marge, de la main d'Ancelle, comme sur beaucoup d'autres lettres : *Écrit à M^{me} Aupick*.

⁽²⁾ On se rappelle l'engagement pris par Ancelle (voyez pages 318-319).

parole. — Ne m'oubliez pas, je vous en prie (*samedi, pour dimanche matin*), car malgré ce que je vous ai écrit, l'horreur que j'éprouve à laisser publier mes fragments, pendant que je suis ici (et à *n'avoir pas d'épreuves!*) m'a empêché d'écrire à Villemessant⁽¹⁾.

Simon Raçon me cause les plus grandes colères par son service d'épreuves sans cesse interrompu⁽²⁾.

De même *L'Opinion nationale*⁽³⁾.

De même *tout le monde*.

C'est un parti pris, je crois, chez tous les hommes, de ne jamais faire, juste à l'heure dite, ce qu'ils ont à faire. Ce reproche contre tout le monde est bizarre dans ma bouche, puisque je suis moi-même, à cet égard, un des plus grands coupables. — Mais je m'applique tous les jours à me corriger. Je suis convaincu que la fortune d'un imbécile vient de cette qualité, et que la pauvreté d'un homme de génie tient à l'absence de cette qualité.

J'ai tâché d'utiliser ce dernier mois en entrant plus avant dans certaines questions (par exemple, *l'instruction publique*), et j'ai fait les découvertes les plus drôles. Napoléon I^{er}, Louis-Philippe, et surtout le sieur Duruy (*qui veut faire de la France une Belgique*⁽⁴⁾) règnent encore ici. — Si je peux

⁽¹⁾ Des fragments de *Pauvre Belgique*.

⁽²⁻³⁾ Simon Raçon, à cause de ses retards dans l'envoi des épreuves des *Histoires grotesques et sérieuses*. — *L'Opinion nationale*, parce qu'on n'y prenait pas la peine de répondre à ses lettres.

⁽⁴⁾ En substance orientées vers l'instruction gratuite et obligatoire comme vers un enseignement spécial négligeant les langues mortes et étendu aux filles, réformes qui figuraient pareillement au programme des libéraux belges, les innovations nombreuses

trouver à Paris un éditeur courageux (car *le Figaro n'osera pas* imprimer tout le livre), je dirai des choses plaisantes. — Les ministres, les députés, les hommes chargés des affaires les plus graves, ne savent ni le sens des mots, ni l'orthographe, ni la construction logique d'une phrase française ou latine. — Il est vrai qu'en France on n'en sait guères davantage.

Je suis, en somme, incomplètement content de moi. La secousse que vous m'avez causée par votre retard m'oblige à renvoyer au printemps l'analyse de certains aspects de province. Mais pendant 4 ou 5 mois, j'aurai le plaisir de faire imprimer les deux tiers du livre⁽¹⁾.

J'ai à faire une vingtaine de visites à Paris. Je crois que je pourrai faire cela, en une semaine. — Ce livre sur la Belgique est, comme je vous l'ai dit⁽²⁾, un essayage de mes griffes. Je m'en servirai plus tard contre la France. J'exprimerai patiemment toutes les raisons de mon dégoût du genre humain. Quand je serai *absolument seul*, je chercherai une religion (Thibétaine ou Japonaise), car je méprise trop le *Koran*, et au moment de la mort, j'abjurerais cette dernière religion pour bien montrer mon dégoût de la sottise universelle. — Vous voyez que je n'ai pas changé, et que la Belgique elle-même n'a pas réussi à m'abrutir.

Si je pars dimanche à 3 h., ce qui dépend de

et hardies de Victor Duruy, notre ministre de l'Instruction publique depuis l'année précédente, étaient alors l'objet de discussions passionnées, surtout chez les catholiques. — Mais on verra par la fin de cette lettre comme par la suivante que ce n'est pas sur le terrain de ceux-ci que Baudelaire se plaçait.

⁽¹⁾ Projet qui fut abandonné.

⁽²⁾ Voyez page 313.

vos 600 fr., je serai à Paris vers 9 h. du soir.

Je n'aurai donc le plaisir de vous voir que lundi matin ⁽¹⁾.

Tout à vous. Veuillez présenter mes respects à Madame Ancelle.

C. B.

Ma mère m'écrit de temps en temps des lettres courtes, et où je trouve un ton de tristesse (je n'ose pas dire d'affaiblissement) qui m'inquiète. Que savez-vous de sa santé? Car il se pourrait que par crainte de me tourmenter, elle me cachât quelque chose.

J'oubliais de vous dire que si j'avais votre argent plus tôt, je partirais plus tôt. Quant au remboursement, je n'en parle pas aujourd'hui, parce que je suis certain que vous n'y croyez pas.

865. AU MÊME.

18 novembre 1864.

Mon cher ami,

Je vous remercie. Je suis honteux vis-à-vis de ma mère. Comme je serais heureux de lui rapporter quelque argent! Dans quelques jours, je saurai si cela est possible.

— Ici la poste ne dépose pas les lettres chargées dans les hôtels garnis. Elle laisse un avis qui vous invite à aller chercher la lettre au bureau

(1) Il ne devait pas être exact au rendez-vous.

central. J'ai été absent hier toute la journée. Je n'ai eu votre lettre que ce matin.

Dans deux jours, je ne devrai plus rien à Bruxelles. Je partirai mercredi, — (soit à 9 h. 1/2, si ma fièvre me permet de me lever de grand matin; — soit à 2 h. 1/2), et ainsi je serai chez vous, *soit mercredi à 6 h. du soir, soit jeudi matin, à 10 h.*, vous pouvez être sûr de cela ⁽¹⁾.

Je me souviens de vous avoir parlé d'un livre qui m'a paru curieux, c'est sans doute une étude de la société parisienne sous l'empire actuel, par un Allemand ⁽²⁾. Je connais la brochure ⁽³⁾ à laquelle vous faites allusion. C'est très *juvénile*, enfantin même, mais c'est d'un homme qui sent juste.

Vous me parlez de l'*instruction publique belge*. J'ai fait des efforts pour comprendre cette organisation, et je n'ai pas pu y réussir. Tout ce que j'ai clairement compris, c'est que les études littéraires étaient détestables, et que les jeunes gens recevaient en général une meilleure instruction scientifique. Pas de latin. Pas de philosophie. Beaucoup de sciences physiques. C'est ce que j'appelle *la sottise moderne, l'école Duruy*.

A bientôt. Tout à vous.

C. B.

Je vous remercie de toutes vos bonnes paroles.

Je vous apporterai votre livre.

Mais ce n'est une merveille que *relativement*.

(1) Une fois de plus Baudelaire allait remettre son départ.

(2) Déjà vanté à Ancelle dans la lettre 858, cet ouvrage sera désigné dans celle du 18 décembre (n° 867), *in fine*.

(3) Nous ignorons de quelle brochure il s'agissait.

866. À MICHEL LÉVY⁽¹⁾.

2 décembre 1864.

Mon cher Michel, je sais que vous êtes plein d'affaires, et j'ai quelque honte à vous tourmenter. Mais vraiment ce qui se passe à mon égard est-il concevable? Je croyais que la fabrication des almanachs empêchait M. Raçon de s'occuper de moi. Mais les almanachs sont terminés depuis longtemps. D'ailleurs on ne faisait pas d'almanachs en mai, juin, juillet et août. — Ensuite j'ai cru que l'annonce de mon retour vous empêchait de m'envoyer la fin du livre; bref, j'espérais m'y remettre ce matin et achever la correction cette semaine.

Dois-je enfin supposer quelque chose de monstrueux et d'absurde, comme par exemple le parti pris de M. Raçon de finir le livre sans moi?

Je répète de nouveau ce que je vous ai dit sur le grave inconvénient de mettre un trop long temps entre une épreuve et l'autre, et je vous supplie d'abrégier mon inquiétude.

Tout à vous.

C. B.

La 9^e feuille contenait le commencement de *Philosophie d'Ameublement*.

Dernière phrase : *Tout article de ce genre doit être orné d'une...*⁽²⁾

Ce qui reste à faire représente 4 pages (de

⁽¹⁾ Il s'agit toujours d'*Histoires grotesques et sérieuses*.

⁽²⁾ Dans notre édition, page 206.

mon texte) de *Philosophie d'Ameublement*, et 17 pages de *Génèse d'un poème*, c'est-à-dire pour Simon Raçon une feuille et quelques pages.

867. À ANCELLE.

Dimanche 18 décembre 1864.

Mon cher Ancelle,

En revenant de Namur, où j'étais allé demeurer quelque temps chez M. Rops⁽¹⁾, j'ai trouvé votre dernière lettre, et je réponds tout d'abord au post-criptum, que j'ai trouvé un peu singulier, permettez-moi de vous l'avouer. Comment avez-vous pu me croire capable d'user deux fois de la même valeur, — de l'argent d'abord, et puis d'un écrit représentant la même somme⁽²⁾? Une pareille

⁽¹⁾ Bien que Félicien Rops eût séjourné à Paris au cours des années précédentes, et même s'y fût lié avec bien des familiers de Baudelaire, Louis Martinet, Braquemond, Delvau, Glatigny, etc., c'est seulement en Belgique que le poète et l'artiste prirent contact, une lettre de Rops à Poulet-Malassis en témoigne : «Baudelaire est [...] l'homme dont je désire le plus vivement faire la connaissance, écrivait-il, nous nous sommes rencontrés dans un amour étrange, l'amour de la forme cristallographique première, la passion du squelette...» (fin mai 1864), et il demandait à Poulet-Malassis qui allait faire chez lui un petit séjour, de lui amener le poète à Namur. On sait quelle amitié s'ensuivit. Baudelaire et Rops, tous deux «conversationnistes» étincelants, tous deux épris de modernité et avides de *nouveau*, tous deux curieux du vice, des bouges, des filles; tous deux humanistes et ironisant à l'envi, ils devaient s'enchanter mutuellement. Nous verrons bientôt Baudelaire écrire : «Rops est le seul véritable artiste que j'aie trouvé en Belgique», et Rops s'appliquer à réaliser le frontispice que Baudelaire voulait pour ses *Fleurs du Mal*.

⁽²⁾ L'argent, celui dont notre auteur remerciait Ancelle le 18 novembre; l'écrit; l'engagement, celui dont il avait accusé réception le 23 octobre.

action est définie par un mot fort vilain. Si je ne vous ai pas renvoyé ce papier, c'est qu'il était détruit depuis très longtemps.

Vous désirez l'explication du mystère, c'est-à-dire pourquoi j'ai manqué au rendez-vous. J'avais donné rendez-vous à bien d'autres qu'à vous, — à Michel Lévy, par exemple. Au dernier moment, au moment de partir, — malgré tout le désir que j'éprouve de revoir ma mère, malgré le profond ennui où je vis, ennui plus grand que celui que me causait la bêtise française et dont *je souffrais* tant depuis plusieurs années, — *une terreur m'a pris*, — *une peur de chien*, l'horreur de revoir mon enfer, — de traverser Paris sans être certain d'y faire une large distribution d'argent, qui m'assurât un véritable repos à Honfleur⁽¹⁾. Alors j'ai écrit des lettres à des journaux et à des amis de Paris, et à la personne que j'y ai chargée de mes affaires présentes, c'est-à-dire de la vente de quatre volumes, ceux même [*sic*] que j'étais venu, *si credulously*, offrir à cet infâme Lacroix.

(Il m'est tombé entre les mains un document qui me permettrait de me venger cruellement de cet imbécile. J'aurai peut-être la férocité⁽²⁾ de m'en servir.)

⁽¹⁾ Quelques mois auparavant (9 juin 1864), Poulet-Malassis avait motivé comme suit, auprès d'Asselineau, la prolongation du séjour de leur ami en Belgique : « Il persiste à rester à Bruxelles, non pas à cause de l'éditeur Lacroix, éditeur littérairement chimérique, mais à ce que je crois par l'étonnement où le jette une population où il ne rencontre jamais, si ce n'est moi, un visage de créancier [...]. Il veut [...] passer un dimanche éternel sans Messieurs Dimanche ».

⁽²⁾ Dans le texte autographe, le mot *férocité* remplace *bassesse* raturé. — Il s'agissait d'un écho de petit journal, qu'on retrouvera dans *Pauvre Belgique*, où Lacroix était accusé d'avoir profité de l'absence d'un auteur pour tirer de son ouvrage 1.500 exemplaires de plus.

Ainsi, j'attends maintenant de Paris les nouvelles les plus importantes pour moi. Il est possible qu'elles me contraignent de courir à Paris le 25 ou le 26, malgré tout l'inconvénient qu'il y a à tomber là dans le tumulte du Jour de l'An.

Relativement au livre que vous êtes curieux de lire (*Napoléon III*, etc..., par un non-diplomate⁽¹⁾, — plein de sottise allemandes, mais cependant écrit par un homme qui pense), j'ai quelques détails à ajouter.

Je ne vous l'apporterai pas moi-même. Tout Français est suspect à la douane, très suspect, et je me servirai de la contrebande (1 fr. 50 par volume) pour vous l'envoyer. C'est beaucoup plus sûr. Je m'en servirai également pour m'envoyer à moi-même des choses suspectes. — A cet ouvrage il faut en ajouter deux autres très curieux qui ont paru depuis quelque temps.

Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, 1 vol., (par un avocat de Paris, dont j'ai oublié le nom). — Ouvrage écrit par un homme qui sait beaucoup, mais non suffisamment artiste⁽²⁾.

Histoire de la Guerre de Crimée, précédée d'un aperçu très long sur la fondation du nouvel empire, par M. Kinglake (je crois que M. Kinglake est député aux Communes), 3 vol.⁽³⁾. — Ouvrage

(1) Nous n'avons pas retrouvé cet ouvrage-là.

(2) Il s'appelait Maurice Joly. Son livre, extrêmement curieux, et que la maison Calmann-Lévy vient d'avoir l'heureuse idée de rééditer, allait lui valoir, en France, le 28 avril suivant, quinze mois de prison et 500 francs d'amende.

(3) Titre exact : *L'Invasion de la Crimée, origine et histoire de la guerre jusqu'à la mort de lord Raglan*, traduction sur la 3^e édition anglaise... par Théodore Karcher (Lacroix-Verboeckhoven, in-16), t. I-III.

où il y a de la sottise anglaise (chaque nation a sa sottise), mais en somme écrit par un homme sérieux et de très bonne foi.

Quant aux autres ouvrages défendus, ils pululent, mais ce sont de pures ordures.

Tout à vous. J'écris à ma mère.

C. B.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je paierai tout d'avance. D'ailleurs, il le faut, — bien que la contrebande, naturellement, ne réponde pas des objets.

868. AU MÊME.

Jeudi 29 décembre 1864.

Mon cher Ancelle, je vous présente mes souhaits de bonne année, ainsi qu'à Madame Ancelle.

Je vous demande pardon de vous donner trois commissions, dont une est peu digne de la gravité d'un magistrat, et de vous prendre ainsi une heure ou deux de votre temps. Mais je connais votre complaisance, et d'ailleurs ces commissions sont très importantes pour moi.

1^o L'échéance pour dégager ce bijou ou pour renouveler l'engagement est arrivée *depuis trois jours*. Il est donc plus que temps. C'est un cadeau et un souvenir. J'y tiens énormément. J'ai une autre montre à Bruxelles, je n'ai donc pas besoin de celle-ci. Contentez-vous de renouveler l'engagement. Cela se fait en 5 minutes. Il y aura 3 ou

4 fr. d'intérêts que je vous rembourserai. La rue Joubert est à deux pas du chemin de fer.

2° Voir M. Jacquinet, presque à côté, rue Saint-Lazare, dans un enfoncement, presque en face la rue Pigale ou la rue Larochefoucault, à côté d'un sellier.

M. Jacquinet est marchand de tableaux, encadreur, nettoyeur de gravures⁽¹⁾. J'ai laissé chez lui plusieurs objets précieux pour moi, il y a déjà fort longtemps (dont je vous transmets la liste, pour la lui communiquer) et je crains, comme il n'a pas de nouvelles de moi depuis près d'un an, qu'il ne les égare ou qu'il ne se croie autorisé à les vendre. D'ailleurs, je crois qu'il y a beaucoup de désordre chez lui.

(C'est ainsi que par ma négligence j'ai déjà perdu ailleurs des bronzes, un dessin de Rubens, un éventail de 500 fr., etc...)

Vous pourrez lui dire que je reviendrai prochainement à Paris.

3° Voir M. ou Mad. Desoye, boutique de bronzes et de porcelaines japonnais [*sic*], 220, rue de Rivoli⁽²⁾.

⁽¹⁾ Jacquinet figure aussi pour les mêmes articles sur une autre liste que nous donnerons dans l'*Appendice*.

⁽²⁾ Les Goncourt ont consacré une page de leur *Journal* à la grasse M^{me} Desoye et à sa boutique : « Une figure presque historique de ce temps, car ce magasin a été l'endroit, l'école, pour ainsi dire, où s'est élaboré ce grand mouvement japonais qui s'étend aujourd'hui à la peinture à la mode. Ça été tout d'abord quelques originaux comme mon frère et moi, puis Baudelaire, puis Burty, puis Villot, presque aussi amoureux de la marchande que de ses bibelots, puis, à notre suite, la bande des peintres impressionnistes, enfin les hommes et les femmes du monde ayant la prétention d'être des natures artistes.

« Dans cette boutique aux étrangetés si joliment façonnées et toujours caressées de soleil, les heures passent, rapides, à regar-

Lui dire qu'elle ait l'obligeance de me garder encore quelque temps le pupitre en laque que je lui ai donné à réparer⁽¹⁾. Lui demander ce que je lui dois, et lui affirmer que je vais revenir prochainement.

Enfin, mon cher ami, j'ai besoin de 60 ou 70 fr. pour des étrennes à faire aux domestiques, et dans deux ou trois familles chez lesquelles je fréquente habituellement⁽²⁾.

Ayez l'obligeance de me mettre *tout de suite* 100 fr. dans une lettre, de manière que j'aie cela, *le 31 au matin*.

Vous vous souvenez que je vous ai promis de ne vous prendre désormais que 50 fr. par mois, *pendant un temps fort long*⁽³⁾. Cela comptera pour janvier et février. *Cela sera comme je vous le promets*. Mes commissions vous paraîtront peut-être puériles. Je vous assure que c'est important pour moi. Je vous envoie d'avance, avec ce reçu, mille remerciements.

C'est dans ce nouveau mois que je vous enverrai par un moyen détourné les objets que je vous ai promis⁽⁴⁾. La surveillance est maintenant très grande. Il y a eu des perquisitions à Paris.

der, à manier, à retourner ces choses d'un art agréable au toucher, et cela au milieu du babil, des rires, des pouffements fous de la joviale créature.

« Bonne fille et adroite marchande, que cette blanche juive, ayant fait une révolution au Japon, par la transparence de son teint, et que les fiévreux du pays, auxquels elle donnait de la quinine, croyaient très sincèrement la Vierge Marie, visitant l'Extrême Orient. »

⁽¹⁾ Ce pupitre en laque, M^{me} Aupick devait le donner au D^r Pioget, en souvenir de son fils.

⁽²⁾ Ces familles : les Collart, les Stevens, les Hugo.

⁽³⁻⁴⁾ Voyez les lettres 858, 865 et 867.

J'attends pour retourner en France des lettres d'un ou de plusieurs libraires. Cela va venir.

Je vais passer 4 ou 5 jours à Bruges; mais je ne partirai qu'après avoir reçu votre lettre. — Le *Spleen de Paris* a recommencé dans la *Revue de Paris*⁽¹⁾.

Tout à vous.

CHARLES.

[NOTE JOINTE.]

LISTE DES OBJETS
DEPOSES CHEZ JACQUINET.

Une marine (gravure à nettoyer, avec cadre noir, le cadre fourni par moi).

Une photographie, à monter sur bristol (modèle de femme nue).

Une sépia de Guys, vieux grognard à la colonne Vendôme (à monter sur bristol et à mettre sous verre).

Un portrait d'homme au crayon noir⁽²⁾ (à fixer [je crois qu'il n'était pas fixé], et à monter sur gros papier bleu).

⁽¹⁾ Le 25 décembre, la *Revue de Paris* avait publié trois petits poèmes en prose nouveaux : *Les Yeux des pauvres*, *Le Port*, *Le Miroir*, et en avait reproduit trois anciens : *Les Projets*, *La Solitude*, *La Fausse Monnaie*.

⁽²⁾ C'était le portrait de Poulet-Malassis par Alph. Legros.

*Une sépia , dans le genre Girodet
(femme nue dans une grotte. Était salement
montée. La monter à nouveau).*

*Deux petits dessins , crayon et lavis , de Guys (sans
doute des scènes de prostitution aux barrières , ou des
voitures élégantes dans le Bois de Boulogne. A monter
sur bristol).*

6 articles.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DESTINATAIRES.

(Les numéros qui accompagnent les noms sont ceux des lettres
dans ce recueil.)

- | | |
|--|--|
| <p>ANCELLE, 793, 818, 821,
826, 832, 845, 856, 858,
859, 864, 865, 867, 868.
ARONDEL, 852.
ASSELINÉAU (Ch.), 686, 736,
754.
AUBOURG, 745.
AUPICK (M^{me}), 680, 688,
696, 709, 711, 712, 718,
719, 720, 721, 724, 733,
744, 766, 767, 776, 781,
782, 783, 794, 798, 800,
804, 808, 817, 833, 840,
842, 848, 849, 850, 851,
853.
BABINET, 786.
BAUDELAIRE (M^{me} Cl.-Alph.),
716.
BOURDIN (Gustave), 796.
CALONNE (Alph. DE), 807 bis.
CARJAT, 787.
CHAMPFLEURY, 756, 757.
CHARPENTIER (Gervais), 769.
CHATILLON (Aug. DE), 758.
CHENAVARD (Paul), 799.
COLLART (M^{me} Léop.), 823.
COLLIGNON (Albert), 807,
812, 835.
CRÉPET (Eug.), 715, 729.</p> | <p>DELÂTRE, 746.
DELORD (Taxile), 706.
DENTU (Ed.), 682.
DIRECTEUR du Pays, 795,
801.
[DOUCET (Camille)?], 722.
ÉSCUDIER (Marie), 741.
FANTIN-LATOURE, 809.
FIORENTINO, 764.
FLAUBERT (Gustave), 699,
702, 703.
FRÉDÉRIX (Gustave), 815,
816, 837.
GAUTIER (Judith), 810.
GAUTIER (Théophile), 723,
738, 772, 778.
GAUTIER (Théophile) fils,
768.
HETZEL, 740, 759, 789, 819.
HOUSSAYE (Arsène), 689,
692, 725, 735.
HUGO (Victor), 802.
LACAUSADE (Aug.), 681.
LA MADELENE (Henry DE),
862.
LAPRADE (Victor DE), 687.
LECONTE DE LISLE, 811.
LÉCRIVAIN, 803.
LEGROS (Alph.), 742.</p> |
|--|--|

- LE JOSNE (Command^t Hip-
 polyte), 748.
 LÉVY (Michel), 727, 728,
 771, 788, 797, 820, 824,
 829, 855, 866.
 MANET (Éd.), 827.
 MANET (M^{me}), 761.
 MARCELIN (Louis), 857.
 MASSON (Michel), 691.
 MATIGNY (Raymond), 732,
 734, 737, 752, 770, 806,
 814.
 MONSELET (Charles), 765.
 NADAR, 790, 854.
 PARFAIT (Noël), 828, 830,
 831, 836, 839, 860.
 PAYS. (V. Directeur.)
 PICQUÉ (Cam.), 825.
 POULET-MALASSIS, 695, 713,
 714, 726, 730, 731, 739,
 743, 750, 760, 775, 780,
 784, 785, 834, 841, 861.
 ROQUEPLAN (Nestor), 762.
 ROSEZ, 838.
 ROUVIÈRE (Philibert), 679.
 ROZIER (Jules), 690, 717.
- SAINT-VICTOR, 763.
 SAINTE-BEUVE, 698, 704.
 SAUX (Jules DE), 693, 697,
 707, 710.
 SECRÉTAIRE PERPÉTUEL (M.
 le) de l'Académie fran-
 çaise, 683, 705.
 SIMON-RAÇON, 843, 846.
 STEVENS (Arthur), 813.
 SWINBURNE (Ch. Alg.), 791.
 TEXIER (Edm.), 694.
 THORÉ (Théophile), 844.
 UCHARD (Mario), 747, 749,
 751, 753, 755.
 VAILLANT (M^{ai}), 773, 774,
 779.
 VERBÛECKHOVEN (Eugène),
 822.
 VIGNY (Alfred DE), 684, 685,
 700, 701, 708.
 VILLEMAIN, (V. Secrétaire
 perpétuel).
 WHISTLER (James Mc Neill),
 792.
 X..., 678, 777, 805, 847.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

(L'astérisque désigne les lettres dont le texte n'a pu être établi sur l'autographe.)

1861 (Suite)

	Pages.
678. A Monsieur? 5 novembre.	1
679. A Philibert Rouvière. 6 novembre.	2
680. A M ^{me} Aupick. 13 novembre.	4
681. A Auguste Lacaussade. [Novembre 1861?]	4
682. A Édouard Dentu. 2 décembre.	5
683* A M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française. 11 décembre.	6
684. A Alfred de Vigny. [Env. 12 décembre.]	7
685. Au même. [12 ou 13 décembre.]	9
686. A Charles Asselineau. [Décembre 1861?]	11
687. A Victor de Laprade. 23 décembre.	12
688. A M ^{me} Aupick. 25 décembre.	17
689. A Arsène Houssaye. Noël.	28
690* A Jules Rozier. [Décembre.]	31
691. A Michel Masson. 27 décembre.	32
692. A Arsène Houssaye. [Fin décembre.]	33
693. A M. de Saux. 30 décembre.	35
694. A Edmond Texier. 30 décembre.	38
695. A Poulet-Malassis. [Décembre.]	40

1862

696.	A M ^{me} Aupick. [Env. 15 janvier].	41
697.	A M. de Saux. 19 janvier.	43
698.	A Sainte-Beuve. [Env. 25 janvier].	45
699.	A Gustave Flaubert. [Env. 25 janvier].	50
700.	A Alfred de Vigny. 26 janvier.	51
701.	Au même. [Fin janvier?]	55
702.	A Gustave Flaubert. 31 janvier.	57
703.	Au même. 3 février	59
704.	A Sainte-Beuve. [3 février].	60
705*	A M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française. 10 février.	64
706*	A Taxile Delord. [Env. 10 février].	65
707.	A M. de Saux. 12 février.	65
708.	A Alfred de Vigny. [Février?].	66
709.	A M ^{me} Aupick. 17 mars.	67
710.	A M. de Saux. 19 mars.	73
711.	A M ^{me} Aupick. 29 mars	75
712.	A la même. 31 mars	80
713*	A Poulet-Malassis. [S. d.].	81
714.	Au même. [Avril].	82
715.	A Eugène Crépet. [S. d.].	85
716.	A M ^{me} Claude-Alphonse Baudelaire. [S. d.].	86
717.	A Jules Rozier. [20 mai].	88
718.	A M ^{me} Aupick. 24 mai.	88
719.	A la même. 31 mai.	90
720.	A la même. 6 juin.	93
721.	A la même. 17 juin.	95
722.	A [Camille Doucet?] 19 juillet.	96
723.	A Théophile Gautier. 4 août.	97
724.	A M ^{me} Aupick. 11 [10] août.	98
725.	A Arsène Houssaye. 18 août.	101
726.	A Poulet-Malassis. [Août-septembre?].	103
727.	A Michel Lévy. [Août-septembre?].	105
728.	Au même. [Août-septembre?].	105
729.	A Eugène Crépet. 9 septembre.	106
730.	A Poulet-Malassis. [13 septembre].	108
731.	Au même. [Septembre].	110
732.	A M. Raymond Matigny. 21 septembre.	111

733.	A M ^{me} Aupick. 22 septembre	112
734.	A M. Raymond Matigny. 3 octobre	114
735.	A Arsène Houssaye. 8 octobre	114
736.	A Charles Asselineau. [Octobre?]	117
737.	A M. Raymond Matigny. 22 octobre	118
738.	A Théophile Gautier. [S. d.]	120
739.	A Poulet-Malassis. 18 novembre	120
740.	A Hetzel. 23 novembre	123
741.	A Marie Escudier. 4 décembre	124
742.	A Alphonse Legros. 6 décembre	126
743.	A Poulet-Malassis. 13 décembre	128
744.	A M ^{me} Aupick. 13 décembre	131
745.	A M. Aubourg. [S. d.]	135
746*	A Delâtre. [S. d.]	135
747.	A Mario Uchard. [S. d.]	136

1863

748.	Au Commandant Hippolyte Le Josne. 1 ^{er} janvier	138
749.	A Mario Uchard. 2 janvier	140
750.	A Poulet-Malassis. 6 janvier	142
751.	A Mario Uchard. 7 janvier	143
752.	A M. Raymond Matigny. 22 janvier	144
753.	A Mario Uchard. [16 février.]	145
754*	A Charles Asselineau. 18 février	146
755.	A Mario Uchard. 19 février	146
756.	A Champfleury. [Env. 4 mars.]	147
757.	Au même. 6 mars	149
758.	A Auguste de Chatillon. 14 mars	152
759.	A Hetzel. 20 mars	152
760.	A Poulet-Malassis. 26 mars	154
761.	A M ^{me} Manet. 28 mars	155
762.	A Nestor Roqueplan. 11 mai	156
763.	A Paul de Saint-Victor. 11 mai	158
764*	A Fiorentino. 11 mai	158
765*	A Charles Monselet. 11 mai	159
766.	A M ^{me} Aupick. 3 juin	159
767.	A la même. 5 juin	167
768.	A Théophile Gautier. [Env. 18 juin.]	169
769.	A Gervais Charpentier. 20 juin	171
770.	A M. Raymond Matigny. [6 juillet.]	172

771*	A Michel Lévy. 7 juillet.	173
772*	A Théophile Gautier. [Juillet?]	174
773.	Au maréchal Vaillant. 3 août.	175
774.	Au même. 7 août.	177
775.	A Poulet-Malassis. 8 août.	179
776.	A M ^{me} Aupick. 10 août.	180
777*	A Monsieur? 16 août.	181
778.	A Théophile Gautier. 21 août.	181
779.	Au maréchal Vaillant. 26 août.	182
780.	A Poulet-Malassis. [Fin août.].	183
781.	A M ^{me} Aupick. 31 août.	184
782.	A la même. 6 septembre.	186
783.	A la même. [11 septembre?].	187
784.	A Poulet-Malassis. [Env. 10-15 septembre.].	188
785.	Au même. [15 septembre.].	190
786.	A Babinet. 6 octobre.	192
787.	A Étienne Carjat. 6 octobre.	193
788.	A Michel Lévy. [6 octobre.].	194
789.	A Hetzel. 8 octobre.	195
790.	A Nadar. 10 octobre.	196
791.	A Charles A. Swinburne. 10 octobre.	197
792.	A James Mc Neill Whistler. 10 octobre.	199
793.	A Ancelle. [Env. 15 octobre.].	201
794.	A M ^{me} Aupick. [28 octobre.].	202
795*	Au Directeur du <i>Pays</i> . 3 novembre.	203
796.	A Gustave Bourdin. 12 novembre.	203
797.	A Michel Lévy. [Novembre.].	205
798.	A M ^{me} Aupick. 25 novembre.	206
799.	A Paul Chenavard. 25 novembre.	209
800.	A M ^{me} Aupick. [Fin novembre.].	210
801.	A M. le Directeur du journal le « <i>Pays</i> ». 2 décembre.	211
802.	A Victor Hugo. 17 décembre.	214
803*	A M. Lécivain. 28 décembre.	216
804.	A M ^{me} Aupick. 31 décembre.	217

1864

805*	A ? [S. d.].	221
806.	A M. Raymond Matigny. 12 février.	221
807.	A Albert Collignon. 22 février.	223

807 bis. A Alphonse de Calonne. 23 février.....	224
808. A M ^{me} Aupick. 3 mars.	225
809. A Fantin-Latour. 22 mars	226
810. A Judith Gautier. 9 avril	228
811. A Leconte de Lisle. [Avril].	230
812. A Albert Collignon. 15 avril.	231
813. A Arthur Stevens. 21 avril	232
814. A M. Raymond Matigny. 23 avril.	233
815. A Gustave Frédéricx. 30 avril	235
816. Au même. 4 mai.	236
817. A M ^{me} Aupick. 6 mai	237
818. A Ancelle. 7 mai.	239
819. A Hetzel. [Env. 8 mai.]	240
820* A Michel Lévy. [Env. 10 mai.]	244
821. A Ancelle. [Env. 10 mai.]	244
822. A Eugène Verbœckhoven [11 mai.]	245
823. A M ^{me} Léopold Collart. [11 mai.]	245
824. A Michel Lévy. 18 mai.	246
825. A Camille Picqué. [Env. 20 mai.]	247
826. A Ancelle. 27 mai.	247
827. A Édouard Manet. 27 mai.	249
828. A Noël Parfait. 31 mai.	250
829. A Michel Lévy. 1 ^{er} juin	253
830. A Noël Parfait. [2 juin?].	255
831. Au même. [Env. 10 juin?].	256
832. A Ancelle. [Juin.]	257
833. A M ^{me} Aupick. 11 juin	258
834. A Poulet-Malassis. 11 juin	264
835. A Albert Collignon. 11 juin	264
836. A Noël Parfait. 11 juin	266
837. A Gustave Frédéricx. 11 juin	267
838. A M. Rosez. [Juin.]	268
839. A Noël Parfait. 16 [juin].	269
840. A M ^{me} Aupick. 16 [juin].	270
841. A Poulet-Malassis. [S. d.] (<i>Vers laissés chez un ami absent.</i>).	271
842. A M ^{me} Aupick. 17 juin	272
843. A Simon-Racon. 18 juin	274
844. A Théophile Thoré. [Env. 20 juin.]	275
845. A Ancelle. 14 juillet.	278
846. A Simon-Racon. 18 juillet.	281
847. A Monsieur? 21 juillet.	282

848.	A M ^{me} Aupick. 31 juillet.....	283
849.	A la même. 8 août.....	287
850.	A la même. [14 août.].....	293
851.	A la même. 22 sept. [août?].	294
852.	A Arondel. 26 août.....	296
853.	A M ^{me} Aupick. 26 août.....	298
854.	A Nadar. 30 août.....	299
855.	A Michel Lévy. 31 août.....	301
856.	A Ancelle. 2 septembre.....	303
857.	A Louis Marcelin. 9 octobre.....	308
858.	A Ancelle. 13 octobre.....	309
859.	Au même. 23 octobre.....	318
860.	A Noël Parfait. 27 octobre.....	321
861.	A Poulet-Malassis. 31 octobre.....	322
862.	A Henry de la Madelène. 3 novembr.	324
863.	A M ^{me} Aupick. [3 novembre.].....	326
864.	A Ancelle. 13 novembre.....	328
865.	Au même. 18 novembre.....	331
866.	A Michel Lévy. 2 décembre.....	333
867.	A Ancelle. 18 décembre.....	334
868.	Au même. 29 décembre.....	337
TABLE ALPHABÉTIQUE DES DESTINATAIRES.....		343

Date Due

PQ2191 .A1 1922 t.6.

Baudelaire, Charles Pierre

Oeuvres complètes de Charles

Baudelaire...

DATE

ISSUED TO

35629

TRENT UNIVERSITY



0 1164 0299259 2

À LA MÊME LIBRAIRIE

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUY DE MAUPASSANT
29 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUSTAVE FLAUBERT
17 vol. petit in-8° et un index.

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE VIGNY
Notes et éclaircissements de FERNAND BALDENSPERGER
11 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES COMPLÈTES DE HONORÉ DE BALZAC
1.200 illustrations de CHARLES HUARD,
gravées sur bois par PIERRE GUSMAN.
Texte révisé et annoté
par MARCEL BOUTERON et HENRI LONGNON.
40 vol. petit in-8°.

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE MUSSET
Étude de FERN. BALDENSPERGER. — Notes de ROBERT DORÉ
Illustrations de É. NOURIGAT, gravées sur bois par V. DUTERTRE
11 vol. petit in-8°.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MICHEL DE MONTAIGNE
Étude, notes et éclaircissements de M. le D^r ARMAINGAUD
12 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES DE ALEXANDRE DUMAS
Illustrations de FRED-MONEY, gravées sur bois par V. DUTERTRE
35 vol. petit in-8° imprimés sur papier vélin.

VERSAILLES ET LA COUR DE FRANCE
PAR PIERRE DE NOLHAC
10 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

FABLES CHOISIES, MISES EN VERS PAR M. DE LA FONTAINE
Compositions décoratives de PIERRE LAPRADE
Illustrations de EDMOND MALASSIS et FRED-MONEY
Gravées en couleurs par ANDRÉ et PAUL BAUDIER
3 vol. petit in-8°.